Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17062 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

STYLES AN 2000

■ Pour vos fêtes et vos cadeaux, les mille objets du siècle

L'OMC à Seattle

■ Les négociations bloquent sur l'agriculture

■ Les Américains veulent réduire les subventions européennes

■ L'agrobusiness des Etats-Unis est en surproduction

■ Des manifestations pour dénoncer la « malbouffe » des multinationales

Lire pages 2 et 3

La nouvelle donne monétaire : 1 € = 1 $

● Pour la première fois, l'euro est descendu au niveau du dollar ● La faiblesse de la devise européenne dope les exportations et la croissance mais renchérit le prix de l'essence ● Le président de la Banque centrale européenne critique la politique économique de M. Schröder

L'EURO est passé, jeudi 2 décembre dans la soirée, pour la première fois de son histoire, sous le seuil de 1 dollar. Depuis sa naissance le 1er janvier, la monnaie unique européenne a perdu 15 % de sa valeur face à la devise américaine, reflétant les différences de performances économiques des deux côtés de l'Atlantique.

A l'issue, jeudi 2 décembre, du conseil de politique monétaire, Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a réaffirmé que l'euro possède un *« important potentiel d'appréciation »*. Il s'en est pris par ailleurs au chancelier allemand Gerhard Schröder, lui reprochant l'intervention de son gouvernement pour sauver le groupe allemand de bâtiments et travaux publics Holzmann. Cette initiative *« ne conforte pas l'image que nous voulons avoir d'une économie toujours plus guidée par le marché dans la zone euro »*, a affirmé le président de la BCE. Le sauvetage *in extremis* de Holzmann aurait renforcé, aux yeux de certains opérateurs des marchés financiers, le recul de l'euro face au dollar. Toutefois cette baisse tient aussi à la force de l'économie américaine, qui continue d'enregistrer des rythmes annuels de croissance supérieurs à 5 % et attire les investisseurs étrangers. Cette forte activité, conjuguée à un faible taux de chômage (4,1 %), laisse augurer de nouvelles hausses des taux par la Réserve fédérale américaine (Fed), ce qui contribuera davantage à une meilleure rémunération des placements en dollars.

Mais la faiblesse de l'euro n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour l'Europe. Si elle renchérit le coût des importations en dollars, elle favorise la croissance et les exportateurs européens : les produits fabriqués dans les onze pays de la zone euro sont plus compétitifs sur le marché mondial. A l'inverse, les entreprises exportatrices japonaises et américaines sont désavantagées.

Lire page 22 et notre éditorial page 20

NASA

SCIENCES

Mars revisitée

Qu'est devenue l'eau de Mars ? Pour le savoir, la NASA et le Jet Propulsion Laboratory ont lancé il y a onze mois une sonde spatiale, Mars Polar Lander. Elle devait se poser en douceur, vendredi 3 décembre vers 21 heures (heure française), à environ 800 km du pôle sud de la planète Rouge. Les premières images de cette mission de deux à trois mois devaient nous parvenir une quarantaine de minutes plus tard. p. 29

M. Jospin affiche sa sérénité

UN MOIS après la démission de M. Strauss-Kahn, le premier ministre et le gouvernement affichent une sérénité à toute épreuve. Tout juste reconnaissent-ils que l'absence de secrétaire d'Etat au budget, après la nomination de Christian Sautter à la tête de Bercy, pose désormais un problème technique, dont la solution devrait être trouvée d'ici à la fin du mois de janvier. Pour le reste, le gouvernement estime que son programme de travail chargé – justice, retraites, lutte contre la précarité et épargne salariale – plaide pour lui. Sans qu'il soit besoin, dans l'immédiat, de bousculer le dispositif en place depuis trente mois, ni de s'adresser aux Français.

Lire page 8

Cinéastes contre cinéastes : une pétition contre une « vaine polémique »

C'EST L'HISTOIRE de l'arroseur arrosé, et ce n'est sans doute pas un hasard puisque cette scène burlesque fit les délices du tout premier cinéma muet. Ils sont, à ce jour, cinquante-deux, font profession de cinéastes et, sous le label de la Société des réalisateurs de films (SRF), ont fait parvenir au *Monde* le bref texte suivant : *« Le texte anonyme publié le 25 novembre, abusivement intitulé dans* Le Monde *"La critique des cinéastes" et dans* Libération *"Nous, cinéastes... ", nous paraît inepte. Nous tenons à faire savoir que nous n'en sommes pas solidaires. Nous ne l'avons pas signé. Nous pensons que cette polémique (cinéastes/critique) est vaine. »*

Le débat lancé par certains cinéastes contre la critique – ou, plus précisément, contre quelques critiques appartenant à la presse écrite – tourne donc à un affrontement entre cinéastes. Résumé du film... Le 13 octobre, le cinéaste Patrice Leconte envoyait une lettre à ses collègues de l'ARP (société civile Auteurs-Réalisateurs-Producteurs) où il se disait *« effaré de l'attitude de la critique vis-à-vis du cinéma français »*. Cette lettre, reprise et commentée dans de nombreux journaux, dont *Le Monde*, devait déboucher sur une réunion qui s'est tenue le 4 novembre au siège de l'ARP. Les nombreux réalisateurs présents, dont Bertrand Tavernier, Patrice Leconte, Claude Miller, Laurent Heynemann, y convenaient d'écrire un texte où seraient exposés les nouveaux griefs adressés à la critique – et destiné à être rendu public puis distribué dans les salles de cinéma.

Une première version du texte est élaborée, puis une deuxième, que l'ARP diffuse en la présentant comme définitive et en la soumettant à la signature des cinéastes. *Le Monde* choisit de la publier sans attendre dans ses éditions du 25 novembre, suivi par *Libération* le lendemain. Ce texte, dont les rédacteurs sont anonymes, rencontre immédiatement des réactions négatives chez plusieurs cinéastes, dont André Téchiné, Catherine Breillat, Romain Goupil, Jean-Louis Comolli qui s'indignent de ses contradictions et incohérences, de ses attaques nominales et de sa proposition qu'aucune critique négative ne soit publiée avant le week-end suivant la sortie des films.

C'est donc une pétition émanant de la SRF qui, maintenant, circule contre le texte de l'ARP, qui était censé fédérer les cinéastes. Sèche et sans appel, elle surprend par le nombre des premiers signataires et leur variété. Bertrand Blier, Catherine Corsini, Olivier Ducastel, Robert Guédiguian, Cédric Klapisch – qui avait récemment, au moment de la sortie de *Peut-être*, critiqué le traitement infligé à ses films par une partie de la critique –, Agnès Merlet, Nicolas Philibert, Rithy Panh, Yves Robert, Jacques Rozier, Claude Sautet, Pascal Thomas, Christian Vincent qui ont tous signé, représentent des tendances très diverses du cinéma français et œuvrent dans des systèmes de production très différents. Claude Sautet et Yves Robert ont fait leurs débuts de réalisateurs dans les années 50, Jacques Rozier et Bertrand Blier dans les années 60, Pascal Thomas dans les années 70, Cédric Klapisch, Christian Vincent et Agnès Merlet dans les années 90.

Le rassemblement de ces réalisateurs, issus de plusieurs générations et de divers horizons, vise à mettre un terme à un débat qu'ils jugent stérile – du moins de la façon dont il était posé à l'origine.

Samuel Blumenfeld

FERRAN PAREDES/REUTERS

IRLANDE DU NORD

La main de l'Histoire

Le gouvernement autonome d'Irlande du Nord a tenu, jeudi 2 décembre, sa première réunion dans une atmosphère détendue. Il gérera l'éducation, l'agriculture, l'environnement, la santé, le commerce et la culture. Les milices, y compris l'IRA, pourraient être désarmées d'ici à mai 2000. Tony Blair a évoqué *« l'espoir que la main de l'Histoire lève le fardeau de la violence »*. p. 5 et 36

ECM, label mythique

MANFRED EICHER

QUAND IL FONDE, en 1969, sa maison de disques, le contrebassiste allemand Manfred Eicher voulait juste se faire plaisir. Trente ans plus tard, ECM (Editions of Contemporary Music) est devenu un label mythique.

Lire page 33 et les disques de la semaine page 34

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1204 - 7,50 F

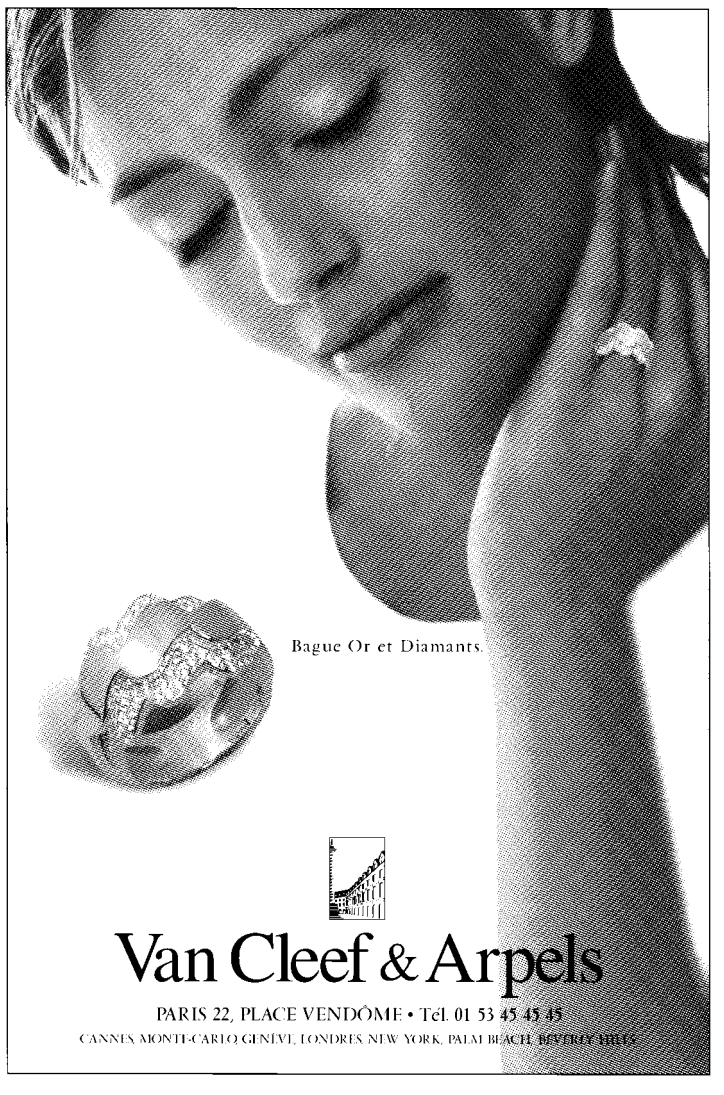

Un tour aux Etats-Unis

WASHINGTON est une ville à la campagne, qu'il faut découvrir au printemps ou en automne, pendant l'été indien. Il fait beau, ces jours-là, les tulipiers de Virginie sont des géants en couleurs. Le Potomac est un fleuve bleu et tranquille. L'université de Georgetown fête ses cinquante ans.

Dans l'entrée, un buste d'Ignace de Loyola. Comment ? Des Jésuites ? Eh oui, ils sont là *aussi*. Le dîner de gala, dans un hôtel de la ville, est présidé par les pères Murphy et O'Donovan, deux bons vivants irlandais au teint rouge. Les voilà, tradition oblige, portant des toasts dans toutes les langues, anglais, français, italien, espagnol, chinois. Les professeurs étrangers sont, cette année, Mario Vargas Llosa et Julia Kristeva. On peut voir leurs photos projetées sur grand écran, avec des notices rappelant leurs mérites. Un orchestre de jazz ouvre la soirée. On danse, on boit, mais il faut aller fumer à l'écart... L'atmosphère est de franche gaieté. Le père Murphy n'est pas sans s'intéresser à un écrivain du XXe siècle du nom de James Joyce. Le voici penché, tout à coup, me murmurant à l'oreille : *« Il ne faut pas oublier que nous sommes ici dans un pays puritain »*. Non, ce n'est pas un rêve. Le vin californien est buvable. Il coule d'ailleurs à flots.

Le lendemain soir, près du restaurant 1789 (le 1789 américain), je remarque une petite église, Holy Trinity, avec une plaque à l'extérieur : John Fitzgerald Kennedy, premier président catholique des Etats-Unis, venait prier là, paraît-il, de temps en temps. En tout cas, il était là le 1er novembre 1963, pour la Toussaint, avant d'être assassiné, vingt-deux jours plus tard, dans la souricière de Dallas. Par qui *exactement* ? Bonne question, pas de réponse. L'église est faiblement éclairée, je rentre, il n'y a personne, sauf un jeune organiste en train de jouer le prélude et fugue en ré mineur de Bach. Sobriété du lieu, une vierge en bois polychrome, musique. Rien à voir avec le monumental Kennedy Center, au bord du fleuve, où on va écouter les concerts. Sur tout un mur, à l'extérieur, en lettres mégalomanes, on peut lire un fragment de discours du président à la tête éclatée : *« Il y a un rapport, difficile à expliquer, mais facile à ressentir, entre progrès dans la vie publique et progrès dans l'art. L'âge de Périclès a été aussi l'âge de Phidias. L'âge de Laurent de Médicis a été aussi celui de Léonard de Vinci. L'âge d'Elisabeth a été aussi celui de Shakespeare. Et la nouvelle frontière pour laquelle je me bats dans la vie publique peut être aussi une nouvelle frontière pour l'art américain. »*

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 20 et le témoignage d'Emma Bonino page 15

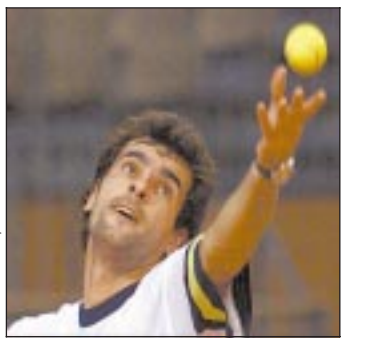

PASCAL GUYOT/AFP

TENNIS

Un chef mousquetaire

A trente ans, Cédric Pioline (*photo*) est devenu le héros de l'équipe de France de Coupe Davis. Tout au long de la saison 1999, il a été le principal artisan des victoires françaises qui ont conduit à la finale contre l'Australie, organisée à Nice. Vendredi 3 décembre, il devait affronter Lleyton Hewitt, dans le deuxième simple de la première journée, après que Sébastien Grosjean eut bataillé avec Mark Philippoussis. p. 30

International	2	Carnet	28
France	8	Aujourd'hui	29
Société	12	Météorologie, jeux	32
Régions	14	Culture	33
Horizons	15	Guide culturel	35
Entreprises	22	Kiosque	36
Communication	24	Abonnements	36
Tableau de bord	25	Radio-Télévision	37

LeMonde Job: WMQ0412--0002-0 WAS LMQ0412-2 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0425 Lcp:700 CMYK

COMMERCE Les négociations commerciales de Seattle bloquaient, vendredi 3 décembre, sur le dossier de l'agriculture. Américains et pays du groupe de Cairns veulent *« éliminer »* les subventions à l'exportation. ● LES EUROPÉENS refusent et tentent de faire reconnaître le caractère *« multifonctionnel »* de l'agriculture.

● LES 135 PAYS membres de l'Organisation mondiale du commerce voulaient officiellement achever en fin de journée leurs travaux et s'entendre sur les dossiers qui doivent faire l'objet, dans les trois ans à venir, du « Cycle du Millénaire ». ● LES AUTRES sujets de discussions sont relégués au second plan

Les négociations de Seattle bloquent sur l'agriculture

Les Etats-Unis et leurs alliés du Groupe de Cairns veulent « éliminer » les subventions à l'exportation. Les Européens, soutenus par le Japon, refusent. Ils exigent que soient reconnues les fonctions non-commerciales de ce secteur : environnement, sécurité alimentaire et aménagement du territoire

SEATTLE
de notre correspondante

Comme il était prévisible, c'est l'agriculture qui bloque une fois de plus tout progrès vers un consensus au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans la nuit de jeudi 3 à vendredi 4 décembre, rien ne laissait espérer un rapprochement des positions, notamment européennes et américaines, sur deux points en particulier : les subventions agricoles et la prise en compte de la spécificité de l'agriculture.

Les Européens défendent le concept de *« multifonctionnalité »* qui reconnaît à l'agriculture des fonctions non-commerciales comme la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'aménagement du territoire. Les Américains ne veulent pas en entendre parler. Les autres sujets comme la concurrence, l'investissement ou la propriété intellectuelle ont été relégués au second rang.

Concrètement, les ministres du commerce extérieur des 135 pays membres ne parviennent pas à trouver un compromis sur le contenu du texte de déclaration finale qui devrait permettre de lancer un nouveau cycle de négociations multilatérales dit *« du Millénaire »*. Contrairement aux huitcycles précédents, il ne s'agit plus cette fois seulement d'une confrontation transatlantique. Les Américains sont soutenus par le Groupe de Cairns, présidé par l'Australie, et jouissent de la sympathie de nombreux pays en développement. Les Européens de leur côté, peuvent compter sur le Japon et les pays les moins avancés.

« INACCEPTABLE EN L'ÉTAT »

Le texte en préparation à Seattle se prononce pour la *« réduction substantielle de toute forme de subventions à l'exportation et de toute autre forme d'aide à l'exportation, pour parvenir à l'élimination progressive des subventions à l'exportation »*. Les aspects non-commerciaux de l'agriculture, comme la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et le développement rural doivent être pris en compte, précise le texte, mais sans que soit mentionné le terme cher aux Européens de *« multifonctionnalité»*.

Ce concept soulève la suspicion de certains pays qui craignent que la notion de *« sécurité alimentaire »* soit un alibi pour favoriser un nouveau protectionnisme commercial des pays du Nord. Ce texte a été élaboré au sein du groupe de travail sur l'agriculture présidé par le ministre du commerce extérieur singapourien George Yeo. C'était, jeudi soir encore, la position officielle de l'OMC.

« Inacceptable en l'état » a aussitôt déclaré le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, François Huwart, à l'annonce de ce texte, salué comme une victoire par les Américains comme par le groupe de Cairns (Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Brésil, etc.).

Les Européens pourraient renoncer à la *« multifonctionnalité »* mais ils ne devraient pas accepter que figurent les mots *« élimination des subventions »*, honnis par les agriculteurs. Ils devraient encore moins accepter que soit maintenue la proposition d'un groupe de travail sur les biotechnologies. Ce sera peut-être le plus gros obstacle à surmonter : Charlene Barshefsky a déclaré que, sur ce point, les Américains n'abandonneraient jamais.

Sur l'agriculture, les Américains sont optimistes. La présidence de la conférence est assurée par la représentante américaine au commerce, Charlene Barshefsky (les Etats-Unis étant le pays hôte) et le directeur général de l'OMC, le Néo-zélandais Mike Moore est particulièrement en retrait : ces deux faits sont un handicap sérieux pour les Européens.

Le commissaire européen Pascal Lamy a déploré que l'institution n'ait pas trouvé *« l'équilibre »* entre transparence et efficacité. Il a qualifié de *« médiévales »* les règles de fonctionnement et les procédures de l'OMC de *« chaotiques »*, lors d'une conférence de presse jeudi où il est apparu blême de fatigue et extrêmement tendu. Cette critique du commissaire européen a immédiatement provoqué une violente réaction de Charlene Barshefsky qui défend sa volonté d'avancer dans la transparence et de faire participer l'ensemble des délégués – notamment ceux des pays en voie de développement – au processus de négociations.

La situation inconfortable dans laquelle se trouvent les deux poids lourds de cette négociation est pour beaucoup dans cet échange de propos aigres-doux. Pascal Lamy a essuyé une série de critiques de la part des ses mandants, les ministres du commerce extérieur des Quinze, pour avoir mis sur la table un texte de travail – signé par le Japon, la Hongrie, la Corée, la Suisse et la Turquie –, proposant l'accélération de l'ouverture des marchés aux produits textiles des pays en développement, la création d'un groupe de travail sur les biotechnologies (il a été désavoué sur ce thème par les quinze ministres de l'Union et non simplement par cinq d'entre eux comme l'a écrit *Le Monde* du 3 décembre) et l'évocation d'une baisse des soutiens internes à l'agriculture. *« Si on estime que, dans une négociation, on obtient 100 % de ce que l'on demande, alors ces critiques sont dures et il faut changer de négociateur »*, a déclaré le commissaire européen dans l'après-midi.

GRAND ÉCART

Les Américains ne peuvent pas se permettre un échec. Ni sur les normes sociales, c'est-à-dire le respect des normes fondamentales du travail, dont Bill Clinton a fait son cheval de bataille. Ni sur leur cible traditionnelle, la politique agricole commune européenne. Charlene Barshefsky doit donc faire le grand écart : elle doit ménager l'Europe qui peut être un allié pour persuader les pays en voie de développement d'accepter la création d'un groupe de travail sur les normes sociales (normes qu'ils considèrent comme un subterfuge protectionniste des pays développés). Et elle doit s'appuyer sur certains pays émergents pour obtenir l'élimination des subventions agricoles européennes.

Le président de la centrale syndicale américaine AFL-CIO, John Sweeney, a mis comme condition à son soutien au candidat démocrate à la présidentielle de l'an 2000, Al Gore, la création d'un groupe sur les normes sociales à l'OMC. Les Américains pourront toujours trouver une formulation suffisamment vague pour être acceptée par les pays en développement et qui sauve la face de tout le monde.

L'importance pour les Américains d'obtenir un succès, ne serait-ce que de façade, pourrait mettre de l'huile dans les rouages. Les Européens auront plus de mal à vendre un texte « cosmétique » à leur opinion publique, enfermés qu'ils sont dans leur discours qui veut qu'un mauvais accord soit pire qu'un échec à Seattle.

Babette Stern

Sept pays producteurs de bananes contre l'Europe

Sept pays producteurs de banane latino-américains ont rejeté, jeudi à Seattle, pour la première fois ensemble, le nouveau régime d'importation proposé par la Commission européenne. Dans une déclaration publiée en marge de la conférence, la Colombie, le Costa-Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et le Venezuela ont repoussé ce système européen. Le plus grand producteur mondial de bananes, l'Equateur, n'a pas signé ce texte. Ce pays avait obtenu devant l'OMC la condamnation du précédent système européen d'importations de bananes et requiert des sanctions d'un montant de 450 millions de dollars à l'encontre de l'Europe. La Commission de Bruxelles a présenté le mois dernier une nouvelle proposition, qui privilégie toujours les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), regroupant les anciennes colonies européennes. Elle prévoit le maintien du système des quotas tarifaires jusqu'au 31 décembre 2005. - *(AFP)*

En surproduction, l'« agrobusiness » américain a un besoin vital d'exporter

SEATTLE
de notre correspondant

L'agriculture américaine serait-elle victime de ses propres succès productivistes ? Fortement dépendante du marché international – elle exporte le tiers de sa production –, elle subit à la fois le contrecoup de la crise des pays asiatiques (qui sont parmi ses principaux acheteurs), de la chute des cours et de catastrophes naturelles alors qu'elle connaît d'excellentes récoltes et des rendements exceptionnels. Il en résulte une restructuration du monde agricole et une plus grande agressivité de Washington pour ouvrir de nouveaux débouchés à ses paysans tout en protégeant farouchement certains secteurs comme le sucre, le tabac, l'arachide ou les produits laitiers. L'agrobusiness et le gouvernement tentent également de forcer leurs partenaires à accepter les produits génétiquement modifiés ou la viande aux hormones.

Alors qu'il y a un siècle, 45 % des Américains étaient des paysans, leur nombre est passé à 20 % dans les années 50 et à 1,9 % aujourd'hui. Il ne reste plus que 1,9 million de fermes, dont la plupart sont trop petites pour être économiquement rentables : la moitié rapportent moins de 10 000 dollars par an et 60 % ont une superficie inférieure à 72 hectares. L'agriculture familiale est devenue un mythe, même si son poids politique reste substantiel. En revanche, 346 000 exploitations, qui sont de véritables entreprises, prospèrent et fournissent 87,4 % de la production agricole, en se taillant la part du lion dans les denrées d'exportation : céréales, fruits et légumes, viande... On a assisté ces dernières années non seulement à une concentration accélérée, par exemple dans la filière porcine où de véritables mastodontes ont fait leur apparition. On est loin du tableau représentant le traditionnel fermier américain avec son chapeau et sa fourche. Ici, l'alimentation est un *business* comme les autres, pas un art de vivre.

BAISSE DES COURS

Exporter est donc vital pour un pays qui, comme Bill Clinton aime à le rappeler, plante un acre sur trois pour l'exportation. D'autant qu'avec la catastrophique baisse des cours des céréales, des oléagineux, du sucre ou du coton, il faut vendre beaucoup plus pour gagner autant. Si les États-Unis ne représentent que 4 % de la population mondiale, ils regardent les 96 % restants comme des acheteurs potentiels de produits américains. En outre, malgré leur frénésie de consommation alimentaire, il y a une limite à ce que les Américains peuvent absorber. La moitié du blé du MidWest est exportée, ainsi que 40 % du soja, 17 % du maïs et 8 % de la viande de bœuf. En même temps, les ventes de soja ont doublé depuis 1990 ; celles de bœuf ont augmenté de 105 % tandis que celles de blé stagnaient et que celles de maïs progressaient faiblement.

Dans ce contexte, l'assistance du gouvernement fédéral, tant décriée quand elle est le fait des concurrents étrangers, demeure essentielle ; elle est même indispensable politiquement, surtout en année électorale. L'aide directe est ainsi passée de 7 milliards de dollars en 1997 à 12 milliards de dollars en 1998 et à 22,5 milliards de dollars cette année. Il faut dire que, frappée par un cycle déflationniste des prix qui affecte autant les grandes exploitations que les petites, les paysans perdent confiance et se retournent vers Washington. Comme l'explique Katherine Brookins, experte en agriculture à World Perspectives : *« Ils en souffrent tous et, pour beaucoup, c'est une question de survie »*. Les uns accusent la libéralisation et la flexibilité, d'autres, comme elle, mettent en cause des conditions extérieures.

FOI ÉBRANLÉE

Cette crise de surproduction n'empêche par les autorités et l'agro-industrie de promouvoir la production et la consommation d'OGM. L'Administration pour l'alimentation et le médicament (FDA) et le département de l'Agriculture (USDA) leur ont généreusement ouvert les portes, réduisant les contrôles et assurant qu'ils sont scientifiquement sains. On semble toutefois être en train d'assister à un tournant : après trois années d'expansion massive, la superficie plantée d'OGM devrait stagner ou même se réduire alors que certains industriels espéraient un doublement.

La foi dans les biotechnologies est ébranlée, a écrit le *Wall Street Journal*. Les laboratoires comme Monsanto, Novartis ou DuPont se livrent à un campagne effrénée pour convaincre les céréaliers de ne pas céder à la vague anti-OGM qui sévit hors des États-Unis et qui commence à s'y répandre. Certes, la plupart des Américains ne sont pas conscients d'un problème dont on ne leur a jamais parlé ouvertement, mais la crainte de perdre des marchés est devenue un argument. Comme le dit un céréalier du du Nebraska : *« Même si le client a tort, il a toujours raison ! »*

Patrice de Beer

Bell & Ross

CHRONOGRAPHS

Modèle présenté : Space 3 . Renseignements et catalogue : Tél. 01 55 35 36 00
e-mail : information@bellross.com . Internet : www.bellross.com

La politique agricole commune de nouveau au cœur des débats

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Par la force des choses, c'est avec un état d'esprit défensif que l'Union européenne (UE) a abordé Seattle. Elle était parfaitement consciente que les Etats-Unis et les quinze pays du groupe de Cairns (il s'agit de pays producteurs conduits par l'Australie qui affirment ne pas subventionner leurs exportations) allaient mener une nouvelle offensive pour démanteler la politique agricole commune (PAC), risquant ainsi de remettre en cause le modèle agricole européen auquel les Quinze, avec plus ou moins de conviction, se disent attachés. L'Europe, durant la phase « pré-Seattle », n'a pas réussi à dissocier les Etats-Unis du groupe de Cairns. Elle fait face, sans beaucoup d'alliés, à une coalition redoutable, laquelle cherche à s'étendre aux pays en développement.

En mars 1999, à Berlin, l'Europe, en même temps qu'elle arrêtait son budget pour les sept années à venir, a engagé une seconde réforme de sa politique agricole, en baissant les prix des céréales et de la viande bovine sans complètement compenser les pertes de revenus qui en résultent pour les producteurs. Cette réforme, qui est la continuation de celle de 1992 – au total, entre 1992 et 1999, elle aura décidé de diminuer les prix des céréales de 45 % – rapproche les prix agricoles en Europe des cours mondiaux et lui donne par la même une certaine marge de manœuvre pour faire des concessions à ses partenaires internationaux, dans ces trois domaines des subventions à l'exportation, de l'accès au marché et du montant des aides. Cependant, cette mobilité accrue n'existe pas pour les produits laitiers où les Etats membres, notamment en raison du refus de la France, n'ont pas accepté la baisse des prix et l'augmentation des quotas que recommandait la Commission. C'est là un handicap dans la négociation actuelle.

Le sujet le plus difficile est celui des subventions à l'exportation, dénommées « restitutions » dans le vocabulaire communautaire. Lors de l'Uruguay Round, l'Europe s'était engagée à les réduire progressivement de 21 % en volume et de 35 % en valeur. *« Certains secteurs, comme les volailles ou le fromage ont souffert, mais nous nous sommes adaptés et il n'y a pas eu de drame. Mais si on continue, ça peut devenir très dur »*, commente un haut fonctionnaire de la Commission. Cependant, sans envisager l'élimination de ces subventions – ce qui exigerait une nouvelle réforme en profondeur de la PAC – il faudra bien lâcher du lest. Ces « restitutions » payées par le contribuable européen (des dizaines de milliards d'euros chaque année) constituent effectivement l'arme la moins défendable de l'arsenal communautaire car il est difficile de prétendre que la défense du modèle agricole européen « multifonctionnel », soucieux de l'environnement... exige que soit perpétué le droit pour l'Union d'aller jouer les prédateurs sur le marché mondial.

« BOÎTE BLEUE »

La nécessité de préserver les spécificités de l'agriculture européenne donnera en revanche des arguments pour le maintien de la préférence communautaire, autrement dit pour le maintien de barrières tarifaires aux frontières de l'UE, quitte à se résigner à accorder – dans la ligne de ce qui a déjà été fait en 1994 – quelques facilités d'accès supplémentaires aux marchés des Quinze.

L'UE devra se battre pour être autorisée à maintenir les aides aux revenus qu'elle verse à ses agriculteurs en compensation des baisses de prix décidées depuis 1992 (elles sont rassemblées dans ce que les experts de l'OMC appellent la « boîte bleue »). La philosophie mise en œuvre depuis l'Uruguay Round voudrait qu'elles soient progressivement démantelées. Le fait qu'au cours des dernières années les Etats-Unis aient considérablement augmenté leurs versements aux paysans, tournant le dos à l'orientation ainsi donnée au niveau multilatéral, devrait permettre de freiner le mouvement. Mais il faut probablement s'attendre que réapparaisse le concept de dégressivité des aides qui avait séduit un moment les Européens, et notamment les Français au début de l'année lors des débats sur l'Agenda 2000 qui ont précédé l'accord de Berlin.

Pour contre-attaquer, l'UE voudrait que soit rouvert l'accord sanitaire et phytosanitaire (dit accord SPS) afin de clarifier la manière d'appliquer le « principe de précaution ». Les Américains s'y opposent, voyant là une manœuvre pour justifier ensuite des décisions protectionnistes. Au-delà de leurs préoccupations (bœuf aux hormones, « vache folle », dioxine...), les Européens n'ont pas précisé jusqu'ici exactement ce qu'ils veulent. Une des principales différences entre les deux rives de l'Atlantique tient au fait que les Américains disposent, chez eux, d'un système dans lequel, à tort ou à raison, ils ont confiance (la FDA), mais que l'équivalent n'existe pas en Europe. Ce n'est pas un avantage.

Philippe Lemaître

LeMonde Job: WMQ0412--0003-0 WAS LMQ0412-3 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0426 Lcp:700 CMYK

A Seattle : « Les agriculteurs sont tous du même côté : contre les multinationales »

SEATTLE
de notre envoyée spéciale

Les fermiers de l'Etat de Washington ont plus de sympathie pour José Bové que pour leur négociatrice Charlene Barshevsky. Jeudi 2 décembre, alors que les membres de l'OMC continuaient à se bagarrer sur la question des subventions à l'agriculture, ils avaient invité plus de 300 personnes à partager un petit déjeuner *« organique »* dans l'église méthodiste du centre de Seattle.

Pain bio de toutes sortes, fruits cultivés sans pesticides, yaourt, beurre, jus de fruits naturel, sans oublier le Roquefort du Larzac apporté par le président de la Confédération paysanne, avaient été disposés sur d'immenses tables invitant chacun à venir goûter les produits de cette agriculture familiale.

Ce rendez-vous convivial a marqué le lancement d'une journée d'action consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire par les organisations anti-OMC qui s'opposent à la libéralisation de ce secteur. Les préoccupations des fermiers de Washington sont, expliquent-ils, les mêmes que celles des communautés paysannes des pays en voie de développement. Réunies au sein de Via Campesina, une association mondiale de petits exploitants, ils réclament pour chaque pays le droit de décider de sa propre politique agricole.

Pour Farhad Mahzar, représentant d'une ONG du Bangladesh : *« La logique de l'OMC est en train de détruire les barrières de sécurité alimentaire pour les pays du Sud »*. Le ministre de l'agriculture de la Colombie britannique, l'un des Etats canadiens, a défendu le point de vue de ces agriculteurs : *« L'OMC veut nous faire croire que tous les agriculteurs sont en concurrence. La réalité, c'est qu'ils sont tous du même côté, contre les multinationales qui commercialisent leur production et les obligent à vendre à bas prix. »*

Tous s'opposent au recours aux OGM (organismes génétiquement modifiés) pour les dangers qu'ils représentent pour la santé publique mais aussi parce que leur généralisation menace la diversité des cultures et notamment, l'agriculture vivrière. La possibilité de création d'un groupe de travail, au sein de l'OMC, sur les biotechnologies, évoquée le matin même dans la conférence officielle, a déclenché leur colère.

TOURNURE POLITIQUE

La lutte contre les multinationales et les OGM devait d'ailleurs alimenter les slogans de la manifestation qui s'est ensuite déroulée dans le centre de Seattle. Les agriculteurs, dont faisait partie José Bové, toujours très courtisé par les médias américains, ont défilé dans le quartier du port où la police s'était faite particulièrement discrète. Seuls quelques motards encadraient le cortège.

A Park Market Place, un des lieux les plus touristiques de la ville, les fermiers ont été rejoints par les étudiants et les syndicalistes de Seattle qui, après les centaines d'arrestations – 500 selon les dernières estimations – l'interdiction de manifester aux abords du Centre de conférences et l'instauration du couvre-feu, ont décidé de durcir leur mouvement au nom de la défense des droits civiques.

La situation prend en effet une tournure politique aux Etats-Unis où les contestataires accusent les autorités de Seattle d'avoir violé la Constitution américaine.

Laurence Caramel

A l'OMC, on ne parle de commerce... qu'en anglais

SEATTLE
de notre envoyé spécial

Après les affrontements dans les rues, la bataille des mots. Seattle connaît une grogne caractérisée parmi certains participants francophones ou hispanophones délégués ou journalistes à la réunion. A l'heure où la critique extérieure porte notamment sur le manque de transparence de l'organisation, la contestation intérieure vise ses carences d'information et l'usage exclusif de la langue anglaise.

Lors du symposium préliminaire, lundi, censé amorcer un dialogue entre l'OMC et les ONG, Pascal Lamy, commissaire européen et Français de surcroît, a cru bon d'intervenir en anglais, tandis qu'aucune version française de son allocution n'était disponible. Un délégué latino-américain déplore : *« Ni Bruxelles ni Paris ne semblent s'en offusquer. Pourtant, à tort ou à raison, la France réclame à cor et à cri l'exception culturelle. N'aurait-elle pas d'abord intérêt à défendre le français, d'autant que cela inciterait peut-être à mieux respecter les statuts de l'OMC ? »*

Officiellement, trois langues sont pratiquées à l'OMC et, pour y être embauché, il faut théoriquement avoir l'une d'elles comme langue maternelle tout en étant capable de travailler à l'aise dans l'une des deux autres. Dans la pratique, c'est différent : l'anglais est plus égal que les autres. A Genève, siège de l'organisation et ville francophone, les retards d'une semaine, voire de mois, sont courants dans la livraison des versions en français des documents de travail ou communiqués de presse. Dans aucune organisation internationale sise sur les bords du Léman, le règne de l'anglais ne s'impose autant. A Seattle, un haut fonctionnaire francophone s'excusait presque en début de semaine en ces termes de chercher un mot, *« On a si peu l'habitude de travailler en français dans cette maison... »*

Si le premier directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, s'exprimait avec aisance en plusieurs langues, tel n'est pas le cas de son successeur, le Néo-Zélandais Mike Moore, et encore moins du chef du service de l'information et de la presse, Keith Rockwell. Un diplomate brésilien, explique : *« Le péché cardinal de l'OMC, c'est d'avoir été engendrée sur le modèle anglo-saxon, alors que la plupart de ses membres sont issus de traditions différentes... »* L'anglais est la langue du commerce, répond-on à l'OMC.

Jean-Claude Buhrer

Le flou règne en matière de régulation internationale des OGM

UNE BATAILLE compliquée se livre à Seattle pour savoir si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit traiter des organismes génétiquement modifiés (OGM). A la base, le différend est simple : les Etats-Unis considèrent que les OGM ne posent pas de problème particulier et doivent suivre le même régime que tous les produits agricoles. Mais l'Europe s'appuie sur plusieurs interrogations scientifiques pour appliquer aux OGM le « principe de précaution » et ne les diffuser qu'avec la plus grande prudence. Conséquence : l'Union européenne, qui est le premier client du maïs et du soja américains, freine par ses réticences la généralisation des OGM. Les Etats-Unis affirment qu'ils ont déjà perdu 200 millions de dollars (environ autant d'euros) en recettes d'exportation.

Washington a gagné une première manche en empêchant, en février 1999, tout progrès vers la signature d'un protocole international sur la biosécurité : celui-ci, dans le cadre de la convention sur la biodiversité conclue à Rio de Janeiro en 1992, vise à généraliser le système d'autorisation des OGM au cas par cas adopté par l'Europe. L'Union européenne a, sous la pression de son opinion publique, adopté en juin un moratoire de fait sur toute nouvelle autorisation d'OGM. Sur le plan diplomatique, tout le jeu, depuis lors, est de voir quel organe international va prendre la prééminence dans la gestion du dossier : l'OMC, ou le protocole qui doit être rediscuté en janvier 2000 à Montréal ?

POSITION FRAGILE

Pour les Etats-Unis, il faut éviter tout traitement spécial des OGM. Donc, ils ne désirent pas qu'ils soient inscrits en tant que tels dans le programme de négociations de l'OMC. Ils voudraient, idéalement, que la question soit discutée au niveau bilatéral, entre l'Europe et les Etats-Unis. Quant à l'Europe, elle estime que le protocole sur la biosécurité dispense d'intégrer une clause spécifique aux OGM dans l'Organisation mondiale du commerce. Par ailleurs, elle demande la reconnaissance par l'OMC du « principe de précaution » et la clarification des règles d'étiquetage. Finalement, à Seattle, la Commission européenne a accepté le principe d'un groupe de travail au sein de l'OMC, mais elle pourrait devoir faire machine arrière face aux critiques de plusieurs gouvernements des Quinze (*Le Monde* du 3 décembre).

Le droit international est donc pour l'instant dans le brouillard complet. Des deux côtés, cependant, on désire avancer. L'Europe sait que sa position juridique est très fragile : le moratoire n'est pas assumé politiquement – les ministres de l'environnement ne se sont pas mis d'accord pour l'exprimer explicitement –, ce qui signifie que la directive de 1992 autorisant les OGM reste valable. Les autorisations délivrées selon sa procédure le sont donc aussi, ce que semble prête à reconnaître la Cour de justice des Communautés européennes (*Le Monde* du 27 novembre).

La commissaire Margot Wallstroem vient ainsi d'appeler les entreprises à appliquer par anticipation une nouvelle directive plus restrictive que celle de 1992, ce qui permettrait, selon elle, aux Etats de lever le moratoire. Mais du côté des Etats-Unis, la situation n'est pas plus solide. Les décideurs s'inquiètent de la montée, chez les consommateurs et dans les milieux agricoles, de la défiance à l'égard des OGM : l'Association des fabricants agro-alimentaires vient ainsi de reconnaître qu'il était nécessaire de rassurer les consommateurs par de nouveaux tests. En pleine année électorale, les deux grands partis commencent à se rendre compte qu'il n'est peut-être pas si judicieux de soutenir sans réserves l'industrie transgénique...

Hervé Kempf

DÉPÊCHES

OPACITÉ

■ Plusieurs pays en développement ont dénoncé jeudi le fonctionnement de l'OMC, se jugeant exclus d'un processus de tractations qui leur échappe. Devant les critiques d'opacité, soixante parlementaires ont proposé à Seattle de créer une structure parlementaire permanente lors des conférences ministérielles. Une initiative accueillie très favorablement par le directeur général Mike Moore.

TRAVAIL DES ENFANTS

■ Le président Bill Clinton a signé jeudi à Seattle, au nom des Etats-Unis, une convention internationale visant à éliminer les pires formes de travail chez les enfants. Ce texte a été approuvé en juin par les 174 pays membres de l'OIT (Organisation internationale du travail) et ratifiée à l'unanimité par le Sénat américain en novembre.

DROITS SOCIAUX

■ Le représentant de la Commission européenne à Washington, John Richardson, a accusé les Etats-Unis d'*« impérialisme économique »* après la proposition de M. Clinton d'imposer des sanctions aux pays qui ne respectent pas les droits fondamentaux du travail. Le président américain avait indiqué mercredi, dans une interview à un journal de Seattle, qu'il y était favorable. Une idée qui a ensuite disparu de son discours officiel.

SABOTAGE

■ A la suite d'actes de sabotage, l'immeuble du siège de l'OMC à Genève a été privé d'électricité, vendredi matin.

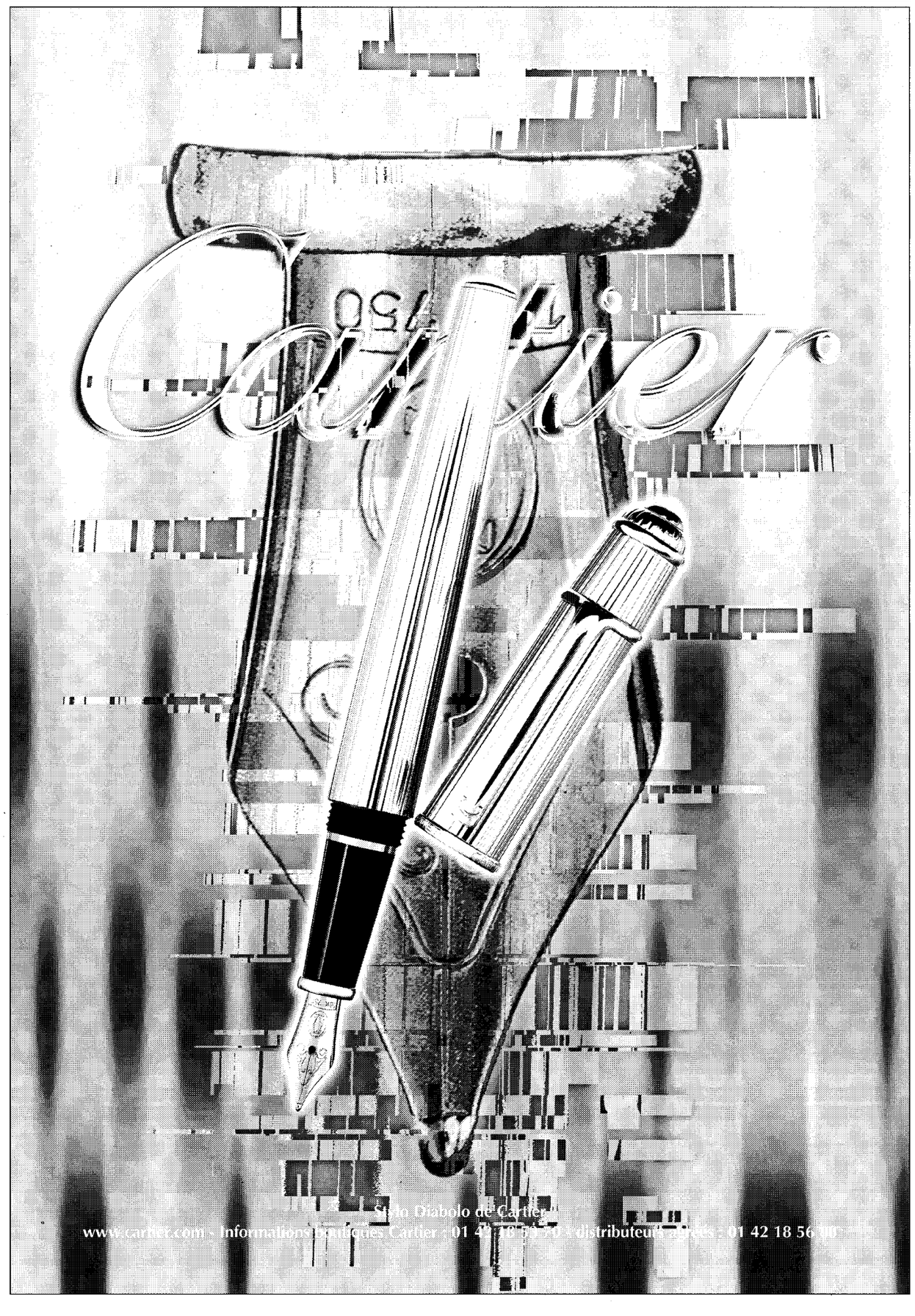

LeMonde Job: WMQ0412--0004-0 WAS LMQ0412-4 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:20 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0427 Lcp:700 CMYK

Selon la presse serbe, les hommes du groupe « Araignée » obéissaient à la DST

La France reste silencieuse sur ses liens avec les cinq tueurs

Le quotidien gouvernemental *Politika* multiplie les *« révélations »* sur le passé du commando « Araignée », accusé par Belgrade d'avoir projeté l'assassinat du président Milosevic, et met en cause la direction de la surveillance du territoire (DST). Paris ne dément aucune information – hormis la théorie sur l'assassinat de M. Milosevic –, quant à ses liens avec cinq hommes qui furent des tueurs de l'armée serbe.

LE GOUVERNEMENT de Belgrade ne fait plus aucun commentaire officiel sur l'« affaire Araignée », du nom du commando accusé d'avoir préparé l'assassinat de Slobodan Milosevic. On peut cependant supposer qu'il incite la presse serbe à poursuivre le feuilleton, car les journaux continuent de publier des *« révélations »,* souvent invérifiables, sur les cinq membres emprisonnés du groupe dirigé par Jugoslav Petrusic, alias Dominik, alias Dominic Yugo. Le quotidien *Politika,* la voix gouvernementale, a franchi une étape supplémentaire ces derniers jours en accusant à la fois la direction de la surveillance du territoire (DST) française et la Force de stabilisation (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine d'être impliquées dans le projet d'exécution du président yougoslave.

Politika a publié un récit, mercredi 1er décembre, des relations entre les *« espions »* et la DST au moment de la guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie, de mars à juin 1999. Selon le quotidien, Jugoslav Petrusic, Milorad « Misa » Pelemis et leurs hommes ont constitué, à la veille des bombardements de l'OTAN, *« une unité paramilitaire appelée "Balkan Express" qui devait mener pour le compte de l'alliance militaire occidentale des actions subversives au Kosovo ». « Le financement de l'unité Balkan Express a été assuré par la DST »,* ajoute le journal, qui précise que *« l'argent de Paris a été apporté à la frontière yougoslavo-hongroise par un certain Serge Lazarevic ».*

Les hommes de Balkan Express seraient alors allés au Kosovo en tant que volontaires au sein de l'armée yougoslave, tout en continuant à travailler pour le service secret français. Leur mission principale aurait été, selon *Politika,* la liquidation de Rustem Mustafa, alias commandant Remi, un commandant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) dans le nord de la province. La raison aurait été que Rustem Mustafa, un officier kosovar radical opposé aux accords de paix de Rambouillet, *« s'était brouillé avec la DST »,* avec laquelle il avait auparavant des relations. Les soldats de l'unité, après avoir renoncé à localiser le « commandant Remi », seraient partis vers le sud-ouest, auraient commis des crimes à l'encontre de civils albanais près de Decani et auraient mené des opérations de guidage d'avions de l'OTAN près du front de Kosare, à la frontière de l'Albanie.

ACCUSATIONS CONTRE LA SFOR

Le « commandant Remi », devenu, depuis la disparition de l'UCK, le chef du Corps de protection du Kosovo (TMK) de la région de Pristina, a été victime la semaine dernière d'un accident dans une rue du chef-lieu de la province. L'agence gouvernementale yougoslave, Tanjug, s'est empressée de dire que *« Remi »* avait été tué et évoquait une *« liquidation ».* Or Rustem Mustafa est vivant, et il se rétablit. Un porte-parole de la TMK a indiqué mardi que l'accident a été provoqué par un *« chauffeur inconscient »* qui fut *« très mal à l'aise quand il a su qui il avait percuté ».*

Toujours concernant la DST, *Politika* écrit, vendredi 3 décembre, que l'un des hommes d'« Araignée », Slobodan Orasanin, était le représentant à Belgrade de l'entreprise française de communication satellitaire Geolink, et que c'est ainsi qu'il entretenait un lien avec le service secret dépendant de la place Beauvau.

La SFOR projette également d'assassiner Slobodan Milosevic, selon *Politika,* qui précise que *« des bâtiments ressemblant à ceux où Milosevic réside ont été construits »* pour les séances d'entraînement. *« Certaines unités de la SFOR sont impliquées dans ce sale travail »,* prétend le journal. Un porte-parole de la SFOR à Sarajevo, le commandant Paul Hubbard, a immédiatement démenti, déclarant que *« la SFOR n'entraîne pas de terroristes ».*

A Belgrade, les accusations du ministre de l'information Goran Matic continuent de provoquer des remous. Un ex-haut fonctionnaire de la sécurité d'Etat, Bozidar Spasic, devenu détective privé au début des années 90, a été arrêté pour avoir dénoncé, dans une émission de la télévision Studio B, le *« terrorisme d'Etat aux motivations politiques ».* Il reprenait partiellement la thèse de l'opposant Vuk Draskovic, qui estime que l'arrestation du commando « Araignée » est destinée à masquer des crimes commis par les services secrets yougoslaves.

Une *« mise en scène » :* l'accusation à l'encontre du pouvoir a aussi été reprise par Momcilo Perisic, le président du Mouvement pour une Serbie démocratique (PDS). *« Il s'agit d'une nouvelle farce du pouvoir à usage interne,* a estimé mardi M. Perisic lors d'une conférence de presse. *Ceux qui sont capables de provoquer quatre guerres, d'entraîner mort d'hommes et destructions de biens, et de fêter le tout comme une victoire et de distribuer des décorations à tour de bras, sont prêts à n'importe quelle mise en scène pour détourner l'attention de la population de la cruelle réalité. »*

Les critiques de Momcilo Perisic à l'égard de Slobodan Milosevic, qu'il a pu exprimer le 24 novembre lors d'un colloque sur les Balkans à l'Assemblée nationale à Paris, ne font guère oublier qu'il fut, durant les *« quatre guerres »* (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Kosovo), un fidèle serviteur du régime de Belgrade et l'un des organisateurs des opérations militaires, en tant que chef d'état-major de l'armée yougoslave. Le général Perisic, qui fut de facto le supérieur à Belgrade du commandant bosno-serbe Ratko Mladic, aurait d'ailleurs pu évoquer directement les hommes du groupe « Araignée ». Milorad « Misa » Pelemis et les membres de le 10e unité de sabotage étaient placés sous les ordres directs du service de renseignement militaire du colonel Petar Salapura, au quartier général de Han Pijesak (*Le Monde* du 30 novembre).

La France, depuis qu'un porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré le 25 novembre que les *« allégations »* sur un projet d'assassinat de Slobodan Milosevic étaient *« sans fondement »,* n'a fait pour sa part aucun autre déclaration. Elle n'a pas commenté les nombreuses indications sur le lien qui existerait entre les hommes d'« Araignée », des tueurs et des criminels de guerre dont la trace a été retrouvée aussi bien en Bosnie qu'au Congo-Zaïre, et le gouvernement français, par l'intermédiaire de l'un de ses services secrets.

Rémy Ourdan

Des soldats « connus » par les enquêteurs du TPIY

Certains des crimes commis par les hommes du commando « Araignée » à l'époque de leur engagement dans la 10e unité de sabotage, une unité de choc de l'armée des Serbes de Bosnie, sont documentés au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye. Graham Blewitt, le procureur-adjoint a confirmé, mercredi 1er décembre, que des membres d'« Araignée » sont *« connus »* des enquêteurs, sans donner plus de détails. Selon nos informations, le TPIY s'intéresserait particulièrement à Milorad Pelemis pour ses crimes en tant que lieutenant de la 10e unité de sabotage à Srebrenica, et à Branko Vlaco, pour ses actes en tant que directeur de la prison de Vogosca, près de Sarajevo. Aucun d'entre eux, absents de la liste officielle des inculpés du TPIY, ne figure cependant sur la liste secrète du procureur.

La DST mène aussi des opérations hors frontières

NOMMÉMENT accusée par la presse serbe d'avoir manipulé le groupe de l'opération « Araignée », la direction de la surveillance du territoire (DST) est un service de police chargé de la sécurité intérieure. Ce qui englobe la lutte contre l'espionnage et le terrorisme pour en préserver le territoire national, à la différence de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), au ministère de la défense, dont les agents agissent à l'étranger sans « couverture ».

Dans la répartition des tâches entre deux services souvent concurrents, il s'agit là davantage de principes que de réalités de terrain. La preuve en a publiquement été apportée avec l'un des succès majeurs de la DST, « l'affaire Farewell », du nom de code donné, en 1981-1982, à un agent du KGB qui, de Moscou, avait fourni à la DST d'importants documents sur le « pillage » technologique de l'Occident par l'ex-URSS.

Les fonctionnaires de la DST invoquent souvent, pour justifier leur intervention à l'étranger et le fait qu'ils rivalisent avec les agents de la DGSE hors des frontières, ce qu'ils appellent *« le droit de suite ».* Ils détectent les agissements suspects en France d'un résidant étranger et tentent de remonter la « filière », jusque dans son pays d'origine. Ainsi, la DST est intervenue, dans le passé, par exemple au Liban ou en Algérie, voire en Bosnie et en Serbie, selon Belgrade, qui met en avant des aveux attribués au groupe « Araignée ». Le fait que la DST soit en situation de pouvoir légalement surveiller en France les doubles nationaux l'incite à faire pression sur eux pour en obtenir des informations ou leur confier des missions. Dans les Balkans, la DST, qui a un pouvoir de police, peut prétendre à participer à l'identification des personnes recherchées par le Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye. Mais, même là, ils rivalisent avec les équipes du commandement des opérations spéciales (COS) du ministère de la défense.

Jacques Isnard

Tchétchénie : les troupes russes subissent leurs premiers revers

L'armée peine à encercler la capitale

MOSCOU
de notre correspondant

Les troupes russes engagées en Tchétchénie commencent à subir des pertes importantes et se heurtent à une résistance acharnée des combattants tchétchènes. Jeudi 2 décembre, l'agence russe d'informations militaires AVN a annoncé que 35 à 50 militaires avaient été tués, et une centaine d'autres blessés, lors des combats pour la prise d'Argoun, une localité à une dizaine de kilomètres au sud-est de Grozny. Ce bilan est le plus lourd jamais enregistré au cours d'une seule opération depuis le début de l'offensive terrestre russe sur la Tchétchénie, le 1er octobre.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Argoun a finalement été prise par l'armée russe. Un conseiller du président tchétchène, Aslan Maskhadov, a reconnu, vendredi, que les combattants avaient quitté la ville pour *« éviter des pertes trop importantes ».* Les combats autour de cette localité duraient depuis une dizaine de jours. Selon un officier, les soldats russes seraient tombés dans des embuscades tendues par les Tchétchènes, alors que les « anciens » de la ville avaient assuré l'armée russe que les combattants étaient partis. La semaine dernière, déjà, le ministère russe de la défense avait dû reconnaître la perte d'un commando parachutiste infiltré à Védéno, au sud. Cette opération aurait fait 12 morts selon Moscou, entre 40 et 200 selon les Tchétchènes. Le bilan officiel fait état de 240 soldats russes tués, un chiffre largement sous-estimé.

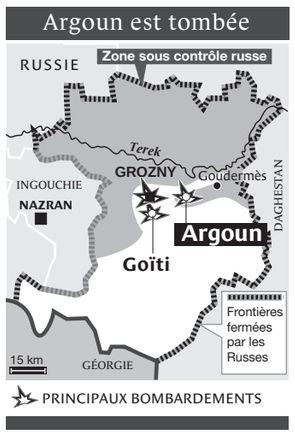

Malgré d'incessants bombardements depuis une semaine, l'armée russe peine à progresser et à boucler l'encerclement de la capitale. Alors que, le mois dernier, l'état-major annonçait que les opérations pourraient être terminées avant la fin de l'année, le ministre de la défense, Igor Sergueïev, a estimé que la guerre pouvait encore *« durer trois mois ».* A l'issue d'une visite dans la région, mercredi et jeudi, Alvaro Gil-Robles, commissaire européen aux droits de l'homme, a jugé *« très difficile »* la situation des 230 000 Tchétchènes réfugiés en Ingouchie. *« Il y a des victimes civiles et des milliers de réfugiés, cela ne peut pas être considéré autrement que comme une violation des droits de l'homme »,* a-t-il déclaré.

François Bonnet

Des Bosniaques se mobilisent pour Grozny

***« NOUS** demandons l'arrêt du siège »* de Grozny, la capitale tchétchène, réclament 10 514 Sarajeviens signataires d'une pétition. *« Pourquoi ce chiffre ? Parce qu'il correspond au nombre de civils morts pendant le siège de Sarajevo »* (entre avril 1992 et août 1995), explique Adil Kulenovic, directeur de la radio-télévision Studio 99, qui a parrainé l'opération. Indépendante, Studio 99 a émis pendant tout le conflit bosniaque, malgré le bombardement de ses installations en mai 1992, ou les vols et incendies de son émetteur ensuite. *« Il s'agit d'une initiative citoyenne. Il ne faut pas y voir l'expression d'une solidarité ethnique : des Serbes, des Croates, des Musulmans ont signé et cela a pris trois jours. Les gens de Sarajevo se sont complètement identifiés aux habitants de Grozny pour d'autres raisons »,* affirme M. Kulenovic.

C'est surtout le bombardement (aux missiles sol-sol), le 21 octobre, du centre de Grozny (282 morts) et plus particulièrement celui du marché, qui a frappé les esprits. *« Lorsque les Russes ont prétendument dit que ces tirs pouvaient avoir été provoqués par les Tchétchènes eux-mêmes, nous avons reconnu les accents d'une propagande que nous connaissons bien »,* explique-t-il. Plusieurs fois durant le siège de Sarajevo, des tirs d'obus sur des civils – notamment à proximité d'une boulangerie (mai 1992, une cinquantaine de morts) et au marché dit *« Markale »* (février 1994, près de 70 morts) – furent attribués, par certains, aux forces bosniaques. La diffusion des images atroces du massacre de Markale, suscitant l'indignation de l'opinion, conduisit l'OTAN à présenter un ultimatum aux forces serbes.

« L'autre similitude, c'est l'attitude de la communauté internationale parlant de question interne. Que serait-il advenu de nous si nous étions restés la "question interne" de Milosevic ? », interroge cet homme qui vécut le siège de Sarajevo du premier au dernier jour. *« A l'inverse de ce qui se passe à Grozny aujourd'hui, des informations sortaient alors de Sarajevo- et puis la Bosnie a eu la chance d'être reconnue dès le 6 avril 1992 »,* rappelle-t-il, tout en transmettant solennellement la pétition à Ilias Akhmadov, l'émissaire du président tchétchène en Europe.

BOMBARDEMENTS INCESSANTS

Sur place, malgré les appels de la communauté internationale à l'arrêt des bombardements, ceux-ci sont incessants. Les promesses des officiels russes s'engageant, dimanche 29 novembre, *« à créer un couloir humanitaire »* afin d'évacuer les 35 000 à 40 000 civils pris au piège des bombes, missiles et tirs d'artillerie sur Grozny, sont restées lettre morte : *« trop compliqué »* a expliqué Nikolaï Kochman, le représentant de Boris Eltsine dans les territoires « libérés ». D'après les correspondants de Radio Svoboda sur place, Andreï Babitski et Khassin Radouev, près de 10 000 personnes avaient trouvé refuge à Goïti (au sud de Grozny) après avoir reçu l'assurance des Russes que le village ne serait pas bombardé. En vain : mardi 30 novembre, Goïti a, par dizaines, compté ses morts après les raids aériens de la nuit.

Marie Jégo

LeMonde Job: WMQ0412--0005-0 WAS LMQ0412-5 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement autonome d'Irlande du Nord a tenu sa première réunion

L'IRA a nommé un intermédiaire pour fixer les modalités de son désarmement

L'Ulster *« a encore beaucoup d'obstacles à surmonter, mais, aujourd'hui, nous avons l'espoir que la main de l'Histoire lève le fardeau de la violence »*, s'est félicité, jeudi 2 décembre, le premier ministre britannique, Tony Blair. Les deux représentants des extrémistes unionistes du pasteur Paisley ont boycotté la séance inaugurale du gouvernement, qui s'est déroulée dans une atmosphère détendue. *(Lire aussi page 36.)*

LONDRES
de notre correspondant

Il n'y avait pas fête jeudi dans les rues froides, mouillées et méfiantes de Belfast, mais ce fut pourtant une journée historique que ce 2 novembre 1999, premières heures de vie pour le premier gouvernement véritablement œcuménique de toute l'histoire de l'Irlande du Nord, avec républicains nationalistes, loyalistes, protestants et catholiques aux commandes.

Aux douze coups de minuit qui résonnèrent de Big Ben, tout là-bas de l'autre côté de la mer, sur les bords de la Tamise, le sort en était jeté. Londres transmettait à Belfast tous les pouvoirs civils prévus par les accords de paix conclus il y a dix-huit mois. Education, formation, agriculture, environnement, social, santé, commerce et culture seront désormais gérés en Irlande du Nord par des Irlandais du Nord. Mais c'est Londres qui fixera le budget de « sa » province, s'occupera de sa sécurité publique et de sa monnaie.

N'empêche, Tony Blair n'était pas peu fier, jeudi à son bureau, d'avoir réussi là où tant d'autres gouvernements de ses prédécesseurs ont échoué depuis trente ou quarante ans. Bien sûr, a-t-il dit, l'Irlande du Nord *« a encore un long voyage à effectuer et beaucoup d'obstacles à surmonter, mais, aujourd'hui, nous avons enfin l'espoir que la main de l'Histoire lève le fardeau de la terreur et de la violence et bâtisse un nouvel avenir pacifié »*. Bien sûr, le premier ministre sait qu'*« il y a des extrémistes aux marges des deux camps qui essaieront encore de détruire la chance de paix »* qui existe désormais, par des attentats. *« Mais nous continuerons avec la même détermination »*, s'est-il juré. L'Irlande du Nord tourne une page, elle n'est pas encore réconciliée.

A preuve, les fortes paroles prononcées jeudi par un vieil homme plein d'amertume et de méfiance, qui s'appelle Ian Paisley et dont le verbe, dramatique et puissant, compte toujours énormément pour des centaines de milliers de protestants à travers la province. *« Non !* s'est-il emporté, *ce jour n'est pas une aube nouvelle. Nous assistons à la plus grande trahison des trente dernières années. C'est une sombre nuit qui s'annonce, maintenant que nous avons des porte-parole d'une IRA en armes au cœur même de notre gouvernement. Sachez-le*, a poursuivi le vieux prophète de malheur, *ces gens n'ont qu'un projet en tête : briser le lien historique qui existe entre cette région et le reste du Royaume-Uni. »*

Belle découverte en vérité : les républicains n'ont jamais caché qu'ils souhaitaient la réunification de l'île irlandaise, et le président de Sinn Féin, Gerry Adams, qui, lui aussi, doit « vendre » le processus de paix à ses mandants, a clairement dit que, avec la mise en place d'un exécutif autonome, c'est *« le nœud »* britannique autour du cou de l'Irlande du Nord *« qui se desserre un peu »*.

« CORDIAL ET RESPECTUEUX »

Pour autant, fidèles à leur promesse, les deux ministres nommés par le révérend Paisley ont boycotté la séance inaugurale du nouveau gouvernement. La brève indiscrétion d'une caméra a cependant permis de constater que l'atmosphère, dans la salle de l'exécutif, n'en était pas outre mesure affligée. Rires, sourires et poignées de main entre les ennemis d'hier se sont donnés à voir. *« Ce fut cordial et respectueux »*, commenta sobrement le nouveau et très controversé ministre Sinn Féin de l'éducation, Martin McGuinness.

A 9 heures jeudi matin, la République d'Irlande avait exécuté le pas, également historique, que la délicate chorégraphie mise au point exigeait d'elle : les articles 2 et 3 de la Constitution, rédigée il y a soixante et un ans, ont été solennellement abrogés en présence de l'ensemble du gouvernement. L'Irlande ne revendique plus sa partie nord, elle la récupérera le jour – lointain – où une majorité de ses habitants se prononceront démocratiquement pour. En fin de journée, à 20 h 30, ce fut le tour de l'IRA de tenir parole : dans un communiqué envoyé à la radio irlandaise, le groupe paramilitaire annonça qu'il avait nommé l'intermédiaire – qui restera anonyme – chargé de mettre au point, avec la commission de désarmement *ad hoc*, la destruction totale des armes et explosifs du groupe avant le 21 mai 2000.

Une première étape est franchie, qui *« augure bien de l'avenir du désarmement prévu »*, s'est félicité le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, Peter Mandelson. Reste à convaincre tous ceux, et ils sont très nombreux, qui doutent encore que le nord de l'île verte soit enfin pacifié...

Patrice Claude

Les milices désarmées d'ici mai 2000

La nomination, jeudi soir par l'IRA, le plus puissant de tous les groupes armés nord-irlandais, d'un représentant auprès de la commission internationale de désarmement, constitue, selon son président, le général canadien John de Chastelin, *« une étape primordiale »* sur la voie de la paix. Dans un entretien à l'AFP, il estime que le processus pourrait être complété *« avant le 22 mai 2000 »*, date limite prévue par les accords du « Vendredi Saint » d'avril 1998. *« C'est techniquement et logistiquement possible »*, ajoute-t-il. Il est probable que l'IRA préférera détruire elle-même les cent tonnes d'armes et d'explosifs que la police lui prête, plutôt que d'effectuer une livraison qui ressemblerait trop à une reddition. Mais dès lors que la destruction des armes est vérifiable, en présence d'un membre de la commission, le procédé est acceptable pour le général de Chastelin.

Le mariage de Philippe et Mathilde redore le blason de la monarchie belge

La future reine jouit d'une grande popularité

BRUXELLES
de notre correspondant

Tout a été mis en œuvre pour donner un éclat particulier à l'union, samedi 4 décembre, du prince héritier Philippe de Belgique, 39 ans, avec Mathilde d'Udekem d'Acoz, 26 ans. C'est la première fois qu'un héritier du trône de Belgique épouse une de ses compatriotes, tous ses prédécesseurs, issus de la famille allemande des Saxe-Cobourg, ayant pris comme reine de nobles étrangères.

Les cérémonies se dérouleront dans le cadre prestigieux de la cathédrale Saint-Michel-et-Gudule pour la messe, de la salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles pour l'union civile, et au palais royal du centre-ville pour la réception. La liturgie catholique se fera en trois langues (français, néerlandais et allemand) qui sont les langues officielles du royaume. Seul planait vendredi le mystère sur la langue dans laquelle les futurs époux donneront leur consentement à leur union. Qui dira « oui », qui dira « Ja » et quand ? Ce qui est certain, c'est qu'entre la cathédrale et l'Hôtel de ville, à quatre reprises, devra être prononcé ce petit mot qui scelle un destin.

Les autorités évaluent à quelque cent mille personnes la foule qui devrait se presser sur le passage du cortège. Le mariage sera diffusé en direct sur la plupart des chaînes belges flamandes et francophones, ainsi que dans plusieurs pays européens. Des invitations ont été lancées à toutes les têtes couronnées régnant à travers le monde et aux chefs d'Etat des quinze pays membres de l'Union européenne. On verra les souverains des pays nordiques, le prince héritier d'Espagne Felipe, le prince Charles d'Angleterre, le prince héritier Naru-Hito du Japon. En revanche, le roi Mohamed VI du Maroc ne fera pas le déplacement, en dépit du fait que les Marocains constituent la première communauté étrangère installée en Belgique, avec quelque 300 000 personnes. Les chefs d'Etat des républiques de l'UE se sont montrés pour leur part peu empressés. Cinq d'entre eux, dont Jacques Chirac, en visite à la Réunion, ont décliné l'invitation. Les Français ne seront pourtant pas totalement absents, puisque Nicole Fontaine sera de la fête en sa qualité de présidente du Parlement européen, de même que les Italiens avec Romano Prodi, président de la Commission européenne.

Depuis l'annonce, début septembre, des fiançailles et du mariage du prince Philippe avec cette jeune femme issue de la petite noblesse wallonne, mais dont une partie de la famille est installée en Flandre, la Belgique vit dans une sorte d'euphorie sentimentale. Oubliée la dioxine, les crises communautaires à répétition, les horreurs de l'affaire Dutroux. Les médias belges n'ont d'yeux que pour cette grande jeune femme blonde au joli sourire. C'est une bonne catholique élevée dans les institutions religieuses des beaux quartiers de la capitale ; ses parents, possesseurs d'un château et de terres dans les Ardennes belges, sont des notables locaux. Elle exerce la profession d'orthophoniste et se dévoue pour accompagner des malades en pèlerinage à Lourdes. Que demander de mieux, en dépit d'une pratique encore incertaine de la langue flamande ?

La popularité immédiate de la future reine des Belges rejaillit sur toute la famille et l'institution monarchique. Un sondage publié une semaine avant le mariage par le quotidien *Le Soir* révèle que deux tiers des Belges *« préfèrent un roi à un président »*. Cette position se retrouve dans des proportions équivalentes en Flandre et en Belgique francophone, alors que, en 1949, au moment de la « question royale » et du référendum sur le retour du roi Léopold III, les Flamands s'étaient révélés nettement plus monarchistes que les Wallons. L'attachement de la majorité des Belges à la monarchie est pourtant, de l'avis de l'éditorialiste du *Soir*, *« une adhésion faute de mieux, qui restera d'autant plus solide que la royauté demeurera éthérée, sans emprise directe sur la décision politique »*.

UN CATHOLICISME RIGOUREUX

La monarchie est considérée comme une sorte de rempart contre les abus du pouvoir politique, notamment dans les parties les plus défavorisées de la population. On ne tient pas trop rigueur à la famille royale, dans les milieux libres-penseurs, d'être profondément marquée par un catholicisme rigoureux, à la limite de l'intolérance et influencée par le mouvement charismatique et l'Opus Dei. La popularité du défunt roi Baudouin n'avait pas souffert de sa « mise en congé de royauté » pour refus de signer la loi dépénalisant l'interruption de grossesse.

Il existe bien des républicains, au nord comme au sud du pays. En Wallonie, imprégnés des valeurs de la Révolution française, ils refusent la royauté par principe, alors que la majorité des antimonarchistes flamands sont des nationalistes qui voient dans la famille royale le symbole de cet Etat belge qu'ils rejettent.

Luc Rosenzweig

Contre l'ETA, le Noël de « Maria de la Paix » à Madrid

MADRID
de notre correspondante

Combien étaient-ils, coude à coude, à Pampelune, Saint-Sébastien, Séville ou Alicante, unis par les même slogans qui disaient : *« Nous voulons la paix »* ? Une foule nombreuse, en tout cas, descendue dans la rue, à la veille de ce vendredi 3 décembre, date fixée par l'organisation séparatiste basque armée pour *« reprendre ses activités »*, euphémisme qui signifie tuer, et qui entendait montrer, après quatorze mois de trêve, que le terrorisme est déjà dépassé. Fait unique, pour la première fois, même s'ils faisaient souvent bannières à part, Herri Batasuna (le bras politique de l'ETA) et sa version électorale, Euskal Herritarrok, étaient là eux aussi, réclamant la fin de la violence. La concorde, enfin, avant la paix ?

A Madrid, le rendez-vous avait été fixé sur la vieille place de la Puerta del Sol, où se contrôle le pouls agité des grandes colères de la capitale. C'est ici, il y a plus de deux ans, qu'une foule immense avait crié son dégoût, après que l'ETA eut assassiné Miguel Angel Blanco, ce jeune conseiller communal basque. La clameur avait été telle que, même dans leurs cachettes, les dirigeants de l'ETA l'avaient reçue, dit-on, comme une gifle en plein visage.

Jeudi soir, l'atmosphère n'était plus la même, et pourtant les mots d'ordre annonçant *« Terrorisme = fascisme »* ou encore *« Nous sommes tous basques ! »* n'avaient pas changé. Le communiqué du maire demandant à l'organisation terroriste de *« renoncer au labyrinthe absurde de la violence »*, tout comme la minute de silence, observée à la mémoire des 800 victimes, avaient quelque chose d'irréel. Comme si, sur cette place illuminée déjà par les mille guirlandes de la trêve de la fin de l'année, parmi la magie des fontaines et des sapins de Noël remplis de neige artificielle, tout cela n'était qu'un rêve. Un mauvais conte de Noël.

« COMMENT Y CROIRE ? »

Venus souvent en famille, traînant des paquets sortis des grands magasins, dans cette fièvre exacerbée de la fin du millénaire, beaucoup s'attardaient pour discuter. Et le leitmotiv qui revenait, au-delà même de tout raisonnement, était : *« Comment y croire ? » « Comment un retour à la violence et à la barbarie serait-il possible ? »*, disait cette jeune mère timide, au bébé emmitouflé, dans les bras. Ce bébé, c'était Maria Paz. Ou plus exactement Maria Angeles, qui, à quinze jours près, aura l'âge de la trêve : quatorze mois. *« Pour cela, parfois, nous nous sommes dit, en plaisantant, que nous aurions dû l'appeler Maria Paz, l'enfant de la paix*, disait sa mère, presque gênée. *Nous ne sommes pas basques, mais cette terreur d'un autre âge, à l'heure de l'Europe, nous fait sentir tous solidaires... L'ETA telle qu'elle est, c'est la négation de la vie. Ne peut-on discuter sans tuer ? »*

Sous son bonnet de laine, Maria Paz, l'enfant de la trêve, regardait ailleurs, amusée : le premier Noël, peut-être, dont elle se souviendrait. Et son oreille était moins attirée par les slogans que par les prétendues fanfares romaines, qui depuis la Grand Via, tout à côté, célébraient la première du film *Astérix et Obélix*, en Espagne, un conte pour grands enfants. Et qui finit bien, celui-là, comme il se doit. *« Felicidades »* (meilleurs vœux), disait encore une scintillante banderole commerciale, comme si elle avait deviné que, dans quelques heures, Maria Paz et toute l'Espagne en auraient besoin.

Marie-Claude Decamps

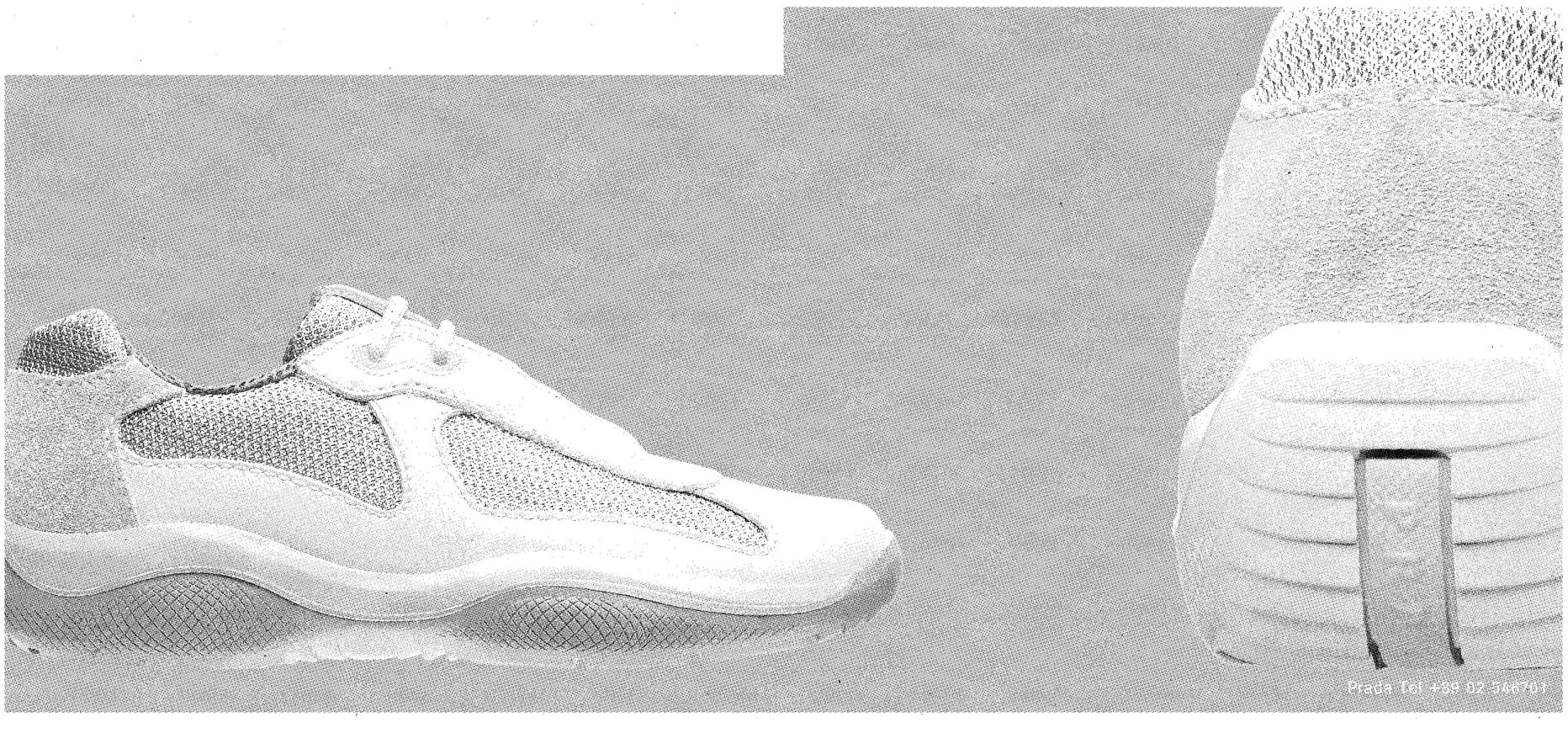

LeMonde Job: WMQ0412--0006-0 WAS LMQ0412-6 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

Les Européens réclament de commander la KFOR en 2000 au Kosovo

Le général Clark, commandant suprême de l'OTAN en Europe, arrêtera sa décision avant fin 1999

La décision des pays européens de proposer lors du sommet d'Helsinki, les 10 et 11 décembre, un plan pour doter l'Union d'une capacité de défense autonome a suscité des tiraillements avec les Etats-Unis lors de la réunion du Conseil de l'OTAN, les 2 et 3 décembre à Bruxelles. Les Européens s'inquiètent en revanche du projet de Washington de sanctuariser le territoire américain par un système balistique antimissiles.

BRUXELLES
de notre correspondant

La réunion des ministres de la défense de l'OTAN, les 2 et 3 décembre, à Bruxelles, a mis en lumière quelques différences d'approches entre les principaux alliés européens (France, Allemagne, Royaume-Uni)et les Américains sur des questions comme la responsabilité des opérations au Kosovo ou le déploiement par Washington d'un bouclier antimissiles.

La France et l'Allemagne, récemment rejoints par Geoff Hoon, ministre britannique de la défense, ont proposé que l'Eurocorps, composé d'unités fournies par cinq pays européens, avec un état-major à Strasbourg sous les ordres d'un général espagnol, prenne la responsabilité de mener les opérations au Kosovo. Dans cette hypothèse, elle succéderait à la KFOR, la force multinationale de rétablissement de la paix sous commandement allié. Lord Roberstson, le secrétaire général de l'Alliance, n'a pas manifesté d'hostilité de principe à cette initiative européenne, tout en précisant qu'à son avis on devait maintenir au Kosovo une *« force multinationale sous le commandement suprême de l'Alliance »*.

SUSPICION

Du côté américain, sans rejeter d'emblée et publiquement cette proposition, on laisse entendre que l'Eurocorps, qui peut mobiliser 50 000 à 60 000 hommes, n'est pas préparé pour le type de mission nécessaire au Kosovo. La décision devra être prise avant la fin de l'année parle général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliés en Europe, et elle pourrait être mise en œuvre au printemps ou à l'été 2000.

La rencontre des ministres s'est déroulée dans un climat de double interrogations, voire de suspicion entre certains alliés européens – la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis – concernant leurs conceptions respectives de l'avenir du système de sécurité collective mis en place après la chûte du communisme. Les Européens ont voulu rassurer le secrétaire américain à la défense, William Cohen, sur les projets de mise en place d'une défense européenne autonome qui seront discutés, les 10 et 11 décembre, au sommet européen d'Helsinki. Ces projets ne visent pas, affirment les ministres européens, à constituer une force hors, voire contre, l'OTAN. M. Cohen a démenti les rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis s'apprêtaient à retirer d'Europe leurs missiles nucléaires et le Conseil atlantique a affirmé, a ce sujet, que l'OTAN *« maintiendra les forces nucléaires adéquates en Europe, au niveau minimum suffisant »*.

Les Européens se sont émus des projets américains de construction d'un « bouclier antimissiles » protégeant exclusivement le territoire des Etats-Unis. La mise en place d'un tel système de défense, une nouvelle version de la « guerre des étoiles » prônée par Ronald Reagan au début des années 1980, aurait l'inconvénient, pour certains ministres européens – dont le français Alain Richard – d'introduire un *« découplage »* en matière de sécurité entre l'Europe et les Etats-Unis. M. Cohen a répété que ce système était uniquement destiné à se protéger des Etats proliférateurs. Ce programme, dit ABM, risque, d'autre part, de relancer la course à une modernisation des armes offensives et de se heurter à un veto de la Russie de modifier le traité américano-soviétique de 1972, qui limite les missiles antimissiles à la seule défense des capitales des deux pays.

Luc Rosenzweig

Polémique entre La Havane et Washington sur le sort d'un naufragé de cinq ans

NEW YORK
de notre correspondante

La liberté ou l'amour d'un père ? Ce dilemme, auquel est confronté depuis quelques jours un petit Cubain de cinq ans, miraculeusement rescapé d'un naufrage dans lequel a péri sa mère en tentant de fuir pour les Etats-Unis, partage les Américains et provoque un nouveau conflit entre La Havane et Washington.

Elian Gonzalez a été secouru par des pêcheurs américains jeudi 25 novembre, au large des côtes de Floride, alors qu'il dérivait depuis deux jours accroché à une chambre à air. Avec deux adultes cubains, un homme de trente-trois ans et une femme de vingt-trois ans, repêchés quelques heures plus tôt, l'enfant est le seul survivant d'une expédition de quatorze *balseros* (boat-people) partie de Cuba le 21 novembre avec l'espoir de gagner les Etats-Unis. Le mauvais temps a apparemment fait chavirer leur embarcation deux jours après le départ, engloutissant la mère et le beau-père du petit Elian ; les garde-côtes américains ont repêché sept corps avant d'abandonner les recherches.

Après un bref séjour à l'hôpital, le petit garçon a été recueilli par une famille de cousins installés à Miami depuis plusieurs années, qui se sont proposés de le garder. Devant l'émotion suscitée par ce nouveau naufrage au sein de l'importante communauté d'exilés cubains de Floride, les autorités fédérales ont aussitôt fait preuve de la plus grande indulgence. Elles ont offert aux trois rescapés de rester sur le sol américain, faisant ainsi une entorse à la politique dite des *« pieds secs, pieds mouillés »* qui veut que, depuis 1995, les *balseros* interceptés en mer soient renvoyés à Cuba, tandis que ceux qui parviennent à s'échouer sur la côte sont admis aux Etats-Unis.

LE PÈRE, MEMBRE DU PC

L'affaire en serait restée à ce geste humanitaire si le petit Elian n'avait à Cuba un père qui, divorcé, affirme qu'il ignorait tout des projets de fuite de son ex-épouse et de leur fils, pour la bonne raison que, s'il en avait été informé, il s'y serait opposé. Juan Miguel Gonzalez Quintana est membre du Parti communiste cubain, un authentique *« révolutionnaire »*, a-t-il déclaré à la télévision nationale, et demande que son fils revienne vivre *« avec son peuple à Cuba, où il a un avenir »*.

Les autorités cubaines ont, parallèlement, accusé les Etats-Unis d'être indirectement responsables de l'accident en ayant négligé d'appréhender la barque des *balseros* alors que les garde-côtes cubains l'avaient signalée à leurs collègues américains ; ceux-ci, qui ont intercepté plus de 1 200 Cubains en mer cette année, affirment qu'ils ont aussitôt lancé des recherches, mais sans parvenir à localiser l'embarcation. Entre-temps, Elian Gonzalez est devenu une cause politique à Miami, où la Fondation nationale cubano-américaine, l'une des organisations les plus militantes de l'exil cubain, a fait imprimer 4 000 posters avec la photo du petit garçon transporté à l'hôpital sur une civière, ornée de la mention *« Encore une victime de Fidel Castro »*.

L'enfant, couvert de cadeaux et d'affection par ses cousins, aurait émis le souhait de rester à Miami, raconte l'avocat de sa famille américaine, Spencer Eig, qui suggère que le père fasse le voyage pour venir le constater lui-même. Seul problème : lorsque ce type de situation se produit à l'intérieur des Etats-Unis, la justice américaine donne systématiquement la priorité au père biologique.

Sylvie Kauffmann

Le « crime d'honneur » reste légalement toléré en Jordanie

Des dizaines de femmes au comportement « immoral » sont tuées chaque année

AMMAN
de notre envoyé spécial

En refusant d'abroger, malgré l'avis contraire du gouvernement, l'article 340 du Code pénal, les députés du Parlement jordanien viennent de renouveler le permis de tuer délivré aux hommes qui estiment leur honneur bafoué par le comportement d'une femme de leur famille : épouse, mère, grand-mère, sœur, fille, petite-fille ou tante du côté paternel. L'article 340 est l'un de ceux qui rangent sous la catégorie *« crime d'honneur »* l'homicide d'une femme adultère et, plus généralement, de toute femme manifestant un comportement *« immoral »* susceptible de porter atteinte à la bonne réputation de sa famille. En cas de *« crime d'honneur »*, la loi prévoit de larges circonstances atténuantes pour le meurtrier, dispensé de peine ou condamné à une peine de principe.

Dans les faits, cela revient à donner le droit de tuer sur simple présomption, la notion d'*« immoralité »* qui justifie le meurtre étant prise – et acceptée par les tribunaux – dans son acception la plus large : adultère, mais aussi indécence ou comportement, y compris vestimentaire, non conforme aux normes sociales en vigueur dans la communauté. L'honneur étant une valeur largement publique, c'est sur la place publique qu'il doit être lavé. Les journaux qui évoquent les crimes d'honneur rapportent d'ailleurs toujours la même histoire : après avoir tué, le meurtrier – le plus souvent, un frère est investi de cette sinistre mission par la communauté familiale – s'assied près du corps de sa victime et attend calmement l'arrivée de la police.

DEMANDE DES ASSOCIATIONS

Depuis des années, les associations féminines et de défense des droits de l'homme militent pour l'abrogation des articles du Code pénal qui, tel le 340, organisent la clémence dont profitent les meurtriers « d'honneur ». Selon les statistiques policières, quelque trente femmes en sont, chaque année, les victimes. Mais, rapporte Stéphanie Latte Abdallah, chercheuse au Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (Cermoc), à Amman, ce chiffre peut être aisément doublé, beaucoup de crimes d'honneur, maquillés en suicides ou accidents, ne sont pas répertoriés ni même enregistrés.

Le 21 novembre, les députés ont, une nouvelle fois, repoussé un texte gouvernemental qui proposait d'abroger ou d'amender les articles qui traitent du crime d'honneur. Réfutant les arguments du premier ministre, Abdel Raouf Rawabdeh, qui expliquait que le droit islamique ne parle d'adultère que de façon très précise – il doit être constaté par quatre témoins et ne peut être sanctionné que par un tribunal islamique, ce qui exclut l'intervention famililale –, un député a notamment expliqué que tout changement de la loi favoriserait le développement de l'adultère et risquait de provoquer de profondes divisions au sein de la société.

C'est désormais aux quarante sénateurs, tous nommés par le roi, de se prononcer. Désireuse de trouver un compromis tout en manifestant un louable souci d'égalité entre les sexes, la commission juridique du Sénat a proposé de conserver le texte sur les crimes d'honneur mais d'en modifier une disposition : une femme meurtrière de son mari adultère bénéficiera de la même clémence que celle accordée aux hommes.

Georges Marion

Affaire Kohl : le Bundestag crée une commission d'enquête

BERLIN. Les députés allemands ont voté à l'unanimité, jeudi 2 décembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire surl'affaire Kohl *(Le Monde* du 2 décembre). L'ancien chancelier, qui avait reconnu le 30 novembre l'existence de caisses noires pour financer son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), sera amené à témoigner. Composée de 15 députés (dont 5 sociaux-démocrates et 5 chrétiens-démocrates), cette commission commencera ses travaux, qui pourraient durer deux ans, le 16 décembre. Elle devra notamment enquêter sur des commissions suspectes versées à l'occasion de quatre contrats conclus en 1985 et 1995, portant sur la vente de blindés à l'Arabie saoudite, la privatisation de la raffinerie Leuna au groupe français Elf, la livraison d'Airbus à des compagnies aériennes canadienne et thaïlandaise et enfin sur la vente d'hélicoptères aux gardes-côtes canadiens. Le Parlement a voté la levée du secret professionnel des avocats et autres professions réglementées qui pourraient être amenées à témoigner. – *(Corresp.)*

Sid Ahmed Ghozali s'en prend au président algérien

ALGER. *« Ayant été premier ministre, je parle en connaissance de cause : l'armée n'empêche pas Bouteflika de former son gouvernement. Jamais un président algérien n'a eu autant de pouvoir que lui »*, affirme Sid Ahmed Ghozali, candidat malheureux à la dernière élection présidentielle. Dans un entretien au *Parisien Libéré,* publié jeudi 2 décembre, M. Ghozali confirme son intention de créer un parti politique, le Front démocratique. *« Si je crée un parti, c'est en prévision de l'avenir, pour préparer une démocratie réelle. Elle n'existe pas actuellement en Algérie, mais on ne peut éternellement la repousser. »* Interrogé sur l'annonce faite par le chef de l'Etat, à une télévision étrangère, d'un possible report de l'échéance du 13 janvier donnée aux islamistes pour se rendre, dans le cadre de la loi sur la *« concorde civile »*, M. Ghozali estime que cette annonce *« improvisée et légère »* constitue un *« aveu de l'échec des initiatives »* du chef de l'Etat algérien.

L'Ethiopie demande l'extradition de l'ex-dictateur Mengistu

ADDIS ABEBA. Après avoir demandé en vain pendant huit ans l'extradition de Mengistu Hailé Mariam du Zimbabwe, l'Ethiopie tente sa chance auprès de l'Afrique du Sud, où l'ancien dictateur éthiopien (1974-91), accusé à Addis Abeba de génocide et de crimes contre l'humanité, a été hospitalisé. L'Ethiopie a *« formellement et officiellement »* demandé à l'Afrique du Sud son extradition, a affirmé jeudi 2 décembre un porte-parole du gouvernement. A Pretoria, où les autorités avaient annoncé la semaine dernière qu'elles rejetteraient la requête, le vice-président Jacob Zuma a accueilli jeudi la demande officielle éthiopienne comme une *« bonne chose »*, sans plus de précisions. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Différend frontalier entre le Nicaragua et le Honduras

MANAGUA. Le différend entre le Nicaragua et le Honduras quant au tracé de leur frontière maritime s'est aggravé jeudi 2 décembre avec les menaces du président nicaraguayen, Arnoldo Aleman. *« S'il est nécessaire de rompre les relations, nous les romprons »*, a déclaré ce dernier. Le Honduras avait auparavant fait part de son intention de déposer une plainte devant la Cour interaméricaine de justice contre le Nicaragua, qui veut taxer les produits d'importation honduriens de 35 %. Cette hausse des tarifs douaniers avait été décidée par Managua en représailles à la ratification, mardi par le congrès hondurien, d'un traité de délimitation de la frontière maritime signé avec la Colombie. Selon Managua, ce traité ampute le Nicaragua de 130 000 km² de son territoire maritime dans les Caraïbes. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE-BISSAU : l'opposant Kumba Yalla** s'est proclamé jeudi 2 décembre vainqueur au premier tour de l'élection présidentielle du 28 novembre. Les résultats partiels donnaient mercredi une forte avance à M. Yalla sur le président Malam Bacai Sanha. Ce dernier dit en revanche attendre les résultats du scrutin en province, estimant que la déclaration de victoire de son opposant est *« pure spéculation »*. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE : le dirigeant chypriote-turc Rauf Denktash** a menacé de quitter les discussions avec le chef de la communauté chypriote-grecque, le président Glafcos Clerides, qui s'ouvraient vendredi à New York sous l'égide de l'ONU, en présence des Etats-Unis, de la Russie et de l'Union européenne, si le processus d'adhésion de Chypre à l'UE se poursuivait dans le cadre du sommet d'Helsinki, prévu les 10 et 11 décembre. *« Les discussions à New York s'arrêteront si l'Union européenne met au point un calendrier pour l'adhésion de Chypre (...). Dans ce cas, je quitterai les discussions »*, a déclaré M. Denktash.

■ **RUSSIE : le dirigeant du parti La patrie-Toute la Russie (OVR)**, Evgueni Primakov, a dénoncé, jeudi 2 décembre, des pressions *« criminelles »* du Kremlin sur des candidats inscrits sur sa liste, à moins de trois semaines des législatives. *« L'administration du président, avec l'argent des oligarques, a proposé des pots-de-vin à des membres de notre parti afin qu'ils le quittent »*, s'est plaint M. Primakov, qui assure détenir *« des faits concrets »*. L'administration présidentielle *« craint que nous ne portions un coup fatal aux personnes corrompues si nous entrons à la Douma »*, à l'issue des législatives du 19 décembre, a expliqué M. Primakov. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Israéliens et Palestiniens ont tenu,** jeudi 2 décembre, une nouvelle réunion sans parvenir à un accord sur les modalités d'un retrait militaire israélien de Cisjordanie (d'une ampleur de 2 %) et qui aurait dû se produire il y a plus de deux semaines. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, sera en visite dans la région la semaine prochaine. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : Tripoli s'est engagé**, jeudi 2 décembre, à ne pas soutenir le terrorisme en signant une déclaration commune avec l'Italie pour *« lutter contre le terrorisme »*, au terme d'une visite dans la capitale libyenne du président du Conseil italien, Massimo D'Alema. Les Etats-Unis avaient décerné, mardi, un satisfecit inhabituel à la Libye, se félicitant de voir Tripoli réduire son soutien au terrorisme et faire preuve de bonne volonté à l'égard du processus de paix israélo-palestinien. – *(AFP.)*

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

LeMonde Job: WMQ0412--0008-0 WAS LMQ0412-8 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0431 Lcp:700 CMYK

GOUVERNEMENT Après les turbulences de la rentrée et la démission de Dominique Strauss-Kahn, Lionel Jospin entend afficher une sérénité à toute épreuve et maintenir le cap. Excluant dans l'immédiat de procéder à un remaniement gouvernemental et même de s'adresser, dans les prochains jours, aux Français, le premier ministre souhaite mettre l'accent sur les chantiers qui seront ouverts au début de l'an 2000. ● LES PROCHAINES RÉFORMES porteront sur l'avenir des retraites – avec à la clé une montée en puissance du fonds de garantie –, sur la limitation du travail précaire, et, surtout, sur le projet destiné à développer l'actionnariat salarié. ● UNE RÉORGANISATION du ministère des finances est, toutefois, envisagée. Dans les derniers jours du mois de janvier, M. Jospin devrait choisir un secrétaire d'Etat au budget, pour épauler le nouveau ministre des finances, Christian Sautter.

Lionel Jospin veut faire des réformes à venir son principal atout

Le premier ministre entend maintenir le cap. Il veut mettre l'accent sur trois réformes d'ampleur prévues au premier semestre 2000 : les retraites, la lutte contre la précarité et l'épargne salariale. Un secrétaire d'Etat au budget devrait être nommé fin janvier

MATIGNON hausse le sourcil, fait la mine étonnée. Une rentrée difficile ? A toute question embarrassante sur la MNEF, sur la Corse, ou sur un autre nuage qui apparaît à l'horizon – comme le paritarisme, avec l'éventuel départ du Medef –, les hôtes de Matignon sortent leurs deux cartes maîtresses : les sondages, d'abord, selon lesquels la confiance des Français dans le gouvernement ne s'épuise jamais ; le redressement de l'économie, ensuite. Sur ce deuxième sujet, le premier ministre tient lui-même un petit couplet tout rodé, qu'il n'hésite pas à dégainer comme il l'a fait, le 7 septembre, à Bastia : *« Vous en connaissez beaucoup, des gouvernements qui ont si vite rétabli la confiance et réduit le chômage ? »*

Pas question, pour le moment, d'en dire plus aux Français. Après les malheurs de l'automne – le raté médiatique de la « deuxième étape » en septembre, la démission de Dominique Strauss-Kahn, les cafouillages dans le financement des 35 heures –, aucune expression publique n'est à l'ordre du jour. Matignon est échaudé par le « flop » de la dernière intervention télévisée de M. Jospin, le 13 septembre. *« On ne sent pas avant janvier la nécessité d'une intervention »*, explique-t-on à Matignon.

Pas question, non plus, de remaniement visible qui donnerait l'impression que le gouvernement actuel accuse le coup et ne serait pas à même, faute de souffle, de mettre en place cette fameuse *« deuxième étape »*. A Matignon, c'est tout juste si on a pris soin de relever que le gouvernement, à la tâche depuis deux ans et demi, se rapproche du record de longévité établi par Michel Rocard. *« Un record de longévité, certes, mais comme nous sommes le nez dans le guidon, on ne s'en aperçoit même pas »*, commente un ministre.

De même, si on s'accorde désormais à reconnaître que *« vivre sans secrétaire d'Etat au budget poserait un problème »*, on attendra que la réunion du Congrès, le 24 janvier, ait eu lieu pour en nommer un nouveau *(lire ci-dessous)*. Une nouvelle fois, M. Jospin « remaniera technique ».

On travaille, on est sereins et, croit-on, le calendrier du gouvernement parle pour lui. *« Nous avons beaucoup de projets,* explique-t-on à Matignon, *et nous ne voulons rien d'autre que les mettre en œuvre. »* Pourquoi, au demeurant, le gouvernement s'échinerait-il à donner un nouveau souffle à son action économique et sociale ? Son plan de travail est, de fait, chargé. D'abord, d'ici la fin de l'année, il faut boucler l'examen par le Parlement des grands textes qui lui ont été présentés : après la loi de financement de la « Sécu », il reste encore les 35 heures, le budget 2000 et le « collectif budgétaire ».

Puis il y aura, début 2000, le très sensible dossier des retraites. M. Jospin s'est engagé à faire connaître ses premières mesures pour assurer la pérennité du système actuel par répartition. L'affaire est délicate, car le 18 janvier, le patronat fera connaître sa décision, et il est difficilement concevable que les mesures gouvernementales sur les retraites soient dévoilées avant. Mais leur philosophie est établie. Après la phase de réflexion menée sous l'égide du Plan, il conviendra de lancer une seconde phase de concertation, plus décentralisée, régime par régime. Puis surtout, l'enjeu sera de convaincre de la patte personnelle d'un gouvernement de gauche sur un tel dossier. En clair, le but poursuivi sera moins d'engager une réforme que de *« consolider »* le système actuel, en assurant, notamment, la montée en puissance du fonds de garantie des retraites.

L'ELYSÉE VEILLE

Au cours de ce même mois, il y aura aussi la réforme annoncée pour limiter le travail précaire. Verra-t-elle le jour au travers d'une proposition de loi du PCF qui dispose, le 18 janvier, d'une « niche » parlementaire ? Le dispositif, en tout cas, a pris forme : plutôt qu'un système de pénalités financières, une autre solution sera privilégiée, jouant sur le niveau des charges sociales, comme M. Jospin l'a suggéré le 27 septembre à Strasbourg. Il faudra aussi décider si le nouveau dispositif s'appliquera de manière uniforme ou ne concernera que certains secteurs (distribution, etc.).

Enfin, il faudra dessiner les contours du grand projet de loi du printemps, qui portera sur les nouvelles *« régulations économiques »*. Un projet auquel le gouvernement compte consacrer beaucoup de son énergie parce qu'il devrait englober non seulement une réforme des autorités de contrôle des marchés et des relations entre distribution et production, mais aussi le nouveau dispositif sur l'épargne salariale, tendant à promouvoir l'actionnariat populaire, mais aussi à définir de nouveaux droits en faveur des salariés actionnaires.

« Jugez-nous sur les faits », dit Matignon. Encore faut-il savoir les mettre en scène, surtout quand, en face, le président de la République veille. Chacun, à Matignon, a bien compris, comme le dit un ministre, que *« les automnes de Lionel Jospin sont les printemps de l'Elysée »*. Jacques Chirac a mis le mois de novembre à profit pour critiquer les 35 heures, tenté de griller la politesse à M. Jospin au Maroc. Il veille toujours avec vigilance au chevet du *« dialogue social »*. Après le 29 décembre – ce fameux conseil des ministres imposé par le calendrier de vacances de M. Chirac –, le chef de l'Etat prononcera ses vœux, cette année un peu moins traditionnels : rien de moins que l'entrée dans la modernité – un vrai slogan de présidentiable. Le gouvernement peut tenter de le devancer. Ou, mieux, jouer un réveillon *« sobre »* – avec des gestes en faveur des chômeurs (*Le Monde* du 3 décembre) et des sans-logis – et *« travailleur »*, en s'épuisant, toute la nuit du réveillon, à éviter les drames et les bogues. Et à le faire savoir.

Ar. Ch. et L. M.

La MNEF évoquée au conseil régional d'Ile-de-France

Les présidents des groupes d'extrême droite du conseil régional d'Ile-de-France, Martine Lehideux (FN) et Jean-Yves Le Gallou (MNR), ont interpellé son président, Jean-Paul Huchon (PS), à propos de l'affaire de la MNEF, jeudi 2 décembre, lors d'une séance de questions. Mme Lehideux a demandé pourquoi Dominique Strauss-Kahn *« n'a pas démissionné de son mandat de conseiller régional »* après l'avoir fait du gouvernement. M. Huchon n'a souhaité faire *« aucun commentaire »*. M. Strauss-Kahn s'est rendu jeudi au conseil régional, où il est élu depuis mars 1998.

Matignon veut du terrain, des couleurs, des promenades

CES DERNIERS TEMPS, Lionel Jospin prodigue beaucoup d'attentions à Jean-Claude Gayssot. Se rend-il dans l'Aude, le 18 novembre, rencontrer les habitants d'un village inondé et annoncer 1,1 milliard de francs d'aides financières ? Il demande au ministre des transports de l'accompagner. Faut-il porter l'expression de la *« solidarité gouvernementale »* aux Ajacciens encore sous le choc des deux attentats commis le 25 novembre ? C'est encore M. Gayssot qui est dépêché sur l'île. Le premier ministre apprécie le ministre communiste : il est même venu dîner, le 23 novembre, avec Sylviane Agacinski, à l'hôtel de Rocquelaure, siège du ministère des transports, en compagnie de Pierre Perret. Les types « sympas » ne sont pas seulement à l'Elysée. Ils sont aussi autour de M. Jospin.

Il ne faudrait pas s'imaginer que le gouvernement ne repose que sur ses poids lourds. Le premier ministre a beaucoup apprécié la manière dont Ségolène Royal a annoncé l'autorisation donnée aux infirmières de délivrer aux élèves des lycées la pilule du lendemain. Il n'a pas rechigné à descendre dans les vestiaires du Quinze de France à Dublin ou à Cardiff avec Marie-George Buffet. Vendredi 3 décembre, avec Christian Pierret, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, il se rendra au Génopôle d'Evry, après avoir rencontré – c'est aussi le jour du Téléthon – de petits enfants de l'Association française contre les myopathies.

Le premier ministre, comme Jacques Chirac, fait du terrain. Il l'avait promis à Champs-sur-Marne, lors d'un séminaire gouvernemental, en janvier. Il voudrait trouver le temps, loin des soucis de Matignon, de *« décliner le module »* de l'une des expéditions restée, dans son panthéon, comme un *« modèle idéal » :* sa virée à Lille, avec Martine Aubry, pour visiter une usine de bonbons passée aux 35 heures. M. Jospin a adoré les bains de foule de son voyage aux Antilles. Il a aussi gardé un excellent souvenir des chromos qui le montraient, ravi et en sueur, embrassant femmes et enfants et dansant la biguine.

Matignon promet aussi d'autres *« déplacements thématiques »*, des voyages pas trop touffus, *« avec juste un ou deux ministres »*. Claude Bartolone, qui s'était vu promettre une visite dans les banlieues, a dû attendre son tour. M. Jospin a préféré parler d'abord sécurité avec Jean-Pierre Chevènement. Il viendra à Gennevilliers, début janvier, et non plus le 13 décembre, date de la table ronde avec les élus corses. Claude Bartolone a soufflé. Genevilliers, un lundi matin, quand les enfants vont à l'école et que tous les commerces sont fermés, c'était peut-être plus tranquille, mais ce n'était pas la banlieue.

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

CHRISTIAN
SAUTTER

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

Nouvelle réorganisation en vue pour le ministère des finances

OFFICIELLEMENT, tout va bien. Depuis la démission de Dominique Strauss-Kahn, mardi 2 novembre, de son poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et son remplacement par Christian Sautter, jusque-là secrétaire d'Etat au budget, le message envoyé de la citadelle de Bercy est résolument optimiste : oui, tout va bien, puisque le choix qui a été fait est celui de la continuité.

Il y a, pourtant, une bonne part de volontarisme dans cette affirmation. Non pas que le ministère des finances soit entré en crise ni même que des dysfonctionnements aient pu être constatés. A preuve, le dossier Orangina-Coca Cola a été traité en temps et en heure. Celui du « collectif budgétaire » de fin d'année aussi. Il reste que le dispositif, arrêté par Lionel Jospin, pour assurer la succession de M. Strauss-Kahn s'avère à l'usage impraticable dans la durée et que le premier ministre va devoir rapidement le retoucher, pour sortir Bercy de cette situation d'interrègne dans laquelle le ministère s'est installé.

L'étrange situation dans laquelle se trouve Bercy découle largement de la décision prise par le chef du gouvernement. Acceptant de croire que le départ de M. Strauss-Kahn ne serait que temporaire, et que le ministre démissionnaire reprendrait son portefeuille, aussitôt après avoir prouvé sa bonne foi dans l'affaire de la MNEF, M. Jospin a mis en place un système présenté comme provisoire. Pour le symbole, M. Sautter est donc resté dans son bureau, à l'étage du budget, et celui de M. Strauss-Kahn est resté vide. Mais plus profondément, toute l'organisation du ministère a été conçue sur cette idée de transition.

Or, à l'évidence, quelle que soit l'issue de la procédure judiciaire engagée contre M. Strauss-Kahn, tout le monde a pris conscience dans les sommets du pouvoir qu'il fallait en finir avec cette fiction d'un retour rapide du ministre démissionnaire. L'ennui, c'est que dans l'intervalle, la décision jospinienne a donné le « la » pour toute la vie de Bercy. D'abord, il a été décidé – en tout cas pour le court terme – de ne pas remplacer M. Sautter au secrétariat d'Etat au budget.

Mais, très vite, on a pris conscience que ce choix est en réalité impraticable. Présent à Londres, le 25 novembre au matin, au sommet franco-britannique sur la défense, où il accompagne M. Jospin, M. Sautter doit s'éclipser l'après-midi, sans même attendre la conférence de presse du premier ministre et du chef de l'Etat avec Tony Blair, pour retourner en catastrophe à Paris, au Sénat, où a lieu la discussion générale sur le budget 2000. Même gymnastique pour le sommet, pourtant important, de Seattle : le nouveau ministre n'y passe que deux jours, le mardi 30 novembre et le mercredi 1er décembre, pressé qu'il est, entre un Ecofin le lundi à Bruxelles, et une réunion de ministres à Matignon le jeudi.

Pour colmater ces brèches, il a donc été décidé que M. Sautter ferait plus appel à ses secrétaires d'Etat. Chargé du commerce extérieur, François Huwart est resté à Seattle. Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, a été mobilisé, lui, pour aller défendre la politique budgétaire du gouvernement devant le Parlement. Pour l'heure, le dysfonctionnement n'est donc pas majeur. Bon connaisseur du budget, puisqu'il en a été, en d'autres temps, le rapporteur général à l'Assemblée, M. Pierret a pu, sur-le-champ, pallier l'absence de M. Sautter. Mais, en charge de l'industrie, avec des dossiers très lourds à gérer, comme celui de l'électricité, du gaz ou encore de Renault, M. Pierret ne peut durablement garder cette double casquette.

PLUSIEURS DÉFECTIONS

A maintenir cette situation ubuesque, le risque était donc grand que le provisoire ne débouche sur des « couacs ». D'autant que M. Sautter va inévitablement devoir régler d'autres problèmes. D'abord, il n'est pas certain que son cabinet ne connaisse pas quelques défections. Le microcosme de Bercy bruit ainsi de rumeurs sur le départ imminent de plusieurs proches collaborateurs de M. Strauss-Kahn. Conseiller économique, Jean Pisani-Ferry songe depuis plusieurs mois à partir. Un autre conseiller, Philippe Grangeon est dans le même état d'esprit.

Même si ce n'est qu'une coïncidence, une grande direction du ministère, celle des impôts, est, au même moment, dans l'incertitude. Son patron, Jean-Pascal Beaufret, vient de démissionner, pour rejoindre Alcatel. Alors que cette administration est au cœur du projet de modernisation du ministère et qu'elle connaît une situation sociale tendue, cette défection, dont M. Strauss-Kahn avait été saisi dès avant sa démission, tombe mal. Là encore, il a donc fallu trouver dans l'urgence une solution transitoire. Dans l'attente de la nomination d'un nouveau patron de la direction générale des impôts, Hervé Le Floc'h Louboutin, chef du service de la législation fiscale, a été chargé de l'intérim jusqu'en janvier.

Pour M. Sautter, cela fait donc beaucoup de problèmes en même temps. D'autant qu'il n'a pas l'aisance de son prédécesseur ni la connaissance de tous les dossiers, et qu'il doit faire ses « classes » dans ses habits neufs de ministre des finances. Matignon a donc pris conscience qu'il fallait parer au plus pressé. Il est donc acquis qu'un secrétaire d'Etat sera nommé. Le plus vraisemblable est que la décision intervienne dans les derniers jours de janvier, au lendemain du 24 janvier, date à laquelle sera réuni le Congrès. Un nom, celui de M. Pierret, est évoqué. Mais on devine que M. Jospin n'est pas homme à se laisser forcer la main et qu'il ne livrera sa décision qu'au dernier moment.

Dans l'immédiat, donc, une seule certitude : le dispositif de Bercy va être complété pour que M. Sautter puisse travailler dans de meilleures conditions. Ensuite, il lui appartiendra de faire ses preuves.

Virginie Malingre et Laurent Mauduit

LeMonde Job: WMQ0412--0009-0 WAS LMQ0412-9 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

Le RPR marseillais affiche sa réconciliation avec Michèle Alliot-Marie

La candidate à la présidence rassure M. Muselier

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le petit bureau de Renaud Muselier au siège de la fédération du RPR des Bouches-du-Rhône, rue Sainte-Cécile, à Marseille, a fait office, jeudi 2 décembre, de Camp du Drap d'or. A peine arrivée, Michèle Alliot-Marie s'y est enfermée en compagnie de Patrick Ollier, son mandataire national, et des huit secrétaires de circonscription de la ville. Bruno Gilles, secrétaire départemental adjoint, rappela qu'un communiqué de la commission nationale de contrôle des opérations électorales du mouvement avait clos l'incident de la disparition des listes d'émargement des Bouches-du-Rhône (*Le Monde* du 2 décembre). *« A la demande de Renaud Muselier »*, en effet, deux des membres de cette commission avaient été dépêchés la veille à Marseille *« pour procéder, en liaison avec les mandataires départementaux, à la reconstitution des listes électorales de ce département »*. Le communiqué de la commission précise que *« cette reconstitution permet de valider de façon incontestable le premier tour et d'assurer la bonne organisation du second tour »*.

M. Gilles expliqua encore à la candidate que lui-même et ses huit compagnons avaient voté pour Jean-Paul Delevoye comme un seul homme, mais que, *« quel que soit le vainqueur, on le servira avec loyauté et fidélité »*. *« Si c'est toi, du moment que tu acceptes d'intégrer dans son rôle notre fédération, la deuxième de France, et notre patron, Renaud Muselier, tu auras cette équipe de soldats et une armée de quatre mille militants à ta disposition »*, ajouta M. Gilles. *« MAM »*, qui aime regarder les hommes droit dans les yeux, répondit que si elle gagnait il en serait ainsi. Pour mieux sceller la réconciliation de la rue Sainte-Cécile, MM. Muselier et Ollier, qui avaient eu des mots en début de semaine, se serrèrent la main.

« JE T'ADORE, JE T'EMBRASSE »

La bonne nouvelle fut ensuite annoncée aux quelques dizaines de militants présents. La candidate entra dans une salle enfumée, escortée de M. Muselier. Celui-ci affirma qu'il avait été victime de *« petites calomnies et de petits faits-divers désagréables »*. Comme il en rajoute toujours un peu, le premier adjoint au maire de Marseille lança à la candidate : *« Je t'adore, je t'embrasse. »* Ce qu'il fit. La députée des Pyrénées-Atlantiques reprit alors les propos conciliants qu'elle avait tenus à huis clos et, micro à la main, développa son propos habituel. La tonalité était celle du futur président qu'elle espère être samedi soir : rudement oppositionnelle et dénonçant l'incurie socialiste en toutes matières, elle a exalté la force de rassemblement du RPR et promis aux militants de les écouter afin que leur mouvement *« redevienne conquérant »* et, bien sûr, le *« premier parti de l'opposition »*.

Questionnée sur les élections municipales à Paris, Mme Alliot-Marie a assuré qu'elle saurait prendre toutes ses responsabilités, *« comme président »*. Le RPR, s'est-elle également engagée, soutiendra de toutes ses forces M. Muselier, aux côtés de Jean-Claude Gaudin, car *« Marseille est un point de départ essentiel pour la reconquête »*. On but enfin aux victoires futures autour de la candidate que la plupart des militants voient déjà victorieuse. Une fidèle de M. Muselier en est persuadée. Quand on lui demande ce qu'elle votera samedi, elle répond : *« On va voir ce que dit Renaud. Normalement, c'est Delevoye. Mais on va voir, on peut pas non plus se mettre mal avec elle. »*

Au premier tour, 62 % des 2 393 votants avaient choisi le sénateur du Pas-de-Calais, 18 % Mme Alliot-Marie, 15 % François Fillon et 4 % Patrick Devedjian. Plusieurs connaisseurs pronostiquent que la candidate pourrait récolter, au second tour, davantage que le total des voix qui ne s'étaient pas portées sur le candidat recommandé par M. Muselier.

Michel Samson

Robert Pandraud dénonce le « syndicat des sortants »

***« Nous souhaitons l'apaisement. Des accusations non fondées jettent le trouble sur l'ensemble du mouvement. Il faut qu'on en reste là »*, a affirmé, jeudi 2 décembre, Dominique Perben, lors d'une conférence de presse convoquée pour traiter des *« irrégularités reprochées à l'équipe de Jean-Paul Delevoye »* (*Le Monde* des 1er et 2 décembre).**

Le mandataire national du sénateur du Pas-de-Calais, Robert Pandraud, a dénoncé de son côté une *« manœuvre électorale »* émanant du *« syndicat des sortants »*. Rappelant qu'il avait *« une certaine habitude des opérations électorales, depuis 1951 »*, M. Pandraud a estimé que, généralement, *« ceux qui s'attachent à ces détails de soi-disant irrégularités sont ceux qui estiment qu'ils vont perdre la partie et qui préparent un dossier contentieux »*. Il a qualifié d'*« incivilité dont a été victime M. Muselier »* le vol des listes d'émargement de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Jacques Chirac se dit favorable à la création d'un deuxième département à la Réunion

Le chef de l'Etat est accueilli par une droite divisée et démobilisée

Le président de la République devait présider, vendredi 3 décembre, le sommet des chefs d'Etat de la Commission de l'océan Indien, qui se tient à Saint-Denis de la Réunion. Arrivé la veille dans l'île, dans l'indifférence, Jacques Chirac a pu mesurer les divisions de la droite locale. Il s'est dit, pour la première fois, favorable à la création d'un deuxième département à la Réunion, réclamée par tous les élus locaux.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyée spéciale

Pas de supporters à banderoles, pas d'enfants des écoles, pas de fan-club chiraquien. Jeudi 2 décembre, il y avait à peine une centaine de personnes, place Mahé de la Bourdonnais, pour accueillir à Saint-Denis de la Réunion le président de la République, venu présider, jusqu'à vendredi soir, le deuxième sommet des chefs d'Etat de la Commission de l'océan Indien. Cent personnes et une petite poignée de notables et d'élus, dont de nombreux responsables de gauche, ravis de constater que la droite – et notamment le RPR – est si mal en point dans l'île qu'elle ne peut même plus assurer un comité d'accueil convenable à son héros.

« Que voulez-vous, s'excusait Margie Sudre, l'ancienne ministre de la francophonie d'Alain Juppé, *Jacques Chirac voulait quelque chose de discret et nous en avons terminé avec ces pratiques anciennes qui consistaient à faire venir de toute l'île et par cars entiers les habitants pour qu'ils applaudissent le président. »* Pour la première fois depuis son élection, cependant, le président a dû renoncer à ces images chaleureuses et colorées qui font habituellement la joie des conseillers en communication.

La petite troupe des conseillers de M. Chirac en a été, un temps, déstabilisée. Mais le président, plus subtil, a fait mine de se moquer de ces élans de *« spontanéité organisée »* qui ont pourtant fait, pendant trente ans de vie politique, l'ordinaire de ses bains de foule dans l'Hexagone et outre-mer. Une semaine auparavant, le député André Thien-Ah-Koon, qui lui proposait de *« faire monter le sud de l'île jusqu'à Saint-Denis »*, s'est ainsi vu refuser son offre, assure l'Elysée. On ne crée pas d'enthousiasme artificiel dans une île qui a voté à 56 % pour Lionel Jospin en 1995 et renvoie depuis, à presque toutes les élections, la droite dans l'opposition.

Aurait-il voulu les oublier, la fraîcheur de cet accueil a cependant replongé le président dans les difficultés du RPR. Car si M. Chirac sait son mouvement *« déchiré »* en métropole, il n'a pu que constater à quel point il est déliquescent à la Réunion. Querelles internes, échecs électoraux, rien ne lui a été épargné. Quatre secrétaires départementaux se sont succédé à la tête de la fédération en moins de dix ans. L'actuel président de la fédération, André-Maurice Pihouée, en désaccord avec Mme Sudre, protégée du chef de l'Etat et détestée localement par les responsables gaullistes, a déjà annoncé qu'il quittera ses fonctions après le 5 décembre.

Et même l'élection du nouveau président du RPR s'est passée sur fond de contestations et de bulletins volés. Quant à avoir une ligne, le mouvement n'en jurerait pas, localement. Les 666 votants ayant participé à l'élection du successeur de Philippe Séguin ont massivement choisi Jean-Paul Delevoye au premier tour (76,42 %). Mais le président a bien vite compris que nombre de cadres gaullistes réunionnais envisagent un basculement au second tour, samedi, en faveur de Michèle Alliot-Marie, qui n'a pourtant jusqu'ici recueilli que 8,63 % des voix. En somme, M. Chirac a retrouvé, caricaturée, une situation qu'il constate chaque jour en métropole.

Il lui restait les menus plaisirs de la cohabitation. Après avoir tenu une réunion de travail en compagnie des cinq députés de l'île (trois communistes réunionnais, un socialiste et un divers droite) puis d'une vingtaine de maires de l'île, M. Chirac s'est ainsi déclaré *« favorable »* à la création d'un deuxième département à la Réunion, afin de *« permettre un rééquilibrage nord-sud »*. Alors même que le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, prépare un projet de loi d'orientation sur les DOM qu'il doit remettre à M. Jospin la semaine prochaine, M. Chirac a souligné que les élus souhaitent que cette réforme soit inscrite dès à présent dans le projet. Comme pour mieux devancer toute annonce éventuelle du gouvernement à ce sujet. M. Jospin pourrait se rendre à son tour à la Réunion à la fin du mois de février.

Raphaëlle Bacqué

SFR

MM. Bayrou, de Villiers, Hollande et Pasqua en situation de cumul de mandats

LE CONSEIL D'ETAT devait clore, vendredi 3 décembre, les contentieux sur le résultat des élections européennes du 13 juin, en rejetant les 116 recours formulés. Cette validation des résultats ouvre le délai de quinze jours dont disposent les députés européens pour se conformer aux règles de cumul en vigueur. Selon l'article L 46-1 du code électoral, *« nul ne peut cumuler plus de deux mandats électoraux ou fonctions électives »* dans une liste qui comprend notamment les mandats de parlementaire français, député européen, conseiller régional ou général, maire d'une ville de plus de 20 000 habitants.

Sur les 87 élus français, sont désormais en situation de cumul quatre d'entre eux, qui étaient tous à la tête de leur liste : François Bayrou, président de l'UDF, Charles Pasqua et Philippe de Villiers, président et vice-président du RPF qui sont respectivement députés, députés européens et présidents des conseils généraux des Pyrénées-Atlantiques, des Hauts-de-Seine et de la Vendée, ainsi que François Hollande, premier secrétaire du PS, député, élu au Parlement de Strasbourg et au conseil régional du Limousin, dont il assure une vice-présidence.

Placé dans une situation similaire, Nicolas Sarkozy, député (RPR) des Hauts-de Seine et maire de Neuilly-sur-Seine, a anticipé : il est le seul parlementaire élu le 13 juin à avoir déjà renoncé, très rapidement, à son mandat européen. Robert Hue, député communiste du Val-d'Oise et maire de Montigny-les-Cormeilles, n'est pas concerné, car sa ville compte moins de 20 000 habitants. Toutefois, un nouveau projet de loi sur le cumul des mandats qui prévoit une limitation plus stricte avec notamment l'incompatibilité entre les fonctions de député et député européen, est en cours de discussion. Son adoption obligerait le secrétaire national du PCF à choisir. La question sera aussi valable pour le président de DL, Alain Madelin.

Alain Beuve-Méry

LeMonde Job: WMQ0412--0010-0 WAS LMQ0412-10 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0433 Lcp:700 CMYK

Martine Aubry et le PS écartent des propositions de contrôle des licenciements

Les « Wolber » s'étaient invités à l'Assemblée

À PEINE descendus du bus, les salariés de Wolber se retrouvent nez à nez avec un cordon de gendarmes. Qu'à cela ne tienne : ils n'ont plus envie de manifester, ils veulent entrer au Palais-Bourbon pour suivre « leurs » amendements. En octobre, le premier passage à l'Assemblée nationale du projet de loi sur les 35 heures avait été placé sous le signe de Michelin. Jeudi 2 décembre, la deuxième lecture du texte doit être celle des « Wolber », du nom d'un sous-traitant de Michelin installé à Soissons (Aisne) et promis à la fermeture.

Il y a quelques semaines, les 450 salariés ont reçu la visite du premier secrétaire du PS, François Hollande, puis celle de son homologue communiste, Robert Hue. Ils se sont rendus à Bruxelles, puis au Parlement européen, où ils ont été soutenus par la vice-présidente socialiste Marie-Noëlle Lienemann. Cette fois, les députés Maxime Gremetz (PCF, Somme), Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) et Jacques Desallangre (MDC, Aisne) ont chacun déposé quatre amendements identiques pour défendre leur proposition : donner le pouvoir aux juges de contester, sur un plan économique, des licenciements. Mais les « Wolber » ne possèdent que neuf invitations pour entrer au Palais-Bourbon. Alors, M. Gremetz se démène. L'élu communiste proteste, rudoie les huissiers, distribue des badges et parvient à hisser tout son monde jusqu'aux tribunes du public. *« Avec toutes ces allées et venues, je sue ! »* s'exclame-t-il dans l'hémicyle. Sur les bancs du PS, comme de l'opposition, on s'agace de ces *« pressions »* en pleins débats.

A 21 heures, au moment où les « amendements Wolber » arrivent en discussion, il ne reste plus que l'avocat des salariés, lassés d'attendre et étonnés de ce que *« le PS, les Verts et les communistes ne votent pas toujours ensemble »*. Les socialistes ne se contentent pas de souligner que ces amendements sont trop éloignés du texte et pourraient prêter le flanc à la critique du Conseil constitutionnel. *« On ne va pas recommencer Vilvorde »*, soupire en aparté Gérard Terrier (Moselle). *« Le législateur peut-il empêcher la fermeture d'un site lorsque la décision est prise, même si elle est discutable ? »* interroge sur un ton solennel Jean Le Garrec, président de la commission des affaires sociales. Martine Aubry estime que *« la décision économique appartient à l'entreprise »*. *« Quand nous avions l'autorisation de licenciements, 95 % des demandes étaient acceptées. Je ne sais pas comment les juges, sur la base d'un bilan, peuvent traiter le problème »*, affirme la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui insiste sur le travail de prévention et de qualité des plans sociaux. *« Michelin a encore gagné ce soir »*, proteste, dans les couloirs, M. Desallangre.

Dans un article consacré au travail intermittent, l'Assemblée a, en revanche, adopté un amendement des Verts, soutenu par M. Gremetz et la RPR Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), qui permettra aux malades atteints du sida ou de toute autre maladie grave de bénéficier d'*« autorisations d'absence pour suivre des traitements médicaux »*. Mme Aubry a, par ailleurs, apporté une nouvelle précision sur le temps de travail effectif : les *« opérations d'habillage »* d'une tenue professionnelle *« doivent être réalisées dans l'entreprise ou sur le lieu de travail »*. Un amendement « Air France » : la compagnie aérienne avait en effet soulevé le problème de ses navigants qui enfilent leur uniforme chez eux. L'examen en deuxième lecture du projet de loi s'est achevé peu avant minuit. Un vote est prévu mardi 7 décembre, avant celui, définitif, qui devrait intervenir entre le 15 et le 21 décembre.

Isabelle Mandraud

Les chômeurs ne se satisferont pas d'une « prime de Noël »

Les associations de chômeurs AC !, Apeis et MNCP ne se contenteront pas d'une *« prime de Noël »*, ont-elles annoncé, jeudi 2 décembre, au cours d'une conférence de presse. Alors que le gouvernement s'apprête, dans les prochains jours, à faire en geste en faveur des chômeurs (*Le Monde* du 2 décembre), ces collectifs, qui préparent une nouvelle manifestation à Paris, le samedi 11 décembre, estiment que *« la gauche doit faire plus et mieux »*. Le premier ministre *« ne se débarrassera pas de nous avec une aide d'urgence que nous sommes contraints de demander à défaut d'une forte revalorisation des minima sociaux et d'une bonne indemnisation du chômage »*, a souligné un représentant du MNCP. Au Havre, à l'appel de la CGT-chômeurs, un millier de personnes ont manifesté pour la quatrième fois en quinze jours en réclamant 3 000 francs de prime et du travail.

La campagne législative à Paris s'achève, la municipale commence

M. Balladur apporte son soutien à M. Bariani, la gauche affiche son union

Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, est venu soutenir, jeudi 2 décembre, Michel Charzat (PS), en bonne position pour l'emporter au second tour de la législative partielle du 20e arrondissement. A droite, l'ancien premier ministre Edouard Balladur a apporté son soutien à M. Bariani (UDF)

UNE SURPRISE s'est produite dans la campagne pour l'élection législative partielle de la 21e circonscription de Paris, dont le second tour aura lieu dimanche 5 décembre : pour la première fois, une figure du RPR s'est sentie concernée par ce scrutin. Jeudi 2 décembre, Edouard Balladur a fait une apparition place Gambetta, aux côtés de l'UDF Didier Bariani, qui affrontera au second tour le socialiste Michel Charzat. Jusqu'à présent, le parti gaulliste s'était tenu à l'écart de cette élection, qui ne disait rien de bon à personne dans l'opposition compte tenu de la situation à l'Hôtel de Ville de Paris. Seule Nicole Catala, présidente du comité départemental RPR de la capitale, s'était manifestée avant le premier tour.

Entouré de l'ancien premier ministre, du secrétaire général de Démocratie libérale, Laurent Dominati, et d'André Santini, vice-président de l'UDF, M. Bariani a fustigé l'attitude du RPF, dont le candidat a obtenu, au premier tour, 11,52 % des voix, et qui n'a pas donné de consigne de vote en faveur du candidat UDF. *« Je suis stupéfait. C'est un motif de désolation pour les électeurs du 20e »*, s'est agacé M. Bariani (21,03 % au premier tour). M. Balladur a été dans son sens, à sa façon : *« En démocratie, il y a une majorité et une opposition. Chacun doit rester cohérent et soutenir ceux avec qui on partage pour l'essentiel ses convictions »*, a-t-il expliqué.

Le soir même, le camp adverse s'est fait un plaisir d'afficher sa cohésion. Aux côtés de M. Charzat (25,60 % des voix au premier tour), à la tribune de sa dernière réunion publique de campagne, étaient présents les deux autres candidats du premier tour issus de la majorité gouvernementale, le Vert Denis Baupin (12,57 %) et le communiste Pierre Mansat (8,81 %). Mais puisque François Hollande, premier secrétaire du PS, et Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, étaient présents – et munis d'un message de soutien de Lionel Jospin – les deux candidats du premier tour, appuyés par Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, et Nicole Borvo, membre du secrétariat national du PCF, en ont profité pour expliquer que la *« progression de la majorité plurielle »* au premier tour doit s'accompagner d'une *« progression de sa pluralité »*, et pour demander de nouvelles réformes au gouvernement. *« Une partie des engagements de 1997 ne sont pas encore respectés. Il faut qu'ils s'inscrivent clairement dans le "second souffle" »*, a expliqué M. Baupin en citant l'environnement, le temps de travail, les minima sociaux et, comme M. Mansat, le droit de vote des étrangers et la régularisation des sans-papiers.

En réponse, M. Hollande a mis l'accent sur la nécessité, pour la majorité, d'être *« rassemblée »*. *« Nous devons rester ensemble dans les élections qui viennent. Nous devons nous rassembler aux municipales pour conquérir le plus de villes possible »*, a insisté le premier secrétaire du PS. M. Hollande a surtout fait de ce scrutin partiel le coup d'envoi de la campagne municipale à Paris. *« Cette campagne ne doit pas s'arrêter là*, a-t-il lancé. *Elle doit enclencher une dynamique »* pour atteindre *« un objectif simple et commun à toute la gauche plurielle : changer de majorité à Paris pour changer Paris. Cela commence ici, dans cette salle. »*

Cécile Chambraud

Pierre Méhaignerie menacé en Ille-et-Vilaine

RENNES
de notre correspondante régionale

Pierre Méhaignerie ne décolère pas. Aux soucis que lui causait sa majorité au conseil général d'Ille-et-Vilaine, qu'il préside depuis 1982, s'ajoute aujourd'hui une menace directe sur sa gauche. Le PS pourrait bien, en effet, lui contester la présidence du conseil général à l'occasion de l'élection cantonale partielle de Bruz, qui aura lieu les 5 et 12 décembre. Depuis les cantonales de 1998, sa majorité ne tenait plus qu'à un siège, la droite comptant 26 élus, contre 25 à la gauche. Que le canton de Bruz bascule à gauche, et M. Méhaignerie deviendrait un président minoritaire.

L'issue du scrutin est difficile à prévoir, même si le district rennais penche de plus en plus à gauche. La population du canton est en pleine expansion rurbaine et a augmenté de 37 % depuis 1990.

C'est à l'annulation de l'élection du conseiller général de Bruz par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 10 novembre) que l'on doit ce rebondissement. Il est reproché à Robert Barré (divers droite), maire de la ville, d'avoir bénéficié de l'aide des services du conseil général durant sa campagne électorale. En retour, la droite est à l'origine de la mise en examen de Jean-Louis Tourenne (PS), le chef de file de l'opposition au conseil général, pour vol de documents. Le détournement d'une note informatique rédigée par le chef de cabinet de M. Méhaignerie est à l'origine de l'annulation de l'élection de M. Barré.

Cette contre-attaque n'a pas empêché ce dernier d'être frappé d'une inéligibilité d'un an. Depuis, il multiplie les réunions publiques aux côtés de Maryvonne Gainche, son adjointe aux affaires sociales, qu'il aimerait voir lui succéder au département. *« Très favorable à M. Méhaignerie »*, elle doit affronter des torpilles venues de son propre camp. C'est ainsi que Jean-Gilles Berthommier (DL), proche d'Alain Madelin, n'a finalement retiré sa candidature qu'après avoir publié un communiqué plein d'aigreur. La droite d'Ille-et-Vilaine ne s'aligne plus derrière M. Méhaignerie, son autorité locale s'est effritée au fil des années. En 1992, il était réélu président du conseil général avec 39 voix, contre 14 au candidat socialiste. Aujourd'hui, il énumère les cantons traditionnellement acquis à la droite perdus pour cause de règlements de comptes internes, du côté de Saint-Malo et de Cancale.

« IL EST LÀ DEPUIS TRENTE ANS »

L'ancien président du CDS est manifestement victime d'une certaine usure dans sa propre famille politique, où certains relèvent en soupirant qu'*« il est là depuis trente ans »*. Il lui est moins reproché son action dans le département – reconnu pour son avance dans le secteur social et dans l'aménagement du territoire – que sa *« tiédeur »* et son manque de pugnacité face au RPR. Mais, après tout, c'est dans toute la Bretagne, réputée terre catholique favorable aux centristes, que l'UDF perd du terrain. Les élections régionales, où M. Méhaignerie n'a pas été en mesure d'empêcher le RPR de prendre la tête des troupes de la droite, avant la présidence du conseil régional, ont illustré ce déclin.

Certes, le président du conseil général ne serait pas obligé de céder sa place en cas de défaite de Mme Gainche. Mais comment parviendrait-il à faire accepter son budget à une majorité de gauche ? En outre, il pourrait avoir quelques difficultés à venir soutenir Mme Gainche comme il le souhaiterait : le 6 décembre s'ouvre à Paris le procès du financement du CDS – parti qu'il a présidé –, auquel il doit comparaître.

Martine Valo

Philippe Séguin dénonce vigoureusement l'« impérialisme communautariste »

EN CONCLUANT, jeudi 2 décembre, un colloque sur les *« nouvelles intolérances »*, organisé par la *Revue des deux mondes* pour ses cent soixante-dix ans d'existence, Philippe Séguin a critiqué un *« démantèlement des citoyennetés »* qui, selon lui, a pour effet de *« faire place nette au tribalisme »*. Dénonçant le *« différentialisme »* qui saperait les bases d'une république fondée sur le principe d'égalité, l'ancien président du RPR a déploré la mise en place d'*« un impérialisme communautariste* [...] *qui se masque sous une idéologie humaniste »* et *« promeut la différence contre la citoyenneté »*. Par ailleurs, s'il a jugé *« légitime que la Shoah débouchât sur la notion de crime contre l'humanité »*, le député (RPR) des Vosges a expliqué que *« Nuremberg était une exception »* et que *« tout change lorsque le tribunal devient permanent »*. Une critique implicite des juridictions internationales.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITE SOCIALE : l'Assemblée nationale a définitivement adopté**, dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 décembre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000. Les élus PS et RCV (Radicaux, Citoyens, Verts) ont voté pour, le RPR, UDF et DL ont voté contre, tandis que le PCF s'abstenait.

■ **PS : le député du Pas-de-Calais Marcel Cabiddu a quitté le groupe socialiste de l'Assemblée nationale** et siège désormais parmi les non-inscrits, ont annoncé, jeudi 2 décembre, les services de l'Assemblée. Maire de Wingles depuis 1983, membre du comité directeur du PS de 1990 à 1993, M. Cabiddu a fait savoir, sans s'expliquer davantage, qu'il quittait le groupe pour des raisons personnelles et politiques. Il reste membre du PS.

■ **EXTRÊME DROITE : Stéphane Durbec a décidé de quitter le Front national.** Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cheville ouvrière dans la mise à l'écart des mégrétistes, qu'il accusait de *« racisme »*, il siégera comme indépendant au conseil régional. Français d'origine antillaise, M. Durbec avait milité avec Samuel Maréchal, au cours de l'université d'été du FN, en septembre 1999, pour que le parti reconnaisse le caractère multiconfessionnel de la France. *« J'ai échoué*, a-t-il expliqué au *Monde*, jeudi 2 décembre. *Je ne peux rester à côté de membres du bureau politique qui déclarent vouloir continuer au sein du FN l'œuvre de Bruno Mégret. »*

LeMonde Job: WMQ0412--0012-0 WAS LMQ0412-12 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

JUSTICE **Considéré comme le « tombeur » de l'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano a reçu, jeudi 2 décembre, une convocation aux fins de mise en examen pour *« faux en écritures publiques »*. Cette convocation intervient au cours d'une enquête sur la découverte d'un stock d'armes détenu par des terroristes néonazis. ● DÉNONÇANT un *« lynchage parfaitement orchestré »*, le juge Murciano a demandé à être dessaisi des procédures qu'il instruisait à l'encontre de Michel Mouillot pour *« recouvrer sa liberté de défense »*. ● LE DOYEN des juges niçois, Jean-Paul Renard, a déclaré avoir démissionné de la Grande Loge nationale de France en 1997 parce que *« le dossier Mouillot allait arriver à Nice »*. *Le Monde* révèle que le départ du juge Renard de la GLNF n'est intervenu qu'en avril 1999.**

Côte d'Azur : les démêlés judiciaires d'un magistrat qui dérange

Le juge Jean-Pierre Murciano est convoqué à des fins de mise en examen dans une affaire de stock d'armes. Dénonçant un « lynchage parfaitement orchestré », il a demandé à être dessaisi des procédures qu'il instruisait à l'encontre de l'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot

CIBLE, depuis plusieurs mois, d'attaques étrangement convergentes et concomitantes, le juge d'instruction du tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes) Jean-Pierre Murciano a reçu, jeudi 2 décembre, un nouveau coup : une convocation aux fins de mise en examen pour *« faux en écriture publique »* lui a été adressée par sa collègue parisienne Michèle Colin, chargée d'une enquête sur la découverte, en 1989, d'un stock d'armes détenu par des terroristes néonazis. La mise en cause du magistrat grassois, réputé depuis dix ans pour sa sagacité dans les affaires financières les plus sulfureuses de la Côte d'Azur, intervient au terme d'investigations dont les fondements et le cadre procédural apparaissent incertains *(lire ci-dessous)*, au point qu'il avait par avance dénoncé, le 25 novembre, dans le quotidien *Nice-Matin*, *« un complot »* destiné à causer « [sa] *perte* ».

Les poursuites qui le visent avaient en effet été annoncées dans une série d'articles de presse après que la Cour de cassation eut transféré à Paris cette procédure, initialement ouverte à Grasse et susceptible d'impliquer, outre M. Murciano, l'ancien procureur-adjoint de Grasse, Bernard Farret, devenu procureur de la République à Bastia. Ce dernier avait annoncé, le 23 novembre, qu'il *« abandonnait provisoirement »* ses fonctions pour préparer sa défense (*Le Monde* du 25 novembre). Le parquet de Paris avait toutefois exprimé, dès le lendemain, son opposition à des mises en examen rapides des deux magistrats, requérant des *« investigations nouvelles »*.

Le juge Murciano avait, pour sa part, discrètement demandé à être dessaisi des procédures qu'il instruisait à l'encontre de l'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot. Se disant victime d'un *« lynchage parfaitement orchestré »*, M. Murciano affirmait, dans une lettre adressée le 19 novembre au président du tribunal de Grasse, vouloir *« recouvrer* [sa] *liberté de défense »*. Le chef de la juridiction grassoise, Didier Marshall, a officiellement prononcé son dessaisissement, lundi 29 novembre, pour les trois dossiers invoqués par M. Murciano dans sa requête – dans lesquels M. Mouillot se trouve mis en examen ou *« susceptible d'être à nouveau impliqué »*, selon les termes utilisés par le juge. Cette dernière référence est relative aux recherches conduites par le juge Murciano sur un ancien hôtel de la Croisette, Les Gonets de la reine, reconverti en ensemble immobilier par la grâce d'une autorisation municipale particulièrement favorable à la banque Indosuez, propriétaire de l'immeuble. Or le juge avait recueilli, durant l'été, les aveux de plusieurs protagonistes de cette opération, selon lesquels des pots-de-vin avaient été versés à M. Mouillot.

Seule l'invocation régulière d'une dégradation de son état de santé a pu, depuis lors, différer la mise en examen de l'ancien édile cannois. Deux autres magistrats grassois, Véronique Maugendre et Thierry Laurent, ont été désignés pour poursuivre les trois enquêtes en cours. *« Je ne vois pas comment j'aurais pu continuer à instruire ces dossiers avec la liberté d'esprit suffisante compte tenu des manœuvres que je subis »*, avait indiqué au *Monde* M. Murciano, dès avant sa mise en examen. Dans sa lettre du 19 novembre, il attribuait explicitement à l'ex-maire de Cannes la responsabilité d'une partie au moins des attaques portées contre lui.

> « L'examen chronologique de l'ensemble de ces attaques démontre qu'elles sont le fruit d'une action concertée visant à m'empêcher d'exercer mes fonctions »

Le retrait du juge Murciano apparaît, de fait, comme l'épilogue provisoire d'un duel qui, au cours des derniers mois, a parfois revêtu les formes d'un affrontement personnel. L'avocat de M. Mouillot, Me François Saint-Pierre, avait ainsi publiquement contesté l'impartialité du juge, au motif que sa compagne avait été l'employée du Noga Hilton de Cannes, dont les dirigeants avaient été mis en examen, en 1997, pour *« corruption active »* dans l'un des dossiers instruits par M. Murciano et dans lequel M. Mouillot était poursuivi (*Le Monde* du 13 novembre). L'avocat avait notamment suggéré que ce recrutement aurait pu être consécutif à une forme de pression judiciaire, en dépit d'une chronologie qui contredit clairement cette hypothèse. Sur ce fondement, Me Saint-Pierre avait réclamé – en vain – le dessaisissement de M. Murciano, mais obtenu que des investigations soient entreprises sur ce point par un juge de Nice. Marqué par ce premier coup, le magistrat grassois s'est ensuite vu accuser de *« corruption »*, dans *Libération* du 7 octobre, par le même avocat, qui affirmait sans ambages qu'*« inéluctablement Jean-Pierre Murciano [serait] révoqué de la magistrature et poursuivi en justice »*. Ces déclarations n'ont, pour l'heure, suscité aucune poursuite.

Au contraire, le juge d'instruction, lui, a subi les foudres de la chancellerie, sous la forme d'une procédure disciplinaire pour *« manquement à l'obligation de discrétion professionnelle »*. L'objet de cette poursuite – qui doit entraîner sa comparution devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) – est un témoignage fourni par M. Murciano à Bernard Tapie dans ses démêlés contre le Crédit lyonnais... en 1997. *« L'examen chronologique de l'ensemble de ces attaques démontre qu'elles sont le fruit d'une action concertée visant à m'empêcher d'exercer mes fonctions »*, déduisait le juge Murciano, dans sa lettre du 19 novembre.

Hervé Gattegno

Pourquoi le juge Renard a-t-il démissionné de la Grande Loge nationale de France en avril ?

« JE N'AI RIEN À ME REPROCHER », affirmait récemment en première page de *Nice-Matin* le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard. Visé par de nombreuses critiques, émises après les déclarations publiques du procureur Eric de Montgolfier sur l'influence de *« réseaux francs-maçons »* dans les procédures judiciaires locales *(Le Monde* du 9 octobre), M. Renard avait confirmé avoir adhéré à l'une des principales obédiences françaises, la Grande Loge nationale de France (GLNF), en 1991, et l'avoir quittée en 1997. *« Une telle décision m'a coûté car la philosophie maçonnique me passionne*, expliquait-il. *Je l'ai prise pour éviter une "chasse aux sorcières" lorsque j'ai appris que le dossier Mouillot allait arriver à Nice. »*

Peu compatible avec la chronologie des faits – le dessaisissement du juge Murciano au profit d'un juge niçois, Jean-Pierre Rousseau, n'a été ordonné par la Cour de cassation que le 25 mars 1998 –, cette affirmation est formellement contredite par un document interne à la GLNF, dont *Le Monde* détient une copie. Intitulée *« Liste des frères radiés de GLNF ou démissionnaires »*, cette pièce est frappée du numéro 5 et datée du 22 octobre 1999. Le nom du juge Renard y apparaît à la dix-huitième ligne, entre le numéro de loge (317), qui correspondrait à la loge « Garibaldi », et le matricule 33169. La date de départ figurant en regard est le 15 avril 1999, soit postérieure de plus d'un an à celle proclamée par le magistrat.

Pourquoi le juge Renard a-t-il menti ? Dans son entretien publié par *Nice-Matin*, il assurait avoir *« posé une condition »* à son entrée à la GLNF : *« Ne jamais devoir rendre de service ni faire d'intervention dans le cadre de* [sa] *profession. »* Si ce principe a été respecté, ainsi qu'il l'affirme, l'arrivée au tribunal de Nice d'un dossier impliquant M. Mouillot ne paraît pas suffisante pour entraîner la démission de M. Renard de la franc-maçonnerie. Mais si l'invocation de ce dossier particulier pour justifier sa démission suggère au contraire que d'éventuelles *« interventions »* auraient pu lui être demandées en faveur de M. Mouillot, force est de constater que ce type de confusion des genres a simplement pu avoir lieu. La liste du 22 octobre est en tout cas muette sur les raisons de ce départ. L'intéressé aussi : il n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*, qui lui ont été adressées le 26 novembre.

H. G.

Les curieux méandres d'une bien étrange affaire

MAGISTRAT REDOUTÉ à Grasse, le juge Murciano est devenu, dans le dossier instruit par sa collègue parisienne Michèle Colin, un justiciable comme les autres. Depuis plusieurs mois, il n'ignorait pas qu'il était considéré comme un suspect, mais il ne pouvait accéder au contenu du dossier qui le menaçait. Si bien que pour préparer sa défense, le magistrat en avait été réduit à rédiger une note de cinq pages dans laquelle il s'inquiétait d'un *« enchaînement méthodique »* dirigé contre lui et relatait, à l'intention des journalistes, les faits aujourd'hui retenus contre lui. L'épisode remonte à l'année 1988 et renvoie à l'un de ses premiers succès d'enquêteur : le démantèlement d'un groupe de terroristes d'extrême droite liés au Parti nationaliste français européen (PNFE), auteurs de plusieurs attentats à la bombe contre des foyers de la Sonacotra dans la région de Cannes.

Le 28 septembre 1989, alors que les responsables des attentats avaient été interpellés et emprisonnés depuis de longs mois, la découverte d'un stock d'armes, de munitions et d'explosifs, entreposés sur un bateau amarré dans le port de Cannes, avait constitué l'aboutissement de cette instruction. Cet épilogue suscita, à l'époque, *« la satisfaction des autorités judiciaires et policières »*, indique la note de M. Murciano. Les circonstances réelles de la découverte des armes avaient toutefois été tenues secrètes.

En réalité, les enquêteurs avaient négocié avec le frère de l'un des terroristes pour récupérer le fameux stock, que celui-ci avait dissimulé. Cet homme avait en effet avancé qu'il appartenait à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et qu'il avait transporté les armes entreposées par son frère dans une cache appartenant aux services secrets. Contre la promesse d'une discrétion absolue sur ce point et d'un traitement clément, le prétendu *« agent »* assura que les matériels recherchés seraient déposés sur le bateau, où juges et policiers n'auraient plus qu'à venir les prendre. L'arrangement fut ainsi conclu, avec *« l'accord de la plus haute hiérarchie de la police et du parquet de Grasse »*, certifie M. Murciano. Sur place, le juge rédigea un *« procès-verbal de transport »* qui ordonnait la remise des armes *« pour destruction »* aux policiers.

DÉPÔTS SUSPECTS

Cette consigne ne fut pas respectée. Le juge de Grasse l'apprit cinq ans plus tard – *« comme un coup de tonnerre »*, écrit-il –, lorsque l'un des policiers qui l'avaient assisté, le capitaine Huy Decloedt, fut placé en garde à vue et interrogé sur la découverte d'importantes quantités armes et d'explosifs en sa possession. Comment la chose avait-elle été découverte ? Par un concours de circonstances embrouillées, qui nourrit les soupçons de *« manipulation »* formés par M. Murciano. C'est en effet par le contenu d'écoutes téléphoniques, posées durant l'été 1994 sur la ligne de la compagne de M. Decloedt, qu'un autre juge de Grasse, Claude Gaté, avait eu vent de ces dépôts suspects. Or cette magistrate instruisait une affaire d'escroquerie dans laquelle l'amie du policier, victime de détournements de fonds, s'était constituée partie civile. La juge avait donc demandé au SRPJ de Marseille de surveiller les conversations d'une victime...

Dix-neuf cassettes furent enregistrées. Au moins deux d'entre elles contiennent des dialogues entre cette femme et M. Murciano, qui comptait parmi ses amis. A lire les trancriptions qui furent versées au dossier – mais sur lesquelles l'interlocuteur masculin n'est curieusement pas identifié –, elle sollicitait ses conseils sur la procédure, l'attitude à tenir devant la juge, les relations avec son avocat... Ce n'est que le 18 août, au cours d'une conversation avec une interlocutrice qui n'était autre qu'une policière – mais qui n'est pas identifiée non plus sur les transcriptions – que le secret des armes fut éventé.

Le lendemain, les écoutes étaient abandonnées. Dès lors, le procureur de Grasse attendra dix mois avant d'ouvrir, le 1er septembre 1995, une information judiciaire contre le capitaine Decloedt pour *« détention d'armes »*. Dans ce cadre, le policier relatera les circonstances troubles de la découverte des armes, qu'un membre du parquet au moins était censé connaître : le procureur-adjoint, Bernard Farret.

La présence de deux magistrats parmi les éventuels suspects devait alors conduire au transfert du dossier vers Paris, à la demande du parquet général d'Aix-en-Provence. Confiée à la juge Marie-Paule Morachini, l'enquête a duré quatre ans, au cours desquels MM. Murciano et Farret ont été interrogés en qualité de témoins, les 3 et 11 mars 1998. Formellement saisie des faits de *« vol »* et de *« détentions illégale d'armes »* reprochés à M. Decloedt, la magistrate parisienne semble néanmoins avoir consacré ses efforts à préciser les conditions du *« transport »* de son collègue Murciano jusqu'au port de Cannes, le 28 septembre 1989.

Au terme de l'instruction, le capitaine Decloedt a été renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour être jugé le 26 janvier 2000. Considérant que *« des éléments probants semblent remettre en cause la conformité à la réalité du procès-verbal »* établi par M. Murciano en 1989, le parquet de Paris en a par ailleurs requis la transmission à la juridiction grassoise.

Un nouvel aller-retour procédural entre la Côte d'Azur et la capitale s'en est promptement suivi, permettant aussitôt l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire le 7 septembre dernier, soit quelques petites semaines avant la prescription décennale, qui aurait interdit toute poursuite. Cette coïncidence est soulignée, dans sa note en défense, par M. Murciano, qui dénonce une instruction conduite *« dans le but de* (lui) *nuire »*.

H. G.

PRÉFECTURE DU TARN

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Par arrêté préfectoral du 26 novembre 1999, a été prescrite l'ouverture d'enquêtes conjointes préalables :

- à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de CARMAUX et LE GARRIC sur le projet d'aménagement de la déviation de CARMAUX avec statut de route express,
- à la délivrance de l'autorisation au titre de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau pour ledit aménagement.

Ces enquêtes se dérouleront du **20 décembre 1999 au 4 février 2000** inclus à la mairie de ROSIÈRES, siège de l'enquête, où le dossier pourra être consulté aux heures d'ouverture habituelle des bureaux au public.

Un dossier subsidiaire d'enquête avec registre sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête pour y être consulté aux heures d'ouverture habituelle des bureaux au public, en mairies de :

- Ste-Gemme, St-Jean-de-Marcel, Pampelonne, Blaye-les-Mines, Valdériès, Moularès, Le Garrric et Carmaux au titre des enquêtes concernant le projet routier, sachant que ces deux dernières communes sont aussi concernées par la mise en compatibilité de leur P.O.S.,
- Le Garric, Ste-Gemme, St-Jean-de-Marcel, Pampelonne, Carmaux, Blaye-les-Mines, Valdériès, Moularès, Lescure- d'Albigeois et Saint-Benoît-de-Carmaux, au titre de l'enquête loi sur l'eau.

Toute personne peut formuler ses observations sur le projet en les inscrivant sur les registres d'enquête ou en les adressant à M. Guy SEBAN, géomètre-expert, président de la Commission d'enquête, mairie de ROSIÈRES (81400 ROSIÈRES).

La commission d'enquête, composée de M. Guy SEBAN, M. Georges BOUE, ingénieur en retraite et M. Yvan BOULIDARD, sapeur-pompier professionnel en retraite, recevra le public :

- à la mairie de ROSIÈRES :
- le lundi 20 décembre 1999 de 14 h à 17 h,
- le mercredi 22 décembre 1999 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi 7 janvier 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi 14 janvier 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi 21 janvier 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi 28 janvier 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi 4 février 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront déposés dans le délai d'un mois suivant la clôture de l'enquête, pour ce qui est des enquêtes concernant le projet routier, et dans un délai de 45 jours suivant la clôture de l'enquête, pour ce qui est de l'enquête au titre de la loi sur l'eau, à la Préfecture du Tarn et dans les mairies susmentionnées où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

OSP

Réactions mitigées après la divulgation du plan U3M en Ile-de-France

FOISONNANT, le projet directeur de l'université du troisième millénaire (U3M) pour Paris et sa région, présenté par le recteur de l'académie, suscite, comme il fallait s'y attendre, des réactions partagées (*Le Monde* du 3 novembre). Certains ne cachent pas leur satisfaction, comme Michel Delamar, le président de Paris-VII, dont l'université quittera un jour les locaux de Jussieu en cours de désamiantage pour la *« ZAC Tolbiac »*, l'un des aménagements les plus spectaculaires et les plus aboutis du projet, du moins sur le papier.

Tous ne font pas preuve du même enthousiasme. Quelques présidents ne sont ainsi *« pas persuadés qu'il faille faire du pôle Villette " arts et technologie ", attelage vague, une université »*, comme le souligne Jean Lemerle, président de l'université Pierre et Marie Curie (Paris-VI). Est-il raisonnable, ajoute Jean-Louis Leutrat, président de Paris-III Censier et de l'Association des universités de Paris, *« de concentrer dans le nord-est parisien tout ce qui compte en matière d'art ? »*.

Le plan U3M, en l'état, présente également trop de zones de flou, du pôle Nouvelle Sorbonne à celui du Val-de-Seine à Billancourt, pour lequel aucun projet n'est présenté du côté de Renault ou de la municipalité. Et le manque total d'échéancier financier fait peser une lourde hypothèque sur l'ensemble. *« Il manque des priorités. On ne voit pas comment nous allons parvenir au terme de l'échéance, dans 15 ans »*, estime Jean Lemerle. Et ce d'autant plus que les problèmes de mise aux normes de sécurité ne sont pas abordés, comme le souligne Jean-Louis Leutrat. Ces opérations lourdes, qui demandent du temps, concernent notamment Paris-I, II, III et IV. Elles devront s'intégrer aux restructurations envisagées, mais comment passer les premières années, pour ces universités, à qui il faudra fournir des locaux provisoires ? Enfin, si les sciences dures apparaissent « bien traitées » dans U3M, il en va tout autrement des sciences humaines. La vie étudiante, à peine évoquée, semble subir le même sort, alors que le ministère a réaffirmé l'engagement pris de lui attribuer 25 % des financements U3M.

Les interrogations actuelles pourraient être levées rapidement, puisque Claude Allègre vient de proposer à quatre chargés de mission de poursuivre le travail : Jean-Jacques Duby, directeur de Supélec, sur la restructuration d'Orsay ; Guy Aubert, conseiller d'Etat, sur le pôle de La Villette, Yves Jegouzo, ancien président de Paris-I, sur Tolbiac, et Jean-Jacques Payan sur le Val-de-Seine.

Nathalie Guibert et Béatrice Gurrey

LeMonde Job: WMQ0412--0013-0 WAS LMQ0412-13 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:11 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0436 Lcp:700 CMYK

Jean-Christophe Cambadélis réfute l'accusation d'emploi fictif

Jugé par la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le numéro deux du PS a expliqué que son salaire, versé par la filiale d'une société dirigée par un ancien cadre du Front national, était justifié par des « consultations orales »

Jean-Christophe Cambadélis a comparu pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, jeudi 2 décembre, pour la première journée d'un procès devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le numéro deux du Parti socialiste, qui s'est mis en congé des instances de son parti, est soupçonné d'avoir perçu une rémunération fictive d'une filiale d'une société spécialisée dans la gestion de foyers pour travailleurs immigrés et personnes défavorisés. Yves Laisné, ancien cadre du Front national et président de cette société, comparaît également dans cette affaire. A l'audience, Jean-Christophe Cambadélis a expliqué que son salaire était justifié par des *« conseils stratégiques de communication »*, principalement oraux.

D'UNE voix parfois mal assurée, Jean-Christophe Cambadélis s'est expliqué, jeudi 2 décembre, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, où il comparaît pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Le numéro deux du PS, en congé des instances de son parti pour la durée du procès, est revenu sur les conditions dans lesquelles il a été salarié, de mars 1993 à septembre 1995, par la société AGOS, filiale de l'Agence des foyers et résidences hôtelières privées (AFRP), spécialisée dans la gestion de foyers pour travailleurs immigrés et personnes défavorisées. La justice le soupçonne d'avoir perçu au total près de 442 000 francs de salaire sans réelle contrepartie (*Le Monde* du 3 décembre).

PROCÈS

Quand Yves Laisné, président de l'AFRP et gérant d'un certain nombre de filiales, parmi lesquelles AGOS, lui propose un emploi de chargé de mission, Jean-Christophe Cambadélis vient de perdre son mandat de député du 19e arrondissement de Paris. *« A l'époque, un parlementaire ne percevait qu'un mois de salaire après la perte de son mandat*, indique-t-il. *J'avais une famille à nourrir et j'ai donc envoyé des mailings à plusieurs dirigeants d'entreprise, AGOS a été l'une des premières à être contactées. »* M. Laisné, également prévenu dans cette affaire, précise : *« Il y avait des choses que je ne comprenais pas, car j'étais inapte culturellement. J'ai trouvé que travailler avec M. Cambadélis était une occasion intéressante. »* Celui-ci est donc embauché, avec un salaire mensuel net de 14 000 francs, pour livrer à son employeur des *« conseils stratégiques et de communication »*, le plus souvent autour d'un verre ou lors d'un repas. Aucun contrat de travail n'a été retrouvé, aucune note de synthèse non plus. *« C'était un contrat forfaitaire global, je devais répondre aux demandes d'Yves Laisné, mais il s'agissait de consultations orales »*, indique M. Cambadélis. *« Il s'agissait d'un travail immatériel, mais une bonne idée peut parfois valoir l'équivalent de trois ans de salaire*, précise M. Laisné. *Si j'avais fait appel à un conseiller d'une grande société de consultants, cela m'aurait coûté 20 000 francs par jour. » « J'étais payé en moyenne 230 francs par heure, je pense que je vaux un peu plus »*, susurre, gêné, M. Cambadélis.

Selon ses dires, les conseils ont porté, pour l'essentiel, sur les questions d'images ou sur les problèmes liés aux foyers d'immigrés. *« J'ai aussi travaillé sur la question du gardiennage, car Yves Laisné souhaitait se développer dans ce secteur*, affirme-t-il. *J'ai pour cela consulté Bernard Deleplace »*, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police. Entendu comme témoin, celui-ci confirme avoir rencontré M. Cambadélis à deux reprises, en 1993, pour évoquer ces questions.

VÉTUSTÉ DES FOYERS

Une heure de débats contradictoires a suffi à évoquer le cas Cambadélis. Il en a été autrement pour son coprévenu, M. Laisné. Les faits qui lui sont reprochés sont, il est vrai, plus graves : *« abus de confiance »*, *« abus de biens sociaux »* et *« présentation de bilans inexacts »*. Contrairement à M. Cambadélis, il semble très à l'aise. Peut-être ne se sent-il pas en terrain inconnu. En 1996 déjà, il avait comparu pour *« hébergement contraire à la dignité humaine »*, après une plainte du comité de résidents d'un foyer, géré par l'AFRP à Paris, qui dénonçait l'insalubrité des locaux. Le tribunal l'avait alors relaxé. Sans se départir d'un sourire de supériorité, cet ancien cadre du Front national, reconverti dans la gestion de foyers pour immigrés, abreuve les juges de la onzième chambre d'explications techniques difficiles à suivre pour le profane. Il a une réponse à toutes les questions. S'il a décidé de lancer un « raid », par le biais d'une filiale qu'il dirigeait, sur des sociétés immobilières spécialisées dans le 1 % patronal, c'est, dit-il, *« pour prendre le contrôle d'un parc immobilier »* qui devait permettre d'améliorer les conditions d'hébergement de ses locataires. Si l'AFRP ou AGOS ont fait l'acquisition de meubles anciens ou d'œuvres d'art, il s'agissait d'un *« investissement »* et non de *« meubler un château en Sologne que je ne possède pas »*, ironise-t-il. S'il a perçu des rémunérations alors que les statuts d'association de l'AFRP ne le prévoit pas, *« cela correspond à la rémunération d'une activité de dirigeant à temps plein qui s'est décidée dans les normes »*. M. Laisné conteste l'accusation qui lui est faite d'avoir utilisé des subventions publiques pour mener à bien son « raid ». *« La part des subventions représentait à peine un vingtième du chiffre d'affaires de l'AFRP »*, soutient-il en rappelant que *« toutes les opérations ont été menées avec l'accord du conseil d'administration ». « J'estime n'avoir rien à me reprocher sur mes décisions qui étaient bonnes. Si le "raid" n'a pas marché, c'est à cause de la réaction des intérêts puissants du patronat du bâtiment. »*

L'homme n'est pas autrement choqué que 63 millions de francs aient été engloutis dans des opérations d'achat d'actions ou de prise de participations, alors que l'état de vétusté des foyers qu'il gérait nécessitait un investissement de 60 millions de francs et que l'AFRP était financièrement exsangue : *« On ne pouvait pas tout faire en même temps, c'était un choix de gestion. »*

Acacio Pereira

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : l'Union nationale des associations familiales** (UNAF) juge *« unilatérale et contradictoire »* la décision de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, d'autoriser la délivrance de la *« pilule du lendemain »* aux adolescentes dans les établissements scolaires. *« Cette annonce a été faite sans aucune concertation et est en contradiction absolue avec la volonté partout affichée de soutenir les parents dans leur rôle de premier éducateur et de premier responsable de leurs enfants »*, s'insurge l'association dans un communiqué publié jeudi 2 décembre.

■ **JUSTICE : Pierre Truche, ancien premier président de la Cour de cassation**, estime normal que les magistrats rendent des comptes, dans un entretien au journal *La Croix* publié vendredi 3 décembre. Interrogé sur l'avant-projet de loi sur le statut de la magistrature présenté mercredi par la garde des Sceaux, Elisabeth Guigou, Pierre Truche indique : *« Pourquoi ces hommes et ces femmes qui ont le pouvoir de condamner quelqu'un pour une faute légère d'imprudence refuseraient-ils qu'on examine leurs responsabilités lorsqu'ils commettent des fautes ? »*.

■ **ENVIRONNEMENT : le tri sélectif des déchets ménagers** entre peu à peu dans les habitudes, selon une étude de l'Insee, publiée vendredi 3 décembre. 64 % des Français déclarent trier le verre, 36 % les papiers, 24 % les piles usagées et 20 % le plastique. Les communes rurales et les petites villes sont plus avancées dans ce domaine que les grandes agglomérations.

Réclusion criminelle pour les amants meurtriers du Minitel rose

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

En condamnant Patrick Sarazin, quarante-six ans, à la réclusion criminelle à perpétuité et sa compagne, Danièle Guillet, trente-huit ans, mère de trois adolescents, à trente ans de réclusion criminelle, la cour d'assises de l'Ain a mis un terme *« à une spirale hallucinante de sexe, d'argent, de mort et de sang »*, selon les termes du réquisitoire de l'avocat général. Le couple était accusé de l'assassinat de Gilles Doyonnas, le mari de Danièle, dont la mort, soigneusement préméditée, après trois tentatives infructueuses, avait été camouflée en accident, et du meurtre aggravé de Sébastien Faisant, un jeune Lyonnais de vingt-six ans, adepte de l'échangisme, sauvagement tué dans la banlieue de Bourg-en-Bresse, en octobre 1995.

Danièle Guillet avait rencontré son mari Gilles Doyonnas dans une agence matrimoniale. Après dix ans et la naissance d'une fille et deux garçons, le couple s'est mis à tanguer. Danièle était allée chercher aventure sur le Minitel rose. Elle y était encouragée par son mari, chacun ayant décidé *« de vivre sa vie de son côté »*. En avril 1993, elle fait la connaissance sur Minitel de Patrick Sarazin. Celui-ci est profondément marqué par deux divorces, quelques démêlés avec la justice, la fin de l'entreprise de ramonage qu'il a montée et une chute qui le laisse partiellement handicapé. Entre eux, c'est le coup de foudre.

Gilles et Danièle Doyonnas songent à divorcer. Mais le mari, mécanicien poids lourds itinérant, ne semble pas partir assez vite. Sous le prétexte fallacieux qu'il aurait violenté son épouse, Patrick Sarazin propose d'éliminer *« le salaud »* qui entrave son désir *« de prendre possession de sa maîtresse, de sa maison, de sa vie et de ses enfants »*, selon le défenseur de Danièle Guillet. Celle-ci ne réagit pas. Trois tentatives rocambolesques ont lieu, inspirées d'un livre de Pierre Bellemarre relatant des crimes célèbres, faisant appel tour à tour à des scénarios d'empoisonnement, de faux viol, de faux accidents. La tragédie n'a alors encore que des allures de vaudeville : en attendant d'agir, Patrick Sarazin qui, profitant des absences répétées du mari, s'incruste souvent chez Danièle, se cache, durant des heures, dans le grenier.

La quatrième tentative est la bonne. Le crime est parfait. Gilles Doyonnas, tué d'une balle dans la tête dans le lit conjugal, est retrouvé mort dans sa voiture qui a plongé dans un ravin. Malgré les doutes de sa famille, l'affaire est classée. Patrick Sarazin peut investir, en toute impunité, la vie de sa maîtresse.

Sous son impulsion, le couple s'adonne à l'échangisme. Mais le Minitel rose coûte cher. Patrick trouve dans une revue spécialisée l'idée d'appâter quelqu'un pour lui soutirer sa carte bancaire. Un rendez-vous est pris avec un jeune employé de sex-shop. Le corps de Sébastien Faisant sera abandonné au petit matin, dans un chemin creux, avec trois balles dans la tête, une dans la région du cœur, la gorge portant la marque d'un coup de poignard qui l'a quasiment décapité. Le couple ne retire de ce meurtre qu'un billet de 100 francs. Dépité, il pense récidiver.

« JUSTICIER AMORAL »

Le lendemain, il s'offre une dernière rencontre échangiste, une vraie celle-là, *« pour continuer la vie comme si de rien n'était »*, selon Danièle Guillet. Pourtant, la fin de l'aventure sanglante est proche. Aux gendarmes venus les arrêter, ils vont tout confier, y compris la disparition de Gilles Doyonnas.

Du couple, les experts psychiatres ont dit *« qu'il vivait pour lui dans une bulle isolée du monde, dans un film, selon son scénario »*. De Patrick Sarazin, ils ont souligné qu'il est *« un personnage de bande dessinée, le justicier amoral, dangereux, au-dessus de la loi, et qui, dès lors que rien ne l'arrête, peut tout »*. La défense a plaidé que Danièle Guillet a été *« subjuguée, possédée par le diable, par un gourou »* et qu'elle n'a été qu'une comparse passive et terrorisée, avant de demander aux jurés de tenir compte *« de sa possibilité d'être mère, la seule qui lui reste, pour donner encore un sens à sa vie »*.

Pour Patrick Sarazin, la défense a sollicité *« une raison d'espérer pour permettre un minimum de rédemption »*. En vain. Les plaidoiries des parties civiles et le réquisitoire ont rendu la tâche insurmontable. Conforme à la demande de l'avocat général pour Patrick Sarazin, le verdict est même supérieur de cinq ans aux réquisitions pour Danièle Guillet.

Laurent Guigon

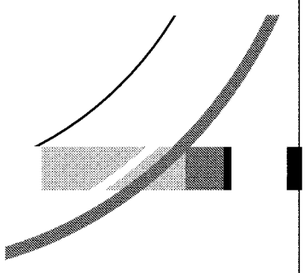

millions d'euros

2035

millions de francs

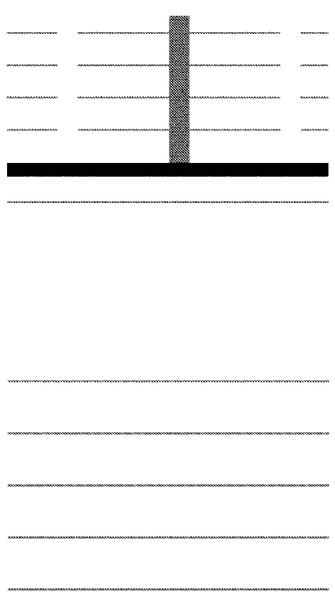

perspectives

Grâce à sa stratégie de croissance, Air France a pleinement bénéficié d'un contexte économique globalement bien orienté, et notamment de l'amélioration de la situation en Asie.

• Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 12,9%, dynamisé par la performance de l'activité passagers dont le chiffre d'affaires (+15,6%) augmente plus rapidement que l'offre (Sièges-Kilomètres-Offerts : +14,5%). Une nouvelle hausse du coefficient de remplissage des avions (77,1%, +0,6 point) conforte la place d'Air France parmi les toutes premières compagnies en Europe (moyenne AEA* 73,2%).
Première activité (74% du CA), le transport de passagers confirme son rôle moteur dans la croissance. Avec en particulier, au cours du semestre, un développement rapide du chiffre d'affaires sur la zone Amérique du Nord (+20,2%).

• Grâce à la qualité de son offre (fréquences, correspondances sur le hub...), Air France a préservé sa recette unitaire par siège-kilomètre-offert (+0,9%), contrairement à la plupart de ses concurrents.

• Les autres activités (maintenance, catering) évoluent également de manière satisfaisante et le fret amorce son redressement.

*Association of European Airlines

• Au cours de la période, les coûts d'exploitation d'Air France ont progressé moins vite que le chiffre d'affaires, grâce à la poursuite du plan d'économies.

• De ce fait, et compte tenu des performances commerciales de l'activité passage, Air France a obtenu une forte progression du résultat d'exploitation (+84,6% à 354 millions d'euros, 2 317 millions de francs). Il représente 6,9% du chiffre d'affaires, contre 4,2% au 30 septembre 1998, rejoignant le niveau historique atteint au premier semestre 1997–98.

• Air France démontre donc sa capacité à dégager des résultats au meilleur niveau du secteur en Europe, en dépit du renchérissement du prix du carburant et d'effets de change latents défavorables sur la dette.

• Au total, le résultat net part du groupe atteint 2 milliards de francs (310 millions d'euros), sans bénéficier de produits exceptionnels significatifs.

prochain rendez-vous

LeMonde Job: WMQ0412--0014-0 WAS LMQ0412-14 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:38 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0437 Lcp:700 CMYK

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de décembre

Jacques Derrida

LE SIÈCLE ET LE PARDON

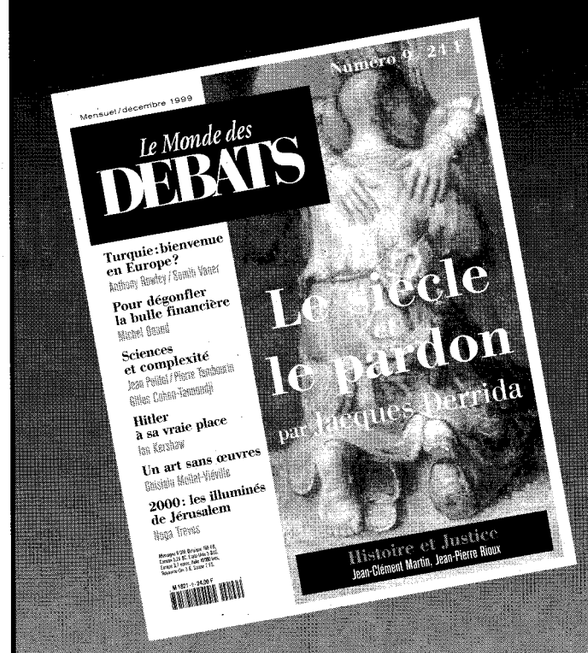

Prévenir le krach boursier
Michel Beaud

Le foisonnement de la complexité dans les sciences
Gilles Cohen-Tannoudji, Jean Petitot, Pierre Tambourin

Quand, comment et où y a-t-il de l'art?
Ghislain Mollet-Viéville

Jérusalem 2000 : les fous aux portes du paradis
Noga Treves

La Turquie dans l'Union européenne?
Anthony Rowley, Semih Vaner

Un biographe de Hitler contre l'« hitlérocentrisme »
Ian Kershaw

Mensuel.
En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
❑ Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 – Fax 01 42 00 56 92
❑ Je règle par carte bancaire n° :
Date d'expiration :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature :
EEC9
Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Saint-Emilion entre au Patrimoine de l'humanité

Ces célèbres vignobles du Bordelais ont été retenus parmi les sites classés par l'Unesco. Ce label va contraindre les communes concernées à mener une politique de préservation des paysages et du bâti

BORDEAUX
de notre correspondante

Depuis l'Antiquité, les terres de Saint-Emilion étaient connues pour la chair étoffée et gourmande de ses vins. Elles sont aujourd'hui inscrites au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), au titre de ses paysages culturels. *« C'est la première fois que l'Unesco classe des terres viticoles »*, assure Jacques Goudineau, maire de Saint-Emilion, fier de cette nouvelle.

Le choix de l'Unesco, annoncé officiellement jeudi 2 décembre à Marrakech (Maroc), n'a pas bouleversé la vie du village. A l'exception des élus, de certains viticulteurs et administrés, peu de monde savait que le syndicat intercommunal à vocation multiple de Saint-Emilion (Sivom), regroupant huit villages, avait déposé sa candidature en juin 1998. *« On ne voulait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué »*, confirme Georges Bonnefon, président du Sivom et maire de Saint-Sulpice-de-Faleyrans.

En deux mois, les huit communes ont monté le dossier de candidature, avec l'aide d'un bureau d'études parisien spécialisé dans le patrimoine culturel et historique, le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et celle de l'environnement (Diren). Cette fois, les élus ne voulaient pas laisser passer l'occasion *« comme en 1996 où on n'a pas eu assez de temps pour préparer le dossier »*. Le périmètre retenu s'étend sur près de 7 500 ha dont 5 400 de vignes d'appellation d'origine contrôlée Saint-Emilion. Il correspond à l'ancienne juridiction de la fin du XIIIe siècle. L'origine de la Jurade et de la commune de Saint-Emilion remonte à 1199, date à laquelle la « charte de Falaise » fut signée par Jean sans Terre, roi d'Angleterre et fils d'Aliénor d'Aquitaine. Presque un siècle plus tard, sous le règne d'Edouard 1er, la juridiction fut créée. A cette époque, depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri de Plantagenêt, futur roi Henri II, la région est alliée à l'Angleterre et le restera jusqu'au milieu du XVe siècle. Les vignes de Saint-Emilion, à l'époque baptisées *King of wines*, bénéficient aujourd'hui d'un label mondial convoité. Tous les paysages sont désormais protégés : les forêts, les lignes de coteaux, les points de vue sur la vallée de la Dordogne... Le périmètre intègre également une trentaine de monuments historiques classés ou inscrits et le « petit patrimoine » (pigeonniers, lavoirs, points d'eau, fontaines). Afin de mieux les protéger, le Sivom s'est engagé à signer dans un avenir proche, une charte patrimoniale. En même temps, cinq des huit communes qui n'ont pas encore de plan d'occupation des sols (POS) vont en élaborer un. Enfin, à partir de l'année prochaine, le Sivom commencera à étudier la mise en place d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), une sorte d'annexe du POS. *« Il faut être attentif car on ne bénéficie pas de ce label à vie »*, fait remarquer Jean-François Carrille, premier adjoint au maire de Saint-Emilion, un des initiateurs de la candidature. *« Cette reconnaissance signifie aussi des contraintes et des devoirs pour tout le monde,* souligne M. Bonnefon : *l'endiguement des publicités aux quatre coins des routes, la fin des bâtiments agricoles en tôle galvanisée, la préservation des arbres, l'entretien des berges, la gestion des carrières souterraines... »* Les permis de construire seront donc passés au crible, un propriétaire viticole ne pourra plus faire agrandir son chai à barriques sans respecter certaines règles.

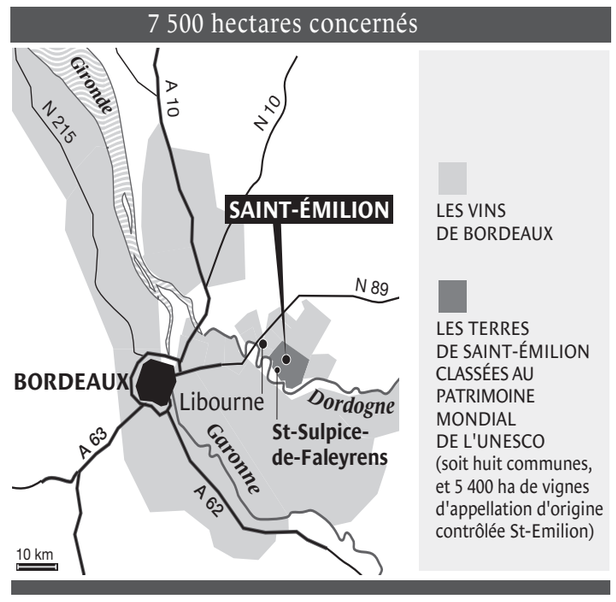

CONTRAINTES FINANCIÈRES

« Nous allons supporter des contraintes financières supplémentaires, confirme Dominique Bécot, propriétaire de Beau-Séjour Bécot, premier cru classé B de Saint-Emilion. *Mais c'est à ce prix et grâce à ce classement que nous aurons une plus grande notoriété. Le nom de Saint-Emilion va être encore colporté dans le monde entier et les propriétaires, indirectement, vont en bénéficier, même si les retombées sont inquantifiables. »*

Ce classement honorifique n'est pas non plus une manne financière. Mais il peut s'avérer être un argument de poids auprès d'éventuels donateurs. *« Nous serons plus convaincants et nous pourrons mieux nous défendre auprès de mécènes internationaux et de partenaires institutionnels tels que l'Europe, l'Etat, le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général de Gironde »*, assure Jean-François Carrille. La ville, joyau médiéval bientôt classé en secteur sauvegardé, doit entretenir dix-sept monuments historiques. Certains, comme l'église monolithe, demandent d'importants travaux que la commune, seule, ne peut financer. *« Contrairement à ce que l'on pense, Saint-Emilion n'est pas une ville riche,* poursuit le premier adjoint. *Nous avons une taxe professionnelle très faible* [les propriétaires des vignobles ne la paient pas], *des recettes fiscales en baisse de manière générale et nous avons perdu 10 % de notre population entre les deux recensements. »* La commune compte 2 400 habitants. Indirectement, l'Unesco pourrait donner un second souffle aux finances de Saint-Emilion et à celles des autres villages. Pour M. Bonnefon, *« l'obtention de ce label n'est pas un aboutissement mais un commencement »*.

Cette récompense était si espérée que les élus en ont pris connaissance, mercedi 1er décembre à 19 heures, la veille de la proclamation officielle du palmarès 1999. M. Goudineau était dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné : c'était l'attaché de presse de l'ambassadeur de France à l'Unesco qui lui annonçait la bonne nouvelle. La soixantaine de personnes présentes ce soir-là pour une toute autre occasion, ont accueilli l'information par une salve d'applaudissements. Mais la vraie célébration de l'événement attendra. *« On le fêtera sûrement mais on ne sait quand ni comment,* dit le maire, *car on a déjà fait beaucoup de dépenses tout au long de cette année qui célébrait les huit cents ans de la création de la Jurade et de la ville. »* Quand même, ce soir-là, quelques bouteilles du crémant de Saint-Emilion ont fait pétiller les yeux.

Claudia Courtois

Les centrales nucléaires ont pénalisé la candidature du Val de Loire

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Examen de passage raté. Le Comité du patrimoine mondial a rejeté l'inscription de la vallée de la Loire. Le scrutin a été serré : douze pays se sont prononcés pour, sept contre, deux se sont abstenus. La majorité des deux tiers des votants étant requise, le dossier devra être réexaminé à une autre session.

La désillusion est cruelle pour les Ligériens. Peu de sites sont aussi connus que le Val de Loire. Au cours de l'histoire, ses habitants ont toujours cherché à faire du beau. Dans aucune région de France, l'art n'est aussi présent, comme sorti de ce fleuve à la lumière si douce, accentuant encore la pâleur du tuffeau. Les châteaux qui ont fait la réputation du « jardin de la France » n'ont pas été édifiés là par hasard. Leur présence s'explique par un paysage exceptionnel, et par un moment de l'histoire qui ne le fut pas moins, la Renaissance.

Les auteurs du projet avaient proposé le classement du val – le fleuve et ses rives, de coteau à coteau – de Sully (Loiret) à Chalonnes (Maine-et-Loire). Au total, 250 kilomètres de paysage, englobant trois cent cinquante monuments historiques et soixante-deux sites naturels déjà protégés par la législation française, réputée non laxiste. Devaient être aussi prises en compte dans le périmètre la rivière du Loiret, la confluence du Cher en aval de Tours, celle de l'Indre jusqu'à Azay-le-Rideau et celle de la Vienne jusqu'à Chinon, incluant l'abbaye de Fontevraud et le pays de Rabelais. Le domaine de Chambord, lui, est déjà inscrit depuis 1981. Les responsables pensaient répondre pleinement à la définition du nouveau concept de « paysage culturel » que tente de développer à présent l'Unesco.

LE VAL DE L'ATOME

Le paysage ligérien offre, en effet, une mise en scène raffinée du terroir, où chaque élément tient sa place, châteaux tout autant que le reste du décor (villages, habitations troglodytes, digues, vignobles, etc...). *« Classer consiste souvent à mettre un site sous cloche, et puis on amène les cars de touristes. Il s'agit au contraire de retrouver un paysage, au sein d'un milieu humain qui n'est pas figé dans le passé »*, explique Francis Deguilly, à la DRAC d'Orléans.

Les Ligériens ont peut-être vu trop grand. Mais personne ne doute ici que la prolifération des centrales nucléaires sur les bords du fleuve n'ait rebuté les membres du Comité du patrimoine mondial. Le Val de Loire est aussi le val de l'atome ; la centrale de Saint-Laurent était la seule à figurer dans le périmètre proposé, mais celles d'Avoine, de Dampierre et de Belleville sont implantées à proximité. Trop de couloirs de lignes lacèrent l'espace, au-dessus du fleuve et de ses rives. *« Ces éléments de modernité, ces cathédrales du nucléaire sont là, nous en héritons, ils témoignent, comme le reste, du décor de l'interaction de l'homme avec le milieu environnant »*, se défend Alain Marais, ancien directeur de la DRAC à Orléans, en charge du dossier. Les produits de la modernité n'ont pas été du goût des examinateurs.

Le député (PS) et maire de Chinon, Yves Dauge, par ailleurs conseiller auprès de l'Unesco, qui a initié le projet, est particulièrement déçu : *« Nous avons fait une proposition novatrice, qui fait progresser la réflexion sur le patrimoine, mais l'opinion de certains pays à l'égard du nucléaire a joué. Ce serait de l'hypocrisie de vouloir changer à présent de périmètre. Il ne s'agit pas de camoufler ces centrales. Il faut argumenter, démêler la question. »* Le maire de Chinon insiste : *« Il faut être beau joueur, montrer qu'on veut faire avancer des idées, et non pas qu'on attend un label. »* Rendez-vous l'an prochain, souhaitent les Ligériens.

Régis Guyotat

Quarante-huit nouveaux sites retenus en 1999

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Année après année, les instances du patrimoine mondial continuent à dresser le catalogue des « merveilles du monde ». Les Anciens en avaient défini sept. Aujourd'hui six cent trente sites (quatre cent quatre-vingt culturels, cent vingt-huit naturels, vingt-deux mixtes), répartis dans cent dix-huit pays, sont classés à travers la planète. L'Espagne et l'Italie en comptent le plus, devant la France (trente sites, du Mont-Saint-Michel au pont du Gard, en passant par Versailles et la cathédrale de Chartres). L'Occident s'est rendu hommage en premier. Sur les quarante-huit nouveaux sites (trente-cinq culturels, onze naturels, deux mixtes), inscrits en 1999 – un record – lors de la réunion de Marrakech, vingt-deux sont en Europe, treize dans les Amériques, neuf en Asie, et quatre en Afrique seulement. Une liste, dont l'Unesco connaît le déséquilibre. Les pays les moins avancés ne manquent pas de patrimoine évidemment. Les guerres, les incertitudes politiques, la pénurie de moyens, une perception différente de la notion de patrimoine aussi, ne facilitent pas la sauvegarde.

En effet, le classement de l'Unesco apporte plus un « label » que des subventions ou des crédits de formation. Situation qui ne fait qu'accroître les hésitations de ces pays à monter des dossiers. Si des retombées touristiques sont attendues, des contraintes font aussi partie du « contrat ». Pour figurer sur la liste, les sites doivent répondre à divers critères. Le classement des monuments d'Angkor au Cambodge en 1992, par exemple, a entraîné la création d'un plan d'occupation des sols, signé par le roi Sihanouk, délimitant la zone hôtelière et celle des temples.

La notion de patrimoine mondial évolue. Depuis vingt ans, les experts de l'Unesco se sont surtout attachés à classer des grands monuments. Ils s'intéressent aujourd'hui aux sites naturels et aux « paysages culturels ». Ce dernier concept permet d'élargir le champ de la sauvegarde à tout ce qui témoigne de façon exemplaire de l'interaction entre l'homme et son environnement, et de ne plus la limiter à de simples reliques architecturales, aussi nobles soient-elles. Le classement se veut à présent plus « ethnologique ». Au titre de « paysage culturel » ont été retenus, par exemple, les rizières en terrasses de la cordillère des Philippines, ou en France le canal du Midi (1996) et le centre de Lyon (1998), et Saint-Emilion cette année. L'Unesco a aussi étendu le site des Pyrénées-Mont-Perdu (à cheval sur la France et l'Espagne) au versant du vallon de Héas, situé sur la commune de Gèdre, dans les Hautes-Pyrénées.

R. Gt.

LeMonde Job: WMQ0412--0015-0 WAS LMQ0412-15 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0438 Lcp:700 CMYK

TÉMOIGNAGE

Une Européenne en campagne contre les « couloirs de la mort »

Emma Bonino, ancien commissaire européen à l'aide humanitaire, a rencontré, aux Etats-Unis, des condamnés à la chaise électrique qui attendent leur exécution. Militante de l'abolition de la peine capitale, elle livre au « Monde » ses impressions

IL *faut aller dans les prisons américaines »*, m'ont conseillé un jour les amis du bureau de New York de « Ne touchez pas à Caïn », une ONG (organisation non gouvernementale) internationale fondée par les radicaux italiens en 1993 et reconnue par les Nations unies. *« Il faut parler à ces hommes et ces femmes morts-vivants, pour comprendre et pouvoir secouer les consciences, pour seconder la bataille des abolitionnistes américains. »* J'ai suivi ce conseil. Voici quelques-unes de mes impressions et des émotions suscitées par ce voyage insolite de l'Illinois à la Floride.

L'abolition de la peine de mort – encore appliquée par soixante-douze pays – énième manifestation d'arrogance du Nord vis-à-vis du Sud ? Les défenseurs de cette thèse seraient surpris de savoir que j'ai personnellement enregistré au cours de cette campagne, à laquelle j'ai consacré l'essentiel de mon temps ces derniers mois, les convictions abolitionnistes d'Abdelaziz Bouteflika, du président malien Alpha Oumar Konaré, du premier ministre marocain Abderrahmane Youssoufi, du chef de la diplomatie sénégalaise, le juriste Jacques Baudin. Parmi d'autres.

Mais que dire de l'attachement à la peine de mort des représentants des Etats-Unis, pays symbole de la démocratie libérale et de l'état de droit et pays dont l'opinion, les juristes et même les politiques sont déchirés par cette question ? Pourra-t-on un jour faire basculer Washington dans le camp abolitionniste ?

La Cour suprême fédérale qui avait affirmé l'inconstitutionnalité de la peine capitale en 1972 est revenue sur ce jugement en 1976, en l'annulant. Depuis lors, trente-huit des cinquante et un Etats américains ont rétabli la peine capitale dans leur législation, même si vingt-huit seulement exécutent les condamnations. Comme me le disait cet avocat rencontré à un colloque sur la peine capitale organisé par la Columbia University de New York : *« Notre justice rappelle la roulette russe. Pour un même crime, on peut vivre ou mourir. Il suffit de se "tromper d'Etat" de naissance ou de résidence. »* La plus importante association américaine d'avocats, l'« American Bar Association », constatant le nombre alarmant d'erreurs judiciaires, a demandé elle aussi un moratoire des exécutions.

Tout au long de ma carrière politique, les visites volontaires et involontaires de prisons, y compris aux Etats-Unis, ont été assez nombreuses ; cependant, jamais je n'avais vu quelque chose de comparable à la Cook County Jail, angoissante *« ville carcérale »* près de Chicago, habitée par dix mille détenus et leurs gardiens : le plus grand pénitencier américain. Dans une petite bibliothèque située au cœur de cet épouvantable labyrinthe éclairé au néon, je rencontre, pour la première fois de ma vie, un homme condamné à mort, Edgar Hope. Mains et pieds dans les fers, Edgar est un Noir au physique solide mais au regard éteint. Il a quarante ans, dont dix-huit vécus dans le « couloir de la mort », après sa condamnation pour avoir abattu un policier. *« Votre visite est un véritable événement*, explique Edgar, *car d'habitude ma femme est la seule personne qui vient ici, quand elle peut. »* Sa femme, c'est une fille qui vit à New York, épousée en prison il y a deux ans, après une longue correspondance entamée à l'aide d'un cousin.

Morne mais pas résigné, Edgar nous raconte l'histoire de deux compagnons qu'il a vu sortir vivants du « couloir », innocentés : Carl Lawson en 1996 et Anthony Porter en février 1999. *« Porter dut attendre jusqu'à la veille de son exécution pour que l'on reconnaisse son arriération mentale et qu'on lui accorde une suspension de peine. Grâce à quoi, le vrai responsable du crime qu'on attribuait à Porter s'est confessé un jour à la télé. Nous avons tous été très heureux pour lui. »*

MICHELINE PELLETIER/CORBIS SYGMA

Emma Bonino à l'entrée de la Broward Correctional Institution, un pénitencier pour femmes situé dans la périphérie de Miami.

Espoirs et remords se nourrissent réciproquement dans ces vies suspendues. *« Je n'ai pas encore trouvé quelqu'un capable de comprendre, de l'extérieur ce qui se passe dans la tête d'un homme qui a rendez-vous avec le bourreau. Tout d'abord, j'ai de plus en plus de mal à me reconnaître dans le voyou de vingt-deux ans, vraie bête dangereuse, que j'étais au moment de mon crime. D'ailleurs, dès le moment de mon arrestation et des années durant, aucun des châtiments, aucune des humiliations que l'on inflige à ceux qui tuent un policier ne m'ont été épargnés. Y a-t-il quelqu'un, en dehors de l'aumônier, disposé à croire qu'il nous arrive de penser de manière obsessionnelle à nos victimes et de rêver d'une chance de nous racheter ? »*

ON change de salle, mais je me retrouve à nouveau face à un homme noir aux fers, Victor Stafford, vingt-neuf ans, que tout le monde appelle « Cortez Brown », nom et prénom qu'il déclara aux policiers en 1989 et qui sont restés dans les actes d'un procès à l'issue duquel il a été condamné pour avoir tué deux garçons de son âge au cours d'un affrontement entre gangs de quartier. *« Mon procès ? J'avais un avocat d'office, obligé de suivre, je n'exagère pas, une cinquantaine d'affaires à la fois. Il n'a jamais trouvé le temps de rester à une audience jusqu'au bout, ni de consulter un seul témoin. »* Cortez a déjà vu partir deux voisins de cellule vers la chambre de la mort en 1995, James Free et Hernando Williams. *« Hernando m'a fait jurer de ne pas accepter mon destin. Et je vis, cramponné à ma fille de dix ans, pour laquelle je me suis converti à l'islam, et à mon assistante sociale, Lillie Muhammad, qui par miracle a réussi à faire accepter une demande de révision du procès. »*

J'arrive en Floride le 10 novembre pour me rendre à la Broward Correctional Institution, pénitencier féminin construit dans la banlieue de Miami. Nous avons rendez-vous, moi-même et un petit groupe de journalistes, avec la détenue noire Andrea Jackson, quarante et un ans, condamnée pour avoir tué un agent de police en 1983. Les gardiennes à l'air très sévère qui nous accompagnent ne cachent pas leur étonnement. Pourquoi venir d'Europe pour cette prisonnière si *« normale »*, qui n'a jamais fait la une des journaux ou du petit écran ?

LE personnage nous apparaît, en revanche, très inattendu, voire déroutant. Andrea Jackson a le corps d'une athlète (*« J'attends la mort en pratiquant toutes sortes de gymnastique »*), elle aime, à la différence de tous les reclus, la solitude (*« Je suis ma compagne préférée et J'arrive à peine à tout faire : ménage, gymnastique, correspondance, la télé et surtout l'étude continuelle du dossier de mon procès. En quinze ans, j'ai déjà déposé cinq recours et obtenu, à l'aide d'un avocat bénévole, la suspension de mon exécution, déjà fixée. »*), elle est heureuse de devenir grand-mère dans quelques mois, mais elle décourage les visites familiales (*« Trop de dépenses pour eux et trop de stress pour tous. »*)

Andrea aussi garde avec son passé un rapport assez flou : *« Quand je raconte mon crime, je ne sais plus si j'utilise mes propres souvenirs ou ceux que la relecture du dossier a imprimé dans ma mémoire. A l'époque, je me bourrais de drogues et d'alcool. Je me rappelle avoir résisté vivement à la tentative des policiers de me flanquer dans leur bagnole. J'ai abattu un flic et on m'a accusé de préméditation. Un meurtre prémédité en pleine rixe ? »*

« Je n'ai pas peur de mourir, nous assure Andrea, *mais je me bats bec et ongles pour vivre et contre cette supercherie, cette cruauté inutile qu'est la peine de mort. »* Depuis 1979 en Floride, quarante-quatre personnes ont déjà été exécutées, dont Judy Buenoano, en mars 1998, qui était une voisine d'Andrea Jackson. *« Rien que pour attacher Judy à la chaise électrique, qu'ils appellent "Old Sparky"', Vieille Etincelle, ils lui ont cassé plusieurs côtes. Puis ils l'ont brûlée, comme un fusible. Tout le monde dit que ce fut long et horrible. »*

> « Notre justice rappelle la roulette russe. Pour un même crime, on peut vivre ou mourir. Il suffit de se "tromper d'État" de naissance ou de résidence »
>
> **Un avocat américain**

Les témoins confirment que le supplice de Judy Buenoano a constitué un nouvel épisode dans le roman noir de « Old Sparky ». En 1997, le masque de tissu éponge qui comprimait le visage du condamné Pedro Medina prit feu, ce qui était déjà arrivé en 1990. En juillet dernier, l'affreuse agonie d'Allen Lee Davis – une séance de « torture à mort » – a poussé un juge de Miami à faire circuler les images de cette horreur sur Internet. Un recours a été déposé auprès de la Cour suprême dénonçant l'*« inconstitutionnalité »* de la chaise électrique pour son inhumanité. Les autorités de Floride ont suspendu les exécutions à l'électricité en attendant le verdict, mais elles disposent de toute façon d'une alternative avec l'injection létale.

« Certes, ironise Andrea avant de rentrer dans sa cellule et dans sa carapace, *mieux vaut être empoisonnée que grillée. D'ailleurs, dans ce pays, même les chiens à abattre ont droit à l'euthanasie. Mais il faudrait se rendre compte que donner la mort ne peut pas être un acte de justice. Oui, j'ai tué. Mais à un moment où mon esprit était brumeux. Et j'ai demandé pardon à la famille de ma victime. Eux, ils tuent avec l'esprit le plus lucide du monde et dorment tranquillement. »*

Je quitte Miami en passant par le bureau du professeur Gerlad Kogan, à la faculté de droit. Ce charmant septuagénaire, après une vie consacrée à l'administration de la justice, y compris comme Chief Justice et membre de la Cour suprême de Floride (*« Combien de fois ai-je demandé – et obtenu – l'application de la peine capitale ! »*), a vécu une crise qui a fait de lui le plus prestigieux et le plus encombrant des abolitionnistes de Floride. Sa conversion ? *« Elle est arrivée,* raconte-t-il, *en lisant les résultats d'une recherche sur les conséquences de l'utilisation par la justice américaine des tests génétiques durant ces dix dernières années. Grâce aux analyses d'ADN, plusieurs condamnés déjà assignés aux "couloirs de la mort" ont été innocentés. J'ai perdu le sommeil. Combien de vies aurait-on pu sauver si seulement ces tests d'ADN avaient été disponibles cinquante, quarante ou même vingt ans plus tôt ? Et combien d'innocents risquons-nous de tuer parmi les trois mille cinq cent soixante-cinq condamnés d'aujourd'hui ? Il faut simplement arrêter tout cela. Car on peut toujours réparer une erreur judiciaire en ouvrant la porte d'une cellule et en libérant l'innocent. Mais on ne peut pas ôter le couvercle d'un cercueil et dire au mort : "Sorry, vous pouvez rentrer chez vous maintenant". »*

Emma Bonino

MICHELINE PELLETIER/CORBIS SYGMA

Andrea Jackson, condamnée à mort pour avoir tué un policier en 1983 : « Rien que pour attacher Judy à la chaise électrique, qu'ils appellent "Old Sparky" [Vieille Étincelle], ils lui ont cassé plusieurs côtes. Puis l'ont brûlée, comme un fusible. Tout le monde dit que ce fut long et horrible. »

LeMonde Job: WMQ0412--0017-0 WAS LMQ0412-17 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:03 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0440 Lcp:700 CMYK

La dignité de chacun

par Jean-Denis Bredin

LA démission du ministre des finances illustre à sa manière, une fois encore, cette triste évidence : la présomption d'innocence n'est, chez nous, qu'un semblant. Le principe peut en être proclamé par l'article 9 de notre déclaration des droits de l'homme – *« solennellement réaffirmé »* par le préambule de notre Constitution –, et encore par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, et encore par la Déclaration universelle, il peut être sans cesse rappelé par notre discours républicain, il est, en droit français, un mythe qui semble nous donner bonne conscience et fière allure.

Tantôt il suffit, pour effacer la présomption d'innocence, d'une « mise en examen », synonyme apaisant de notre ancienne « inculpation ». Tantôt il suffit d'un simple réquisitoire du ministère public, précisément rédigé. Tantôt le soupçon, pourvu qu'il soit révélé à l'opinion publique, amplifié par l'écrit ou par l'image, suffit à chasser cette belle présomption : c'est désormais au coupable présumé qu'il appartient de démontrer son innocence.

Bien sûr, nous n'ignorons pas que notre système pénal, héritier de la tradition inquisitoriale, n'est guère compatible avec la présomption d'innocence. Cet état de notre droit, nous l'acceptons, le déplorant parfois. Tous les travaux collectifs, toutes les « missions » qui ont osé nous proposer de véritables réformes se sont heurtés à l'impossible. Il nous reste à rechercher d'agréables aménagements de nos lois, qui rendent hommage à un principe d'illusion. Ce fut déjà fait. Ce sera fait encore.

Bien sûr, nous n'ignorons pas que notre système pénal n'est guère compatible avec la présomption d'innocence

« Chacun a droit au respect de la présomption d'innocence », assure l'article 9 de notre code civil, comme chacun a droit au respect de sa vie privée, et au respect de son image. C'est le droit de chacun au respect de sa personne, de sa dignité, de sa vie, qui est ici rappelé, ce droit de l'homme qui pourrait nous sembler le plus précieux de tous. Alors pourquoi le traitons-nous si mal ? On en aperçoit aisément quelques raisons, ou quelques prétextes.

En premier lieu, la présomption d'innocence, comme le secret de l'instruction, comme le secret professionnel, ne seraient-ils pas des obstacles placés, au nom de la personne humaine, sur le chemin que tracent ensemble la liberté et la vérité ? La parfaite liberté d'information, la recherche obstinée de la vérité due à l'opinion publique, le devoir de « tout dire », le droit du citoyen à « tout savoir », supporteraient mal cette présomption qui consentirait à sacrifier à la dignité d'un individu le progrès d'une société.

De surcroît, la plupart des « affaires » qui ont fait parler de la présomption d'innocence ont tenu à la vie politique, à la lutte fermement conduite contre toutes les formes de corruption. Il s'agit de défendre une haute idée de la démocratie : l'homme politique ne saurait être soupçonné. Qu'il s'en aille aux premières accusations portées contre lui, ne serait-ce pas l'accomplissement d'un devoir hélas nécessaire, un sacrifice bienfaisant ? Ceux qui entendent ainsi soumettre la dignité de la personne aux exigences de la démocratie peuvent, c'est vrai, rappeler les progrès qu'a connus, en France, depuis quelques années, le combat mené contre la corruption... La justice a fait son travail, les médias ont fait le leur et la vie publique est, peut-être, en voie d'échapper à cette redoutable maladie qui risquait de la dévorer. Ce bilan optimiste, eût-il été le même si la présomption d'innocence avait entravé ce difficile combat ?

Ainsi sommes-nous tentés de traiter la présomption d'innocence, tout en lui concédant une importance symbolique, comme nous traitons volontiers les droits de l'homme, nous résignant à les soumettre à des intérêts « supérieurs ». Que cette présomption soit une gêne dans la liberté d'informer, qu'elle puisse même contrarier l'intérêt général en préservant la personne humaine, c'est un fait. Devrions-nous cependant exclure un droit essentiel de l'individu parce qu'il complique le travail de la justice et de la démocratie ? Nous préférons, en cette occasion comme en beaucoup d'autres, proclamer les principes, les appliquer s'il nous plaît, puis, quand vient la mauvaise conscience, ajouter à nos discours et à nos lois pour préserver les apparences.

Notre mauvaise relation avec la présomption d'innocence, elle a d'autres causes que nous pourrions tenter de regarder lucidement. Le goût du soupçon, l'amour du scandale n'ont cessé de nous être familiers. Certes, ce n'est pas une maladie spécifiquement française, et les traditions religieuses, nationales, sont nombreuses, qui aiment chanter l'air de la calomnie. Le soupçon occupe, distrait, passionne. L'écrit et l'image en entretiennent et en développent souvent l'appétit. Le livre lui-même tâche parfois d'en faire autant. Les conversations s'en nourrissent. Tant détesté et tant aimé, l'argent est évidemment le plat essentiel. Le soupçon devenu public, amplifié, commenté, semble une attente quotidienne qui doit être satisfaite.

Comment appliquer une règle de droit, obscure et compliquée, qui prétendrait contrarier notre plaisir, notre pouvoir ? Peut-on d'ailleurs être suspecté en restant tout à fait innocent ? *« Je ne suis pas coupable »*, protestait Joseph K, qu'emportait son procès. *« C'est juste*, lui répondait l'abbé rencontré dans la cathédrale, *c'est juste, mais c'est ainsi que parlent les coupables. »*

Il n'y a pas loin de cet attrait pour le soupçon à la vieille maladie française de la dénonciation – celle qu'ordonne la loi, ou celle qu'assume son auteur – et aussi de la délation anonyme dont notre tragique histoire eût pu nous enseigner l'horreur, mais qui reste si vivante et « efficace » dans nos usages que nos lois et notre jurisprudence n'osent pas nous en débarrasser. Sans doute le soupçon et la délation font-ils le même travail. Ils satisfont notre vieille soif de punition : celle-ci semble tout à la fois vengeance, plaisir, réconfort, rédemption.

Soupçon, délation, punition, cette trilogie qui nous est si familière se réclame, bien sûr, de la vérité. Cette vérité doit être *« terrible »*, proclamait déjà Robespierre, ou elle n'est pas. Elle est un principe sacré. Les lois ne sont respectables qu'autant qu'elles la servent. La présomption d'innocence ? Le secret de l'instruction ? Le secret professionnel ? Le devoir de réserve ? L'obligation de discrétion ? Ne seraient-ce pas des contraintes imaginées pour tromper ou affaiblir l'homme de vérité ?

Le goût du soupçon, l'amour du scandale n'ont cessé de nous être familiers. Le soupçon occupe, distrait, passionne. L'écrit et l'image en entretiennent et en développent souvent l'appétit. Tant détesté et tant aimé, l'argent est évidemment le plat essentiel

Nous nous avançons sur la route éclairée du brûlant soleil de la vérité. Une morale, sans autre morale que la transparence, soumettant à son règne le courage, l'énergie, le dévouement, la générosité, la solidarité, le respect de l'autre, ces vertus dont avait, un temps, rêvé notre République ? Une démocratie sans autre souveraineté que celle de l'opinion publique, une démocratie où les élus et les responsables politiques ressembleraient à des otages, suspects d'exercer de coupables métiers quand la démocratie vraie, pure, ne serait plus leur affaire, quand ils n'auraient plus d'autre tâche que d'être les serviteurs zélés, et s'il se peut honnêtes, de l'opinion sous toutes ses formes ? Et s'il nous vient encore quelque nostalgie des valeurs démocratiques, un peu de mauvaise conscience à les voir s'effacer, ne nous reste-t-il pas à nous en prendre aux juges qui appliqueraient nos lois autrement qu'ils le devraient, ou aux médias qui nous obligeraient à subir leur tyrannie ? Les juges ? Les médias ? Si nous nous trompions, ce serait leur faute, et nous serions évidemment innocents... La réforme de la justice, ce chantier sans cesse ouvert, pourrait être, pour nous tous, une heureuse occasion de réfléchir sur notre démocratie. Voici que s'effacent peu à peu nos vieilles traditions qui rêvaient d'un juge soumis et docile. L'existence d'un véritable pouvoir judiciaire sera probablement l'un des piliers d'une démocratie moderne. Ne pourrions-nous, saisissant l'occasion, tracer les voies d'un sincère apprentissage des droits de l'homme qui ne se satisfasse plus seulement des apparences ou des mots ? Ne pourrions-nous construire, sans vaine précipitation, un droit pénal, une procédure pénale, qui veilleraient sur les droits de la personne humaine, sur sa liberté, sa dignité, son honneur, sa vie, et pourquoi pas les perspectives de son bonheur ? Notre démocratie est sans doute plus fragile et menacée que nous feignons de le croire, et les Français plus matures et responsables que nous ne l'imaginons par pessimisme, ou par commodité. L'avènement du pouvoir judiciaire pourrait nous inciter à moins nous chamailler sur des projets de lois où nous retrouvons vite nos vieilles habitudes – le goût des apparences, l'art des à-peu-près –, sur des projets qui remettent à plus tard nos difficultés, préservant pour l'instant nos agréables équivoques.

Deux conceptions de la démocratie pourraient bien se heurter à la fin de ce siècle : l'une qui se voudrait réellement respectueuse de la personne humaine, l'autre obstinément attentive à des valeurs qui lui seraient supérieures et que porterait l'opinion publique. La dignité de chacun, nous avait enseigné Jean Jaurès, c'est cela le vrai combat de la démocratie : ce discours n'a pas autant vieilli que ne le croient les grands prêtres de la transparence. Ne devrions-nous pas ensemble réfléchir et travailler sur cette démocratie que nous transformons sans le dire, celle que nous laisserons, peut-être, à ceux qui viendront après nous ? Est-ce rêver que de vouloir regarder au-delà des prochaines élections, des prochaines vacances ? Ou faudrait-il ne plus rien attendre que du Père Noël ? Ou des miracles de l'an 2000 ?

Jean-Denis Bredin *est avocat, écrivain, membre de l'Académie française.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA MORT DU GREC

Mon fils a seize ans et cinq ans d'anglais derrière lui. Il ne parle toujours pas cette langue. Alors quand je lis sous la plume de deux professeurs honoraires du Collège de France (*Le Monde* du 12 novembre) et sous celle d'un lecteur (*Le Monde* daté 14-15 novembre) que la mort du grec les afflige, je me pose certaines questions, bêtes, sûrement, puisque je n'ai pas l'occasion de planer dans leur haute sphère.

A l'heure où l'anglais devient la langue universelle, de grâce laissez les enfants tranquilles avec vos langues mortes et militez un peu plus pour l'introduction et l'enseignement de langues vivantes dans les écoles. (...)

Madame, Monsieur les professeurs de grec, vous qui voulez réduire les inégalités, venez donc faire un tour un jour dans des classes en difficulté et vous verrez à quel point les intentions, si bonnes soient-elles, doivent quand même tenir compte des réalités actuelles. Le passé peut servir de référence mais quand les temps changent il est nécessaire de s'adapter aux goûts du public qui n'a pas toujours tort, même s'il ne possède pas vos références culturelles.

Philippe Nguyen-Duc
Massy (Essonne)

VIOLENCE : LE CITOYEN ET LE SOCIOLOGUE

On peut tenir différents discours sur la violence urbaine (*Le Monde* du 3 novembre), sur ses causes et même l'expliquer par des considérations surprenantes : ceux qui brûlent les voitures obéissent « à une certaine logique de la fête », les adolescents qui tuent aux Etats-Unis demandaient le « respect », la rixe dans la rue serait un « rituel » jouant le rôle des prudhommes d'aujourd'hui pour résoudre les conflits du travail, les témoins faisant « office de jury » ! Ce genre de propos délirants entretient ma bonne humeur ! En revanche, dire que la violence urbaine d'aujourd'hui a fait « irruption dans l'imaginaire collectif » et qu'elle n'est rien si on la compare à la violence au XVIIIe siècle, du temps de Restif de la Bretonne, relève de la pataphysique ! La violence aujourd'hui est une sinistre réalité, bien plus grave et bien plus intense que ne le laissent entendre tous ces savants sociologues et les statistiques officielles de la délinquance. (...) Le fait que les citoyens « ordinaires » risquent moins de se faire assassiner que du temps de Restif de la Bretonne est une bien maigre consolation ! Ils se demandent dans quels paradis idéologiques vivent les sociologues pour oser développer, sans rire, pareilles calembredaines !

Fernand Glibert
Bruxelles

Le Monde de l'éducation
Au sommaire du numéro de décembre
Dossier : élections professionnelles :
Les syndicats enseignants à l'épreuve des urnes.
- Entretien avec George Steiner.
- La droite a-t-elle une vision de l'éducation ?
- Bergerac parie sur l'intégration.
- Pédagogie : le service public et l'objectivité du savoir.
- Université : Tours l'humaniste.
- Guide culture.
- Petites annonces.
Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €
Le magazine résolument enseignant

Le vrai gâchis

par Daniel Bensaïd et Philippe Corcuff

UN *« incroyable gâchis »*, la démission de Dominique Strauss-Kahn ? L'intervention de Jean-Marie Colombani, dans un récent éditorial du *Monde* (4 novembre), a quelque chose de surprenant à première vue et de profondément choquant après examen. L'article commence par un hommage endeuillé : *« Quel ministre peut se prévaloir au bout de deux ans d'exercice d'un bilan aussi fLatteur ? »* Sa démission n'atteindrait *« pas seulement le gouvernement, mais le pays tout entier »*. Bigre !

Nous sommes peu sensibles aux mésaventures inciviques des élites ; le gâchis qui nous interpelle quotidiennement est d'abord celui de la misère d'en-bas, du chômage, de la précarisation des existences, qui a éventré la société française et esquinté des millions de vies depuis vingt ans.

Dans un livre important, les sociologues Luc Boltanski et Eve Chiapello viennent de proposer une analyse détaillée de ce *Nouvel esprit du capitalisme,* flexible, destructeur de solidarités et mondialisé. Dans le même temps où les élites roses se grisaient de potions libérales, se congratulaient des performances boursières, entonnaient avec ferveur une version moderne de l'« enrichissez-vous », l'affairisme prospérait parallèlement aux affaires, les unes nourrissant l'autre.

Les choses ont-elles tellement changé au royaume de la jospinie moralisante ? Le cap social-libéral est maintenu. De privatisations accélérées en stock-options valorisées, l'espace public continue à dépérir et le théorème jamais vérifié d'Helmut Schmidt (*« Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain »)* a fait place au théorème de Michelin : *« Les profits d'aujourd'hui font les licenciements de demain et les dividendes d'après-demain. »*

Selon Jean-Marie Colombani, la gravité du départ de DSK tiendrait à la rupture d'un double équilibre, l'un au sein de la majorité plurielle, l'autre entre le troisième pouvoir politique et le pouvoir judiciaire. Commençons par la seconde. Le directeur du *Monde* y répond par une proposition de protection renforcée pour les élites politiques : la mise en accusation des élus ne devrait pas seulement dépendre des magistrats, mais résulter, *« sur leur requête, de la mise en œuvre de mécanismes permettant un débat contradictoire et public sur les enjeux politiques d'une telle situation »*.

Pourquoi le citoyen ordinaire ne bénéficierait-il pas de garanties comparables ? L'indépendance de la justice reste précaire et la fragilisation de nos ministres est moins préoccupante pour la démocratie que le déplacement des centres de décision politique des assemblées vers les juges ou vers les grands argentiers de la Banque centrale européenne. De plus, si est posée la question des abus possibles du troisième pouvoir judiciaire, comment ne pas soulever celle des excès du quatrième pouvoir, celui des médias, pressés de traduire les suspects devant le tribunal de l'opinion au mépris des garanties de la procédure judiciaire ?

Face aux tentations qui guettent les différents pouvoirs, la recommandation que *« le pouvoir arrête le pouvoir »* (Montesquieu) reste un bon repère. La figure du citoyen lui a, au fil de notre expérience historique, apporté un complément décisif. Hélas, l'hypothèse que des institutions représentatives soient soumises au contrepouvoir et au contrôle de dispositifs démocratiques participatifs, ouverts à une intervention citoyenne directe, n'apparaît guère dans les interrogations sur le malaise de nos démocraties et sur l'anémie de la politique ! Comme le despotisme de marché, la démocratie représentative apparaît au contraire comme l'horizon indépassable de tous les temps, remplaçant la béatitude éternelle des anciennes religions. Il est vrai que la logique générale de privatisation (non seulement des entreprises, mais de la monnaie, du droit, des biens communs comme l'eau, du vivant) vide la place publique de ses enjeux communs.

Jean-Marie Colombani va jusqu'à retourner le principe démocratique exigeant davantage de vertus chez les représentants de l'intérêt général que chez les citoyens ordinaires : il s'inquiète d'abord à l'idée que *« ce qui peut menacer tout un chacun »* devienne *« s'agissant des politiques, l'arme fatale »*. Si l'on veut éviter le cynisme dépolitisant du *« tous pourris »*, une vigilance tatillonne vaut pourtant mieux, en la matière, qu'une tolérance complaisante à l'égard des élites.

En politique, un seul être ne manque guère et rien n'est dépeuplé par son absence. Un professionnel de la politique de perdu, dix de retrouvés !

Ce qui nous ramène à l'autre *« équilibre rompu »*. La défection du pur-sang libéral de l'attelage gouvernemental pourrait aboutir à un *« face-à-face entre la gauche et l'ultra-gauche »*, d'autant que *« déjà un parfum de 1981 flottait sur le Palais-Bourbon, une tentation régressive et nostalgique sous la pression de la gauche de la gauche »* !

En politique, un seul être ne manque guère et rien n'est dépeuplé par son absence. Un professionnel de la politique de perdu, dix de retrouvés !

Le péril de l'heure serait que la gauche du centre redevienne la gauche tout court ! Rassurons l'éditorialiste inquiet. Les acrobaties de Robert Hue et son exercice autolimité de la critique ne menacent pas l'équilibre gouvernemental. Ils visent plutôt à en couvrir le flanc et à éponger le mécontentement, pour finir par voter la loi Aubry, par avaliser les privatisations, par accompagner l'application du plan Juppé, par cautionner d'une participation ministérielle loyale une guerre non déclarée. Dans cette *« diversité sans différence »* (aurait dit Hegel) de la gauche plurielle, chacun joue son rôle, et la majorité des Verts n'est pas en reste.

Brandir l'épouvantail de *« l'ultra-gauche »* (terme jadis réservé à des groupes armés) pour stigmatiser le Parti communiste et la gauche radicale (sans la nommer) est au demeurant significatif : plus le centre de gravité se déplace à droite, plus la gauche (de gauche) fidèle à ses valeurs apparaît *« ultra »*.

La consternation devant le départ de DSK est révélatrice d'une pente politique qui a pour horizon une majorité présidentielle recentrée et rééquilibrée, de Cohn-Bendit à Bayrou, avec Jospin en président et DSK en premier ministre. En somme, la victoire totale d'une troisième voie blairisée à la française.

A la fois autres (dans les nouveaux dispositifs en réseaux mondialisés) et mêmes (toujours soumises à l'exploitation du travail et à l'accumulation du capital), nos sociétés capitalistes connaissent une profonde transformation. S'opposant à ce capitalisme rénové, de nouvelles stratégies d'émancipation s'ébauchent dans les luttes sur la protection sociale, sur le service public, contre les diktats de l'OMC, dans les marches européennes de chômeurs ou les mobilisations internationales des femmes. Pour s'attaquer au vrai *« gâchis »* et offrir au siècle qui vient autre chose que l'obsession conjuguée de la flexibilité et du CAC 40, elles devront rassembler des communistes résolument antistaliniens, des écologistes logiquement anticapitalistes, des sociaux-démocrates attachés à des réformes radicales, des libertaires qui se soucient de la lutte au sein des institutions.

Daniel Bensaïd *est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII) ;*
Philippe Corcuff *est maître de conférences de science politique à l'institut d'études politiques de Lyon.*

LeMonde Job: WMQ0412--0020-0 WAS LMQ0412-20 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0442 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La force de l'euro

L'EURO en dessous du dollar : pour la première fois de sa courte histoire, la monnaie européenne est tombée, jeudi 2 décembre, en dessous de la parité avec la devise américaine. En recul de près de 15 % depuis son lancement, au 1er janvier 1999, la jeune monnaie a ainsi franchi un seuil psychologique – beaucoup plus qu'économique – qui inquiète les thuriféraires de l'*« euro fort »*. Ceux-ci en sont blessés ; leur amour propre en souffre ; certains craignent que cette parité n'affecte la crédibilité de la nouvelle devise et, avec elle, celle de l'ensemble du projet européen. Ces états d'âme n'ont, pour l'instant, aucune raison d'être.

La force d'une monnaie, quelle qu'elle soit, ne se mesure pas à sa parité instantanée avec telle ou telle autre devise. Elle s'apprécie sur sa capacité à favoriser, sur le long terme, une croissance soutenue, régulière, sans inflation et créatrice d'emplois. Qui oserait dire que la force actuelle du yen traduit celle de l'économie japonaise ! L'euro est en fait une fantastique réussite. Le *Wall Street Journal,* l'influent quotidien des affaires américain, ne s'y trompait pas : il présentait, jeudi 1er décembre, en première page de son édition européenne, un ensemble consacré à la devise européenne sous le titre « Success Story » – l'histoire d'un succès.

Si l'Europe a pu sortir rapidement du *« trou d'air »* conjoncturel du début de l'année, lié aux crises russe et brésilienne, et si elle a pu retrouver, aujourd'hui, un rythme de croissance proche de 3 %, l'euro y a largement contribué. Il a fonctionné comme un bouclier, protégeant l'Union des tempêtes extérieures. Il a permis la constitution d'un véritable pôle de stabilité, dans lequel les acteurs peuvent agir sans avoir à se préoccuper constamment des variations monétaires. L'Europe dépend beaucoup moins aujourd'hui de la parité de sa monnaie : ses importations payées en dollars ne représentent que 13 % de sa production.

L'euro a ouvert de nouvelles sources de financement, et de financement bon marché, aux firmes du Vieux continent, avec notamment l'explosion du marché des obligations d'entreprise. La glissade de l'euro, surévalué à l'origine – y compris symboliquement, dans nos colonnes, où nous avions salué son envolée initiale face au dollar –, a enfin constitué un utile stimulant aux exportations européennes. L'actuelle faiblesse de l'euro, expression aussi d'une différence de conjoncture entre l'Europe et les Etats-Unis, n'est donc pas un problème. Au contraire, elle est une arme que d'autres, les Américains notamment, ont su utiliser, en leur temps.

Le coup de blues de l'euro est cependant un révélateur : il traduit les interrogations des investisseurs internationaux sur l'Europe et, plus précisément, sur les hésitations ou les contradictions de la politique économique du chancelier allemand Gerhard Schröder. Mais aussi sur la crédibilité de la Banque centrale européenne (BCE) et sur la clarté de son message. L'avenir de l'euro et, avec lui, de l'Europe, dépend des réponses qui seront apportées à ces deux sujets d'inquiétude.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le dernier voyage de l'« Implacable »

ROCHEFORT peut être fier. L'*Implacable* – l'ancien *Duguay-Trouin* –, qui fut construit dans son arsenal il y a plus de cent cinquante ans, a refusé d'être coulé par la Royal Navy au large de Portsmouth. Le plus vieux navire du monde en état de flotter a fait fi de quatre charges d'explosif, et ses deux pavillons – le « White Ensign » de la marine royale et le tricolore – ont continué pendant près de trois heures de claquer au vent fraternellement.

En fait le navire, qui, peu après Trafalgar, avait été pris par les Anglais au large de la côte portugaise et avait servi de longues années dans la Royal Navy, était en si mauvais état que les explosifs, au lieu de percer des trous dans la coque comme il avait été prévu, la détruisirent complètement. Au moment de l'explosion l'*Implacable* s'enfonça rapidement, mais le pont supérieur – qui avait été récemment remis en état – se détacha du corps du navire mis en pièces et continua de flotter comme un radeau.

Ces funérailles navales furent impressionnantes, surtout au milieu des Anglais pour qui, comme on le sait, les choses de la mer sont comme des affaires de famille. La « vieille dame » était pour tous les marins présents une aïeule qu'on menait à sa dernière demeure. Quelques minutes avant l'explosion, les pavillons des navires présents furent mis en berne ; les équipages des navires furent rassemblés sur le pont et mis au garde-à-vous, et pendant que l'*Implacable* s'enfonçait nous parvint du *Finisterre* la sonnerie des trompettes de marine lui lançant leur dernier salut.

Jean Lequiller
(4-5 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Dans les cités, l'ethnicisation contre le métissage

DES MOTS relativement tabous dans le débat public français – *« ethnicisation »*, *« communautarisation »*, *« sécession »* – ont été omniprésents lors du colloque intitulé *« Violences urbaines et délinquance juvénile »*, les 26 et 27 novembre à Paris. Organisé par l'Institut des hautes études sur la justice, la revue *Esprit* et *Le Monde,* le séminaire s'était fixé, entre autres objets, celui de prendre en compte *« l'origine culturelle des jeunes qui peuplent les quartiers de relégation »*. Ce thème politiquement périlleux, même en période d'affaiblissement du Front national, a été longuement discuté par les intervenants, pour la plupart chercheurs.

« Pour les uns, il faut nommer la dimension ethnique afin de la traiter sans hypocrisie, mais sans la stigmatiser, a indiqué Denis Salas, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature. *Pour les autres, ce type d'approche doit être refusé, la violence juvénile étant davantage perçue comme un cumul de handicaps et de déficits (économiques, scolaires, familiaux, etc.). »* Les chercheurs présents au colloque sont néanmoins tombés d'accord sur une série de diagnostics. Les tensions sociales et les violences ont augmenté, ces dernières années, dans les quartiers en difficulté. Leurs jeunes habitants en sont les premiers auteurs et les premières victimes.

Evoquant une *« socialisation délinquante »*, Hugues Lagrange, chercheur au CNRS, a avancé que, face à une société incapable d'honorer les promesses ornant les frontons de ses mairies, la violence apparaît à de nombreux jeunes des cités comme *« un des seuls exutoires possibles »*. Au sein de leurs quartiers, ils sont *« hypersocialisés et hyperintégrés »*, rompus aux rapports de forces et au « business » (trafic de drogues ou de biens volés), pour lesquels la violence sert à imposer respect et crédibilité. Didier Lapeyronnie, professeur à l'université Bordeaux-II, a considéré que *« la violence est largement à la base de la vie sociale des quartiers »*.

MANQUE D'EMPIRISME

A entendre les sociologues, l'exclusion des jeunes des cités par rapport au reste de la société est empreinte d'une grande ambivalence. Si le monde du travail leur est largement fermé, ils se trouvent, à l'inverse, globalement bien intégrés sur le plan culturel (musique, niveau d'information, obsession de l'argent, frénésie de consommation). Leurs relations avec l'extérieur – institutions, entreprises – sont cependant marquées par *« l'infériorisation et le racisme, qui donnent naissance à une violence, même si ces problèmes sont exagérés par les jeunes, ce qui peut les conduire à des formes de paranoïa »*, a noté Fahrad Khosrokhavar, chercheur au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis). Pour autant, l'implication des jeunes issus de l'immigration dans la délinquance n'est pas différente, *« toutes choses inégales par ailleurs »*, de celles des Français d'origine hexagonale habitant leur quartier, a relevé Laurent Mucchielli, chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), qui a déploré le manque d'études empiriques sur des sujets tels que l'homogénéité ethnique des bandes.

Un processus d'ethnicisation des quartiers est en cours, selon les observations des intervenants, qui ont constaté une homogénéisation sociale et ethnique des cités par le départ des habitants d'origine française. Il s'agit d'*« une sécession sans guerre »*, a estimé Hugues Lagrange, qui a vu se transformer la ville des Mureaux (Yvelines), où le quartier de la Vigne blanche a désormais une population presque totalement noire, tandis que le quartier des Musiciens est habité par les Maghrébins. Rejetant l'image de la sécession, Didier Lapeyronnie a souligné, en sens inverse, que *« les cités ne sont pas des ghettos »*. C'est surtout parce que *« leurs gamins manquent de ressources »* qu'ils *« échappent aux mécanismes de l'homogénéisation par le marché »*.

LE TRI DES CURRICULUM VITAE

Psychosociologue, Joëlle Bordet a recommandé la prudence dans l'analyse : *« En France, on a eu tendance à nier la question des origines. En venir aujourd'hui à une explication par les origines ethniques conduirait à une autre impasse. » « Les banlieues sont en train de devenir ethniques, mais elles ne le sont pas toutes »*, a noté Malek Boutih, président de SOS-Racisme, avant de souligner les contradictions du principe d'intégration républicaine, qui, pour les jeunes d'origine extra-européenne, a particulièrement échoué sur le plan économique et social. Le racisme ne se limite pas au FN, a-t-il dit. Il est plus profondément ancré et se manifeste dans le tri des curriculum vitae, l'attribution des logements, ou l'admission dans les boîtes de nuit. *« Les gens des centres-villes ne veulent pas être perturbés dans les transports ou les centres commerciaux. Dans les cités aussi, mais pour de tout autres raisons, une partie de la population est favorable au partage des territoires. La vraie question est de savoir qui veut vivre avec qui ? Plus on veut vivre séparément, plus on se construit des identités séparées. »*

Une *« logique sécessionniste »* est-elle en cours ? Les avis des intervenants ont été assez contrastés. Hugues Lagrange considère, lui, que *« le monde commun a déjà disparu »* et qu'il faudra *« reconnaître les identités, pas seulement les racines, mais encore offrir des horizons d'espérance »*. Bien que redoutant l'avènement d'*« une crise identitaire très importante »*, Malek Boutih croit, pour sa part, en la possibilité d'une *« République métissée »* : *« Soit on construit des prés carrés à tous les niveaux, dans les cités comme dans le droit. Soit on croit encore à une certaine idée de la France et l'on pousse jusqu'au bout les contradictions des principes républicains, en reposant les questions du pouvoir et de la citoyenneté dans des affrontements démocratiques. »* Tout en se gardant de *« durcir l'opposition entre le communautarisme et l'universalisme républicain »*, Denis Salas a risqué une conclusion provisoire : la société française n'est pas engagée dans un processus d'*« ethnicisation radicale »*, mais dans *« une démarche de reconnaissance a minima de pratiques culturelles »*.

Erich Inciyan

Objectif 2000 *par Jean-Paul Lubliner*

Mercredi 1er décembre, J – 31 : musiciens de jazz au Palais de Chaillot

Un tour aux Etats-Unis

Suite de la première page

Cette déclaration généreuse et un peu folle a fière allure. Certes, la lutte contre la discrimination raciale a progressé grâce à Kennedy, et bientôt après sa mort un Américain ira planter la bannière étoilée sur la Lune. Certes, l'art américain, à l'époque, est d'une grande vitalité. Mais est-il si sûr que les progrès de la vie publique s'accompagnent automatiquement de « progrès » en art ? Puissance américaine, oui, rayonnement esthétique, c'est loin d'être clair. D'où vient ce cliché voulant qu'il y ait un lien organique entre société et création artistique ? Le XXe siècle, hélas, a démontré que cette croyance aboutissait à des catastrophes (art stalinien, art nazi). Le fameux « progrès » attendu d'une régénération prolétarienne ou raciale s'est soldé par des massacres sans précédents et un art d'imposture. La dévastation de l'Europe, suivie d'une falsification idéologique constante dans le jugement artistique a pesé et pèse encore d'un poids très lourd sur les esprits. Et comme la communication humaine a horreur du vide, elle a pris la force de l'image pour s'imposer à tous. Cinéma ? Américain. Télévision ? Américaine. Pas la peine de discuter, c'est comme ça. Il suffit, à New York, de regarder CNN et l'émission permanente *Moneyline,* pour comprendre que la planète n'a plus de « frontières » mais bel et bien un centre sérieux de calcul autour duquel elle tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est cela, les Etats-Unis : une prodigieuse machine de présence instantanée régnant sur le monde. Le monde n'est pas une marchandise ? Mais si, justement. Et toutes ces présentatrices de télé, impeccables sportives aux regards directs et aux mâchoires serrées, *savent* qu'elles sont un moment fugitif du marché. Leurs prénoms sont beaux, d'ailleurs : Kerri, Kelli, Roma, Donna, Kristen, Cameron, Leelee... Aux suivants, aux suivantes. Rien n'est là pour durer sauf pour faire sentir que le Temps est Monnaie.

RUSE SUPRÊME

Art ? Si l'on veut, mais effacé avant d'avoir eu lieu. Religion, plutôt, et massive. Dieu a fait beaucoup de progrès en économie, il a aussi de nouveaux intérêts sexuels. Comme il reste très puritain, et qu'un rien le scandalise, il a inventé une parade inattendue pour montrer que la publicité sexuelle ne le gêne pas, au contraire. Achetez donc le *Washington Blade* si vous ne voulez pas me croire. Au moins vingt-cinq pages de spiritualité adressée aux consommateurs *« gays and lesbians »*. Il n'y a pas que les banques spécialisées pour cette cible, mais désormais aussi des synagogues et des églises (pas de catholiques, c'est curieux). Dieu, autrefois, avait une passion exagérée et négative contre l'homosexualité. Il s'est repris, il a avoué ses désirs. Il laisse tomber ses intégristes tocards, il se *recycle.* Les Etats-Unis sont-ils alors gouvernés par Satan en personne ? Après tout, ce n'est pas exclu, et ce serait là la ruse humoristique suprême d'un Dieu qui en a vu d'autres (seul un jésuite très expérimenté saurait le déchiffrer).

Mais l'art dans tout ça ? Le voici, par exemple, à Washington dans une splendide exposition archéologique chinoise d'un silence impressionnant. Gisant de jade, dragons de bronze, marbres peints de musiciens et de musiciennes. Ces trésors sont présentés dans la construction effilée de Pei qui tranche d'un coup sur l'architecture néo-dix-neuviémiste de la ville. Le voici encore, l'art, à Dumbarton Oaks, cascade de jardins à l'européenne, voulue par des milliardaires des années 30 pour célébrer une Europe engloutie (Stravinski s'est réfugié là, dans la salle de musique). Ultime paradoxe : c'est à Washington et à New York qu'on peut le mieux découvrir Fragonard, sa liberté de mouvement, l'audace de ses paysages. Et voici l'inauguration, ces jours-ci, du coup d'éclat, en plein centre (Madison et 57e rue), de l'architecte français Portzamparc : une tour enveloppée, glissée là comme un signe de renaissance. La Chine et l'Europe : voilà ce qu'on peut voir mieux *depuis* les Etats-Unis. C'est de là-bas qu'on comprend l'importance d'ici. Ici, c'est-à-dire non pas seulement la France, mais la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie. De ce point de vue, le XXIe siècle peut être plein de surprises.

Philippe Sollers pour Le Monde

PRÉCISION

François Bayrou

Le président de l'UDF, François Bayrou, cité dans *Le Monde* du 18 novembre au sujet de la réforme de la justice, tient à préciser que sa formation est *« formellement opposée à la rupture du lien entre le parquet et le gouvernement »*

RECTIFICATIF

Voyages

Dans nos pages « Aujourd'hui-voyages » du *Monde* du 4 novembre consacrées à Bucarest, le crédit de la photographie de la page 30 était erroné. Il s'agissait d'une image de Cosmin Calinescu pour Wostok Press.

LeMonde Job: WMQ0412--0022-0 WAS LMQ0412-22 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0444 Lcp:700 CMYK

MONNAIES **L'euro est passé, pour la première fois de son histoire, sous le seuil de 1 dollar. ● DEPUIS SA NAISSANCE, le 1er janvier, la monnaie unique européenne a perdu 15 % de sa valeur face à la devise américaine, reflétant les différences de performances économiques des deux côtés de l'Atlantique. ● A L'ISSUE du conseil de politique monétaire, le 2 décembre, Wim Duisenberg, le président de la BCE a réaffirmé que l'euro possède un *« important potentiel d'appréciation »*. ● M. DUISENBERG s'en est pris au chancelier allemand Gerhard Schröder, lui reprochant l'intervention de son gouvernement pour sauver le groupe de BTP Holzmann. ● LA FAIBLESSE actuelle de l'euro n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour l'Europe. Si elle renchérit le coût des importations, elle favorise les exportations. *(Lire aussi notre éditorial page 20)***

L'euro est passé, pour la première fois de son histoire, sous le seuil de 1 dollar

La monnaie unique européenne a abandonné depuis sa naissance, au début de l'année, 15 % de sa valeur face à la devise américaine. Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne, s'en est pris violemment, jeudi 2 décembre, au chancelier allemand Gerhard Schröder

POUR la première fois de son histoire, l'euro est tombé, dans la nuit de jeudi 2 au vendredi 3 décembre, sous le seuil de 1 dollar. Il a brièvement coté 0,9995 dollar sur la place de New York. Vendredi matin, à Tokyo, il a perdu encore quelques fractions, à 0,9990 dollar.

Au cours des derniers jours, la monnaie européenne avait flirté à plusieurs reprises avec ce niveau symbolique, sans toutefois le franchir. Les opérateurs semblaient hésiter à lancer de nouvelles attaques contre l'euro, par crainte de provoquer une riposte de la Banque centrale européenne (BCE), sous forme d'interventions sur le marché des changes.

Les déclarations, jeudi après-midi, du président de l'institut d'émission, Wim Duisenberg, à l'issue du conseil des gouverneurs, les ont décidés à sauter le pas. Tout en mettant en avant le *« fort potentiel d'appréciation »* de la monnaie unique, M. Duisenberg a indiqué que le recul de l'euro *« en lui-même ne pouvait pas déclencher une réaction de politique monétaire »*.

Il a insisté, comme il ne l'avait jamais fait jusqu'à présent, sur ce *« potentiel »*, signe que les banquiers centraux, malgré une sérénité affichée, semblent maintenant juger que ce recul a assez duré.

Selon M. Duisenberg, *« la diminution des différentiels de croissance entre les principales régions économiques »* du monde devrait contribuer à revigorer l'euro. *« La croissance du PIB réel aux Etats-Unis est généralement prévue en s'atténuant alors que l'on attend une accélération dans la zone euro »*, a estimé le Néerlandais, qui confirme *« le renforcement de la croissance au courant du second semestre 1999 »* sur le Vieux Continent.

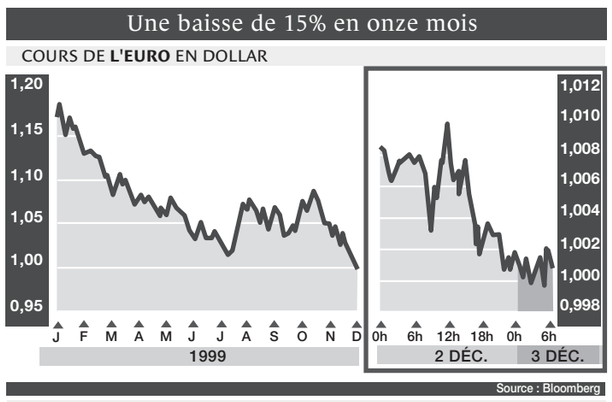

L'euro, qui a entamé l'année à plus de 1,17 dollar, est passé dans la nuit du 2 au 3 décembre sous le seuil de 1 dollar.

RISQUE D'INFLATION IMPORTÉE

Critique envers l'intervention du chancelier allemand dans le sauvetage du groupe de BTP Philipp Holzmann, M. Duisenberg considère que les marges de croissance *« pourraient être augmentées par des réformes structurelles sur les marchés du travail et des biens »*. Accélération de la croissance, stabilité des prix, excédent de la balance des paiements courants avec le reste du monde : l'euro a *« trois raisons fortes de s'apprécier à l'avenir »*, affirme aussi, vendredi, le vice-président de la BCE, Christian Noyer, dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Revenu*.

En outre, les responsables monétaires commencent à mettre en avant les conséquences d'une dépréciation de l'euro sur la stabilité des prix. Le risque d'inflation importée, suite au renchérissement des produits facturés en dollar, semblent être pris de plus en plus au sérieux par les économistes de la BCE. Alors que la tendance à la hausse des prix devrait *« se poursuivre jusqu'au début 2000 »*, le taux de change fait désormais partie des facteurs *« qui seront observés de près »* pour évaluer les menaces sur l'inflation, aux côtés de la progression des agrégats monétaires et de crédit, et de l'augmentation des produits pétroliers, et des salaires. Même si la BCE considère le taux de change comme un indicateur parmi d'autres dans la conduite de sa politique monétaire, et non comme un objectif, M. Duisenberg tient cependant à préciser que l'institut d'émission restera *« vigilant »*, à la fois sur les *« risques domestiques »*, mais aussi *« extérieurs »*, et *« agira d'une manière opportune »*. Ces derniers jours, M. Duisenberg avait surtout évoqué les conséquences psychologiques du recul de l'euro sur une opinion publique et des marchés qui pourraient, à terme, perdre confiance dans la jeune monnaie.

« JE NE SUIS PAS PSYCHOLOGUE »

Néanmoins, M. Duisenberg a refusé d'évoquer une éventuelle intervention plus directe de la BCE. *« Tout ce que je peux dire, c'est que nous avons les instruments à notre disposition, mais je ne veux pas spéculer là-dessus »*, a-t-il précisé. Il y a quelques jours, le chancelier allemand Gerhard Schröder avait semblé écarter une intervention. *« La force des économies des Onze est telle que les disparités vont se réduire sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures supplémentaires »*, avait-il affirmé à l'issue du 74e sommet franco-allemand à Paris. De son côté, la Banque centrale insiste plutôt sur le caractère irrationnel des mouvements en cours : *« Je ne suis pas psychologue »*, a d'ailleurs répondu M. Duisenberg à une question sur les raisons de la baisse de l'euro. *« Le taux de change est l'aboutissement de l'ensemble du processus économique, et d'un processus psychologique sur les deux rives de l'Atlantique »*, reconnaît le président de la BCE. Un phénomène *« inexplicable »* qui ne présente qu'un seul avantage à ses yeux, celui *« de faciliter la compétition pour nos exportateurs sur les marchés internationaux »*.

La question qui se pose est de savoir si l'euro, maintenant qu'il est descendu sous le seuil à la fois symbolique et presque *« tabou »* de 1 dollar, ne risque pas de voir sa chute s'accélérer. Le niveau de un pour un n'est pas *« un seuil magique »*, a estimé vendredi M. Noyer, une façon de relativiser l'événement monétaire. A cet égard, certains analystes jugent que le niveau de 1 dollar pour 2 deutschemarks revêt une plus grande importance : il correspond à 0,98 euros.

D'autres craignent qu'une baisse supplémentaire de l'euro ne provoque des tensions entre pouvoir politique et pouvoir monétaire. Les gouvernements de la zone euro jugent plutôt positivement le recul de leur monnaie, favorable, à court terme, aux exportations européennes, et donc à la croissance économique et à la lutte contre le chômage.

Les banquiers centraux, en tant que gardiens de la stabilité monétaire en Europe, ne partagent pas cette analyse. Selon le traité de Maastricht, la politique de change est du ressort des gouvernements, mais sa mise en œuvre est de la responsabilité de la Banque centrale : cette ambiguïté, selon les experts, ouvre la voie à des conflits en cas de crise monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

Wim Duisenberg critique Gerhard Schröder

Si la Banque centrale européenne (BCE) multiplie les commentaires sur les décisions gouvernementales, en matière budgétaire notamment, elle répugne habituellement à pointer du doigt un pays en particulier. Mais après la spectaculaire intervention du chancelier allemand Gerhard Schröder pour sauver le groupe allemand de BTP Holzmann, la semaine dernière, Wim Duisenberg, le président de la BCE, n'a pas ménagé ses critiques. L'initiative du chancelier *« ne conforte pas l'image que nous voulons avoir d'une économie toujours plus guidée par le marché, dans la zone euro »*, a affirmé le président de la BCE, jeudi 2 décembre.

Le sauvetage improvisé de Holzmann, dont le siège se trouve au pied du gratte-ciel de la BCE, est passé d'autant moins inaperçu qu'il aurait renforcé, aux yeux de certains experts, le recul de l'euro vis-à-vis du dollar. *« Ce que j'ai à dire au gouvernement allemand, je préfère le lui dire directement »*, a tout de même conclu M. Duisenberg.

Cinq questions sur la faiblesse de la monnaie européenne

● Pourquoi l'euro est-t-il faible ?

Plusieurs éléments se conjuguent pour affaiblir l'euro. Le principal tient à l'écart de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe. Malgré la reprise économique dont elle bénéficie depuis quelques mois, la zone euro reste en retard sur l'Amérique. Le PIB américain a progressé de 5,5 % en rythme annuel au troisième trimestre, alors que la situation économique reste très difficile dans deux des principaux pays de la zone : l'Allemagne et l'Italie, qui à elles deux représentent environ la moitié du PIB du bloc monétaire unifié. Le décalage de croissance des deux côtés de l'Atlantique incite les opérateurs à acheter des dollars plutôt que des euros.

D'autant qu'il a une traduction monétaire. Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine s'établit à 5,50 %, contre 3 % pour celui de la Banque centrale européenne (BCE). Pour un investisseur asiatique, il est donc plus intéressant de placer ses capitaux aux Etats-Unis qu'en Europe : la rémunération y est près de deux fois supérieure.

Handicapé sur le plan conjoncturel, l'euro l'est aussi de façon structurelle. Les opérateurs internationaux considèrent que les pays de la zone monétaire unifiée n'ont pas engagé les réformes de structure de leurs économies (libéralisation de leur marché du travail, assainissement de leurs finances publiques, baisse des prélèvements obligatoires...) susceptibles de leur offrir une croissance aussi forte et durable que celle des Etats-Unis. A leurs yeux, l'économie de la zone euro souffre d'un déficit de libéralisme. A cet égard, ils ont très mal réagi à l'intervention du chancelier allemand Gerhard Schröder dans le sauvetage de l'entreprise de BTP Philipp Holzmann et à son rejet de l'offre d'achat de l'opérateur téléphonique Vodafone sur Mannesmann. Dans un éditorial, le quotidien allemand *Die Welt* a expliqué que *« l'euro tombe comme un sac de béton dans la poussière d'un chantier abandonné chez Holzmann. Les investisseurs évitent les zones où les lois du marché sont seulement valables à partir du moment où elles ne déplaisent pas aux dirigeants. »*

● Les avantages et inconvénients d'un euro faible.

Un euro faible a pour principal avantage de stimuler les exportations des entreprises européennes : les produits fabriqués dans les onze pays de la zone euro sont plus compétitifs sur le marché mondial. Comme l'ont montré les statistiques du PIB au troisième trimestre, l'économie française profite pleinement de cet atout monétaire : les exportations ont progressé à un rythme de 4,4 %.

Un euro déprécié présente en revanche plusieurs inconvénients. Le premier est de provoquer un renchérissement des produits importés dans la zone, notamment les matières énergétiques. Conjugué à la hausse récente des prix du pétrole, la progression du dollar explique la montée des prix de l'essence. Le 26 novembre, le sans-plomb 95 s'affichait à 6,76 francs le litre, contre 5,84 francs en début d'année.

Un euro trop faible risque aussi de provoquer une crise de défiance des opérateurs de marché vis-à-vis de la zone. Confrontés à des pertes de change, les investisseurs américains et asiatiques pourraient choisir de rapatrier dans leurs pays les capitaux qu'ils ont placés sur le Vieux Continent. Un tel retrait entraînerait une envolée des taux d'intérêt à long terme – les rendements des obligations montent quand leurs cours baissent – mais aussi une chute brutale des Bourses.

Certains experts craignent aussi qu'un plongeon de l'euro n'augmente, dans plusieurs pays de l'Union historiquement très attachés à la valeur de leur monnaie – comme l'Allemagne –, la méfiance des opinions publiques vis-à-vis de la devise unique.

● La parité de 1 dollar pour 1 euro est-elle importante ?

En lui-même, soulignent les experts, le niveau de 1 euro pour 1 dollar ne représente rien. Converti en devises nationales, il correspond à 6,559 57 francs et 1,955 83 mark, des parités sans signification particulière. Au mois de juillet, lorsque l'euro avait déjà flirté avec la barre de 1 dollar, Christian de Boissieu, professeur d'économie à la Sorbonne, expliquait : *« Il faudrait éviter de faire de la parité avec le dollar la frontière entre le succès et l'échec de l'euro (et de l'Europe) face aux Etats-Unis. A la limite, il serait presque salutaire que l'euro ait l'occasion de tomber à 0,95 ou 0,98 dollar pour s'apercevoir de l'évidence : que nous continuons à vivre et que le ciel ne nous tombe pas sur la tête. »*

Ce n'est pas l'avis de nombreux analystes de banques, qui soulignent la fascination des opérateurs pour les niveaux symboliques. Leur crainte est donc que, une fois franchi ce seuil, les ventes d'euros redoublent et entraînent la monnaie européenne dans un violent trou d'air. La situation deviendrait alors incontrôlable et dégénérerait en crise monétaire de grande ampleur.

● L'euro peut-il remonter ?

La comparaison des comptes extérieurs américain et européen plaide en faveur d'une remontée spontanée de l'euro à l'égard du dollar. Les Etats-Unis enregistreront cette année un déficit de leur balance courante représentant 3,7 % du PIB, alors que la zone euro connaîtra un excédent de 0,8 % du PIB. Ces chiffres signifient que les Américains vendent des montants considérables de dollars pour payer les produits qu'ils font venir de l'étranger, alors que les Européens, qui exportent plus qu'ils n'importent, bénéficient d'un solde positif d'euros. A cet élément s'ajoute l'évolution attendue des rythmes de croissance. Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), le PIB de la zone euro devrait, en 2000, connaître une croissance proche de celle du PIB américain (2,8 % contre 3,1 %) avant de le dépasser en 2001 (2,8 % contre 2,3 %).

● Que peuvent faire les autorités monétaires ?

Les autorités monétaires européennes – les gouvernements de la zone euro et la BCE, qui agissent ensemble dans ce domaine – disposent, en théorie, de plusieurs armes pour faire remonter l'euro. La première est verbale, et vise à influencer et à impressionner les opérateurs. Elle se manifeste par l'utilisation de formules telle que *« l'euro dispose d'un potentiel d'appréciation »*. Une munition plus puissante est celle des interventions sur le marché des changes (ventes de dollars et achats d'euros). La BCE dispose d'importantes réserves de change (355 milliards d'euros).

Cette opération est toutefois délicate : elle peut se révéler contre-productive et exciter l'envie d'en découdre des opérateurs. *« Il vaut mieux intervenir avec le marché que contre lui, il vaut mieux aller dans le sens du vent »*, juge Wim Duisenberg, président de la BCE.

L'arme ultime est celle d'une hausse des taux directeurs de la BCE, avec pour objectif d'augmenter la rémunération de l'euro, et donc son attrait pour les investisseurs internationaux. Toutefois, la hausse des taux de la BCE, début novembre, a eu l'effet inverse et a affaibli l'euro. De nombreux opérateurs ont considéré que ce geste était prématuré et aurait pour principale conséquence de freiner la reprise économique en Europe.

P.-A. D.

Un parcours heurté

COMMENT l'euro a pu perdre 15 % par rapport au dollar en onze mois ? La monnaie unique était pourtant bien partie. Le 1er janvier 1999, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, et le Portugal lancent officiellement leur future monnaie nationale : l'euro. Introduite sur les marchés financiers le 4 janvier à 1,1747 dollar, elle est propulsée au-dessus de 1,19 dollar dès son premier jour de cotation.

Première étape de la baisse de l'euro, et raison récurrente de sa faiblesse : la vigueur de l'économie américaine, alors que tous s'attendent à son ralentissement. Le 29 janvier, les Etats-Unis annoncent un taux de croissance de 5,6 % au quatrième trimestre 1998. L'euro recule à 1,1363 dollar. L'image de la zone euro auprès des investisseurs, surtout étrangers, subit un premier coup, le 11 mars, lors de la démission du ministre allemand des finances Oskar Lafontaine, puis le 15 mars, de celle de la Commission européenne. Quelques semaines plus tard, le 24 mars, l'OTAN déclenche les premières frappes contre la Yougoslavie. Les opérateurs craignent immédiatement que le coût de cette guerre ne pénalise les économies européennes.

Le 8 avril, la décision de la BCE de donner un coup de pouce à la croissance en abaissant son taux d'un demi-point à 2,5 % fait baisser la devise à 1,0761 dollar. Ce mouvement se poursuivra jusqu'à 1,0109 dollar, le premier plancher historique, le 13 juillet. Deux jours plus tard, la monnaie commence à retrouver des couleurs : la BCE, s'appuyant sur les premiers signes de redressement de l'économie de la zone euro, laisse entrevoir une remontée de ses taux. Celle-ci se concrétisera, le 4 novembre, par une hausse d'un demi-point à 3 %. Encore un mauvais point pour l'euro, qui chute de nouveau, avant de recevoir son dernier coup de grâce lors de l'intervention de l'Etat allemand pour sauver de la faillite l'entreprise Philip Holzmann.

C. Pme

La relance du Matif est engagée

REPOUSSÉE de quelques semaines pour des raisons techniques, l'opération de la dernière chance pour le Matif a commencé jeudi 2 décembre. A l'initiative des banques françaises, ce plan de relance du marché français des produits dérivés de taux d'intérêt vise à remettre à flot l'ancien fleuron de la place financière française, qui s'est fait distancer par son homologue germano-suisse, la plateforme électronique Eurex.

Le sauvetage a été mis en place par neuf établissements de crédit qui ont pris l'initiative de constituer une cellule spécifique, baptisée « MIB » (Matif Intervention Bancaire). Cette entité a pour but de raviver le volume d'activité du Matif, et en premier lieu son produit phare, le contrat à terme Euro notionnel, référencé sur les taux à long terme.

Détachés par les établissements financiers soutenant le projet, les opérateurs du MIB, appelés les *« Men in Black »* par référence aux initiales de la nouvelle structure, ont commencé leur travail en proposant des prix à l'achat et à la vente sur les contrats. Même si on est encore loin des transactions réalisées sur Eurex, supérieures à 280 000 lots, jeudi, les échanges sur l'Euro notionnel ont vivement repris. Plus de 71 000 contrats ont été échangés alors que depuis plusieurs mois, le volume d'activité quotidien s'élevait avec peine à près de 5 000 transactions. Le choix de la date de démarrage officiel du MIB tombait plutôt bien. Jeudi, le Trésor français a procédé à une émission d'obligations par adjudication, de près de 2 milliards d'euros. C'est précisément par le biais des contrats à terme, comme l'Euro notionnel, que les professionnels se prémunissent du risque de variation des taux d'intérêt des obligations qu'ils ont acquises. Le MIB aurait ainsi reçu, jeudi, le soutien massif des établissements financiers de la place. Ceux-ci auraient gonflé le volume d'activité en passant leurs ordres sur le Matif plutôt que sur Eurex.

Cécile Prudhomme

LeMonde Job: WMQ0412--0023-0 WAS LMQ0412-23 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0445 Lcp:700 CMYK

Les constructeurs automobiles français croient au potentiel du marché brésilien

Renault renforce son dispositif industriel, PSA le construit

L'effondrement du marché brésilien, où les ventes de voitures ont reculé de 40 % en deux ans, n'effraie pas les constructeurs français. Renault, qui dispose déjà d'une usine de montage, y a ouvert une usine de moteurs. Celle-ci fournira aussi PSA Peugeot-Citroën, qui construit une usine d'assemblage pour 2001. Malgré la baisse de pouvoir d'achat due à la dévaluation du real, le Brésil reste le septième marché du monde.

CURITIBA (Brésil)
de notre envoyé spécial

Malgré l'effondrement du marché automobile brésilien, Renault poursuit son implantation dans le pays. Le constructeur français a inauguré, jeudi 2 décembre, une usine de moteurs à Curitiba, au sud de Sao Paulo. Cet investissement de 220 millions de dollars intervient un an après le démarrage de son usine de montage, elle aussi située dans la cinquième ville du pays.

Considéré comme un eldorado par les constructeurs automobiles il y a seulement deux ans, avec 1,9 million de voitures vendues en 1997, le marché brésilien atteindra péniblement le 1,2 million cette année, soit une chute de 40 %. Les débuts de Renault sur ce marché se sont déroulés dans les pires conditions. En janvier 1999, un mois à peine après l'inauguration de son usine de montage, qui fabrique les Scénic et les Clio, le gouvernement brésilien décidait de dévaluer de 60 % la monnaie nationale, le real.

La dévaluation allait provoquer une chute vertigineuse du pouvoir d'achat des Brésiliens. *« Elle a créé un décalage de douze mois par rapport aux objectifs d'équilibre que nous nous étions fixés initialement au Brésil,* explique Luc-Alexandre Menard, directeur du Mercosur chez Renault. *Pour compenser la dévaluation, il aurait fallu augmenter de 40 % le prix des voitures, alors que la hausse n'a été que de 24 %. »*

FABRICATION SUR PLACE

Le prix des pièces importées pour la fabrication des voitures s'est en effet fortement renchéri. Renault a donc été contraint d'acheter un maximum de composants sur place. Une cinquantaine d'équipementiers se sont installés à Curitiba. Ils travaillent également pour Volkswagen, qui vient à son tour de créer une usine dans l'agglomération. Aujourd'hui, les trois quarts des composants des voitures fabriquées à l'usine Renault viennent du Brésil. *« La crise a fait que nous sommes beaucoup plus brésiliens que nous l'avions envisagé au départ »*, explique M. Menard.

La fabrication des moteurs sur place va permettre d'améliorer encore la compétitivité de ces voitures. La nouvelle usine va notamment fabriquer un moteur 1 litre spécifiquement développé pour le marché brésilien, où la fiscalité favorise les voitures de petite cylindrée, qui représente 65 % des voitures vendues. Ce nouveau moteur sera destiné à la Clio, fabriquée à Curitiba depuis novembre. Renault fabriquera également dans cette usine un moteur 1,6 litre destiné à la Scénic. 280 000 moteurs par an devraient sortir des chaînes. Renault en fournira 60 000 à PSA Peugeot-Citroën, qui doit inaugurer une usine à Porto-Real, près de Rio, à la fin de l'année prochaine. Le moteur Renault équipera des Peugeot 206, qui sortiront des chaînes brésiliennes dès 2001 au côté de la Citroën Xsara Picasso.

DES HAUTS ET DES BAS

Renault a également décidé de construire une unité d'usinage de composants de moteurs, qui démarrera en 2001, avec une capacité de 400 000 moteurs par an. *« C'est la première unité de Renault 100 % flexible,* souligne Pierre-Alain De Smedt, le nouveau directeur général adjoint de Renault. *Nous voulons être capables de fabriquer à Curitiba toutes les familles de moteurs de Renault. »* Ce site alimentera le groupe à travers tout le monde. Curitiba pourrait aussi être un élément de la coopération avec Nissan, actuellement absent du marché brésilien. Renault, qui espère porter ses parts de marché de 2,5 % à 10 % en 2005, tente parallèlement de se constituer un réseau commercial de 80 concessionnaires à 150 d'ici à la fin 2000. *« Au début, nous avons eu du mal à trouver des candidats. Le Brésilien est quelqu'un qui veut des résultats à court terme ; il n'a pas oublié l'époque de l'hyperinflation »*, explique Lesley Kaiser-Blueth, directeur financier de Renault au Brésil. PSA, qui compte dès l'année prochaine disposer de 120 concessionnaires, sera certainement confronté aux mêmes difficultés. *« Pour PSA, il s'agit d'une stratégie à moyen terme,* souligne Jean-Paul Gustin, directeur de la stratégie Mercosur chez PSA. *On sait qu'on aura des hauts et des bas. »*

Renault se veut confiant sur les capacités du marché automobile brésilien – le septième du monde – où le taux de motorisation reste très faible, avec 90 voitures pour 1 000 habitants, contre 520 en France. Mais, pour le moment, seulement 40 % de la population brésilienne a les moyens de se payer une voiture.

Stéphane Lauer

L' Espagne cédera avant trois ans sa part dans EADS

Le groupe aéronautique entrera en Bourse en juin

MADRID,
de notre envoyé spécial

Le ralliement de la société espagnole Construcciones Aeronauticas (CASA) au nouveau géant franco-allemand de la défense European Aeronautic Defense and Space (EADS) va se traduire à court terme par le désengagement total du gouvernement espagnol. Le jour même de la signature officielle de l'accord de fusion par les chefs de gouvernement et les entreprises des trois pays concernés, jeudi 2 décembre à Madrid, la holding publique de contrôle des participations publiques Sociedad Estatal de Participaciones Industriales (SEPI) a annoncé *« sa sortie du capital d'EADS avant trois ans »*. Pedro Ferreras, le président de la SEPI, a expliqué que le capital qu'il détient (6,25 %, puis 5,57 % après augmentation de capital), sera vendu en Bourse, *« si possible auprès d'investisseurs institutionnels ou de sociétés privées espagnoles »*. L'introduction d'EADS est prévue en juin 2000.

Le gouvernement espagnol n'a pas les mêmes états d'âme que le gouvernement français, qui a tenu à conserver un droit de regard sur les orientations stratégiques d'EADS, auquel il a apporté Aerospatiale. Madrid estime avoir assuré l'avenir de son industrie en négociant simplement un certain nombre de contreparties industrielles à la vente de CASA à l'EADS, pour une durée limitée à trois ans.

Jusqu'en 2003, l'Espagne est assurée d'un poste d'administrateur au conseil de surveillance et de la direction de la branche d'avions de transport de troupes. L'Espagne, déjà numéro trois mondial pour ce type d'appareils, hébergera à Séville la ligne d'assemblage du futur A-400M, l'avion militaire d'Airbus. Enfin, l'industrie espagnole pourrait construire près de 10 % du futur avion de 600 places, l'A-3XX (contre 4 % pour les autres avions Airbus), dont le prélancement commercial devrait être annoncé le 8 décembre (*Le Monde* du 23 novembre).

APPORT ESSENTIEL

Bien que relativement modeste (moins de 1 milliard d'euros de chiffre, sur les 20,8 milliards d'EADS), l'apport de CASA n'en est pas moins essentiel pour le groupe européen, qui ambitionne de détrôner l'américain Lockheed Martin (23,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires) du second rang mondial. Il lui permet de détenir 80 % d'Airbus, 43 % du programme d'avions de combat Eurofighter et 56 % du projet A-400M. L'EADS détiendra par ailleurs 100 % de la société d'hélicoptères Eurocopter, 75,5 % de la société de satellites européenne Astrium, 63 % de la société européenne de missiles, 45,8 % de Dassault Aviation et 26,6 % d'Arianespace.

EADS voit son poids industriel et politique renforcé par rapport à l'autre ensemble aéronautique constitué autour du britannique BAE Systems. Celui-ci tente d'éviter l'isolement en courtisant l'italien Finmeccanica, qui cherche un partenaire pour ses avions civils et militaires mais exclut d'en céder le contrôle majoritaire. Les chefs de gouvernement espagnol José Maria Aznar, allemand Gerhard Schröder et français Lionel Jospin ont, quant à eux, souligné, à Madrid, l'importance de la création d'EADS, futur bras industriel de la politique européenne de défense et de sécurité commune.

Christophe Jakubyszyn

■ **NOMINATIONS**

Une direction à parité chez TotalFina Elf

TOTALFINA a publié le 1er décembre son projet d'organisation qui entrera en vigueur à la mi février 2000 dès que les autorités européennes auront approuvé la fusion. Après avoir désigné fin septembre les huit membres du comité exécutif venant pour moitié d'Elf et de TotalFina, le président, Thierry Desmarest, a constitué le comité directeur. Cette instance de coordination regroupe vingt-huit dirigeants. Présidé par lui, elle est composée de douze responsables de Total, douze d'Elf et trois de Petrofina. Aux membres du comité exécutif s'ajoutent dix-neuf responsables provenant de quatre branches : holding, exploration production, raffinage marketing et chimie. La holding comprend Michel Bonnet, IEP (Elf), chargé de la gestion des dirigeants ; Jean-Jacques Guilbaud, DEA de droit public (TotalFina), ressources humaines et communication ; Ian Howat, Harvard Business School (TotalFina), stratégie ; Alain Madec, ENA, inspecteur des finances (TotalFina), conseiller auprès du comité exécutif ; Bernard Tramier, docteur d'Etat en physique (Elf), sécurité environnement industriel. L'exploration-production se partage entre Michel Bénézit, X-Mines (TotalFina), qui aura en charge l'Afrique où Elf est très présent, Yves-Louis Darricarrère, Ecole des mines, (Elf), Europe du Nord ; Jean-François Gavalda, X, (Elf), Amériques ; Patrick Rambaud, HEC, (TotalFina), Moyen-Orient. Le raffinage-marketing est attribué à Wayne Brenckle, masters of sciences (TotalFina), raffinage ; Jean-Claude Company, INSA de Lyon (TotalFina), raffinage ; Alain Champeaux, Ecole des mines, (TotalFina), raffinage marketing europe ; Yves Edern, ingénieur des Mines (Elf), secrétariat général ; André Tricoire, X-Mines (Elf), marketing France. La branche chimie est divisée entre Axel de Broqueville, ingénieur électronicien (TotalFina), Jean-Bernard Lartigue, X (Elf Atochem) ; François Périer, X-Mines (Elf Atochem) ; Jean-Pierre Seeuws, X (TotalFina) et Hugues Woestelandt, ESC Lille (TotalFina).

■ **LAZARD FRÈRES : Vernon Jordan** (soixante-quatre ans), l'avocat américain, ami de Bill Clinton, va devenir directeur général de la banque Lazard Frères.

■ **SMITHKLINE BEECHAM : le Français Jean-Pierre Garnier** (docteur en pharmacologie et MBA, cinquante-deux ans), actuel directeur exécutif de ce groupe pharmaceutique britannique va remplacer le directeur général Jan Leschly, qui prendra sa retraite en avril.

■ **ALCATEL : Jean-Pascal Beaufret** (ENA, HEC, quarante-neuf ans) directeur général des impôts, rejoint Alcatel comme directeur financier adjoint. Il devrait, à terme, remplacer Jean-Pierre Halbron, directeur financier du groupe. Par ailleurs, Glenn Estes est nommé vice-président de la stratégie réseaux d'Alcatel. Il était auparavant vice-président technologie et directeur scientifique de SBC Communications, l'une des sociétés de télécommunications les plus importantes des Etats-Unis.

■ **LABORATOIRE PHARMYGIENE : Paul Mazars** a démissionné de la présidence, après avoir provoqué un scandale en faisant suivre ses représentants par des détectives. Il est remplacé par Dominique Martinie.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67

Les Mutuelles du Mans et la MAAF se rapprochent un peu plus

UN PEU PLUS d'un an après avoir pris la tête des Mutuelles du Mans Assurances (MMA), Jean-Claude Seys, également président de la MAAF, va franchir une nouvelle étape. Une Société de réassurance mutuelle (SRM) va être créée. Cette structure, spécifique aux mutuelles, est considérée par M. Seys comme *« un réceptacle commun aux MMA et à la MAAF »* et permettra des travaux communs dans les domaines informatique, de gestion de sinistres, d'achats en commun, de programmes de réassurance. Cette entité, opérationnelle le 1er janvier 2000, nom de code « Oméga » – le nom devra bientôt être décidé –, générera des économies importantes.

Jean-Claude Seys a opté pour cette voie, contrairement à la fusion. *« Cette option a été écartée parce que les cultures sont assez différentes, les marques ont chacune leur valeur »*, explique-t-il. En choisissant cette forme, les MMA et la MAAF veulent *« créer un emblème qui signifie la volonté de sceller des partenariats dans le domaine de l'assurance »*, selon M. Seys. A plus ou moins court terme, elle n'exclut pas d'accueillir d'autres mutuelles d'assurances.

RELANCE COMMERCIALE

M. Seys, épaulé par Jacques Lenormand, venu de La Poste à la direction générale des MMA il y a un an, se félicite de la relance commerciale. Après une perte de 30 000 clients en 1998, les MMA estiment avoir gagné quelque 20 000 clients cette année. Et les objectifs sont ambitieux. Les MMA prévoient d'ouvrir entre 200 et 400 points de vente de plus. Elles veulent aussi faciliter la création d'agences générales.

Parallèlement, les MMA ont décidé de mettre en vente leur siège parisien historique de la rue Tronchet et leurs bureaux parisiens et de regrouper leurs équipes dans deux immeubles situés près de la gare Montparnasse en octobre-novembre 2000, ce qui facilitera leurs déplacements dans leurs sièges au Mans pour les MMA et à Niort pour la MAAF. Morgan Stanley est propriétaire de ces immeubles de 53 000 mètres carrés depuis juin. Les MMA et la MAAF devraient d'ici à la fin de l'an 2000 occuper quelque 10 000 mètres carrés, au travers d'une location avec option d'achat. Ils abriteront quelque 500 personnes des MMA et une centaine de la MAAF. Cette dernière devrait louer son siège parisien, où travaillent environ quatre-vingts personnes, situé boulevard Haussmann. Aucune réduction d'effectifs n'est envisagée, affirme-t-on aux MMA.

Pascale Santi

Ouverture d'une enquête sur Novartis-AstraZeneca

LES AUTORITÉS boursières suisses ont ouvert une enquête sur un éventuel délit d'initiés après l'annonce, jeudi 2 décembre, de la fusion des activités agrochimiques des groupes suisse Novartis et anglo-suédois AstraZeneca pour créer Syngenta, première entreprise au monde de l'« agrochimie ». L'organisme de surveillance de la Bourse a commencé à analyser comment les transactions sur les actions et les options de Novartis s'étaient effectuées au cours des dernières semaines. De très nombreuses rumeurs ont circulé sur le marché avant l'annonce de la fusion. Ces derniers jours, les transactions de titres Novartis ont été très importantes. Environ 260 000 actions ont été échangées quotidiennement, contre 100 000 titres il y a encore trois semaines.

CETTE CHAINE FAIT BEAUCOUP DE CINEMA

Les nouvelles chaînes Hifi/Home Cinéma Bose apportent un incroyable avantage : en plus du décodage Dolby® Digital 5.1, le décodeur exclusif Vidéostage® 5 permet d'apprécier les films VHS, les CD et même les programmes TV mono avec un son surround sur 5 enceintes indépendantes ! Pour leur lancement, les revendeurs agréés Bose vous proposent des plans de financement exceptionnels.

Exemple de financement calculé sur la base d'un prix de vente de la chaîne Lifestyle® 25 de 19990F : après versement d' un apport personnel de 2400F, constitué du dépôt de garantie 8,009% soit 1601F égal à l'option d'achat en fin de contrat et d'un premier loyer de 3,997% soit 799F suivi de 24 loyers de 799F soit 3,997%. Coût total de l'opération, option d'achat incluse, de 107,934% du prix de vente soit 21576F. Sous réserve d'acceptation du dossier par SOFINROUTE S.N.C. au capital de 32000000F- 27, rue de la Ville l'Evêque-75008 PARIS. RCS PARIS B 330 557 737- Financement effectué en location avec option d'achat. Barème et conditions octobre 1999 susceptibles de variations. Assurance personnelle facultative non comprise dans cet exemple.

POLE POSITION

BOSE® Better sound through research®

DOLBY DIGITAL

Appelez-vite pour une démonstration. Liste des revendeurs agréés : 01 30 61 63 63- Internet : http://www.bose.com

LeMonde Job: WMQ0412--0024-0 WAS LMQ0412-24 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:41 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0446 Lcp:700 CMYK

« L'Est républicain » confronté à une délicate restructuration

Après la reprise de « La Liberté de l'Est », qui a entraîné un plan social de 98 suppressions de postes, les syndicats demandent des comptes à un groupe bénéficiaire, mais lourdement endetté

SIMPLE RÉPIT ou amorce de négociations ? Le mouvement de grève illimité qui, depuis lundi 29 novembre, perturbait la parution des quinze éditions de *L'Est républicain* a été partiellement suspendu dans la soirée du 2 décembre. Pour la première fois depuis le début de la semaine, le dialogue devait être rétabli entre la direction et les syndicats représentant l'ensemble des catégories de personnels – journalistes, ouvriers du Livre, cadres et employés.

Alors que, jusqu'à présent, les deux parties campaient sur leurs positions, une rencontre était prévue dans la soirée du vendredi 3 décembre, à propos du plan social de 98 suppressions de postes, à l'origine du conflit. Pour l'intersyndicale, cette proposition de la direction est un signe d'ouverture qui ne présage en rien de la suite du mouvement.

Outre les pertes de ventes – en moyenne 215 000 exemplaires quotidiens –, l'incertitude liée à la parution a commençé à inquiéter les annonceurs. A la veille d'une période très chargée en publicité, certains d'entre eux menaçaient en effet de remettre en cause leurs contrats.

La tension s'était accrue, lundi 29 novembre, lors d'une réunion entre la direction et les syndicats sur les modalités d'application de la réduction du temps de travail (RTT). La direction avait remis en cause le principe d'un accord, discuté au mois de juin, prévoyant la création de soixante emplois pour un effectif de 965 salariés. La prise de contrôle de *La Liberté de l'Est,* son concurrent direct dans les Vosges, racheté à *La Voix du Nord,* avec le concours des familles Puhl et Petitdemange, propriétaires du *Républicain Lorrain*, a en effet radicalement changé la donne. Avec la restructuration engagée entre les deux titres (*Le Monde* daté 30 octobre-23 novembre), il n'est plus question que d'une version « défensive » de la RTT.

Autrement dit, sa mise en œuvre, sans création d'emplois, vise à atténuer les effets négatifs d'un plan social de quatre-vingt-dix-huit suppressions de postes dans les Vosges, ainsi qu'au siège d'Houdemont (Meurthe-et-Moselle). Outre la fermeture de trois éditions sur quatre (Neufchâteau, Saint-Dié et Remiremont) et l'arrêt du service des sports de l'agence d'Epinal, des suppressions sont également prévues au siège.

Pour la plupart, elles correspondent au transfert de la préparation et de l'impression des 30 000 exemplaires de *L'Est républicain* pour ce département au centre technique de *La Liberté de l'Est*, à Epinal. La collaboration entre les deux titres maintenus devrait également se traduire par la réalisation de pages communes et la création d'un GIE commercial.

Malgré des assurances répétées sur l'absence de licenciements secs, Gérard Colin, vice-président de *L'Est républicain* et depuis peu président de *La Liberté de l'Est*, n'a pas réussi à convaincre ses interlocuteurs. Son plan social prévoit vingt-deux départs en retraite ou préretraite et des reclassements dans le groupe, y compris aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* ou au *Journal de la Haute-Marne*. Les propositions de mutations individuelles suscitent, elles aussi, de vives oppositions. *« Si la direction propose la suspension de son plan, on peut commencer à discuter. Mais on ne peut accepter un maintien en l'état avec des suppressions de postes et les fermetures d'agences »,* note un représentant des journalistes.

Bien qu'elle se refuse à tout commentaire, la direction justifie ces mesures par la nécessité de mettre fin à la concurrence acharnée – et coûteuse – entre deux titres diffusant un nombre à peu près équivalent de journaux. Les agences vosgiennes de *L'Est républicain* généreraient, en effet, un déficit évalué entre 8 et 10 millions de francs. Le transfert d'une partie des activités au profit d'un quotidien départemental doté d'une convention collective et d'avantages sociaux moindres permettrait, au passage, de réaliser de substantielles économies.

Bien que sa diffusion ne cesse de baisser depuis vingt ans – 254 900 exemplaires vendus en 1979, 236 300 en 1989 et 222 300 en 1995 –, *L'Est républicain* reste une affaire florissante, bénéficiaire depuis trois ans, avec un chiffre d'affaires de 683 millions de francs. Avec *Les Dernières Nouvelles d'Alsace,* rachetées au groupe Hersant en 1997, et *Le Journal de la Haute-Marne,* le groupe, qui compte des gratuits et des agences de voyages en voie de cession, emploie près de 2 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

> La direction a remis en cause le principe d'un accord, discuté en juin, qui prévoyait la création de soixante emplois

Incontestablement, l'ajout de *La Liberté de l'Est* étend sa zone d'influence dans cette région, où seul *L'Alsace* tente de préserver son indépendance. Réalisée à un prix considéré très avantageux – 29,25 millions de francs –, cette transaction est, en quelque sorte, le codicille de l'opération de « portage » consentie au profit du groupe belge Rossel et de la Socpresse dans le contrôle de *La Voix du Nord.* L'apport de 105 millions de francs correspondant a, en revanche, alourdi un peu plus l'endettement du groupe lorrain, évalué entre 500 et 600 millions de francs.

Est-ce à dire que *L'Est républicain* aborde une période cruciale dans une situation de fragilité ? Dans un terme rapproché, Gérard Lignac, le PDG, soixante et onze ans, qui contrôle la majorité du capital avec, à ses côtés, le groupe France-Antilles de Philippe Hersant (27 %), devra régler les conditions de sa succession. Le groupe, qui avance de grandes ambitions dans la télévision régionale et dans le développement d'Internet, doit également prévoir le renouvellement de son imprimerie, un investissement évalué à 800 millions de francs.

Alors que des groupes étrangers et notamment allemands restent à l'affût, le quotidien nancéen doit renforcer sa stratégie industrielle par ses propres moyens, sauf à conclure de nouveaux accords financiers. Dans l'immédiat, il se donne un an pour réaliser l'intégration de *La Liberté de l'Est.* A condition que les syndicats, dans un baroud d'honneur, ne cherchent à multiplier les obstacles au nom des intérêts sociaux et des dangers de la concentration.

Vendredi 3 décembre, une délégation du bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ) devait être reçue à l'hôtel Matignon par le conseiller spécial du premier ministre. Selon ses responsables, le seuil de concentration des titres détenus, directement ou non, par le groupe Hersant est désormais dépassé après les opérations de *La Voix du Nord* et de *La Liberté de l'Est*, et il est urgent, à leurs yeux, de réviser le dispositif législatif.

Michel Delberghe

Grève à Centre-France

La grève se poursuivait, vendredi 3 décembre, à Centre-France. Pour le deuxième jour consécutif, les quatre titres du groupe ne sont pas parus. Les salariés des quotidiens *La Montagne* (Clermont-Ferrand), *Le Populaire du Centre* (Limoges), *Le Journal du Centre* (Nevers) et *Le Berry républicain* (Bourges) ont voté, jeudi, la poursuite du mouvement lié à l'application des 35 heures. Les négociations devaient se poursuivre, vendredi, au siège du groupe, à Clermont-Ferrand. L'intersyndicale demande notamment un accord-cadre pour l'ensemble des salariés, des créations d'emplois, le maintien des conventions collectives et le non-blocage des salaires.

Le mécontentement à propos de la réorganisation du travail est également à l'origine de la grève qui a empêché la parution du *Dauphiné libéré,* jeudi 2 décembre. A l'appel de l'intersyndicale, le quotidien grenoblois a été paralysé par un arrêt de travail des ouvriers du Livre.

LES TRAVERSÉES CALAIS/DOUVRES

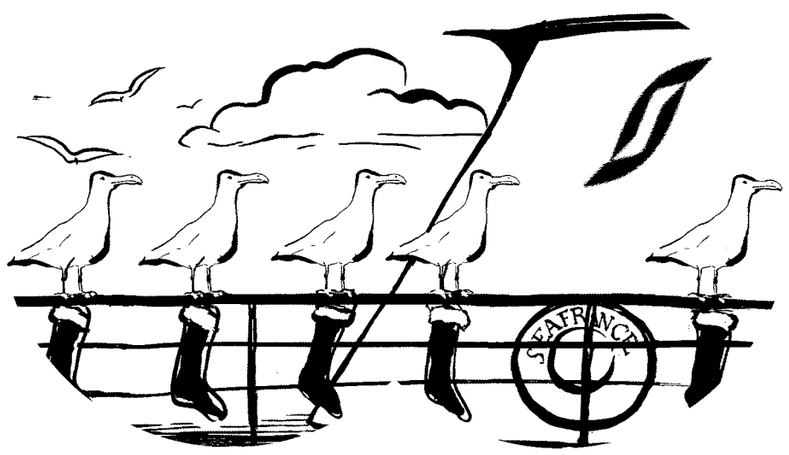

0,99 Fttc/mn

Manque d'informations à « La Voix du Nord » et « Nord-Eclair »

LILLE
de notre correspondant régional

Les représentants syndicaux de *La Voix du Nord* ont voté à l'unanimité l'engagement d'une procédure de droit d'alerte à la suite du comité d'entreprise (CE) extraordinaire qui s'était réuni à leur demande, le mardi 30 novembre. Les représentants du personnel entendent ainsi obliger la direction de Voix du Nord Investissement (VNI) et le groupe belge Rossel à leur donner des explications sur une situation économique qui risque, selon Jean-Pierre Cabuzel, secrétaire du CE, *« de faire courir des dangers graves aux salariés de* La Voix du Nord *»*.

« IL A GAGNÉ DU TEMPS »

Les actionnaires belges ne sont pas venus, faisant toutefois savoir par l'intermédiaire de Jean-Louis Prévost, directeur général de *La Voix du Nord*, qu'ils étaient prêts à recevoir une délégation du personnel. Les syndicats estiment n'avoir reçu aucune réponse satisfaisante sur les questions mises à l'ordre du jour : part du capital de Rossel dans VNI – 49 % ou 51 % ? Qui a souscrit la moitié, avec *L'Est républicain,* des 210 millions de francs de l'emprunt obligataire émis pour le rachat des actions de VNI, ainsi que les conditions de cet emprunt où les actions de VNI servent de garantie pour *L'Est républicain* ?

A propos des promesses de VNI-Rossel sur le maintien du périmètre du groupe, le CE interpellait la direction sur l'avenir de *L'Aisne nouvelle* de Saint-Quentin, du *Courrier picard* et des éditions belges de *Nord- Eclair*. Mais aussi sur l'absence d'une clause de cession, le blocage des négociations sur les 35 heures, la politique commerciale et l'évolution de la diffusion.

Le même jour se tenait un comité d'entreprise à *Nord-Eclair,* dont tout le monde pense, à commencer par Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, que la survie passe par *La Voix du Nord.* Le patron de la Socpresse y a fait lire un message dans lequel il réaffirme sa volonté de poursuivre les contacts pris avec le groupe Rossel et d'engager des discussions avec *La Voix du Nord.* Déjà, à la fin du printemps, il avait invité les responsables de *Nord-Eclair* à entamer des travaux d'approche avec le quotidien lillois. Or ce dernier affirme qu'aucun contact n'a eu lieu jusqu'à présent.

Une journaliste déplorait ces retards à l'issue du CE : *« Chaisemartin nous dit que nous générons 35 millions de déficit et vivons comme si nous avions 150 000 lecteurs, mais il savait tout cela depuis longtemps. Il a gagné du temps et occupé le terrain pour déplacer ses pions ailleurs. Maintenant qu'il a atteint ses objectifs, est-ce qu'il a encore besoin de nous ? Pas si sûr. »*

Pierre Cherruau

Libertés de presse
France Culture - Le Monde

par Alain Rollat

«Le prix de «l'indépendance» à Cuba»

avec Eduardo Manet, Robert Ménard, Raùl Rivero et Marc Trillard.

le dimanche 5 décembre, 16h-17h

France Culture Le Monde

Chaînes de marques : Havas Advertising et Lagardère s'associent

LES CHAÎNES de marques aiguisent les convoitises. Ces télévisions thématiques éditées et financées par des annonceurs n'ont pas encore gagné le petit écran que déjà publicitaires et opérateurs de l'audiovisuel se mettent en ordre de bataille pour mieux les contrôler. Havas Advertising, filiale publicitaire d'Havas, et Europe Audiovisuel, filiale du groupe Lagardère, ont décidé de s'allier au sein d'une société commune, détenue à 50/50, pour lancer des chaînes de marques.

Avant de porter la société sur les fonts baptismaux, les deux partenaires ont conclu *« un accord de mise en commun de moyens »*. *« Une phase d'observation »*, précise Jean-Pierre Ozannat, PDG d'Europe Audiovisuel. Havas Advertising et Lagardère *« se donnent un an pour vérifier s'il y a un marché pour les chaînes de marques, avant de créer une société commune »*.

Cette alliance, qui pourrait porter le nom de Brandcast TV, a vocation à *« être une agence de conseils en communication et un bureau d'études auprès des grandes marques souhaitant réfléchir à l'opportunité de lancer leur propre chaîne »*, explique Tim Newman, animateur du projet de chaînes de marques pour Havas Advertising.

QUATRE PROJETS À L'ÉTUDE

Pour l'heure, quatre projets de chaîne sont à l'étude au sein du groupe publicitaire. Ils concernent les secteurs du luxe, des voyages, de la beauté et de la distribution. Quatre marques semblent intéressées : LVMH, Club Méditerranée, L'Oréal et Auchan.

Le groupe Lagardère, déjà engagé dans des négociations avec Canal+ pour prendre des participations dans CanalSatellite et Multithématiques, a préféré différer la signature définitive de son accord avec Havas Advertising. Toutefois, précise Jean-Pierre Ozannat, *« l'entrée du groupe Lagardère dans Multithématiques n'empêchera pas Europe Audiovisuel de développer tout seul certains projets »*.

Le projet de chaîne le plus avancé est mené avec le groupe Décathlon sur *« le thème de la grande aventure authentique et des grands aventuriers »*. Chaîne paneuropéenne, multilingue et en clair, Décathlon TV devrait disposer au départ d'un budget de 50 millions de francs, qui pourrait passer à 80 millions. L'équilibre est attendu après trois ans, grâce aux recettes publicitaires et au sponsoring. Il est aussi prévu que la chaîne soit couplée avec un site Web destiné au téléachat. L'aval définitif de la direction de Décathlon pourrait intervenir après la conclusion d'un accord de reprise et de rétribution, actuellement en discussion avec CanalSatellite.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **DISTRIBUTION : *Marianne,* le news magazine de Jean-François Kahn,** devrait quitter, à partir du 13 décembre, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) pour les Messageries lyonnaises de presse (MLP). L'hebdomadaire compte réaliser ainsi une économie de 6 millions de francs par an.

■ **TÉLÉVISION : TF 1 développe sa présence sur l'Internet** en lançant « Les news », *« une nouvelle chaîne d'information du Web »*, selon Anne Sinclair, responsable des activités multimédias de la chaîne privée. Ce service, qui vient d'embaucher quinze journalistes, sera alimenté notamment grâce à des partenariats avec des journaux. TF 1 a décidé de consacrer 90 millions de francs d'investissements annuels à ses activités Internet.

■ **PRESSE : les journaux italiens** ne paraîtront pas, dimanche 5 décembre, en raison d'une grève nationale de vingt-quatre heures des typographes liée au conflit du quotidien *Il Tempo*, où 79 licenciements ont été annoncés par la direction. Le mouvement touchera également les agences de presse samedi. *Il Tempo,* l'un des plus anciens quotidiens romains, est absent des kiosques depuis une dizaine de jours. – *(AFP.)*

LeMonde Job: WMQ0412--0025-0 WAS LMQ0412-25 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 12:06 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0447 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ISUZU et HINO : les constructeurs automobiles japonais Isuzu et Hino, contrôlés respectivement à 49 % par General Motors et 20 % par Toyota,** ont annoncé, vendredi 3 décembre, qu'ils allaient regrouper leurs activités de production d'autobus et envisageaient d'étendre cette alliance aux camions.

● **DAEWOO : les banques sud-coréennes** envisagent de racheter les prêts accordés par les créanciers étrangers de Daewoo pour accélérer le sauvetage du conglomérat en faillite, ont annoncé, vendredi, des responsables sud-coréens.

● **SIEMENS : le président du directoire du groupe allemand, Heinrich von Pierer,** a indiqué jeudi qu'un projet de joint-venture entre KWU, le secteur de production d'énergie de Siemens, et Framatome, sera conclu *« peut-être avant la fin de l'année »*. Dans la société commune, Siemens aura *« une participation minoritaire, vraisemblablement plus de 30 % »*.

● **VEBA VIAG : le commissaire européen à la concurrence Mario Monti** est très réservé quant à l'union des deux grands électriciens allemands Viag et Veba, estimant le marché allemand trop peu ouvert à la concurrence, affirme l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche* de jeudi.

● **BP AMOCO : le groupe pétrolier britannique BP Amoco a annoncé jeudi qu'il avait finalisé avec l'Alaska** l'accord de principe annoncé début novembre sur des ventes d'actifs, *« étape cruciale »*, selon lui, pour obtenir avant la fin de l'année l'autorisation des autorités américaines de la concurrence pour le rachat d'Atlantic Richfield (Arco).

● **EXXON-MOBIL : le nouveau groupe pétrolier américain** a indiqué, jeudi, que les économies réalisées par la fusion dépasseraient les 2,8 milliards de dollars annuellement à court terme.

● **CHARBONNAGES DE FRANCE : deux jours après le coup de colère** des mineurs de Lorraine, l'intersyndicale a pris acte jeudi des propositions salariales faites par Charbonnages de France (CdF), notamment pour une augmentation de 41,66 francs par mois (environ 6,35 euros) brut à partir du 1er janvier 2000.

SERVICES

● **MICROSOFT : les autorités antitrust américaines** ont retenu les services d'un cabinet new-yorkais de conseil financier, Greenhill and Company, pour analyser les aspects financiers d'un large éventail de sanctions possibles contre Microsoft, a annoncé, jeudi, le département américain de la justice. L'antitrust étudie notamment la possibilité d'un partage structurel de l'entreprise.

● **NCL HOLDING : le croisiériste norvégien, quatrième acteur mondial** et propriétaire de l'ex-paquebot *France* a formellement appelé jeudi ses actionnaires à rejeter l'offre publique d'achat de 1,7 milliard de dollars lancée mercredi par l'américain Carnival, leader mondial du secteur (*Le Monde* du 3 décembre).

● **SERNAM : la journée d'action organisée par l'ensemble des syndicats** du service de messageries de la SNCF, s'est traduite, jeudi, par une grève suivie par 36 % des salariés concernés. Ils protestent contre le projet de la SNCF de filialiser le Sernam puis d'en vendre 60 % au groupe Géodis (détenu à plus de 43 % par la SNCF).

● **SEVERN TRENT : la compagnie d'eau britannique Severn Trent Water** a annoncé vendredi la suppression de 1 100 emplois sur 5 200 afin de réduire ses coûts après les baisses de prix décidées par le régulateur, tout en garantissant à ses actionnaires un maintien des dividendes pendant cinq ans.

FINANCE

● **BANQUES CENTRALES : un accord instaurant un dialogue** social entre les banques centrales et les syndicats devait être signé vendredi à Francfort. Près de 60 000 personnes travaillent à la BCE et dans les banques centrales nationales des Etats de l'Union.

● **COMIT : la Banque d'Italie et l'autorité garante de la concurrence et du marché** en Italie (Antitrust) ont donné leur feu vert à la fusion entre les groupes bancaires Banca Intesa et Banca Commerciale Italiana (Comit ou BCI), selon un communiqué diffusé jeudi soir par la Banque d'Italie.

EUROPE

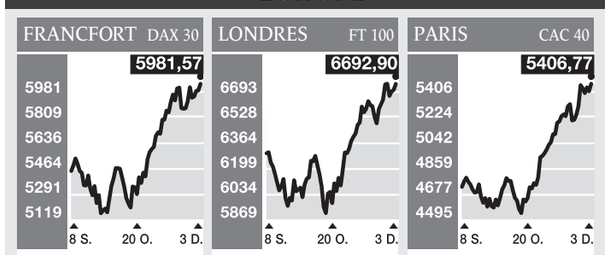

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 03/12	Var. % 02/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4361,86	0,59	30,50
EUROPE	STOXX 50	4361,91	0,62	31,37
EUROPE	EURO STOXX 324	368,16	0,57	23,39
EUROPE	STOXX 653	348,38	0,62	24,78
PARIS	CAC 40	5406,77	0,98	37,14
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3669,52	0,94	38,14
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	611,69	0,91	13,62
BRUXELLES	BEL 20	3221,29	1,04	– 8,34
FRANCFORT	DAX 30	5981,57	0,75	19,47
LONDRES	FTSE 100	6692,90	0,59	13,77
MADRID	STOCK EXCHANGE	11193,90	0,24	13,80
MILAN	MIBTEL 30	36548,00	0,32	3,97
ZURICH	SPI	7477,90	– 0,10	4,43

AMÉRIQUES

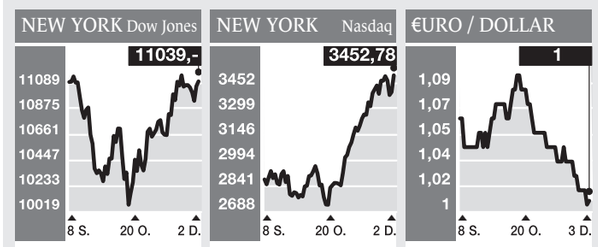

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 02/12	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11039,06	0,37	20,23
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1409,04	0,79	14,63
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3452,78	2,95	57,47
TORONTO	TSE INDEX	7665,62	0,96	18,19
SAO PAULO	BOVESPA	14213,00	2,44	109,51
MEXICO	BOLSA	361,02	2,47	55,29
BUENOS AIRES	MERVAL	555,04	2,12	29,06
SANTIAGO	IPSA GENERAL	137,45	1,05	78,51
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5150,13	0,64	7,55

ASIE - PACIFIQUE

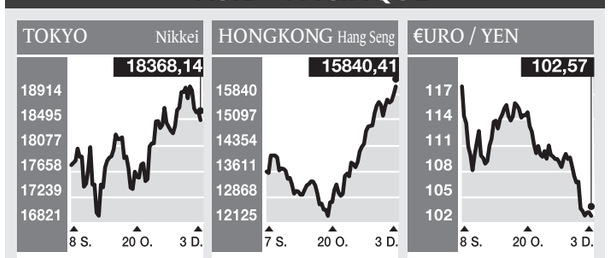

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 03/12	Var. % 02/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18368,14	– 0,79	32,70
HONGKONG	HANG SENG	15840,41	1,52	57,64
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	59,96
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	119,74	– 0,28	84,39
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3086,80	0,42	9,72
BANGKOK	SET	29,50	– 0,47	14,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4722,22	0,65	54,55
WELLINGTON	NZSE-40	2117,15	0,76	2,51

ÉCONOMIE

Une nouvelle fois, la Russie n'a pas pu honorer ses échéances

LA RUSSIE a, une nouvelle fois, fait défaut sur sa dette, jeudi 2 décembre, en n'honorant pas une échéance de 550 millions de dollars due au Club de Londres. *« Nous n'effectuons pas notre paiement au Club de Londres car ce versement entre dans le cadre de la négociation globale »*, a expliqué le ministre russe des finances Mikhail Kassianov. Mercredi, des négociations à Francfort avec les banques créancières privées au sein du Club de Londres, en vue du rééchelonnement de la dette héritée de l'époque soviétique, s'étaient clôturées sans accord. La Russie doit 32,3 milliards de dollars aux banques représentées par le Club de Londres.

Par ailleurs, les difficultés financières du pays s'aggravent. Le ministère de la défense russe, à la suite des dépenses de la guerre en Tchétchénie, n'a pas les moyens de payer les soldes des deux derniers mois, selon une source du ministère. Quant au système bancaire russe, qui s'est effondré avec la crise financière d'août 1998, il restera faible encore de longs mois, selon un rapport de l'agence de notation Moody's publié jeudi. *« Pour que se dessine une possibilité réelle de redressement, l'environnement économique et politique, actuellement instable, doit avoir changé »*, estime l'agence

■ **EURO : la monnaie européenne** est passée, jeudi, sous la barre symbolique de 1 dollar. La Banque centrale européenne, réunie jeudi, a maintenu ses taux directeurs inchangés *(lire pages 20 et 22)*.

■ **ESPAGNE : le taux de chômage en Espagne** s'est établi à 9,84 % en novembre contre 9,75 % en octobre, a annoncé vendredi 3 décembre le ministère du travail.

■ **ITALIE : les commandes à l'industrie italienne** ont progressé de 5,5 % en septembre par rapport à septembre 1998, tandis que le chiffre d'affaires de l'industrie a augmenté de 4,4 % en septembre sur un an, a annoncé vendredi l'Institut national des statistiques

■ **PÉTROLE : le prix du baril de brut de référence aux Etats-Unis** (light sweet crude) a fait un bond de 82 cents à 25,82 dollars jeudi sur le marché à terme de New York, suite aux tensions irakiennes. L'Irak *« rejettera immédiatement »* le programme humanitaire « Pétrole contre nourriture » si le Conseil de sécurité le prolonge d'une semaine seulement comme l'ont proposé les Etats-Unis, a déclaré, jeudi, l'ambassadeur irakien auprès de l'ONU, Saïd Hassan.

■ **OMC : les discussions se sont poursuivies,** jeudi, à Seattle sur le dossier agricole. Aucun accord n'a été trouvé. Les Européens s'opposent au texte final visant à supprimer les subventions agricoles. *(lire page 2)*

■ **BANANE : sept pays producteurs de banane latino-américains** ont rejeté pour la première fois ensemble le nouveau régime d'importation proposé par la Commission européenne, lors de la conférence ministérielle de l'OMC jeudi à Seattle. Ils repoussent le système européen basé selon eux uniquement sur des tarifs.

■ **UNION EUROPÉENNE : Les ministres européens chargés de l'énergie ont demandé jeudi** à la Commission européenne de présenter *« le plus rapidement possible »* un projet de directive sur l'encouragement des énergies renouvelables. Bruxelles veut doubler la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique européen d'ici à 2010 (actuellement de 6 %).

■ **GRANDE-BRETAGNE : les compagnies britanniques d'électricité** vont devoir réduire leurs tarifs de près de 6 % en moyenne à partir de l'année prochaine, selon les propositions publiées jeudi par le régulateur du secteur de l'énergie. L'association des entreprises du secteur a protesté contre la sévérité des propositions.

■ **COLOMBIE : la pire récession du siècle** continue de frapper la Colombie, avec une croissance négative de 5,3 % du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre de cette année par rapport à la même période de 1998, selon les chiffres officiels publiés jeudi. Cette crise économique se traduit par un taux de chômage de 20,1 % de la population active.

■ **POLOGNE : Plus de la moitié (58 %) des** 8 453 entreprises appartenant à l'Etat avant 1990 ont été privatisées entièrement ou partiellement au 30 septembre 1999, a indiqué jeudi le ministère du Trésor. Sur les 4 868 entreprises privatisées, 37 % l'ont été par vente directe, 33 % par une mise en liquidation et près de 30 % par des prises de participation dans leur capital. Pour 1999, le Trésor attend des privatisations 13 milliards de zlotys (3 milliards d'euros).

VALEUR DU JOUR

Rumeurs autour des Galeries Lafayette

QUELLE FIN DE SIÈCLE pour le groupe Galeries Lafayette ! La chaîne de magasins de centre-ville, jeune centenaire, connaît une embellie boursière sans précédent. Le titre n'en finit pas de battre des records. Il cotait 167 euros à l'ouverture, vendredi 3 décembre, en légère baisse après avoir gagné 10,78 % la veille, où il avait cloturé à 169,5 euros. Une valeur de 29 % supérieure à la semaine précédente. Depuis le début de l'année, le gain se monte à plus de 85 % !

Depuis janvier 1996, période noire pour le groupe, l'action de l'entreprise a été multipliée par 9,7 ! Au centre de cette dernière envolée, particulièrement spectaculaire – le titre a été suspendu pour trop forte hausse jeudi – une rumeur : le groupe serait la proie du groupe Pinault Printemps Redoute (PPR) qui aurait l'intention de lancer une OPE. *« Nous ne commentons pas les rumeurs »*, a déclaré laconiquement le groupe dirigé par François Pinault. PPR, dont la boulimie d'achat s'est accélérée depuis un an, se retrouve fréquemment au centre de rumeurs spéculatives.

Le capital des Galeries Lafayette est détenu à 68 % par les familles Moulin et Meyer, qui possèdent 73 % des droits de votes. Toute opération de rachat ne pourrait donc se faire sans l'accord de la chaîne de magasins. Face à cette nouvelle rumeur, le groupe a déclaré, sans détours, qu'il *« refuse de commenter une rumeur qu'il juge absurde »*. Ces variations boursières semble-

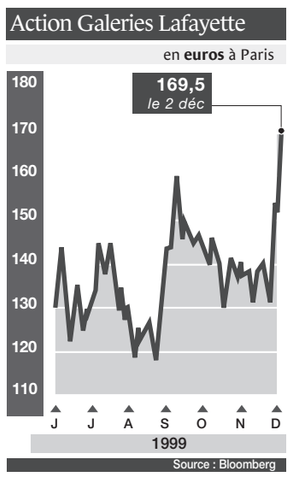

raient donc relever de la pure spéculation.

Pour l'instant, seul fait avéré : le groupe Galeries Lafayette, se porte mieux. Après cinq exercices difficiles, le résultat net courant part du groupe est, en 1998, en hausse de 50 % à 455 millions de francs. Des grands magasins Galeries Lafayette au BHV en passant par Monoprix-Prisunic, le redressement des différentes enseignes du groupe est général. L'entreprise, dirigée par Philippe Houzé et Philippe Lemoine – depuis la disparition de Georges Meyer en septembre 1998 – a également dépoussiéré son organisation et créé un comité exécutif. Elle anticipe une hausse de 15 % de son résultat net au cours des trois prochaines années.

Laure Belot

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

JEUDI 2 DÉCEMBRE, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a progressé de 0,37 %, à 11 039,06 points, soutenu par l'annonce d'une remontée du nombre de demandeurs d'emplois aux Etats-Unis, éloignant ainsi les risques de surchauffe. L'indice Nasdaq, du marché des hautes technologies, a bondi de 2,95 %, établissant un nouveau record, à 3 452,78 points. Les investisseurs envisagent le passage de la barre des 3 500 points rapidement.

TAUX

VENDREDI 3 DÉCEMBRE, les marchés obligataires européens ont débuté la séance sur une baisse. A Paris, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans (l'OAT) s'est tendu à 5,346 %. Sur le Matif, le contrat notionel, qui évolue dans le sens inverse des taux, a abandonné 43 centièmes, à 86,19 points. A Francfort, le taux des obligations d'Etat à 10 ans (Bund) a progressé à 5,235 %. Jeudi, les emprunts à long terme américains ont terminé la journée à 6,33 %.

MONNAIES

JEUDI 2 DÉCEMBRE, pour la première fois depuis sa création en janvier 1999, l'euro est brièvement passé en-dessous du seuil de 1 dollar, à 0,9995 dollar avant de se reprendre dans les premiers échanges du matin, le vendredi 3 décembre, à 1,0003 dollar. Le yen est restée relativement stable face à la devise américaine à 102,43 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	02/12
COURONNE DANOISE.	7,4391
COUR. NORVÉGIENNE	8,1320
COUR. SUÉDOISE	8,6185
COURONNE TCHÈQUE	36,070
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5843
DOLLAR CANADIEN	1,4877
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9698
DRACHME GRECQUE	328,55
FLORINT HONGROIS	253,71
ZLOTY POLONAIS	4,2944

Cours de change croisés

03/12 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,97761	1,00270	0,15286	1,60050	0,62731
YEN	102,29000	....	102,57000	15,63500	163,72000	64,18500
€URO	0,99731	0,97494	....	0,15245	1,59620	0,62560
FRANC	6,54195	6,39605	6,55957	....	10,47040	4,10360
LIVRE	0,62480	0,61100	0,62650	0,09550	....	0,39195
FRANC SUISSE	1,59410	1,55865	1,59805	0,24375	2,55140	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,07	2,81	5,30	5,87
ALLEMAGNE	3,15	3,48	5,19	5,81
GDE-BRETAG.	5,19	5,47	5,32	4,35
ITALIE	3,15	3,41	5,36	5,96
JAPON	0,05	0,21	1,82	2,61
ÉTATS-UNIS	5,63	5,25	6,23	6,31
SUISSE	1,05	1,84	3,45	4,32
PAYS-BAS	3,10	3,41	5,32	5,93

Matières premières

En dollars	Cours 02/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1747,8	0,10
ALUMINIUM 3 MOIS	1563	0,13
PLOMB 3 MOIS	495,5	– 0,10
ETAIN 3 MOIS	5835	0,26
ZINC 3 MOIS	1170,5	– 0,21
NICKEL 3 MOIS	8035	– 0,06
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,13	– 1,06
PLATINE A TERME	102159,79	0,34
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	232,25	....
MAÏS (CHICAGO)	189	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	149,5	– 0,66
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	824	– 2,94
CAFÉ (LONDRES)	1547	5,24
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 03/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	7259	86,40	86,44
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	200	96,56	96,56

Pétrole

En dollars	Cours 02/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	24,96	....
WTI (NEW YORK)	24,25	0,08
LIGHT SWEET CRUDE	25,88	1,71

Or

En €uros	Cours 02/12	Var % 01/12
OR FIN KILO BARRE	9100	– 0,55
OR FIN LINGOT	9170	– 0,65
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,90	– 1,33
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	– 0,76
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	225	+ 4,65
PIÈCE 20 DOLLARS US	398	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	332	– 3,77

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ0412--0026-0 WAS LMQ0412-26 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 12:06 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 Nº:0448 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Siemens** a progressé de 4,74 %, à 104,01 euros, jeudi 2 décembre? après l'annonce d'une hausse de 37 % de son bénéfice net pour l'exercice 1998-1999, à 1,8 milliard d'euros. Le président Heinrich von Pierer a précisé que le groupe allait centrer sa stratégie sur Internet.

● L'action du groupe allemand de télécommunication **Mannesmann** a progressé de 0,6 %, jeudi 2 décembre, alors que les dirigeants sont aux Etats-Unis pour convaincre les investisseurs de contrer l'OPA hostile de Vodafone.

● Le titre pharmaceutique anglo-suédois **Astra-Zeneca** a reculé de 4,15 %, durant la séance du 2 décembre après l'annonce du transfert de ses activités agrochimiques dans un groupe commun avec Novartis.

● Les actions des groupes pharmaceutiques britanniques **SmithKline Beecham** et **Glaxo Wellcome** se sont adjugées respectivement 5,11 % et 1,93 %, dans la séance du jeudi 2 décembre. La démission du directeur général de SmithKline a ouvert la spéculation sur un éventuel rapprochement des deux groupes.

● Le titre du service Internet britannique **Freeserve** a bondi de 29 %, après l'annonce de l'accord avec Cellnet, la filiale de téléphonie mobile de British Telecom, pour développer Internet sur les mobiles.

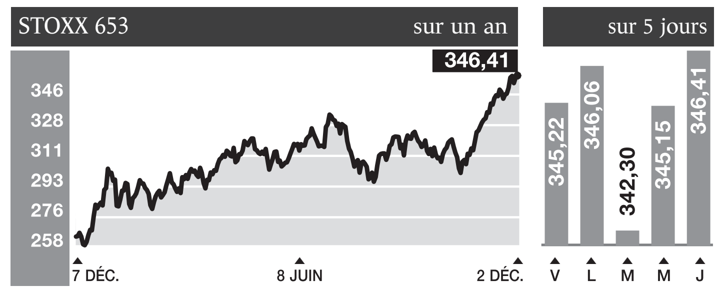

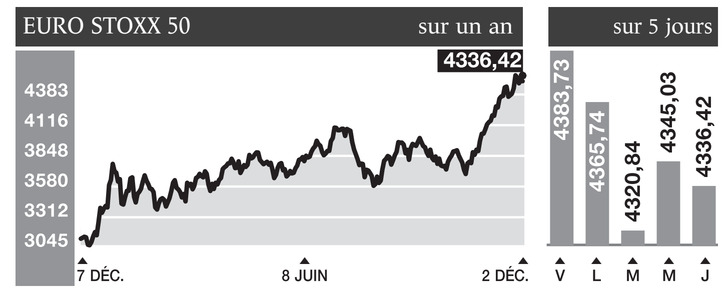

02/12 17 h 51 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	29,65	+ 0,59
BASF AG	BE★	47,2	+ 0,21
BMW	DE★	27,2	+ 0,37
CONTINENTAL AG	DE★	19,7	+ 2,07
DAIMLERCHRYSLER	DE★	66,15	− 1,64
FIAT	IT★	27,84	+ 2,47
FIAT PRIV.	IT★	13,1	+ 3,15
MICHELIN /RM	FR★	40	− 1,21
PEUGEOT	FR★	193	− 1,43
PIRELLI	IT★	2,36	....
RENAULT	FR★	45,8	+ 2,35
VALEO /RM	FR★	67,6	− 0,44
VOLKSWAGEN	DE★	47,35	+ 1,61
VOLVO -A-	SE	24,08	+ 0,48
VOLVO -B-	SE	24,31	− 1,18
▶ DJ E STOXX AUTO P		231,35	− 0,37

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	16,77	− 0,94
ABN AMRO HOLDIN	NL★	23,95	− 1,11
ALL & LEICS	GB	13,75	+ 0,12
ALLIED IRISH BA	GB	20,57	+ 1,33
ALPHA CREDIT BA	GR	76,24	− 2,53
ARGENTARIA R	ES★	22,2	− 1,16
B PINTO MAYOR R	PT★	21,23	− 0,33
BANK AUSTRIA AG	AT★	54,31	+ 2,86
BANK OF IRELAND	GB	13,11	+ 0,61
BANK OF PIRAEUS	GR	23,86	+ 0,38
BK OF SCOTLAND	GB	11,51	− 3,72
BANKINTER R	ES★	36,35	+ 2,97
BARCLAYS PLC	GB	28,67	− 1,42
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	59,9	− 1,80
COMIT	IT★	5,15	+ 0,19
BCA FIDEURAM	IT★	7,39	− 2,76
BCA INTESA	IT★	4,18	+ 0,48
MONTE PASCHI SI	IT★	3,65	+ 0,55
BCA ROMA	IT★	1,33	− 3,62
BBV R	ES★	13,6	− 1,16
ESPIRITO SANTO	PT★	25,04	+ 0,97
BCO POPULAR ESP	ES★	62,9	− 1,18
BCP R	PT★	5,65	− 1,22
BIPOP CARIRE	IT★	49,85	+ 0,71
BNL	IT★	3,13	− 0,32
BNP /RM	FR★	88,55	− 1,06
BSCH R	ES★	10,8	− 1,55
CCF /RM	FR★	120,4	− 0,08
CHRISTIANIA BK	NO	4,67	....
COMIT	IT★	5,15	+ 0,19
COMM.BANK OF GR	GR	70,61	− 1,90
COMMERZBANK	DE★	32,15	....
CREDIT LYONNAIS	FR★	33,15	− 0,27
DEN DANSKE BK	DK	116,68	+ 3,58
DEN NORSKE BANK	NO	3,95	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	66,7	+ 0,76
DEXIA	BE★	169	− 0,59
DRESDNER BANK N	DE★	46,65	+ 0,76
EFG EUROBANK	GR	43,37	+ 2,15
ERGO BANK	GR	91,92	− 1,40
ERSTE BANK	AT★	45,65	− 0,78
FOERENINGSSB A	SE	16,30	+ 2,93
HALIFAX GROUP	GB	11,25	− 1,39
HSBC HLDG	GB	13,03	+ 1,11
IONIAN BK REG.S	GR	50,22	− 2,08
KBC BANCASSURAN	BE★	48,62	+ 4,56
LLOYDS TSB	GB	12,54	− 2,47
MERITA	FI★	6,08	+ 1
NAT BANK GREECE	GR	69,37	− 0,65
NATEXIS BQ POP.	FR★	70	....
NATL WESTM BK	GB	22,66	− 1,66
NORDBANKEN HOLD	SE	6,03	− 0,95
ROLO BANCA 1473	IT★	19,23	− 0,88
ROYAL BK SCOTL	GB	18,88	− 0,08
SAN PAOLO IMI	IT★	12,97	− 2,77
S-E-BANKEN -A-	SE	9,69	− 0,60
STANDARD CHARTE	GB	13,80	+ 2,12
STE GENERAL-A-/	FR★	217,7	+ 1,02
SV HANDBK -A-	SE	13,87	+ 0,84
UBS REG	CH	277,20	− 0,34
UNICREDITO ITAL	IT★	4,58	− 1,51
UNIDANMARK -A-	DK	74,71	− 0,71
XIOSBANK	GR	22,86	− 2,47
▶ DJ E STOXX BANK P		293,54	− 0,45

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES★	35,5	+ 10,25
ALUSUISSE LON G	CH	625,04	+ 1,01
ALUMINIUM GREEC	GR	43,83	− 1,13
ARJO WIGGINS AP	GB	3,39	+ 4,93
ASSIDOMAEN AB	SE	16,48	− 2,74
AVESTA	SE	5,05	+ 0,69
BEKAERT	BE★	51,5	....
BILLITON	GB	4,90	+ 1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	39,95	− 0,87
BUHRMANN NV	NL★	15,44	− 0,90
BUNZL PLC	GB	5,31	+ 0,60
CART.BURGO	IT★	6,87	− 0,29
CORUS GROUP	GB	2,15	+ 8
ELKEM ASA, OSLO	NO	19,06	+ 5,80
ELVAL	GR	14,31	− 1,67
JOHNSON MATTHEY	GB	10,87	+ 3,01
MAYR-MELNHOF KA	AT★	41,31	− 0,48
METSAE-SERLA -B	FI★	10,75	+ 4,37
MODO -B-	SE	32,49	....
NORSKE SKOGIND-	NO	43,90	− 0,42
OUTOKUMPU OY -A	FI★	12,5	+ 6,84
PECHINEY-A-	FR★	60,3	+ 3,08
PORTUCEL INDUST	PT★	6,5	− 2,55
RAUTARUUKKI K	FI★	6,3	+ 5
RIO TINTO	GB	20,34	+ 1,27
SIDENOR	GR	21,31	− 2,64
SILVER & BARYTE	GR	42,31	− 0,86
SMURFIT JEFFERS	GB	2,84	+ 3,47
SOPORCEL	PT★	13,55	− 1,45
STORA ENSO -A-	FI★	14,7	....
STORA ENSO -R-	FI★	14,89	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,32	− 1,67
THYSSEN KRUPP	DE★	28	+ 4,13
TRELLEBORG B	SE	8,47	+ 0,69
UNION MINIERE	BE★	36,55	− 0,73
UPM-KYMMENE COR	FI★	34,99	+ 2,01
USINOR	FR★	16,65	+ 6,73
VIOHALCO	GR	42	+ 0,73
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,8	− 0,30
▶ DJ E STOXX BASI P		226,21	+ 2,48

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	146,5	− 0,34
AKZO NOBEL NV	NL★	44	+ 0,43
BASF AG	DE★	47,2	+ 0,21
BAYER AG	DE★	41,97	− 1,13
BOC GROUP PLC	GB	20,99	+ 0,46
CELANESE N	DE★	15,55	+ 0,13
CIBA SPEC CHEM	CH	74,22	+ 1,28
CLARIANT N	CH	435,65	+ 1,31
DEGUSSA-HUELS	DE★	32,5	− 1,37
DSM	NL★	35,75	+ 3,62
DYNO	NO	23,92	− 0,26
EMS-CHEM HOLD A	CH	4553,41	− 0,88
ICI	GB	9,87	− 1,11
KEMIRA	FI★	5,9	+ 3,33
LAPORTE	GB	9,25	− 0,34
LONZA GRP N	CH	580,04	− 0,11
RHODIA	FR★	20	+ 6,95
SNIA	IT★	1,03	+ 0,98
SOLVAY	BE★	75,6	+ 1,61
TESSENDERLO CHE	BE★	44,5	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		360,28	+ 0,27

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	48	− 2,04
CHRISTIAN DIOR	FR★	180,9	− 0,06
CIR	IT★	2,37	+ 0,85
D'IETEREN SA	BE★	397,8	+ 3,86
GAZ ET EAUX /RM	FR★	48,7	− 1,62
GBL	BE★	174,6	+ 2,11
GEVAERT	BE★	44,5	+ 2,65
HAGEMEYER NV	NL★	22,15	+ 0,68
INCHCAPE	GB	4,13	− 1,89
INVESTOR -A-	SE	13,11	+ 0,44
INVESTOR -B-	SE	13,23	− 0,44
KVAERNER -A-	NO	19,06	+ 3,33
LVMH / RM	FR★	330,1	− 0,42
MARCONI	GB	14,67	+ 6,95
MYTILINEOS HOLD	GR	18,08	− 1,66
NORSK HYDRO	NO	40,27	+ 1,55
OERLIKON-BUEHRL	CH	173,14	+ 0,73
ORKLA -A-	NO	15,43	− 1,95
ORKLA -B-	NO	15,49	− 0,40
SONAE SGPS	PT★	37,9	+ 2,27
TOMKINS	GB	3,51	+ 0,45
VEBA AG	DE★	47,65	− 3,93
▶ DJ E STOXX CONG P		278,17	− 0,89

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	3,98	+ 0,76
BRITISH TELECOM	GB	22,11	+ 4,59
CABLE & WIRELES	GB	12,79	− 2,66
DEUTSCHE TELEKO	DE★	56,45	− 1,83
ENERGIS	GB	38,51	− 2,57
EQUANT NV	DE★	93,5	....
EUROPOLITAN HLD	SE	13,69	+ 7,27
FRANCE TELECOM	FR★	111,5	− 3,13
HELLENIC TELE (	GR	20,67	− 1,52
KONINKLIJKE KPN	NL★	56,6	+ 2,35
NETCOM ASA	NO	41,81	....
PANAFON HELLENI	GR	11,93	+ 1,82
PORTUGAL TELECO	PT★	9,85	+ 3,14
SONERA	FI★	41	− 1,91
SWISSCOM N	CH	335,02	− 0,37
TELE DANMARK -B	DK	63,05	− 1,68
TELECEL	PT★	13,6	+ 3,50
TELECOM ITALIA	IT★	10,83	− 0,64
TELECOM ITALIA	IT★	5,39	− 1,10
TELEFONICA	ES★	22,47	+ 5,25
TIM	IT★	8,17	+ 4,74
VODAFONE AIRTOU	GB	4,78	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		936,43	+ 0,25

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	50,6	+ 1,20
AKTOR SA	GR	26,63	− 0,91
ASKO -A-	FI★	16,5	+ 4,36
AUMAR R	ES★	16,62	− 2,18
ACESA R	ES★	10,03	− 1,18
BLUE CIRCLE IND	GB	5,79	+ 1,96
BOUYGUES /RM	FR★	463	+ 4,42
BPB	GB	5,56	+ 2,34
BUZZI UNICEM	IT★	11,46	+ 0,53
CARADON	GB	2,56	− 1,23
CBR	BE★	100	− 0,60
CIMPOR R	PT★	15,53	− 0,13
COLAS /RM	FR★	190,3	− 1,40
CRH PLC	GB	31,91	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,27	+ 1,31
FCC	ES★	21,5	− 0,14
GROUPE GTM	FR★	93,85	+ 0,37
HANSON PLC	GB	8,33	− 2,96
HEIDELBERGER ZE	DE★	69,4	− 2,25
HELL.TECHNODO.R	GR	37,80	− 1,82
HERACLES GENL R	GR	31,96	+ 2,09
HOCHTIEF ESSEN	DE★	38	− 2,06
HOLDERBANK FINA	CH	1262,58	+ 1,51
IMERYS /RM	FR★	139	+ 6,11
ITALCEMENTI	IT★	11,9	− 1,65
LAFARGE /RM	FR★	97,8	+ 3,27
MICHANIKI REG.	GR	19,91	− 1,21
TARMAC	GB	8,73	− 0,72
PILKINGTON PLC	GB	1,46	+ 2,22
RMC GROUP PLC	GB	13,02	+ 1,99
RUGBY GRP	GB	2,08	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	163	− 1,51
SKANSKA -B-	SE	35,62	+ 1,66
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,32	....
TECHNIP /RM	FR★	95	+ 1,06
TITAN CEMENT RE	GR	116,60	+ 0,29
WIENERB BAUSTOF	AT★	19,05	− 3,79
WILLIAMS	GB	4,93	− 2,52
▶ DJ E STOXX CNST P		220,17	+ 0,70

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	229	− 2,14
ADIDAS-SALOMON	DE★	73,4	+ 0,55
AIR FCE	FR★	16,34	− 0,37
AIRTOURS PLC	GB	6,42	− 2,65
ALITALIA	IT★	2,4	− 1,64
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	18,05	+ 0,22
BANG & OLUFSEN	DK	32,26	− 0,41
BARRATT DEV PLC	GB	4,24	− 8,25
BEAZER GROUP	GB	2,26	− 0,70
BENETTON GROUP	IT★	1,98	− 2,46
BERKELEY GROUP	GB	10,60	+ 1,21
BRITISH AIRWAYS	GB	5,93	+ 2,19
CLUB MED. /RM	FR★	104	+ 3,38
COMPASS GRP	GB	11,41	− 4,65
DT.LUFTHANSA N	DE★	22,8	+ 0,66
ELECTROLUX -B-	SE	20,19	+ 3,26
EMI GROUP	GB	8,36	− 0,19
EURO DISNEY /RM	FR★	0,9	....
G WIMPEY PLC	GB	1,88	− 4,07
GRANADA GROUP	GB	8,34	+ 1,35
HERMES INTL	FR★	134	+ 0,07
HPI	IT★	0,7	− 1,41
HUNTER DOUGLAS	NL★	23,6	+ 2,83
KLM	NL★	25,1	+ 2,03
HILTON GROUP	GB	3,27	− 0,96
MOULINEX /RM	FR★	9,57	+ 4,13
NCL HLDG	NO	4,01	+ 30,92
PERSIMMON PLC	GB	3,91	− 1,20
PREUSSAG AG	DE★	49,8	+ 0,30
RANK GROUP	GB	3,15	....
SAIRGROUP N	CH	203,76	+ 0,15
SAS DANMARK A/S	DK	10,22	+ 1,33
SEB /RM	FR★	62,85	+ 6,89
SODEXHO ALLIANC	FR★	176	− 0,45
THE SWATCH GRP	CH	868,80	+ 1,76
THE SWATCH GRP	CH	175,32	+ 2
WW/WW UK UNITS	IE	0,96	+ 1,05
WILSON BOWDEN	GB	10,81	....
WOLFORD AG	AT★	42,42	− 0,19
▶ DJ E STOXX CYC GO P		169,71	− 0,08

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	43,50	− 1,23
ELAN CORP	GB	28,61	− 0,61
GLAXO WELLCOME	GB	30,15	+ 1,39
HOECHST AG	DE★	49	+ 0,41
NOVARTIS N	CH	1575,10	+ 0,80
NOVO NORDISK B	DK	130,80	+ 0,94
ORION B	FI★	21	− 1,41
RHONE POUL./RM	FR★	67,9	+ 5,68
ROCHE HOLDING	CH	16676,04	+ 1,06
ROCHE HOLDING G	CH	12000,75	− 0,39
SANOFI SYNTHELA	FR★	41,85	+ 1,58
SCHERING AG	DE★	118,3	+ 0,51
SMITHKLINE BEEC	GB	13,87	+ 4,68
UCB	BE★	40,1	+ 2,82
▶ DJ E STOXX PHAR P		448,41	+ 1,32

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,99	+ 16,07
BG	GB	5,17	− 2,40
BP AMOCO	GB	9,93	− 1,11
BURMAH CASTROL	GB	19,20	+ 0,58
CEPSA	ES★	10,07	+ 1,51
DORDTSCHE PETRO	NL★	48	+ 0,31
ENI	IT★	5,43	− 0,91
ENTERPRISE OIL	GB	6,90	+ 0,46
F.OLSEN ENERGY	NO	6,95	+ 2,73
LASMO	GB	2	+ 2,44
OMV AG	AT★	90,25	+ 0,11
PETROLEUM GEO-S	NO	16,60	+ 2,27
REPSOL	ES★	21,96	+ 0,27
ROYAL DUTCH CO	NL★	58,01	+ 0,45
SAIPEM	IT★	3,89	− 1,02
SHELL TRANSP &	GB	7,50	....
SMEDVIG -A-	NO	11,62	+ 3,28
TOTAL FINA /RM	FR★	132,4	− 0,08
▶ DJ E STOXX ENGY P		305,97	+ 0,04

(Publicité)

www.lemonde.fr/aietek/

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Avec Le Monde INTERACTIF

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	15,92	− 0,20
ALMANIJ	BE★	48	+ 2,13
ALPHA FINANCE	GR	81,81	− 0,63
AMVESCAP	GB	10,16	− 1,54
BENI STABILI	IT★	0,35	− 2,78
BPI R	PT★	4,15	+ 0,24
BRITISH LAND CO	GB	6,85	− 2,71
CANARY WHARF GR	GB	5,91	− 1,33
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,15	− 0,51
COBEPA	BE★	56,35	+ 0,71
CONSORS DISC-BR	DE★	63	− 1,87
CORP FIN ALBA	ES★	28,5	− 1,59
CS GROUP N	CH	187,51	+ 0,17
EURAFRANCE /RM	FR★	594	....
FORTIS (B)	BE★	34,5	+ 1,17
FORTIS (NL)	NL★	34,31	+ 1,93
GECINA /RM	FR★	115	....
HAMMERSON	GB	7,18	− 0,66
ING GROEP	NL★	56,85	+ 0,51
KAPITAL HOLDING	DK	47,45	− 0,84
LAND SECURITIES	GB	10,98	− 4,16
LIBERTY INTL	GB	7,45	+ 1,96
MEDIOBANCA	IT★	9,51	− 0,21
MEPC PLC	GB	7,23	....
METROVACESA	ES★	17,51	− 1,63
PROVIDENT FIN	GB	10,74	− 0,73
RODAMCO UK	NL★	36,75	− 0,54
RODAMCO CONT. E	NL★	36,4	− 0,68
RODAMCO NORTH A	NL★	35,45	− 0,14
SCHRODERS PLC	GB	18,20	− 2,55
SIMCO N /RM	FR★	83	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,56	− 0,57
UNIBAIL /RM	FR★	128,3	− 0,54
UNIM	IT★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,42	− 2,88
WCM BETEILIGUNG	DE★	41	− 2,73
WOOLWICH PLC	GB	5,80	− 1,35
▶ DJ E STOXX FINS P		254,93	+ 0,48

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,07	− 3,92
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,45	+ 2,39
BASS	GB	10,84	+ 0,44
BBAG OE BRAU-BE	AT★	41,81	− 0,81
BRAU-UNION	AT★	42,15	− 1,89
CADBURY SCHWEPP	GB	6,15	− 0,26
CARLSBERG -B-	DK	39,66	+ 1,03
CARLSBERG AS -A	DK	37,91	+ 0,71
DANISCO	DK	39,92	+ 0,68
DANONE /RM	FR★	231,1	+ 0,13
DELTA DAIRY	GR	44,74	− 1,67
DIAGEO	GB	8,76	− 2,48
ELAIS OLEAGINOU	GR	40,18	− 1,86
ERID.BEGH.SAY /	FR★	110,5	+ 1,38
GREENCORE GROUP	GB	2,61	− 4,65
HEINEKEN HOLD.N	NL★	33,75	− 0,59
HELLENIC BOTTLI	GR	23,74	+ 0,39
HELLENIC SUGAR	GR	28	− 2,02
KERRY GRP-A-	GB	11,76	....
MONTEDISON	IT★	1,58	− 1,86
NESTLE N	CH	1789,49	− 1,24
KONINKLIJKE NUM	NL★	36,25	+ 0,28
PARMALAT	IT★	1,18	− 1,67
PERNOD RICARD /	FR★	55,6	....
RAISIO GRP -V-	FI★	4,28	....
RIEBER & SON -B	NO	5,41	....
SCOTT & NEWCAST	GB	7,79	+ 2,08
SOUTH AFRICAN B	GB	9,69	+ 3,21
TATE & LYLE	GB	6,74	....
UNIGATE PLC	GB	4,99	− 0,63
UNILEVER	NL★	55	− 3,59
UNILEVER	GB	7,25	− 1,51
WHITBREAD	GB	9,57	− 0,82
▶ DJ E STOXX F & BV P		207,11	− 0,46

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	101,10	+ 0,78
ADECCO N	CH	663,79	+ 3,21
ALSTOM	FR★	30,7	+ 5,86
ASSA ABLOY-B-	SE	11,08	− 1,04
ASSOC BR PORTS	GB	4,70	....
ATLAS COPCO -A-	SE	28,43	+ 3,38
ATTICA ENTR SA	GR	18,11	− 1,98
BAA	GB	6,96	− 1,57
BBA GROUP PLC	GB	8,14	+ 0,39
BERGESEN	NO	14,76	− 0,83
BONHEUR	NO	22,13	+ 2,86
CMG	GB	58,84	+ 8,91
COOKSON GROUP P	GB	4,01	+ 2,02
DAMPSKIBS -A-	DK	10350,71	+ 2,67
DAMPSKIBS -B-	DK	11022,84	+ 3,14
DAMSKIBS SVEND	DK	15905,02	+ 2,89
DET SONDENFJ NO	NO	5,90	+ 3,67
ELECTROCOMPONEN	GB	10,65	+ 6,52
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,27	+ 0,79
FINNLINES	FI★	26,2	+ 0,77
FKI	GB	3,16	+ 1,53
FLS IND.B	DK	27,15	− 0,49
FLUGHAFEN WIEN	AT★	35,1	+ 1,01
GKN	GB	15,73	+ 0,30
GLYNWED INTL PL	GB	3,69	+ 3,11
HALKOR	GR	21,40	− 2,56
HAYS	GB	15,21	+ 5,98
HEIDELBERGER DR	DE★	55,6	+ 0,54
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30	....
IFIL	IT★	7,35	− 2,65
IMI PLC	GB	4,16	+ 0,38
ISS INTL SERV-B	DK	59,15	+ 2,80
KOEBENHAVN LUFT	DK	82,67	− 1,60
KON.NEDLLOYD	NL★	26,85	+ 2,29
KONE B	FI★	41,5	+ 2,47
LEGRAND /RM	FR★	218	− 0,46
LEIF HOEGH	NO	10,27	+ 0,60
LINDE AG	DE★	49,8	− 0,40
MAN AG	DE★	30,5	− 0,81
MANNESMANN N	DE★	220,6	+ 2,27
METALLGESELLSCH	DE★	18,3	− 0,54
METRA A	FI★	17,2	....
METSO	FI★	11,2	+ 0,90
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,07	− 3,76
NFC	GB	3,50	+ 5,26
NKT HOLDING	DK	56,46	− 0,47
OCEAN GROUP	GB	18,67	+ 4,44
PARTEK	FI★	11,2	− 0,44
PENINS.ORIENT.S	GB	14,64	+ 0,55
PREMIER FARNELL	GB	5,82	+ 6,09
RAILTRACK	GB	13,94	− 5,39
RANDSTAD HOLDIN	NL★	49,75	+ 1,43
RATIN -A-	DK	111,44	+ 0,73
RATIN -B-	DK	113,86	+ 0,30
RENTOKIL INITIA	GB	3,83	+ 0,84
REXAM	GB	3,94	+ 0,40
REXEL /RM	FR★	77	+ 0,46
RHI AG	AT★	26,51	− 1,23
RIETER HLDG N	CH	562,54	− 0,33
SANDVIK -A-	SE	29,76	+ 2,81
SANDVIK -B-	SE	29,99	+ 2,58
SAURER ARBON N	CH	475,03	+ 0,53
SCHNEIDER ELECT	FR★	69,25	+ 2,90
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,01	+ 1,01
SECURICOR	GB	2,37	− 0,67
SECURITAS -B-	SE	17,35	+ 5,65
SHANKS GROUP	GB	4,07	+ 0,39
SIDEL /RM	FR★	98,25	+ 2,77
INVENSYS	GB	4,77	+ 1,01
SKF -A-	SE	21,23	− 0,54
SKF -B-	SE	22,39	− 0,52
SOPHUS BEREND -	DK	23,79	....
SULZER FRAT.SA1	CH	625,04	+ 1,32
SVEDALA	SE	17,11	− 1,67
T.I.GROUP PLC	GB	6,98	− 2,23
TOMRA SYSTEMS	NO	34,55	+ 1,26
VA TECHNOLOGIE	AT★	61,19	+ 0,23
▶ DJ E STOXX IND GO P		471,19	+ 1,48

ASSURANCES

AEGON NV	NL★	89,45	+ 0,51
AGF /RM	FR★	54,25	− 1,81
ALLEANZA ASS	IT★	9,28	− 1,07
ALLIANZ AG	DE★	285,8	− 2,49
ALLIED ZURICH	GB	12,25	+ 1,31
AXA /RM	FR★	137,2	....
BALOISE HLDG N	CH	798,80	+ 0,31
CGU	GB	14,40	− 1,84
CNP ASSURANCES	FR★	33,5	+ 3,72
CORP MAPFRE R	ES★	16,85	− 0,88
ERGO VERSICHERU	DE★	115	− 0,43
ETHNIKI GEN INS	GR	45,35	− 1,97
FORSIKRING CODA	DK	77,97	....
FORTIS (B)	BE★	34,5	+ 1,17
GENERALI ASS	IT★	29,2	− 0,98
GENERALI HLD VI	AT★	147	− 0,14
INA	IT★	2,8	+ 0,36
INTERAM HELLEN	GR	34,91	− 0,17
IRISH LIFE & PE	GB	10,01	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,67	− 3,45
MEDIOLANUM	IT★	8,65	− 1,93
MUENCH RUECKVER	DE★	204,5	− 2,62
NORWICH UNION	GB	7,10	− 0,67
POHJOLA YHTYMAE	FI★	56	− 0,44
PRUDENTIAL	GB	16,54	+ 0,48
RAS	IT★	8,62	+ 0,23
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,23	− 1,26
SAMPO -A-	FI★	34	+ 5,56
SWISS RE N	CH	2057,63	− 0,09
SEGUROS MUNDIAL	PT★	52	− 0,48
SKANDIA INSURAN	SE	24,77	+ 0,47
STOREBRAND	NO	6,89	....
SUN LF & PROV H	GB	7,95	+ 1,01
SWISS LIFE REG	CH	563,16	− 0,33
TOPDANMARK	DK	22,18	− 0,10
ZURICH ALLIED N	CH	577,54	....
▶ DJ E STOXX INSU P		346,34	− 0,88

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	12,64	− 3,52
CANAL PLUS /RM	FR★	91,5	+ 5,41
CARLTON COMMUNI	GB	8,93	+ 4,85
ELSEVIER	NL★	10,14	+ 0,70
EM.TV & MERCHAN	DE★	74	− 3,65
EMAP PLC	GB	17,58	+ 1
HAVAS ADVERTISI	FR★	406	+ 7,98
INDP NEWS AND M	IR★	5,5	+ 1,85
LAGARDERE SCA N	FR★	47,5	+ 2,81
MEDIASET	IT★	11,9	+ 1,54
PEARSON	GB	24,08	+ 2,36
REED INTERNATIO	GB	6,09	− 3,04
REUTERS GROUP	GB	10,79	− 1,59
SCHIBSTED	NO	15,43	+ 4,15
TELEWEST COMM.	GB	4,66	− 0,34
TF1	FR★	357,1	+ 0,59
UNITED NEWS & M	GB	11,89	− 1,58
UNITED PAN-EURO	NL★	93,5	− 3,06
WOLTERS KLUWER	NL★	30,04	+ 1,08
WPP GROUP	GB	14,59	+ 3,73
▶ DJ E STOXX MEDIA P		389,34	+ 1,14

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	32,1	+ 0,94
ATHENS MEDICAL	GR	54,73	− 0,11
AUSTRIA TABAK A	AT★	46,4	+ 1,98
BEIERSDORF AG	DE★	64	+ 1,19
BIC /RM	FR★	41,2	+ 4,17
BRIT AMER TOBAC	GB	5,93	− 2,86
CASINO GP /RM	FR★	118,4	− 2,47
CFR UNITS -A-	CH	2330,77	+ 0,78
DELHAIZE	BE★	73,95	− 1,07
ESSILOR INTL /R	FR★	280	+ 0,36
COLRUYT	BE★	52,95	+ 4,96
FRESENIUS MED C	DE★	86,1	− 4,33
FYFFES	GB	1,61	....
GALLAHER GRP	GB	5,12	− 2,42
GIB	BE★	41,5	+ 0,12
IMPERIAL TOBACC	GB	10,20	− 3,02
JERONIMO MARTIN	PT★	22,76	+ 1,16
KESKO -B-	FI★	10,83	+ 2,07
L'OREAL /RM	FR★	655	....
MODELO CONTINEN	PT★	18,13	+ 0,17
MORRISON SUPERM	GB	1,97	− 3,88
HENKEL KGAA VZ	DE★	60,95	− 2,56
RECKITT & COLMA	GB	12,44	+ 1,69
SAFEWAY	GB	3,07	+ 3,21
SAINSBURY J. PL	GB	5,34	+ 1,51
SEITA /RM	FR★	52	− 0,76
SMITH & NEPHEW	GB	3,39	− 1,84
STAGECOACH HLDG	GB	2,38	− 5,06
TABACALERA A	ES★	16,5	− 2,02
TESCO PLC	GB	2,80	+ 1,73
TNT POST GROEP	NL★	26,55	+ 4,65
▶ DJ E STOXX N CY G P		520,56	+ 0,29

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	9,85	+ 4,20
CARREFOUR /RM	FR★	175	− 4,37
CASTO.DUBOIS /R	FR★	290	+ 8,21
CENTROS COMER P	ES★	16,55	− 2,93
CONTINENTE	ES★	21,14	− 1,90
DIXONS GROUP PL	GB	23,14	+ 5,05
GEHE AG	DE★	37,7	− 4,07
GREAT UNIV STOR	GB	5,39	− 20,24
GUCCI GROUP	NL★	85,85	+ 1,84
GUILBERT /RM	FR★	127	+ 0,40
HENNES & MAURIT	SE	31,27	+ 1,51
KARSTADT QUELLE	DE★	34,22	+ 1,85
KINGFISHER	GB	9,66	+ 4,65
MARKS & SPENCER	GB	3,97	− 1,57
METRO	DE★	51,8	− 1,89
NEXT PLC	GB	8,41	− 3,64
PINAULT PRINT./	FR★	206,1	− 0,67
RINASCENTE	IT★	6,41	+ 2,56
VALORA HLDG N	CH	243,77	+ 2,36
W.H SMITH GRP	GB	6,15	− 5,38
WOLSELEY PLC	GB	7,28	− 1,51
▶ DJ E STOXX RETL P		415,66	− 1,82

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR★	21,4	− 3,21
ALCATEL /RM	FR★	196,5	+ 2,88
ALTEC SA REG.	GR	24,65	− 2,41
ASM LITHOGRAPHY	NL★	96	+ 0,79
BAAN COMPANY	NL★	13,34	+ 1,21
BARCO	BE★	119	+ 3,39
BRITISH AEROSPA	GB	6,02	+ 5,87
CAP GEMINI /RM	FR★	170,1	− 3,41
COLOPLAST B	DK	98,13	+ 0,55
COLT TELECOM NE	GB	37,41	+ 1,73
DASSAULT SYST./	FR★	48	+ 5,96
ERICSSON -B-	SE	51,34	+ 3,03
FINMECCANICA	IT★	1,13	− 3,42
GAMBRO -A-	SE	9,75	− 2,33
GETRONICS	NL★	63,85	+ 5,10
GN GREAT NORDIC	DK	36,56	− 0,54
INTRACOM R	GR	41,09	− 7,09
LOGICA	GB	22,74	− 1,17
MERKANTILDATA	NO	10,39	+ 3,68
MISYS	GB	12,32	+ 11,35
NERA ASA	NO	3,12	+ 1,60
NOKIA	FI★	141,75	+ 0,89
NYCOMED AMERSHA	GB	6,40	+ 2,03
OCE	NL★	17,15	− 1,10
OLIVETTI	IT★	2,13	− 2,74
KON. PHILIPS	NL★	122,6	− 0,49
ROLLS ROYCE	GB	3,32	+ 8,29
SAGE GRP	GB	75,79	+ 5,98
SAGEM	FR★	845	− 11,01
SAP AG	DE★	336	+ 6,50
SAP VZ	DE★	417	+ 6,51
SEMA GROUP	GB	18,39	+ 10,51
SIEMENS AG N	DE★	104,5	+ 4,60
SMITHS IND PLC	GB	13,60	+ 0,23
STMICROELEC SIC	FR★	124,2	− 2,20
THOMSON CSF /RM	FR★	28,93	− 0,24
TIETOENATOR	FI★	43,5	− 1,14
WILLIAM DEMANT	DK	92,22	+ 2,39
▶ DJ E STOXX TECH P		660,75	+ 1,45

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	2,7	....
ANGLIAN WATER	GB	9,97	− 3,69
BRITISH ENERGY	GB	5,59	− 4,86
CENTRICA	GB	2,91	+ 1,10
EDISON	IT★	7,62	+ 1,46
ELECTRABEL	BE★	315	+ 0,96
ELECTRIC PORTUG	PT★	15,44	− 0,64
ENDESA	ES★	19,76	− 0,65
EVN	AT★	148,5	− 0,34
FORTUM	FI★	4,55	+ 0,89
GAS NATURAL SDG	ES★	25,47	− 1,70
IBERDROLA	ES★	13,87	− 0,93
ITALGAS	IT★	3,96	− 1
NATIONAL GRID G	GB	7,84	+ 2,28
NATIONAL POWER	GB	6,18	− 2,02
OESTERR ELEKTR	AT★	136	+ 5,34
POWERGEN	GB	8,11	− 4,67
SCOTTISH POWER	GB	8,80	− 0,54
SEVERN TRENT	GB	11,54	− 4,60
SUEZ LYON EAUX/	FR★	150	− 0,13
SYDKRAFT -A-	SE	23,21	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,52	....
THAMES WATER	GB	13,21	− 2,24
FENOSA	ES★	17,02	+ 1,49
UNITED UTILITIE	GB	9,09	+ 0,18
VIAG	DE★	16,18	− 3,40
VIVENDI/RM	FR★	79,95	− 0,99
▶ DJ E STOXX PO SUP P		302,26	− 0,69

EURO NOUVEAU MARCHÉ

02/12 17 h 51 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,4	− 0,54
ANTONOV	0,91	− 1,09
C/TAC	8,25	....
CARDIO CONTROL	5	− 1,96
CSS	18,6	+ 1,09
HITT NV	6,1	....
INNOCONCEPTS NV	18,6	− 3,12
NEDGRAPHICS HOLD	18,35	− 1,08
SOPHEON	3,6	− 1,37
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,5	+ 2,80
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	16,7	+ 1,83

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,43	− 1,38
FARDEM BELGIUM B	22,4	+ 0,67
INTERNOC HLD	2,2	− 2,22
INTL BRACHYTHER B	14,95	+ 7,17
LINK SOFTWARE B	8,77	+ 9,62
PAYTON PLANAR	1,28	− 4,48
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	97,25	− 2,75
AIXTRON	139,5	+ 2,57
AUGUSTA TECHNOLOGI	54,1	− 1,99
BB BIOTECH ZT-D	56,1	− 0,44
BB MEDTECH ZT-D	13,5	+ 0,75
BERTRANDT AG	84	....
BETA SYSTEMS SOFTW	10,3	+ 3
CE COMPUTER EQUIPM	72,5	− 1,36
CE CONSUMER ELECTR	96	+ 10,54
CENIT SYSTEMHAUS	35,2	− 1,68
DRILLISCH	7,9	− 0,63
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	47,9	+ 3,01
EM.TV & MERCHANDI	75	− 2,34
EUROMICRON	19,35	+ 0,78
GRAPHISOFT NV	10,5	+ 2,94
HOEFT & WESSEL	12,5	....
HUNZINGER INFORMAT	11,55	− 5,94
INFOMATEC	34	− 3,55
INTERSHOP COMMUNIC	196,7	+ 3,53
KINOWELT MEDIEN	71	+ 3,80
LHS GROUP	23,83	− 4,68
LINTEC COMPUTER	91,5	+ 2,81
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	23,5	− 4,08
MOBILCOM	71	+ 5,53
MUEHL PRODUCT & SE	13,4	− 1,11
MUEHLBAUER HOLDING	67,75	+ 11,98
PFEIFFER VACU TECH	27,3	− 2,53
PLENUM	18,6	+ 0,54
PSI	36	− 0,25
QIAGEN NV	68,89	+ 0,20
REFUGIUM HOLDING A	9,55	− 1,55
SACHSENRING AUTO	13	+ 0,78
SALTUS TECHNOLOGY	12,25	+ 1,24
SCM MICROSYSTEMS	59,5	− 2,28
SER SYSTEME	36,5	+ 3,55
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	60,3	+ 4,15
SOFTM SOFTWARE BER	33,5	− 4,29
TDS	14,7	− 1,34
TECHNOTRANS	38,3	− 0,52
TELDAFAX	12,9	+ 8,40
TELES AG	28	− 0,04
TIPTEL	5,75	− 1,71
TRANSTEC	37,9	+ 3,75
W.E.T. AUTOMOTIVE	36	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ0412--0027-0 WAS LMQ0412-27 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 12:06 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0449 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Equant** progressait de 1,74 %, à 96,5 euros, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, vendredi 3 décembre. Le titre est porté par le mouvement de hausse des valeurs technologiques aux Etats-Unis où l'indice Nasdaq a pris 2,95 % la veille. De plus, la fondation Sita des compagnies aériennes et le fonds d'investissement de la banque Morgan Stanley se désengageront plus fortement que prévu du capital de Equant.

● En hausse de 1,76 %, à 139,1 euros, **Atos** se reprenait vendredi matin, après avoir chuté la veille de 10,60 % à la suite de la publication d'une série d'opinions d'analystes. S'appuyant sur les derniers résultats, BNP Equities a sorti le titre de sa liste de valeurs recommandées, tandis que Warburg Dillon Read, Merrill Lynch, l'EIFB, KBC Securities et Aurel-Leven l'ont dégradé d'au moins un cran dans leur échelle d'opinion.

● Le titre **France Télécom** gagnait 1,52 %, à 113,2 euros, vendredi matin. L'opérateur a annoncé le déploiement d'un réseau expérimental sur fibre optique pour lancer l'Internet du futur. La structure opérationnelle devrait voir le jour au premier trimestre 2000.

● La valeur **Carrefour** avançait de 1,14 %, à 177 euros, vendredi matin, après avoir abandonné 4,37 % la veille à la suite du reclassement par la banque espagnole BBV de 0,7 % de son capital.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 DÉCEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	142,50	145	951,14	+ 1,75	152
CR.LYONNAIS(TP)	141,50	141	924,90	− 0,35	1000
RENAULT (T.P.)	338	339	2223,69	+ 0,30	1000
SAINT GOBAIN(T.P.	174,70	172,50	1131,53	− 1,26	152
THOMSON S.A (T.P	150	151,50	993,77	+ 1	1000
ACCOR	229	230	1508,70	+ 0,44	15
AEROSPATIALE MAT	21,40	21,54	141,29	+ 0,65	20
AGF	54,25	54,60	358,15	+ 0,65	30
AIR FRANCE GPE N	16,34	16,35	107,25	+ 0,06	54
AIR LIQUIDE	146,50	146,30	959,67	− 0,14	11
ALCATEL	196,50	207,50	1361,11	+ 5,60	10
ALSTOM	30,70	30,52	200,20	− 0,59	6
ALTRAN TECHNO. #	433	437,90	2872,44	+ 1,13	10
ATOS CA	136,70	139,50	915,06	+ 2,05	1
AXA	137,20	139,40	914,40	+ 1,60	9
BAIL INVESTIS	131,90	132	865,86	+ 0,08	16
BAZAR HOT. VILLE	127,90	128,50	842,90	+ 0,47	50
BIC	41,20	41,20	270,25	....	3
BIS	87,40	....	....	....	20
B.N.P.	88,55	88,80	582,49	+ 0,28	4
BOLLORE	190,10	191	1252,88	+ 0,47	8
BONGRAIN	325	327,60	2148,92	+ 0,80	50
BOUYGUES	463	466,50	3060,04	+ 0,76	50
BOUYGUES OFFS	38,63	38,40	251,89	− 0,60	10
BULL#	6,53	6,56	43,03	+ 0,46	2
BUSINESS OBJECTS	93,60	94,70	621,19	+ 1,18	1
CANAL +	91,50	90,80	595,61	− 0,77	....
CAP GEMINI	170,10	172	1128,25	+ 1,12	8
CARBONE LORRAINE	37,99	37,98	249,13	− 0,03	2
CARREFOUR	175	177,20	1162,36	+ 1,26	2
CASINO GUICHARD	118,40	119,80	785,84	+ 1,18	10
CASINO GUICH.ADP	79,50	79,80	523,45	+ 0,38	10
CASTORAMA DUB.(L	290	286	1876,04	− 1,38	25
C.C.F.	120,40	120	787,15	− 0,33	5
CEGID (LY)	197,70	196	1285,68	− 0,86	25
CERUS	7,43	7,43	48,74	....	45
CGIP	48	48,50	318,14	+ 1,04	2
CHARGEURS	50,50	50,80	333,23	+ 0,59	100
CHRISTIAN DALLOZ	44,85	44	288,62	− 1,90	10
CHRISTIAN DIOR	180,90	181,60	1191,22	+ 0,39	52
CIC -ACTIONS A.	91,90	89,50	587,08	− 2,61	100
CIMENTS FRANCAIS	62,90	62,70	411,29	− 0,32	4
CLARINS	99,10	99	649,40	− 0,10	50
CLUB MEDITERRANE	104	104,70	686,79	+ 0,67	25
CNP ASSURANCES	33,50	33,31	218,50	− 0,57	25
COFLEXIP	83,50	82,55	541,49	− 1,14	1
COLAS	190,30	192,50	1262,72	+ 1,16	40
COMPTOIR ENTREP.	2,06	2,02	13,25	− 1,94	5
CPR	41,50	41,12	269,73	− 0,92	8
CRED.FON.FRANCE	18,20	18,20	119,38	....	42
CFF.(FERRAILLES)	31,70	31,70	207,94	....	50
CREDIT LYONNAIS	33,15	33,03	216,66	− 0,36	....
CS SIGNAUX(CSEE)	38,41	38,59	253,13	+ 0,47	100
DAMART	76,90	76,40	501,15	− 0,65	1
DANONE	231,10	232,50	1525,10	+ 0,61	10
DASSAULT-AVIATIO	186,50	181,80	1192,53	− 2,52	8
DASSAULT SYSTEME	48	47,15	309,28	− 1,77	5
DE DIETRICH	59	58,05	380,78	− 1,61	4
DEVEAUX(LY)#	66,85	66,70	437,52	− 0,22	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,40	14,40	94,46	....	100
DEXIA FRANCE	172,60	177,90	1166,95	+ 3,07	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,30	6,20	40,67	− 1,59	27
DYNACTION	25,50	25,99	170,48	+ 1,92	25
EIFFAGE	65,10	65,10	427,03	....	50
ELF AQUITAINE	154,80	153,70	1008,21	− 0,71	8
ERAMET	57,20	57,20	375,21	....	20
ERIDANIA BEGHIN	110,50	111,50	731,39	+ 0,90	10
ESSILOR INTL	280	282	1849,80	+ 0,71	20
ESSILOR INTL.ADP	323,50	324	2125,30	+ 0,15	20
ESSO	76	76	498,53	....	50
EURAFRANCE	594	584	3830,79	− 1,68	200
EURO DISNEY	0,90	0,92	6,03	+ 2,22	....
EUROTUNNEL	1,27	1,27	8,33	....	....
FACOM SA	64,40	64,70	424,40	+ 0,47	25
FAURECIA	56,50	56,90	373,24	+ 0,71	50
FIMALAC SA	109	110	721,55	+ 0,92	22
FIVES-LILLE	82,30	81,50	534,60	− 0,97	50
FONC.LYON.#	128,50	129	846,18	+ 0,39	50
FRANCE TELECOM	111,50	113,50	744,51	+ 1,79	4
FROMAGERIES BEL	708	708	4644,18	....	50
GALERIES LAFAYET	169,50	166	1088,89	− 2,06	2
GAUMONT #	56,20	56,20	368,65	....	50
GAZ ET EAUX	48,70	48,30	316,83	− 0,82	5
GECINA	115	113,50	744,51	− 1,30	100
GEOPHYSIQUE	52,30	53,60	351,59	+ 2,49	10
GFI INFORMATIQUE	107	106,50	698,59	− 0,47	20
GRANDVISION	30	29,80	195,48	− 0,67	10
GROUPE ANDRE S.A	152	152,30	999,02	+ 0,20	50
GASCOGNE	78,45	78,95	517,88	+ 0,64	80
GR.ZANNIER (LY)	35	34,71	227,68	− 0,83	10
GROUPE GTM	93,85	94,50	619,88	+ 0,69	8
GROUPE PARTOUCHE	70	69,30	454,58	− 1	91
GUILBERT	127	127	833,07	....	10
GUYENNE GASCOGNE	465	460,10	3018,06	− 1,05	20
HACHETTE FILI.ME	51,50	51,50	337,82	....	10
HAVAS ADVERTISIN	406	400	2623,83	− 1,48	8
IMERYS(EX.IMETAL	139	142,50	934,74	+ 2,52	8
IMMEUBLES DE FCE	18,85	19	124,63	+ 0,80	10
INFOGRAMES ENTER	135,70	133,90	878,33	− 1,33	20
INGENICO	27,95	27,50	180,39	− 1,61	10
INTERTECHNIQUE	420	421,80	2766,83	+ 0,43	100
ISIS	59,75	59,50	390,29	− 0,42	50
KLEPIERRE COMP.F	97	98	642,84	+ 1,03	50
LABINAL	110,80	112	734,67	+ 1,08	8
LAFARGE	97,80	97,60	640,21	− 0,20	25
LAGARDERE	47,50	47,65	312,56	+ 0,32	40
LAPEYRE	57,80	58	380,46	+ 0,35	10
LEBON (CIE)	49,48	....	....	....	50
LEGRAND	218	225	1475,90	+ 3,21	2
LEGRAND ADP	132	131,80	864,55	− 0,15	2
LEGRIS INDUST.	37,98	37,07	243,16	− 2,40	20
LOCINDUS	112	112	734,67	....	150
L'OREAL	655	651	4270,28	− 0,61	2
LVMH MOET HEN.	330,10	329,20	2159,41	− 0,27	1
MARINE WENDEL	160	159,90	1048,88	− 0,06	16
METALEUROP	8,09	8,08	53	− 0,12	25
MICHELIN	40	40,20	263,69	+ 0,50	2
MONTUPET SA	29,60	30,30	198,75	+ 2,36	10
MOULINEX	9,57	9,95	65,27	+ 3,97	10
NATEXIS BQ POP.	70	70,50	462,45	+ 0,71	16
NEOPOST	41	41,50	272,22	+ 1,22	1
NORBERT DENTRES.	21,59	21,80	143	+ 0,97	10
NORD-EST	26,09	26,80	175,80	+ 2,72	50
NORDON (NY)	68,50	66,10	433,59	− 3,50	70
NRJ #	454	452	2964,93	− 0,44	10
OLIPAR	8,90	8,91	58,45	+ 0,11	60
PARIBAS	110,30	110,30	723,52	....	100
PECHINEY ACT ORD	60,30	62,50	409,97	+ 3,65	15
PENAUILLE POLY.C	358,60	355,10	2329,30	− 0,98	15
PERNOD-RICARD	55,60	56,65	371,60	+ 1,89	20
PEUGEOT	193	193,50	1269,28	+ 0,26	6
PINAULT-PRINT.RE	206,10	207,30	1359,80	+ 0,58	20
PLASTIC OMN.(LY)	101,80	102,10	669,73	+ 0,29	20
PROMODES	1009	1024	6717	+ 1,49	20
PUBLICIS #	329,50	334	2190,90	+ 1,37	25
REMY COINTREAU	20,59	20,74	136,05	+ 0,73	10
RENAULT	45,80	46,65	306	+ 1,86	25
REXEL	77	76,80	503,77	− 0,26	5
RHODIA	20	20,35	133,49	+ 1,75	15
RHONE POULENC A	67,90	67,60	443,43	− 0,44	3
ROCHETTE (LA)	6,45	6,21	40,73	− 3,72	10
ROYAL CANIN	67	68,50	449,33	+ 2,24	20
RUE IMPERIALE (L	1965	1905	12495,98	− 3,05	200
SADE (NY)	38,70	38,50	252,54	− 0,52	100
SAGEM S.A.	372,90	377	2472,96	+ 1,10	20
SAINT-GOBAIN	163	161,90	1061,99	− 0,67	16
SALVEPAR (NY)	76	76,10	499,18	+ 0,13	50
SANOFI SYNTHELAB	41,85	41,75	273,86	− 0,24	2
SAUPIQUET (NS)	75	....	....	....	50
SCHNEIDER ELECTR	69,25	69,20	453,92	− 0,07	50
SCOR	45,99	46,10	302,40	+ 0,24	....
S.E.B.	62,85	62,30	408,66	− 0,88	3
SEITA	52	52,70	345,69	+ 1,35	50
SELECTIBANQUE	13,90	13,75	90,19	− 1,08	15
SGE	44,88	44,99	295,12	+ 0,25	13
SIDEL	98,25	99,55	653,01	+ 1,32	2
SILIC CA	162	162,10	1063,31	+ 0,06	100
SIMCO	83	83,20	545,76	+ 0,24	100
SKIS ROSSIGNOL	14,40	14,50	95,11	+ 0,69	25
SOCIETE GENERALE	217,70	217,90	1429,33	+ 0,09	5
SODEXHO ALLIANCE	176	177	1161,04	+ 0,57	16
SOGEPARC (FIN)	80,10	....	....	....	50
SOMMER-ALLIBERT	25	25,43	166,81	+ 1,72	1
SOPHIA EX.SFI	26,07	26,20	171,86	+ 0,50	10
SOPRA #	71,55	73	478,85	+ 2,03	4
SPIR COMMUNIC. #	68,40	68,75	450,97	+ 0,51	20
SR TELEPERFORMAN	183,50	183,20	1201,71	− 0,16	20
SUEZ LYON.DES EA	150	150,50	987,22	+ 0,33	10
TF1	357,10	361,50	2371,28	+ 1,23	10
TECHNIP	95	95,50	626,44	+ 0,53	20
THOMSON-CSF	28,93	29,12	191,01	+ 0,66	20
THOMSON MULTIMED.	44,90	44,25	290,26	− 1,45	7
TOTAL FINA SA	132,40	131	859,30	− 1,06	10
TRANSICIEL #	106,20	111,50	731,39	+ 4,99	2
UNIBAIL	128,30	128,80	844,87	+ 0,39	100
UNILOG	75,75	75,40	494,59	− 0,46	1
UNION ASSUR.FDAL	117	117	767,47	....	10
USINOR	16,65	16,40	107,58	− 1,50	20
VALEO	67,60	68,80	451,30	+ 1,78	3
VALLOUREC	37,90	37,91	248,67	+ 0,03	100
VIA BANQUE	28,90	29,40	192,85	+ 1,73	100
VIVENDI	79,95	80,20	526,08	+ 0,31	5
WORMS (EX.SOMEAL	16,10	16,10	105,61	....	1
ZODIAC	178,20	186	1220,08	+ 4,38	10

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	150,60	....	....	....	....
A.T.T. #	56,90	56,10	367,99	− 1,41	1
BARRICK GOLD #	17,80	17,37	113,94	− 2,42	....
CROWN CORK ORD.#	20,20	20,55	134,80	+ 1,73	5
DE BEERS #	27,20	27,78	182,22	+ 2,13	....
DU PONT NEMOURS	59,90	....	....	....	....
ERICSSON #	50,50	52,10	341,75	+ 3,17	2
FORD MOTOR #	51,25	....	....	....	1
GENERAL ELECT. #	133,30	134,10	879,64	+ 0,60	....
GENERAL MOTORS #	72,65	71,75	470,65	− 1,24	1
HITACHI #	13,52	13,80	90,52	+ 2,07	50
I.B.M #	105,90	105,90	694,66	....	....
ITO YOKADO #	104,30	108	708,43	+ 3,55	50
MATSUSHITA #	25	26	170,55	+ 4	50
MC DONALD'S #	45,50	44,86	294,26	− 1,41	....
MERCK AND CO #	75,05	75,30	493,94	+ 0,33	....
MITSUBISHI CORP.	8,60	....	....	....	50
MORGAN J.P. #	131,30	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER	13,20	13,40	87,90	+ 1,52	50
PHILIP MORRIS #	26,50	26,53	174,03	+ 0,11	....
PROCTER GAMBLE	111,50	111,60	732,05	+ 0,09	....
SEGA ENTERPRISES	28,84	31	203,35	+ 7,49	50
SCHLUMBERGER #	61,15	61,15	401,12	....	....
SONY CORP. #	178	179,40	1176,79	+ 0,79	50
SUMITOMO BANK #	15,49	....	....	....	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 2 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	11,56	75,83	− 5,25
AB SOFT	8,50	55,76	+ 10,39
ALPHAMEDIA	12	78,71	− 1,72
ALPHA MOS	5,10	33,45	+ 2
ALTAMIR & CI	137,90	904,56	+ 0,66
APPLIGENE ON	2,45	16,07	+ 8,89
ASTRA	1,58	10,36	+ 1,94
ATN	4,90	32,14	+ 0,62
AVENIR TELEC	125,70	824,54	+ 2,44
BELVEDERE	62,95	412,92	− 0,08
BIODOME #	15,60	102,33	− 5,45
BVRP EX DT S	54,50	357,50	− 2,42
CAC SYSTEMES	6,99	45,85	....
CEREP	15,10	99,05	+ 3,42
CHEMUNEX #	0,52	3,41	+ 1,96
COIL	42	275,50	+ 3,19
CRYO INTERAC	33,90	222,37	+ 1,19
CYBER PRES.P	25,79	169,17	+ 3,99
CYRANO #	5,40	35,42	+ 0,93
DESK #	11	72,16	− 2,14
DESK BS 98 ♦	0,10	0,66	....
DMS #	8,30	54,44	− 2,35
DURAND ALLIZ	4,50	29,52	+ 3,45
DURAN DUBOI	90	590,36	− 1,21
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	11,06	72,55	− 7,83
ESKER	39,25	257,46	− 0,63
EUROFINS SCI	102	669,08	+ 9,09
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	207,80	1363,08	+ 9,37
FABMASTER #	12,70	83,31	+ 7,17
FI SYSTEM #	252,90	1658,92	+ 10,05
FLOREANE MED	9,90	64,94	....
GENERIX #	59,90	392,92	− 0,17
GENESYS #	28,50	186,95	+ 1,42
GENSET	30,11	197,51	+ 0,70
GROUPE D #	20	131,19	− 1,96
GUILLEMOT #	83,70	549,04	....
GUYANOR ACTI	0,38	2,49	− 2,56
HF COMPANY	90,50	593,64	+ 5,97
HIGH CO.	45,50	298,46	− 1,09
HOLOGRAM IND.	47	308,30	+ 11,90
IGE + XAO	10,64	69,79	....
ILOG #	14,45	94,79	+ 8,65
IMECOM GROUP.	6,20	40,67	+ 16,98
INFOSOURCES	25,60	167,92	+ 6,44
INFOTEL #	65	426,37	− 2,99
INTERCALL #	31,10	204	+ 3,32
KALISTO ENTE	44,60	292,56	+ 3,72
LEXIBOOK #	17	111,51	− 0,58
JOLIEZ-REGOL	6,51	42,70	+ 2,52
JOLIEZ-REGOL	0,19	1,25	− 24
LACIE GROUP	6,68	43,82	− 1,62
MEDIDEP #	23	150,87	+ 0,44
MILLE AMIS # ♦	5,40	35,42	....
MONDIAL PECH	6,50	42,64	+ 4
NATUREX	9,35	61,33	− 1,06
OLITEC	56	367,34	....
OXIS INTL RG	0,65	4,26	− 1,52
PERFECT TECH	18,80	123,32	+ 1,62
PHONE SYS.NE	7,55	49,52	+ 0,67
PICOGIGA	30,30	198,75	+ 1
PROSODIE #	181,50	1190,56	+ 0,83
PROLOGUE SOF	68,40	448,67	+ 9,44
QUANTEL	3,95	25,91	....
R2I SANTE	43	282,06	+ 2,38
RADOUX INTL	41	268,94	− 1,91
RECIF #	22	144,31	+ 4,76
REPONSE #	23,49	154,08	+ 2,13
REGINA RUBEN	8,70	57,07	+ 8,75
SAVEURS DE F	14,10	92,49	....
SILICOMP #	27,40	179,73	− 1,55
SERP RECYCLA	1	6,56	− 99,08
SOI TEC SILI	67	439,49	....
STACI #	31,50	206,63	+ 1,61
STELAX	0,55	3,61	....
SYNELEC #	16	104,95	− 0,62
LA TETE D.L.	1,80	11,81	+ 1,69
THERMATECH I	28,05	184	+ 0,14
TITUS INTERA	40,20	263,69	+ 0,50
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TRANSGENE #	22	144,31	+ 4,56
TEL.RES.SERV	22	144,31	− 2,65
V CON TELEC	10,79	70,78	− 22,09
WESTERN TELE	7,99	52,41	+ 9,45

(Publicité)

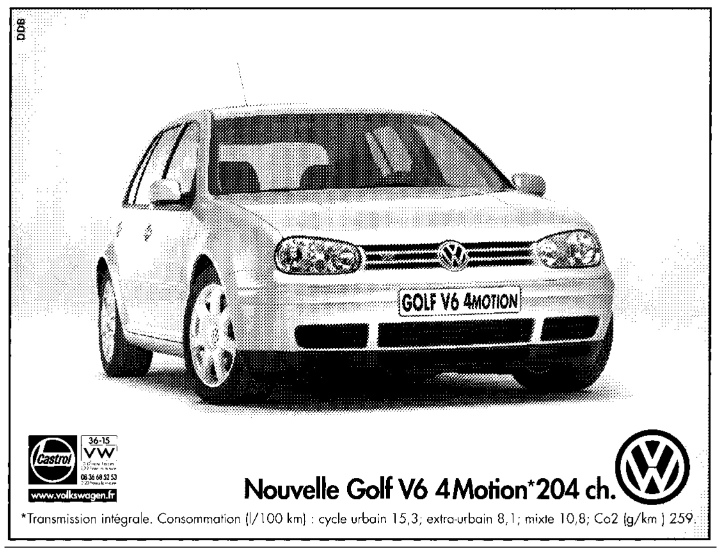

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	53	347,66	....
AIGLE #	92	603,48	....
ALGECO #	82,20	539,20	− 2,55
APRIL S.A.#(	121,50	796,99	− 1,22
ARKOPHARMA #	72,80	477,54	− 0,27
ASSUR.BQ.POP	95	623,16	+ 1,06
ASSYSTEM #	44,50	291,90	− 2,84
BENETEAU CA#	245,30	1609,06	+ 2,21
BISC. GARDEI ♦	5,15	33,78	....
BOIRON (LY)#	64	419,81	....
BOISSET (LY) ♦	28,75	188,59	....
BOIZEL CHANO	95	623,16	....
BONDUELLE	17,40	114,14	+ 0,99
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	61,10	400,79	+ 0,16
BRICORAMA # ♦	70,60	463,11	....
BRIOCHE PASQ	95	623,16	....
SOLERI	73,50	482,13	− 0,41
CDA-CIE DES	35	229,58	− 1,41
CEGEDIM #	62	406,69	− 4,62
CERG-FINANCE	108	708,43	+ 3,85
CGBI	69,40	455,23	+ 0,80
CLAYEUX (LY) ♦	5,58	36,60	....
CNIM CA#	44,70	293,21	+ 2,76
COFITEM-COFI ♦	51,80	339,79	....
CIE FIN.ST-H ♦	74,50	488,69	....
C.A. PARIS I.	151	990,50	....
C.A.ILLE & V.	49,70	326,01	....
C.A.LOIRE AT ♦	54	354,22	....
C.A.MORBIHAN.	49,80	326,67	....
C.A.DU NORD#	87,30	572,65	+ 0,29
C.A. OISE CC ♦	67	439,49	....
C.A.PAS CAL	104	682,20	....
C.A.TOULOUSE. ♦	79	518,21	....
CRCAM TOUR.P ♦	69,15	453,59	....
CROMETAL	50	327,98	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	68	446,05	+ 0,74
DAUPHIN ♦	146,40	960,32	....
DECAN GROUPE.	42	275,50	+ 5
DU PAREIL AU	65	426,37	− 2,18
ENTRELEC CB	49,50	324,70	+ 2,61
ENTREPRISE I.	101,10	663,17	....
ETAM DEVELOP	27,90	183,01	− 0,36
EUROPEENNE C.	114	747,79	+ 1,79
EUROP.EXTINC	40	262,38	+ 1,27
EXEL INDUSTR	53,15	348,64	− 4,92
EXPAND S.A	37,50	245,98	....
FACTOREM ♦	149,40	980	....
FAIVELEY #	11,92	78,19	− 4,94
FINACOR	4,75	31,16	+ 1,06
FINATIS(EX.L ♦	107,20	703,19	....
FININFO ♦	196,10	1286,33	....
FLO (GROUPE)	38,56	252,94	− 2,13
FOCAL (GROUP	78,30	513,61	+ 0,51
FRAIKIN 2#	80	524,77	+ 0,63
GAUTIER FRAN	51,10	335,19	− 0,39
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	49,80	326,67	....
GEODIS	62,30	408,66	+ 1,30
G.E.P PASQUI ♦	0,43	2,82	....
GFI INDUSTRI	22,25	145,95	+ 1,09
GO SPORT ♦	68,50	449,33	....
GPRI FINANCI ♦	28,56	187,34	....
GRAND MARNIE ♦	5450	35749,66	....
GROUPE BOURB ♦	60	393,57	....
GUERBET S.A ♦	22,87	150,02	....
GUY DEGRENNE	30,30	198,75	− 0,62
GUYOMARC H N	55,70	365,37	− 0,18
HERMES INTL	135,10	886,20	+ 0,82
HYPARLO #(LY	119	780,59	− 2,46
I.C.C.# ♦	34,70	227,62	....
IMMOB.BATIBA	53,50	350,94	+ 0,19
IMS(INT.META	8,98	58,90	+ 0,11
INFO REALITE	29,50	193,51	− 1,34
INT. COMPUTE ♦	2,96	19,42	....
JET MULTIMED	294	1928,51	− 0,34
LATECOERE #	102,50	672,36	− 4,12
L.D.C.	90,50	593,64	....
LECTRA SYST.	6,30	41,33	− 1,56
LEON BRUXELL	29	190,23	+ 3,39
LOUIS DREYFU	15,70	102,99	+ 0,64
LVL MEDICAL	27,95	183,34	....
M6-METROPOLE	330	2164,66	+ 2,20
MEDASYS DIGI	1,96	12,86	− 2
MANITOU #	51,60	338,47	+ 3,20
MANUTAN INTE	47	308,30	− 4,08
MARC ORIAN ♦	88	577,24	....
MARIONNAUD P.	73	478,85	....
MECATHERM #	34,75	227,95	− 1,28
MGI COUTIER	34	223,03	....
MICHEL THIER	131,10	859,96	− 0,68
NAF-NAF #	12,90	84,62	....
ALES GPE EX.	21,88	143,52	− 0,55
POCHET ♦	68,50	449,33	....
RADIALL #	84,50	554,28	+ 0,78
RALLYE(CATHI	69,90	458,51	+ 1,30
REYNOLDS ♦	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,58	148,12	+ 0,36
SABATE SA #	123	806,83	+ 0,41
SEGUIN MOREA	83	544,44	+ 0,85
SIDERGIE	156	1023,29	....
SIPAREX (LY)	31,13	204,20	+ 0,42
SOCAMEL-RESC ♦	26,12	171,34	....
SPORT ELEC S ♦	5,71	37,46	....
STALLERGENES	15,25	100,03	....
STEF-TFE #	47	308,30	....
SUPERVOX (B) ♦	1,20	7,87	....
SYLEA	51	334,54	....
TOUPARGEL (L ♦	17,05	111,84	....
TRIGANO	72,15	473,27	− 1,84
UBI SOFT ENT	177,30	1163,01	+ 1,84
VIEL ET CIE	28,10	184,32	+ 3,16
VILMOR.CLAUS	79,50	521,49	+ 0,63
VIRBAC	58,60	384,39	....
WALTER #	94,85	622,18	− 2,57
AFIBEL ♦	37,10	243,36	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	42	275,50	− 1,18
BQUE TARNEAU ♦	85	557,56	....
C.A.GIRONDE ♦	98,10	643,49	....
C.A.LOIRE/H ♦	46,40	304,36	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 2 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	24/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,97	190,03	24/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	133,77	877,47	02/12
BNP ACTIONS FRANCE	179,15	1175,15	02/12
BNP ACT. MIDCAP EURO	127,92	839,10	02/12
BNP ACT. MIDCAP FR.	46,23	303,25	02/12
BNP ACTIONS MONDE	205,59	1348,58	02/12
BNP ACTIONS PEA EURO	219,28	1438,38	02/12
BNP ÉP. PATRIMOINE	32,27	211,68	02/12
BNP ÉPARGNE RETRAITE	35,39	232,14	02/12
BNP MONÉ COURT TERME	2313,78	15177,40	02/12
BNP MONÉTAIRE C.	875,73	5744,41	02/12
BNP MONÉTAIRE D	794,23	5209,81	02/12
BNP MONÉ PLACEMENT C.	12750,68	83638,98	02/12
BNP MONÉ PLACEMENT D.	11654,84	76450,74	02/12
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1755,21	11513,42	02/12
BNP MONÉ TRÉSORIE	144375,36	947040,28	02/12
BNP OBLIG. CT	166,28	1090,73	02/12
BNP OBLIG. LT.	34,39	225,58	02/12
BNP OBLIG. MONDE	181,94	1193,45	02/12
BNP OBLIG. MT C	141,39	927,46	02/12
BNP OBLIG. MT D.	134,62	883,05	02/12
BNP OBLIG. REVENUS	162,54	1066,19	02/12
BNP OBLIG. SPREADS	168,90	1107,91	02/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1823,88	11963,87	02/12
BNP SECT. IMMOBILIER	140,15	919,32	02/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	210,72	1382,23	01/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C.	447,65	2936,39	01/12
NORD SUD DÉVELOP. D	380,89	2498,47	01/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	76,57	502,27	02/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,47	127,71	02/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,57	266,12	02/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	51,99	341,03	02/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	48,92	320,89	02/12
ÉCUR. EXPANSION C	13640,95	89478,77	02/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,18	257	02/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	59,53	390,49	02/12
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,76	1375,94	02/12
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,43	1209,78	02/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C.	162,77	1067,70	02/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,07	1804,34	02/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,37	186,10	02/12
GÉOPTIM C	2105,87	13813,60	02/12
HORIZON C	553,76	3632,43	02/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,10	99,05	02/12
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,03	242,90	02/12
ÉCUR. PRUDENCE C	32,57	213,65	02/12
ÉCUR. VITALITÉ C	44,57	292,36	02/12
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49,35	323,71	02/12
ATOUT ASIE	27,59	180,98	02/12
ATOUT CROISSANCE	412,86	2708,18	02/12
ATOUT FONCIER	316,38	2075,32	02/12
ATOUT FRANCE EUROPE	222,43	1459,05	02/12
ATOUT FRANCE MONDE	53,62	351,72	02/12
ATOUT FUTUR C	227,10	1489,68	02/12
ATOUT FUTUR D	210,60	1381,45	02/12
ATOUT SÉLECTION	112,99	741,17	02/12
COEXIS	317,66	2083,71	02/12
DIÈZE	460,61	3021,40	02/12
EURODYN	618,19	4055,06	02/12
INDICIA EUROLAND	132,40	868,49	01/12
INDICIA FRANCE	472,54	3099,66	01/12
INDOCAM CONVERT. C	261,24	1713,62	02/12
INDOCAM CONVERT. D	230,95	1514,93	02/12
INDOCAM EUR. NOUV.	2031,83	13327,93	01/12
INDOCAM HOR. EUR. C	185,05	1213,85	02/12
INDOCAM HOR. EUR. D	163,33	1071,37	02/12
INDOCAM MULTI OBLIG.	151,14	991,41	02/12
INDOCAM ORIENT C	43,68	286,52	02/12
INDOCAM ORIENT D	38,95	255,50	02/12
INDOCAM UNIJAPON	233,37	1530,81	02/12
INDOCAM STR. 5-7 C	315,08	2066,79	02/12
INDOCAM STR. 5-7 D	215,66	1414,64	02/12
MONÉDYN	1577,47	10347,52	01/12
MONÉ.J C	1923,68	12618,51	03/12
MONÉ.J D	1780,47	11679,12	03/12
OBLIFUTUR C	91,41	599,61	02/12
OBLIFUTUR D	81,30	533,29	02/12
ORACTION	217,59	1427,30	02/12
REVENU-VERT	172,39	1130,80	02/12
SÉVÉA	18,79	123,25	01/12
SYNTHÉSIS	3095,22	20303,31	02/12
UNIVERS ACTIONS	66,69	437,46	02/12
MONÉ ASSOCIATIONS	185,22	1214,96	03/12
UNIVAR C	200,20	1313,23	03/12
UNIVAR D	183,26	1202,11	03/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,50	245,98	02/12
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	331,07	2171,68	25/11
MASTER ACTIONS	50,23	329,49	30/11
MASTER OBLIGATIONS	28,32	185,77	30/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,78	142,87	01/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,21	139,13	01/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,90	130,54	01/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,98	124,50	01/12
OPTALIS EXPANSION C	19,86	130,27	01/12
OPTALIS EXPANSION D	19,77	129,68	01/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,44	114,40	01/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,29	106,86	01/12
PACTE SOL. LOGEM.	74,48	488,56	30/11
PACTE VERT T. MONDE	79,16	519,26	30/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	38,82	254,64	02/12
FRANCIC PIERRE	31,69	207,87	02/12
EUROPE RÉGIONS	57,36	376,26	02/12
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,39	1104,57	29/11
AURECIC	88,89	583,08	02/12
CAPITAL AVENIR	322,19	2113,43	02/12
CICAMONDE	35,47	232,67	02/12
CONVERTICIC	81,36	533,69	02/12
EPARCIC	797,68	5232,44	02/12
EUROCIC LEADERS	476,53	3125,83	02/12
MENSUELCIC	1448,52	9501,67	01/12
OBLICIC MONDIAL	672,57	4411,77	02/12
OBLICIC RéGIONS	176,26	1156,19	02/12
RENTACIC	24,16	158,48	02/12
SECURICIC	366,38	2403,30	02/12
SECURICIC D	331,11	2171,94	02/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	218,96	1436,28	02/12
LION 20000 C/3 11/06/99	919,91	6034,21	02/12
LION 20000 D/3 11/06/99	820,74	5383,70	02/12
SICAV 5000	191,89	1258,72	02/12
SLIVAFRANCE	330,63	2168,79	02/12
SLIVARENTE	39,17	256,94	02/12
SLIVINTER	194,35	1274,85	02/12
TRILION	751,70	4930,83	02/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	212,59	1394,50	02/12
ACTILION DYNAMIQUE D *.	209,20	1372,26	02/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	190,16	1247,37	02/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	186,51	1223,43	02/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	184,16	1208,01	02/12
ACTILION PRUDENCE C *	171,80	1126,93	02/12
ACTILION PRUDENCE D *	168,41	1104,70	02/12
INTERLION	210,88	1383,28	02/12
LION ACTION EURO	104,74	687,05	02/12
LION PEA EURO	106,50	698,59	02/12
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	24,92	163,46	02/12
CM FRANCE ACTIONS	40,70	266,97	02/12
CM MID. ACT. FRANCE	31,48	206,50	02/12
CM MONDE ACTIONS	394,18	2585,65	02/12
CM OBLIG. LONG TERME	102,95	675,31	02/12
CM OPTION DYNAM.	33,35	218,76	02/12
CM OPTION ÉQUIL.	51,93	340,64	02/12
CM OBLIG. COURT TERME	151,23	992	02/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,43	2023,17	02/12
CM OBLIG. QUATRE	162,98	1069,08	02/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,12	118,86	02/12
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	102,42	671,83	01/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3273,31	21471,51	01/12
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	77,59	508,96	01/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	147,43	967,08	01/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	330,49	2167,87	01/12
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,80	1933,76	02/12
STRATÉGIE IND. EUROPE	233,64	1532,58	01/12
STRATÉGIE RENDEMENT	328,46	2154,56	01/12
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,32	185,77	02/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,07	184,13	02/12
AMPLITUDE EUROPE C	40,44	265,27	02/12
AMPLITUDE EUROPE D	39,50	259,10	02/12
AMPLITUDE MONDE C	285,41	1872,17	02/12
AMPLITUDE MONDE D	261,43	1714,87	02/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,08	177,63	02/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,69	175,07	02/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	51,33	336,70	02/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	125,75	824,87	02/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	37,71	247,36	02/12
GÉOBILYS C	106,99	701,81	02/12
GÉOBILYS D	99,53	652,87	02/12
INTENSYS C	19,20	125,94	02/12
INTENSYS D	17,13	112,37	02/12
KALEÏS DYNAMISME C	245,33	1609,26	02/12
KALEIS DYNAMISME D	241,89	1586,69	02/12
KALEÏS ÉQUILIBRE C	203,99	1338,09	02/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	200,81	1317,23	02/12
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	185,14	1214,44	02/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,60	1191,22	02/12
LATITUDE C	23,99	157,36	02/12
LATITUDE D	20,90	137,10	02/12
OBLITYS D.	102,91	675,05	02/12
PLÉNITUDE D PEA	48	314,86	02/12
POSTE GESTION C	2424,85	15905,97	02/12
POSTE GESTION D	2267,88	14876,32	02/12
POSTE PREMIÈRE SI	6605,50	43329,24	02/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39078,15	256335,86	02/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8319,84	54574,57	02/12
REVENUS TRIMESTR. D	778,51	5106,69	02/12
THÉSORA C	168,57	1105,75	02/12
THÉSORA D	145,27	952,91	02/12
TRÉSORYS C	43762,26	287061,61	02/12
SOLSTICE D	359,05	2355,21	02/12
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,27	546,22	02/12
POSTE EUROPE D	80,59	528,64	02/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,30	1169,57	02/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,18	1096,63	02/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,48	1033	02/12
CADENCE 2 D	155,75	1021,65	01/12
CADENCE 3 D	155,66	1021,06	01/12
INTEROBLIG C	52,37	343,52	01/12
INTERSÉLECTION FR. D	85,41	560,25	02/12
SÉLECT DÉFENSIF C	186,26	1221,79	02/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	261,18	1713,23	02/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	173,87	1140,51	02/12
SÉLECT PEA 3	171,42	1124,44	02/12
SG FRANCE OPPORT. C	473,99	3109,17	01/12
SG FRANCE OPPORT. D	445,60	2922,94	01/12
SOGENFRANCE C	536,48	3519,08	02/12
SOGENFRANCE D	485,08	3181,92	02/12
SOGEOBLIG C	102,47	672,16	01/12
SOGÉPARGNE D	44,47	291,70	02/12
SOGEPEA EUROPE	264,58	1735,53	02/12
SOGINTER C	84,36	553,37	02/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	18,23	119,58	01/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	55,30	362,74	01/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	47,85	313,88	01/12
DÉCLIC BOURSE PEA	56,83	372,78	01/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,20	112,82	01/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,47	114,60	01/12
DÉCLIC PEA EUROPE	21,36	140,11	01/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,88	458,38	01/12

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0412--0028-0 WAS LMQ0412-28 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:15 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0450 Lcp:700 CMYK

Anniversaires de naissance

Jean-Charles R.

Elsa, Xavier, Camille et **Sophie**
se joignent à moi pour te souhaiter un très joyeux anniversaire. Avec tout notre amour.

Mariages

– Paris.
Saint-Rambert-d'Albon.

M. et **Mme Christian PRIMAUX,**
M. et **Mme Roland SYLVESTRE**
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Chloé et **Cédric,**

le samedi 4 décembre 1999.

Toru YOSHIDA
et **Aiko KAMIWAZUMI**

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 3 décembre, à la mairie de Paris-7e.

Décès

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 1er décembre 1999, à Dinan, du

colonel (h.) Louis ANDLAUER,
René MATHIS,
au groupe Lorraine,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance
avec rosette,
croix de la valeur militaire,
Distinguished Flying Cross G.-B.

Selon sa volonté, son corps a été donné pour servir à des greffes et à l'enseignement de la médecine.

– Joseph Hawath,
Marie-Josée et Martin Mueller,
Pascal et Christine Hawath,
Laurent et Salwa Hawath,
Nathalie et Raymond Aoun,
Suzanne, Karin, Carl, Alexandre, Lucas, Caroline, Antoine, Valérie, Sophie, Mariam et Magalie,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 23 novembre 1999, à Beyrouth (Liban), de leur regrettée épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Germaine BERTRAND,
déléguée au Conseil supérieur
des Français de l'étranger,
représentante des Français
du Liban, de Syrie, de Jordanie
et d'Irak,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Rochelle.

M. et Mme Jean-Claude Bonnet,
Mlle Suzanne Bonnet,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Georges Bonnet,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Jean BONNET,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle Saint-Paul de Mireuil, à La Rochelle, le lundi 6 décembre 1999, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Germain-Soufflot,
17000 La Rochelle.

– Bordeaux.

Mme Joseph Saramon,
sa mère,
Philippe Roland Jaïs,
son époux,
Pierre et Catherine Jaïs, Marie et Anna,
Caroline Jaïs,
Cécile et Michel Camin, Capucine et Julian,
Claire Jaïs,
ses enfants et petits-enfants,
Simone et Jean Saramon,
sa sœur, son beau-frère et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie JAÏS,
née **SARAMON,**

survenu le 23 novembre 1999.

45, avenue du Président-Schuman,
33110 Le Bouscat.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– M. et Mme Hervé Boulade,
M. et Mme Robert Mousseaux
ont la tristesse de faire part du décès de

Gabriel BOULADE,

survenu le mardi 30 novembre 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 décembre, à 15 heures, au temple réformé de Versailles, 3, rue Hoche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Robert Mousseaux,
Hameau de Mazagran,
77510 Rebais.

– Jacques Dumas Primbault,
son mari,
Jacqueline et André Tiano,
Guy et Christine Dumas Primbault,
Anne et Louis Ricard,
Catherine Dumas Primbault,
Béatrice et Jean Costé de Bagneaux,
Luc et Geneviève Dumas Primbault,
Marie-France Dumas Primbault,
Véronique et Bruno Fouan,
Danielle et Pierre Lahilaire,
ses enfants,
Ses trente petits-enfants,
Ses quarante-cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Marret, Royer et Dumas Primbault,
ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-douzième année, le 1er décembre 1999, de

Marguerite-Marie
DUMAS PRIMBAULT,
née **GUIEU.**

Les obsèques auront lieu le samedi 4 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivies de l'inhumation au cimetière de Cérilly (Allier), vers 16 h 30.

– Brest.

Nous faisons part du décès de

M. Armand KERAVEL,

le 1er décembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

De la part de
Ses enfants,
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 décembre, à 14 h 15, au cimetière de Saint-Pol-de-Léon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Olga KLEIN-ASTRACHAN,
artiste peintre,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

veuve de

Lazare ASTRACHAN,

survenu le 27 novembre 1999.

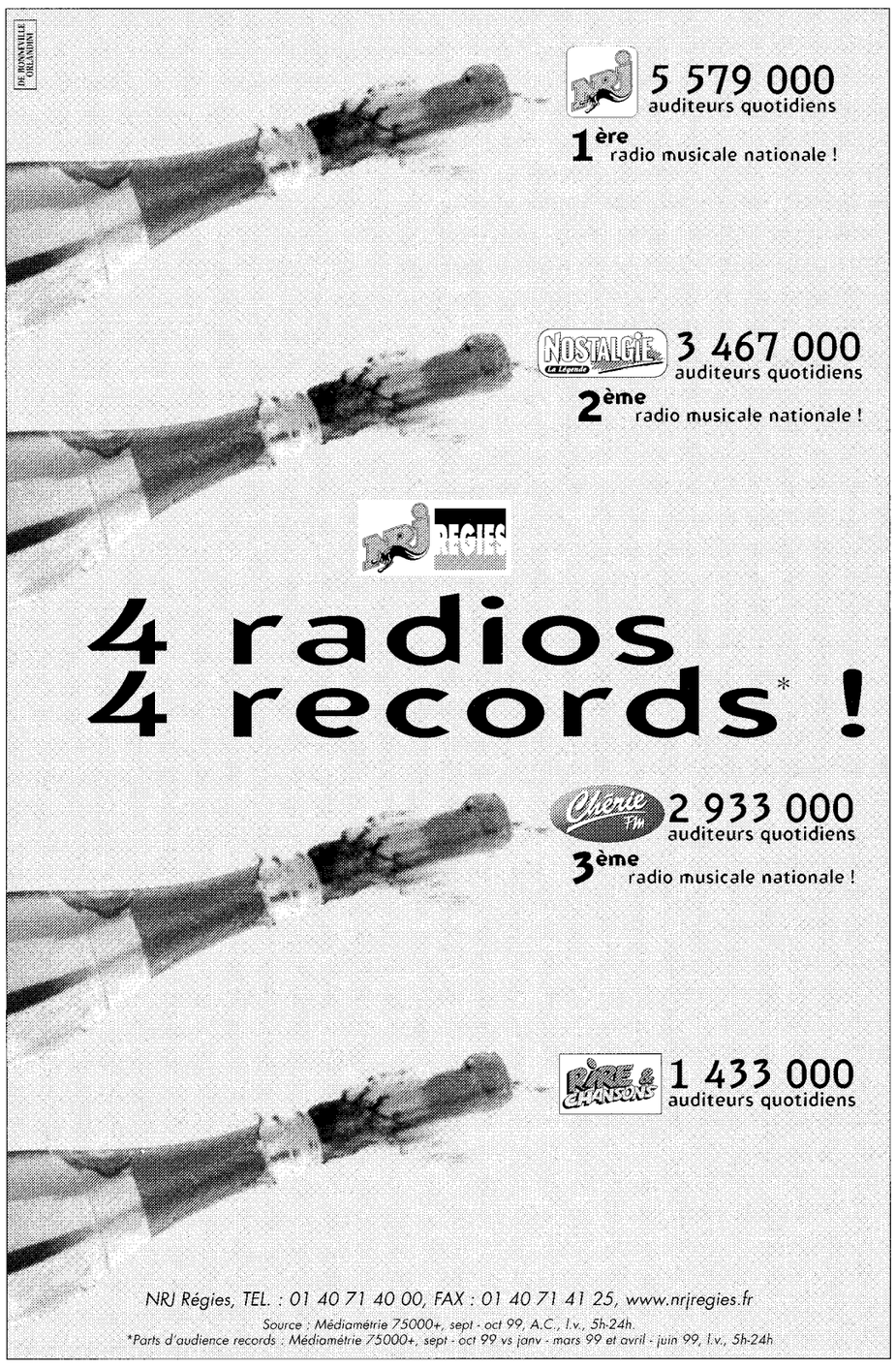

– Mme Claude David,
M. et Mme Didier Rambaud,
Me Françoise Ochs
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude DAVID,
ancien élève de ENS,
directeur honoraire
de l'Institut d'allemand
de Paris-IV - Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de la Verdienst Kreuz,
médaille Goethe,

survenu le 26 novembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

43, rue Raffet,
75016 Paris.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et l'ensemble du personnel de la société BB GR,
ont la tristesse de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT,
président du directoire,

survenue le 12 novembre 1999.

– Les membres de Valoptec international,
ont la tristesse de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT,

survenue le 12 novembre 1999.

– Xavier Fontanet,
président-directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la société Essilor international,
ont le grand regret de faire part de la disparition en mer de

Jacky FREMONT,

survenue le 12 novembre 1999.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 4 décembre, à 15 h 30, en l'église Saint-François de Molitor, 29, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Il est demandé de ne pas apporter de fleurs.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GACHE,

survenu le 19 septembre 1999.

Il a été inhumé dans l'intimité familiale, selon le rite protestant réformé, au cimetière de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, où il repose auprès de

Janka,

son épouse, et de

Jean-Laurent,

son fils.

« Maintenant donc
ces trois choses demeurent,
La foi, l'espérance, l'amour ;
mais la plus grande c'est l'amour. »
Corinthiens 1, 13.

3, résidence du Moulin,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

– L'Association pour la sauvegarde de Beynes
fait part avec tristesse du décès de

Jeannine GIACOMINI,
secrétaire de l'association
depuis quinze ans.

Par sa compétence, reconnue de tous, elle a convaincu les habitants, les administrations et les élus locaux et régionaux de la qualité et de la fragilité de notre environnement.

La vallée de la Mauldre lui doit beaucoup.

12, rue Henri-Muret,
78650 Beynes.

– L'inspection générale économie et gestion
a la tristesse de faire part du décès de

Jean-Luc HABERT,
inspecteur de l'éducation nationale,

survenu le 30 novembre 1999, à Paris.

Un hommage sera rendu au crématorium de Nice le 7 décembre, à 15 heures.

– Manuela Hesse,
sa fille,
Christine Astier,
sa compagne,
Yolande de Poligny,
sa mère,
Patricia Khosrofian,
sa sœur,
Janine et Marina Treves,
ses nièces,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Roland HESSE,

survenu, le 28 novembre 1999, à l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer.

Il a rejoint son fils,

Hugo HESSE,

décédé le 16 mars 1991.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 décembre, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 31, avenue Marceau, Paris-16e.

80, avenue Kléber,
75116 Paris.

– M. et Mme Jean-Marie L'Hopitalier,
Mme Marthe L'Hopitalier,
ses enfants,
Joëlle et Emmanuel Antmann, Marine,
Philippe et Cécile L'Hopitalier, Julien,
Mariem et David Taieb, Nadja,
Yasmine Benhamida,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien L'HOPITALIER,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 1er décembre 1999, à Boulogne.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 décembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris-16e.

Il sera inhumé au côté de son épouse, décédée le 5 juillet 1997.

« C'est sous le vent qui cingle
[et le soleil qui tape
Qu'il faut avoir marché,
[pour bien goûter l'étape. »
« Le Chemineau », J. Richepin.

– La direction de l'Opéra national de Paris,
Les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Suzanne LORCIA,
danseuse étoile
de l'Opéra de Paris,

survenu le 27 novembre 1999.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 3 décembre, à 11 h 30, au cimetière de Passy, à Paris.

– Le directeur de l'Institut du monde anglophone,
Ses collègues,
Et ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

M. Laurent LOSAPPIO,
maître de conférences,
cofondateur
du secteur tertiaire d'anglais
à la Sorbonne-Nouvelle - Paris-III,

décédé le 2 décembre 1999.

Ils conservent intact le souvenir de son dévouement et s'associent à la douleur de ses proches.

– Pierre Philippe Caneri et Sylvie Berreur, Sandrine Caneri, Léonore Caneri et Laurent Chauvin, Luc Mathieu Caneri, Karine Artaud,
ses enfants,
Alice, Sarah, Clémence Caneri, Jules et Lucie Chauvin,
ses petits-enfants,
Béatrice Marbeau-Bril et Domitille Marbeau-Roy,
ses sœurs et leurs enfants,
Tous ses amis artistes,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès brutal de

Ghislaine MARBEAU-CANERI,

survenu le 30 novembre 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 décembre, en l'église Saint-André-de-l'Europe, à 14 h 30, 24 *bis*, rue Saint-Pétersbourg, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Annette et M. Claude Augier et Olivier, leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Germaine MOUSIST,

survenu à Pessac (Gironde), le samedi 27 novembre 1999.

Ils demandent d'y associer le souvenir de

M. René MOUSIST,
commissaire général
de l'armée de l'air,

son époux,

qui avait choisi de nous quitter le samedi 2 janvier 1999.

12, avenue du Château,
92190 Meudon.

– Marie et Jean-Marie Henriquet,
Annik Thoyer-Rozat,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean THOYER-ROZAT,
née **Micheline BOXHORN,**

survenu le 1er décembre 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu à Porquerolles (Var).

LES ATELIERS TAMALET
Perles de culture
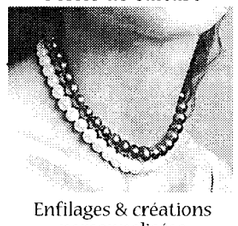
Enfilages & créations
personnalisées
01.42.00.21.71 (Paris 10e)

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 4 décembre,

Hervé BASTIEN

nous quittait.

Tous ses nombreux amis se souviennent.

– Il y a un an, disparaissait

M. Pierre GENIN,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Merci à tous ceux qui auront une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

De la part de
Mme Florence Genin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.

– Le 4 décembre 1989,

Jean-Baptiste MARJOUX

nous quittait à dix-sept ans.

« Il est parti... comme un silence... Il est parti... comme une larme d'eau claire qui tombe lentement d'un pétale de fleur. Il est parti comme un papillon, un papillon doré qui s'envole... pour dépasser les étoiles... »

– Il y a quinze ans, le 4 décembre 1984,

Germaine PELÉ,
née **DEDIEU,**

décédait d'un cancer, à l'âge de soixante-trois ans.

« Être fidèle à ceux qui sont morts,
ce n'est pas s'enfermer
dans la douleur.
Il faut continuer de creuser
son sillon, droit et profond.
Comme ils l'auraient fait
eux-mêmes. Comme on l'aurait fait
avec eux, pour eux. »

De la part de
Gérard Pelé,
son fils.

– Le 4 décembre 1998,

Françoise,
dite **Mahé RIBO,**

s'en allait.

Marie-Françoise.

Messes anniversaires

– L'Institut Alain-Poher,
Ses anciens collaborateurs,
Et ses amis,
vous invitent à participer à l'hommage qui sera rendu à l'occasion du troisième anniversaire de la disparition du président

Alain POHER,

lors de la cérémonie religieuse qui aura lieu le jeudi 9 décembre 1999, à 19 h 15, en la chapelle des Carmes, à l'Institut catholique de Paris, 70, rue de Vaugirard (parking Saint-Sulpice).

Institut Alain-Poher,
16, rue du Maréchal-Foch,
94480 Ablon-sur-Seine.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée au couvent de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le mardi 14 décembre 1999, à 12 heures, à la mémoire du

Père Raymond-Jacques
TOURNAY,
dominicain,
ancien directeur de l'Ecole biblique
et archéologique française
de Jérusalem,

décédé à Jérusalem le 25 novembre 1999.

L'homélie sera donnée par le Père Jean-Luc Vesco, dominicain, ancien directeur de l'Ecole biblique.

De la part du
Prieur provincial des dominicains de la province de France,
de M. Georges Tournay,
Et de Mme Marie-Thérèse Cocard,
ses frère et sœur,
et leurs enfants.

Souvenir

– Le 6 décembre 1969,

Alain SAINT-PAUL,
envoyé spécial de l'AFP,

a été tué sur les Hauts-Plateaux du Sud-Vietnam.

Pensées et prières de ses amis de l'Agence France-Presse.

Colloques

« Intolérance et Pluralité »
le 12 décembre, 8 h 30-17 heures
Colloque ***RÉUNIR***
président Bernard Kouchner
FIAP Jean–Monnet
30, rue Cabanis, Paris-14e
Métro Glacière
Quatre tables rondes
avec Mohammed Arkoun, B. Etienne,
Cl. Geffre, H. Madelin, R. Remond,
R.S. Sirat, H. Teissier (Alger)
Renseignements-réservations :
tél. : 01-55-35-36-51.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

LeMonde Job: WMQ0412--0029-0 WAS LMQ0412-29 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0451 Lcp:700 CMYK

SCIENCES **Vendredi 3 décembre dans la soirée, si tout se passe comme prévu, la sonde américaine Mars Polar Lander devrait se poser à 800 kilomètres du pôle Sud de la planète rouge. ● MARS POLAR LANDER est le quatrième engin automatisé américain à atterrir sur Mars, après Viking-1 et Viking-2 en 1976, et Mars Pathfinder et son petit robot mobile Sojourner en juillet 1997. ● LA RECHERCHE DE l'EAU dans le sous-sol est l'objectif principal de cette mission. Les images envoyées par les sondes précédentes indiquent que de l'eau a coulé en abondance à la surface de Mars. Les planétologues souhaitent savoir pourquoi et comment cette eau a disparu, et, s'il en reste, sous quelle forme. ● LA DÉCOUVERTE d'eau pourrait indiquer que, dans un passé lointain, des formes de vie même rudimentaires ont pu exister sur la planète rouge.**

Mars Polar Lander s'apprête à chercher de l'eau dans le désert martien

Petite voisine de la Terre, la planète rouge a vraisemblablement eu des rivières et même des océans. Ses reliefs en témoignent. Mais l'eau a disparu, sauf à proximité de ses pôles et peut-être dans son sous-sol. La sonde américaine va tenter de lever une partie de ce mystère

PRESQUE deux ans et demi après l'arrivée de Mars Pathfinder sur Mars et l'incroyable succès médiatique de son vaillant petit robot à roulettes Sojourner, l'Amérique s'apprête à poser un autre engin automatisé sur la planète rouge, Mars Polar Lander. Forte d'un budget de 149,6 millions de dollars (148,2 millions d'euros), cette mission répond au nouveau credo économique de la Nasa : *« Better, faster, cheaper »*, faire mieux, plus vite et moins cher.

Après l'atterrissage historique, en 1976, des sondes Viking-1 et Viking-2, Mars Polar Lander est le quatrième engin automatisé américain à tenter de se poser sur le sol martien. Au terme d'un voyage de 757 millions de kilomètres effectué en onze mois, la sonde américaine doit, après d'ultimes corrections de trajectoire, commencer sa descente le vendredi 3 décembre à 21 heures (heure française). Sa cible : une zone située à 800 kilomètres du pôle sud de Mars, à la limite de la calotte glaciaire, dans une région qui n'a jamais été explorée à ce jour.

Echaudés par l'échec cuisant qu'ils ont essuyé en septembre avec Mars Climate Orbiter – perdu pour une erreur de navigation due à un oubli de conversion de données entre système métrique et système anglo-saxon –, les spécialistes du Jet Propulsion Laboratory (Pasadena, Californie) ont voulu cette fois minimiser les risques. Pour cela, pendant la durée du vol de Mars Polar Lander, ils ont testé et calibré à deux reprises l'ensemble des instruments de la sonde.

SAISONS MARTIENNES

Contrairement à Viking-1 et 2, qui devaient rechercher des traces de vie sur Mars et n'en ont pas trouvé, l'objectif principal de la mission Mars Polar Lander est de rechercher pendant trois mois de l'eau, ou du moins ce qu'il en reste, pour tenter de comprendre comment le climat de la planète rouge a évolué dans le passé. *« Nous savons qu'il y en a eu. Mais en quelle quantité ? Combien en reste-t-il, et comment ce reste réagit-il aujourd'hui avec l'environnement ? »* s'interroge David Paige, responsable d'une des expériences de Mars Polar Lander et spécialiste des planètes à l'université de Californie, à Los Angeles.

Sera-t-elle présente sur le lieu d'atterrissage de la sonde américaine, dont la position (75 degrés de latitude sud et 210 degrés de longitude ouest) a été précisée grâce aux indications de Mars Global Surveyor, en orbite autour de Mars depuis septembre 1997 ? Cette zone intrigue beaucoup les scientifiques car le sol y est formé de fines couches de différentes couleurs, qui semblent constituées d'un mélange de poussières et de glace. Elles seraient le produit de l'apparition et la disparition d'une partie de la calotte glaciaire au fil des saisons martiennes. *« L'étude de ces bandes géologiques sur un mètre de profondeur pourrait permettre de révéler le passé secret de la planète sur plusieurs milliers d'années, et de déterminer si son climat a connu des changements catastrophiques, des variations épisodiques, ou tout simplement une évolution graduelle »*, commente un spécialiste.

Qu'est devenue l'eau de Mars ? A-t-elle abrité la vie et favorisé son émergence ? Certes, Mars Polar Lander n'a pas pour but de la chercher. Mais les scientifiques conservent de secrets espoirs que la découverte de traces d'eau viendrait conforter. Depuis les années 1980 et 1990, les biologistes savent que des micro-organismes sont capables de vivre sur Terre dans des environnements invraisemblables, sous des températures et des pressions extrêmes, dans des sols gelés ou des lacs de soude. Aussi n'écarte-t-on pas l'idée que si la vie a existé sur Mars dans des sources thermales très chaudes, elle a pu, avec le temps, trouver des niches de survie et s'abriter sous la surface froide de la planète, là où il existe peut-être encore un peu d'eau liquide.

Dès l'arrivée de la sonde sur Mars, son bras robotisé, long de 2 mètres, commencera donc à creuser une tranchée. Les échantillons de terre prélevés seront chauffés pour détecter la présence éventuelle d'eau et de gaz carbonique. Une caméra perchée à 1,5 mètre de hauteur sur l'engin a pour mission de prendre des photos du paysage et une station météorologique embarquée enregistrera quotidiennement la température de l'air, la pression, et recherchera des traces de vapeur d'eau.

ÉCHANTILLONS DU SOUS-SOL

Le module d'atterrissage contient également un Lidar (une sorte de radar) fourni par l'Institut de recherche spatiale russe, chargé de détecter et de déterminer l'altitude des nuages de poussières et des nuages de glace au-dessus de la zone d'impact. L'ensemble russe emporte aussi une nouveauté : un microphone fourni par la Planetary Society de Pasadena, qui enregistrera les gémissements du vent, le crissement des poussières et les bruits mécaniques... de la sonde.

D'autre part, les deux pénétrateurs que Mars Polar Lander aura larguées au cours de sa descente tenteront, en moins de deux jours – leur énergie est limitée –, de découvrir des traces d'eau dans le sous-sol. Dénommées Scott et Amundsen en l'honneur des explorateurs du pôle sud terrestre, ils doivent, sous l'effet de leur grande vitesse, pénétrer profondément – un mètre – dans le sol. Dès l'impact, un minuscule système de forage situé dans la partie inférieure de ces dispositifs prélèvera des échantillons du sous-sol. Ils seront alors chauffés afin de détecter la présence possible de vapeur d'eau et toutes ces informations seront ensuite transmises par radio à la sonde Mars Global Surveyor.

C. Ga.

La difficile quête de l'eau

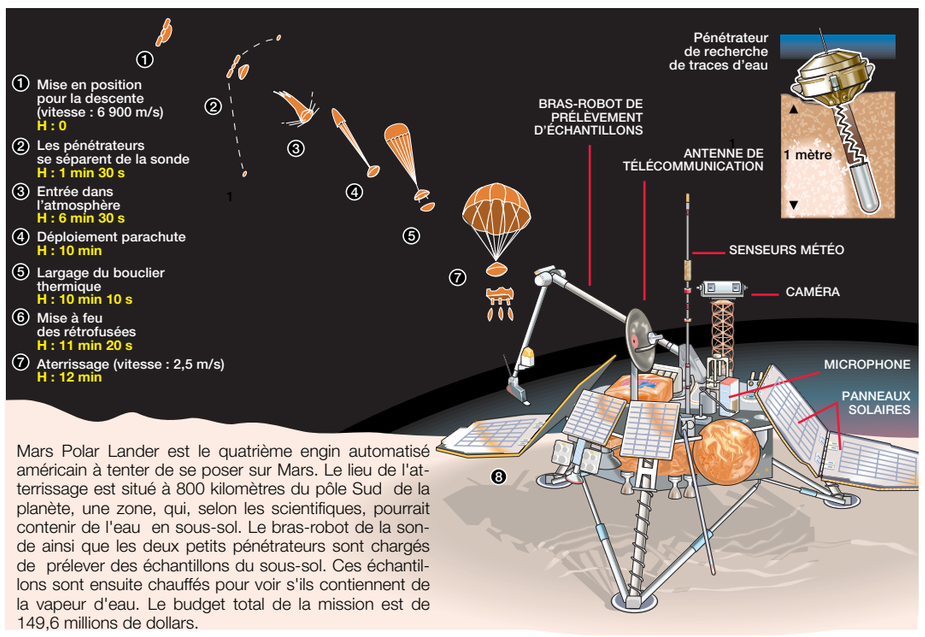

Mars Polar Lander est le quatrième engin automatisé américain à tenter de se poser sur Mars. Le lieu de l'atterrissage est situé à 800 kilomètres du pôle Sud de la planète, une zone, qui, selon les scientifiques, pourrait contenir de l'eau en sous-sol. Le bras-robot de la sonde ainsi que les deux petits pénétrateurs sont chargés de prélever des échantillons du sous-sol. Ces échantillons sont ensuite chauffés pour voir s'ils contiennent de la vapeur d'eau. Le budget total de la mission est de 149,6 millions de dollars.

Infographie : Le Monde • *Source :* Graphic News

Un atterrissage complexe

La nouvelle mission martienne de la Nasa et du Jet Propulsion Laboratory se compose d'un module d'atterrissage de 64 kilos (Mars Polar Lander) et de deux pénétrateurs de 3,5 kilos chacun. Pour se poser, la sonde américaine fera appel à un système complexe de bouclier thermique, de parachutes et de rétrofusées. Elle doit en effet faire passer sa vitesse de 6 900 mètres par seconde à 2,5 m/s en moins de dix minutes.

Pour cela, le bouclier thermique qui la protège freinera l'engin dans les hautes couches de l'atmosphère et ramènera sa vitesse à environ 430 m/s. Des parachutes seront alors déployés pour la réduire encore à 80 m/s. A cet instant les rétrofusées seront allumées pour que Mars Polar Lander se pose en douceur et touche le sol à 2,5 m/s (environ 9 km/h). Auparavant, juste au moment de l'entrée dans l'atmosphère, la sonde aura largué ses deux pénétrateurs, qui iront, sur leur énergie, se ficher dans le sol martien, à 60 kilomètres de la zone où se posera le module d'atterrissage.

Sept engins d'ici à 2005

Outre **Mars Polar Lander**, six engins doivent partir vers Mars dans les prochaines années :

● **Nozomi**. Lancé le 4 juillet 1998. Arrivée : décembre 2003. Etudiera, en orbite, son climat, sa glace et ses poussières.

● **Mars Orbiter 2001**. Lancement le 30 mars 2001. Arrivée : 20 octobre 2001. Doit récupérer une capsule en orbite, cartographier la minéralogie et la morphologie de la planète.

● **Mars Lander/Rover 2001**. Lancement le 10 avril 2001. Atterrissage sur Mars : 22 janvier 2002. Chargé d'étudier les conditions d'une exploration humaine de la planète.

● **Mars 2003/Mars Express**. Lancement en juin 2003. Arrivée : fin décembre 2003. Etudiera la surface et l'atmosphère martiennes.

● **Mars Lander/Rover 2003.** Lancement en mai 2003. Atterrissage en décembre 2003. Emporte un robot mobile qui doit creuser le sol pour prélever des échantillons. Une petite fusée placera ensuite ces échantillons en orbite autour de Mars.

● **Mars Sample Return 2005**. Lancement en août 2005. Des échantillons de roches seront recueillis et placés en orbite autour de Mars. Ces derniers, ainsi que ceux recueillis en 2003, seront ramenés sur Terre par un **Sample Return Orbiter.**

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE MASSON

1 Planétologue et professeur au département des sciences de la Terre à l'université Paris-Sud (Orsay, Essonne), vous êtes un spécialiste de Mars. Après la Lune, c'est la planète du système solaire qui a été la plus explorée par des sondes spatiales. Quels sont les principaux résultats de ces missions ?

Les premières sondes ont surtout étudié la surface et l'atmosphère de Mars. Mais les sondes Viking-1 et Viking-2, véritables laboratoires automatiques, avaient pour mission de rechercher une forme de vie sur Mars. Cela n'a pas donné de résultat probant. Elles ont en revanche permis de préciser l'histoire géologique de la planète rouge depuis 4 milliards d'années, ainsi que les événements qui l'ont marquée. Nous avons appris que cette planète a connu une histoire beaucoup plus compliquée que celle de Mercure et de la Lune. Mais aussi qu'elle était plus rudimentaire et plus primitive que la Terre. C'est une planète morte. Par contre, faute d'expériences de géophysique probantes, nous avons peu appris sur sa structure interne. Les deux sondes Viking ont aussi confirmé la présence d'eau dans un lointain passé.

2 Quels sont les principaux objectifs de la sonde Mars Polar Lander, dont le module d'atterrissage doit se poser vendredi 3 décembre près du pôle Sud de Mars ?

Cet engin va essayer de mettre en évidence la présence d'eau près de la calotte polaire, soit sous forme gelée, soit sous une autre forme, car des indices morphologiques nous laissent penser qu'il y en a. La forme gelée nous paraît plus probante, car nous pensons avoir plutôt affaire à un sol perpétuellement gelé, de type pergélisol. La découverte d'eau, si elle se produit, aura plusieurs implications. Pour l'exploration future, d'abord, car cela voudra dire qu'on pourra l'exploiter. Pour la présence possible d'une vie sur Mars ensuite. En effet, si l'on trouve de l'eau à l'état liquide, cela signifie que Mars a eu dans le passé une atmosphère plus chaude, plus humide et plus dense que maintenant. Ces conditions climatiques ont peut-être permis à une forme de vie organique, quelle qu'elle soit, même très rudimentaire, d'exister. L'autre aspect important de la mission Mars Polar Lander est le recueil de données climatiques, essentielles pour les prochaines missions, car elles permettront de faire des prévisions météorologiques.

3 Une importante flotte de sondes américaines, japonaise et européenne va partir, entre 2001 et 2005, pour aller étudier cette planète de plus près. Que peut-on attendre de ces missions ?

Les sondes qui doivent être lancées en 2001, 2003 et 2005 ont pour principal objectif de recenser et de préciser les différences minéralogiques et géologiques de la planète Mars, et surtout, pour la première fois, de collecter des échantillons de sol et de roches pour les ramener sur Terre. Cela permettra de les étudier de manière approfondie. Certes, il y a bien des échantillons de roches martiennes qui arrivent sur Terre sous forme de météorites. Mais elles sont modifiées et brûlées lors de leurs passage dans l'atmosphère terrestre.

Propos recueillis par Christiane Galus

LeMonde Job: WMQ0412--0030-0 WAS LMQ0412-30 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0452 Lcp:700 CMYK

CÉDRIC PIOLINE
France
● 30 ans (né le 15 juin 1969 à Neuilly-sur-Seine).
● 1,89 m, 79 kilos, droitier.
● Classement ATP : n° 13.
● Palmarès : 3 titres en simple (Copenhague, Prague, Nottingham) et 12 places de finaliste dont une à Flushing Meadows ; 1 titre en double.
● Débuts en Coupe Davis : 1994 contre la Suède.
● Palmarès en Coupe Davis : 17 victoires, 9 défaites en simple.

SÉBASTIEN GROSJEAN
France
● 21 ans (né le 29 mai 1978 à Marseille).
● 1,75 m, 66 kilos, droitier
● Classement ATP : n° 27.
● Palmarès : pas de titre en simple mais 2 places de finaliste (Key Biscayne, Atlanta) ; pas de titre en double.
● Débuts en Coupe Davis : 1999 contre le Brésil.
● Palmarès en Coupe Davis : 1 victoire, 2 défaites en simple.

FABRICE SANTORO
France
● 27 ans (né le 9 décembre à Tahiti).
● 1,75 m, 72 kilos, droitier.
● Classement ATP en double : n° 34.
● Palmarès : 2 titres en simple (Lyon, Marseille) et 5 places de finaliste ; 5 titres en double.
● Débuts en Coupe Davis : 1991 contre l'Australie.
● Palmarès en Coupe Davis : 4 victoires, 2 défaites en simple ; 3 victoires en double.

OLIVIER DELAITRE
France
● 32 ans (né le 1er juin 1967 à Metz).
● 1,70 m, 68 kilos, droitier.
● Classement ATP en double : n° 16.
● Palmarès : pas de titre en simple mais quatre places de finaliste (Bordeaux, Lyon, Kuala Lumpur, Indianapolis) ; 12 titres en double.
● Débuts en Coupe Davis : 1994 contre la Hongrie.
● Palmarès en Coupe Davis : 1 victoire en simple ; 3 victoires, 2 défaites en double.

MARK PHILIPPOUSSIS
Australie
● 23 ans (né le 7 novembre 1976 à Melbourne).
● 1,94 m, 92 kilos, droitier.
● Classement ATP : n° 19.
● Palmarès : 7 titres en simple (Toulouse, Scottdale, Munich, Queen's, Memphis, San Jose, Indian Wells) et une place de finaliste à Flushing Meadows ; 3 titres en double.
● Débuts en Coupe Davis : 1995 contre la Hongrie.
● Palmarès en Coupe Davis : 6 victoires, 4 défaites en simple.

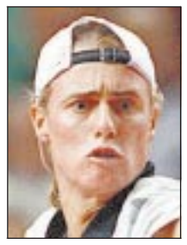

LLEYTON HEWITT
Australie
● 18 ans (né le 24 février 1981 à Adelaïde).
● 1,80 m, 65 kilos, droitier.
● Classement ATP : n° 26.
● Palmarès : 2 titres en simple (Delray Beach, Adelaïde) et trois places de finalistes à Adelaïde, Scottsdale et Lyon.
● Débuts en Coupe Davis : 1999 contre les Etats-Unis.
● Palmarès en Coupe Davis : 4 victoires en simple.

TODD WOODBRIDGE
Australie
● 28 ans (né le 2 avril 1971 à Sydney).
● 1,78 m, 71 kilos, droitier.
● Classement ATP en double : n° 7.
● Palmarès : 1 titre en simple (Coral Spring) ; 59 titres en double, dont 9 tournois du Grand Chelem.
● Débuts en Coupe Davis : 1991 contre la Belgique.
● Palmarès en Coupe Davis : 3 victoires, 2 défaites en simple ; 16 victoires, 4 défaites en double.

MARK WOODFORDE
Australie
● 34 ans (né le 23 septembre 1965 à Adélaïde).
● 1,88 m, 74 kilos, gaucher.
● Classement ATP en double : n° 9.
● Palmarès : 4 titres en simple – Auckland, Adélaïde (2), Philadelphie –, 59 titres en double, dont 10 tournois du Grand Chelem.
● Débuts en Coupe Davis : 1988, contre la France.
● Palmarès en Coupe Davis : 4 victoires, 10 défaites, en simple ; 14 victoires, 4 défaites, en double.

PHOTOS TEMPSPORT ET REUTERS

Cédric Pioline, d'Artagnan des nouveaux mousquetaires de la Coupe Davis

A l'occasion de la finale, à Nice, le numéro un du tennis français affrontait vendredi l'Australien Lleyton Hewitt

NICE
de notre envoyée spéciale

Le tennis ne changera plus Cédric Pioline. A trente ans, il garde cette placidité têtue, panoplie parfaite pour une réputation qu'il a fini par affectionner. Parfois, on dirait même qu'il s'en délecte. A Nice, il est le numéro un de l'équipe de France, qui rencontre l'Australie en finale de la Coupe Davis à partir du vendredi 3 décembre : il est 13e joueur mondial mais aussi le héros incontesté de la tribu. Au cours de la saison 1999 de Coupe Davis, Cédric Pioline a été le principal artisan des victoires successives vers cette finale du centenaire qui, vendredi, devait le voir affronter Lleyton Hewitt après que Sébastien Grosjean eut bataillé avec Mark Philippoussis.

PORTRAIT

Longtemps fâché avec la Coupe Davis, Cédric Pioline n'envisage plus d'en rater un épisode

Tout avait recommencé à Nîmes, en avril. En trois jours, il avait rapporté les trois points de la France qui ferraillait contre les Pays-Bas. Vainqueur de Paul Haarhuis, il avait ensuite déverrouillé la paire Haarhuis-Siemerink avec Guillaume Raoux avant d'exulter, le lendemain, dans sa victoire contre Richard Krajicek. Pour une fois, il n'avait pas été avare de commentaires : *« C'est une grande satisfaction, quelque chose qui est hors du commun, j'ai l'impression d'avoir soulevé un menhir. »* Après, Cédric Pioline a gagné tous les matches décisifs. Il a apporté le point de la victoire à Pau contre le Brésil en juillet, il fut du succès expéditif sur la Belgique en septembre dans le Béarn.

Sa seule partie perdue ? Une défaite-gueule de bois contre le Belge Christophe Van Garsse dans un quatrième match sans enjeu. Cédric Pioline était sorti sous les sifflets du public. Pour lui, l'essentiel était accompli. De fait, le Français s'est révélé grand joueur de Coupe Davis et a définitivement gommé les balbutiements des débuts, ces années de brouille avec la Coupe Davis ou la Fédération française de tennis (FFT) parce qu'il voulait que ses choix d'entraînement soient absolument respectés. Il s'est rabiboché avec le jeu d'équipe, et la FFT, qui ne pouvait plus se passer de ce ténébreux talentueux, a fini par accepter ses souhaits.

A la formation, il a apporté sa fougue un peu mystérieuse. Car il y a eu les moments de crainte. Celle de ne pas bien faire. Intégré dans l'équipe, Cédric Pioline a d'abord collectionné les défaites sublimes. Il avait été à une poignée de points du triomphe lors de la finale de Malmö en 1996, il avait laissé glisser le match et avait offert la gloire de conclure à Arnaud Boetsch ; il avait mené deux sets à zéro face à Patrick Rafter lors du premier tour de 1997 en Australie avant de s'effacer une nouvelle fois. Il y a eu la malchance, aussi. Cette blessure qui lui a poignardé le dos en plein jeu, lors du match de barrage – perdu – contre la Belgique, en septembre 1997.

Alors, Cédric Pioline a mis un point d'honneur à se déplacer en Finlande, en avril 1998, pour sortir l'équipe de la deuxième division. Il était là, en Israël, quand la France a réintégré le groupe mondial, en septembre 1998. Sa vie aura été pimentées de ces émotions de Coupe Davis. Après ses victoires à Nîmes, face aux Pays-Bas, il dit : *« Dans ce genre de match, il y a des barrières physiques mais surtout des barrières mentales. Le fait de pouvoir les abattre pendant trois jours, cela met une pierre supplémentaire à mon édifice. »*

LE DÉCLIC DE SA SAISON

Après un début de saison médiocre, l'escale nîmoise a été un tournant dans son jeu et pour ses envies. Tout de suite après la qualification, Cédric Pioline a réalisé de belles prouesses sur terre battue, il a fait un faux-pas à Roland-Garros où il a perdu au premier tour, avant de se hisser en quart de finale à Wimbledon et de séduire les Internationaux des Etats-Unis en atteignant les demi-finales après un match inouï contre Gustavo Kuerten (4-6, 7-6 [8-6], 7-6 [16-14], 7-6 [10-8]). *« Cédric est véritablement le joueur des grands rendez-vous »*, note Guy Forget.

Ainsi, ce drôle de grand bonhomme si timide dans la vie et si brûlant sur un court est désormais un inconditionnel de la Coupe Davi. *« C'est un moment où il faut savoir tout donner*, assure-t-il. *Ce que je reçois est sans comparaison. »* En Coupe Davis, il sait être un autre. Il sait se prendre au jeu de son beau tennis, se laissant juste aller pour que le public entre avec lui dans cette étrange danse du plaisir et du recueillement. Il a même réussi à semer le trouble chez ses détracteurs : *« Beaucoup de gens changent d'avis en me voyant jouer en Coupe Davis. »*

Auprès des joueurs, le taciturne a endossé le rôle du grand-frère presque malgré lui. *« Oui, j'ai un vécu que les jeunes joueurs n'ont pas*, affirme-t-il. *Je vois qu'ils se reposent un peu sur moi, qu'ils s'inspirent de ce que je fais. Ils me regardent et observent comment je réagis. »* Pendant la semaine de préparation, à Hendaye, il s'est montré exemplaire, comme de coutume. Il est venu progressivement à la terre battue avec l'application patiente d'un joueur qui n'est plus tout jeune. Il avait d'ailleurs grogné contre le choix de cette surface qui tranchait trop, selon lui, avec les surfaces extrêmement rapides sur lesquelles les joueurs évoluent en fin d'année. Puis il s'est ravisé : *« C'est la dernière ligne droite. Il faut y aller. »*

Bénédicte Mathieu

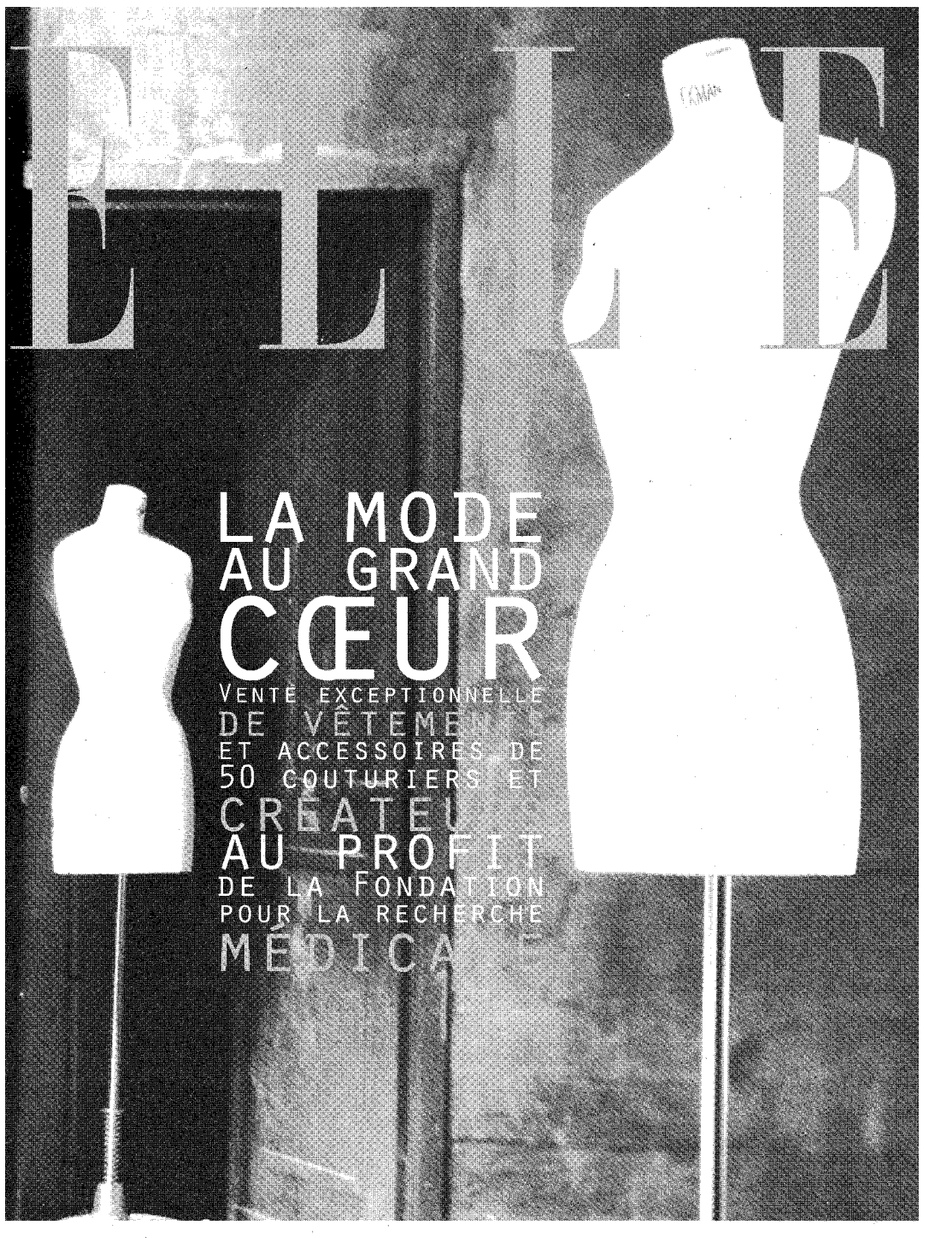

Le Saladier d'argent viendrait parachever le formidable palmarès des « Woodies » australiens

NICE
de notre envoyé spécial

Ils appartiennent à ce club très fermé des sportifs dont on dit, avec respect, qu'ils ont *« tout gagné »*. En une dizaine d'années, les Australiens Mark Woodforde, trente-quatre ans, et Todd Woodbridge, vingt-huit ans, surnommés les « Woodies », ont amassé un formidable palmarès en double sur tous les terrains du monde.

Le premier est gaucher, le second, droitier : *« La combinaison idéale pour une équipe de double »*, selon Mark Woodforde. *« Regardez-les, ils sont notre grande force »*, clame John Newcombe, le capitaine de l'équipe australienne de Coupe Davis. L'aîné des « Woodies », grand roux au visage découpé à la serpe, a emporté 59 titres, dont 10 tournois du Grand Chelem, dans sa carrière de spécialiste du double. Avec son partenaire de prédilection, son cadet brun au gabarit plus modeste et aux airs d'étudiant trop sage, il s'est notamment offert cinq succès d'affilée à Wimbledon, de 1993 à 1997. Les deux compères ont également raflé la mise à Flushing Meadows et à Melbourne, ainsi qu'aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. *« Nous communiquons très bien tous les deux*, explique Todd Woodbridge. *Et il faut savoir qu'en Australie les gens apprécient beaucoup l'art du jeu en double. Nous sommes éduqués avec cela. »*

Ils ont *« tout gagné »* donc. Sauf deux grandes compétitions : le tournoi de Roland-Garros et la Coupe Davis. A moins d'un an de sa retraite annoncée, Mark Woodforde ne se fait pas beaucoup d'illusions sur ses chances de triompher un jour à Paris. Il n'imagine pas, en revanche, laisser passer sa deuxième chance de soulever le Saladier d'argent, six ans après la finale perdue en 1993, contre l'Allemagne : *« Une victoire en Coupe Davis serait une formidable récompense pour tous les efforts que nous avons accomplis pour revenir au meilleur niveau. »*

CONTRE LEURS BÊTES NOIRES

Depuis le début de la saison, Woodforde et Woodbridge ne dominent plus la compétition de double : au 1er novembre, le classement ATP de la spécialité les a vus reculer respectivement aux neuvième et septième places. Todd Woodbridge, très marqué par le décès d'une proche, s'était momentanément éloigné de la haute compétition. John Newcombe n'a pas fait appel à ses services pour affronter les Etats-Unis, en quart de finale, puis la Russie, en demi-finale. La fin de saison venue, le plus précoce des « Woodies » se sent revigoré : *« Nous avons beaucoup travaillé ces trois derniers mois. Si nous continuons à frapper à la porte, elle finira bien par s'ouvrir. »*

Les deux Australiens n'aiment guère la terre battue, et encore moins la paire française Olivier Delaître - Fabrice Santoro, une des rares équipes qu'ils n'aient jamais réussi à soumettre à leur science du jeu de double, en deux rencontres. Samedi 4 décembre, sur le court du palais des expositions de Nice, ils devront pourtant faire face à ce cocktail d'embarras *made in France*.

En parfaite symbiose avec son capitaine, John Newcombe, Mark Woodforde affecte la décontraction : *« Nous avons perdu deux fois contre eux. Quand ce genre de choses se produit, nous prenons des notes. Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas cela du tout. »* Todd Woodbridge, lui, s'imagine tout à fait dans la peau des *« favoris »*. Jeudi, il n'a pu réprimer un sourire, partagé avec tous ses partenaires de l'équipe d'Australie, lorsque Raphaël Ibanez, le capitaine des Bleus, récents vice-champions du monde de rugby, s'est avancé sur le podium pour effectuer le tirage au sort. *« On s'est demandé pourquoi ils avaient fait appel au capitaine de l'équipe qui a perdu la Coupe du monde. Ils auraient dû inviter John Eales. »* Un Australien, évidemment.

Eric Collier

LeMonde Job: WMQ0412--0031-0 WAS LMQ0412-31 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0453 Lcp:700 CMYK

L'esprit d'aventure

Nés sur les grands chemins, l'outdoor a gagné les rues de la ville. Avec des vêtements d'une grande technicité qui jouent la discrétion, en harmonie avec la nature

LES FRANÇAIS ont été longtemps *outdoor* sans même le soupçonner. Depuis des années, ils avaient adopté pull en polaire, chemise en flanelle style bûcheron, veste en Gore-Tex, gilet multipoches, chaussures isolantes et résistantes... Ils pratiquaient la randonnée, le VTT, la voile, le canyoning, la rando-équitation... Ils aimaient faire rimer loisirs avec nature. Bref, l'esprit *outdoor* était en eux. Restait à le faire savoir, à médiatiser le phénomène, à créer un « concept marketing » pour donner à ce style le label « tendance ».

Venu des États-Unis où, là, il correspond à une véritable philosophie – pratique des grands espaces, rapport étroit avec la nature, culte du corps et de la santé – l'*outdoor* a gagné la France dans les années 80. Ses premiers adeptes ont été les pratiquants du « sport-aventure ». Courses-défis, épreuves de sport-nature regroupent des passionnés motivés par le même désir de découverte, de liberté et de dépassement de soi (*Le Monde* du 17 avril 1998). L'idée s'est développée. Des raids plus accessibles, *« bon enfant »*, familiaux se sont organisés, touchant un public de plus en plus large. Cet engouement a rencontré celui, plus général encore, des loisirs de plein air (randonnée pédestre, VTT, sports d'eau vive...).

RÉSISTANT, LÉGER, ÉTANCHE...

Forcément, le vêtement a suivi. Toutes ces pratiques ne pouvaient se satisfaire d'équipements approximatifs. Il fallait du confort, de l'aisance, de la sécurité. *« L'explosion du marché des vêtements* outdoor *répond à deux préoccupations : l'une culturelle liée à un besoin de nature, et l'autre fonctionnelle avec une envie d'avoir des habits pratiques et confortables »*, précise Yann le Gal, directeur de recherche, développement et marketing de Lafuma. Des nouvelles matières – le Gore-Tex (une toile imperméable qui respire), la polaire (chaude, légère et souple), des textiles élastiques ergonomiques (stretch), des matières biologiques, mais aussi des techniques précises – doubles rabats avec gouttières, pattes Velcro, soufflets, zips, cordons de serrage, coutures étanches... – ont été mises au service de vêtements faits pour bouger à l'aise et sans crainte. *« Dans l'absolu, tous les vêtements* outdoor *doivent assurer une protection. Ils doivent en effet être antivent, antipluie, antifroid, antitranspiration, antiUV... Seule une grande technicité peut répondre à ces attentes »*, remarque-t-on chez Aigle. Les chaussures doivent être résistantes, légères, étanches, amortissantes, confortables... et le tout, peu encombrant pour pouvoir se plier facilement dans un sac à dos.

La fonction impose quelques-unes de ses lois à l'esthétique. Il s'agit avant tout d'être efficace et discret. Conçus pour être portés dans la nature, les vêtements *outdoor* tendent plutôt à se fondre avec l'environnement. Un parti pris que les marques revendiquent – jusqu'à en tirer, comme Patagonia, un slogan : *« Notre objectif est de laisser le moins possible entre vous et la nature »* – et auquel le public adhère. D'où une prédominance de couleurs naturelles telles que le beige, le kaki, le marron, le camel, le vert... Avec, tout de même, des nuances. *« Le vêtement* outdoor *doit se situer à l'opposé de quelque chose de précieux »*, souligne Yann le Gal. *« Mais les codes couleurs changent en fonction de la pratique pour laquelle le vêtement est utilisé. En moyenne montagne ou en plaine, par exemple, on est dans les camaïeux ocre et vert. En haute montagne, en revanche, les couleurs sont plus vives parce qu'il faut être repérable. Là, on tombe dans les rouge, orange, jaune mariés à des empiècements noirs. »*

Contrairement à la glisse, qui touche un public jeune (15-25 ans), le marché français de l'*outdoor* touche une cible de *« 7 à 77 ans »*, comme aiment le signaler les fabricants. Une manne pour les marques, qui ont su saisir les opportunités offertes par ce mouvement de masse. Aigle, spécialisé dans les bottes en caoutchouc depuis 1853, a entrepris dans les années 80 une diversification de sa production, dans les domaines où elle était déjà connue et reconnue. En restant fidèle aux principes de base – sobriété et technicité – qui avaient assuré sa réputation, l'enseigne s'est mise à proposer à ses clients (paysans, chasseurs, pêcheurs, cavaliers, marins) des vêtements et des chaussures capables de répondre à leurs besoins. Résultat : Aigle se place aujourd'hui dans le peloton de tête du marché de l'*outdoor.* Au même titre que Lafuma, spécialiste, à l'origine, des tentes et des sacs à dos, qui s'est engouffré dans ce nouveau marché en s'adressant au grand public comme aux pratiquants de la haute montagne.

VOLONTÉ DE DÉPOUILLEMENT

Marque institutionnelle et intemporelle, l'américaine Patagonia met toujours plus l'accent sur la course à l'innovation. Un positionnement qui s'appuie sur une volonté de dépouillement. *« Nous réhaussons la valeur de nos produits en procédant par élimination. Moins d'épaisseurs, pas de fioritures, à bas le superflu ! Rien qui restreigne votre vision ou vos mouvements. Rien qui alourdisse ou complique le vêtement »*, peut-on lire dans son catalogue automne-hiver 1999. Son but : *« Tendre à la perfection. »*

Le positionnement de Timberland, autre entreprise américaine, se différencie par une mise en avant d'un mode de vie étroitement lié à la nature et d'une esthétique « bourlingueur ». *« Tandis que Ralph Lauren incarne l'esprit Côte est et look Kennedy,* précise Patrick Baboin, directeur général de l'enseigne en France, *Timberland colle plus franchement à l'image Middle West américain, chalet dans les Rocheuses, cabane au Canada. »* Vestes nubuck, pull en laine col cheminée, gilets et chemises reporter, parkas en daim, pantalons à pinces, derbys en cuir..., Timberland joue la carte du raffinement sportif, pour une mode indifféremment ajustée à la ville et à la campagne. Cette politique rencontre un succès indéniable parce qu'elle s'inscrit dans une tendance de fond : la décontraction.

Conçus pour le grand air, les vêtements *outdoor* ont, en effet, progressivement gagné les milieux urbains. Porter une veste totalement étanche et légère en ville n'est pas toujours vain. Le consommateur en a pris conscience. Il s'est mis à porter, durant la semaine, sa parka du week-end. Résultat, l'*outdoor* est descendu dans la rue, encourageant des marques comme Damart, Ralph Lauren, Groupe Prada, Célio... à investir ce marché (*Le Monde* du 4 octobre). L'aventure continue.

Véronique Cauhapé

AIGLE

La veste Springer, en fibre polaire Polartec, forme une barrière efficace contre le vent. Aigle. 1 190 F (181,4 €).

DIRECT X JKT

Surveste Infurno, association polaire/tissu de protection ultrarespirant, de Patagonia. 1990 F (303,4 €).

TIMBERLAND

La Yellow Boot, bottine destinée au bûcheron, qui a fait la célébrité de Timberland. 1 100 F (167,7 €).

AIGLE

Destinée aux adeptes de la voile intensive, la vareuse Racer, en tissu imperméable et respirant. Aigle. 650 F (99,1 €).

COLUMBIA

Chaussures Trail Grinder, pour les amoureux de la balade et les fanas de la randonnée, de Columbia. 550 F (83,4 €).

La randonnée pédestre, sport le plus pratiqué en France

● **Pratiques.** Selon une étude de SportLas, réalisée en 1996, trois Français sur quatre, âgés de plus de quinze ans, déclarent pratiquer occasionnellement un sport-nature : 66 % la randonnée pédestre, 28 % le VTT, 12 % les sports d'eau vive, 3 % les sports aériens non mécaniques.
Sur les 2 Français sur 3 qui assurent randonner : 47 % sont des promeneurs, 39 % sont des actifs, 12 % des intensifs et 2 % des itinérants.

● **Finances.** Le marché français de l'outdoor (chaussures et textile) est évalué à 3,3 milliards de francs (503 millions d'euros) au prix de gros, dont 220 millions (33,5 millions d'euros) pour les bottes, 1,7 milliard (259,1 millions d'euros) pour les chaussures, 1,4 milliard (213,4 millions d'euros) pour le textile, selon la marque Aigle.

● **Marques.** Les principales marques spécialisées du marché : Ecco, Timberland, Méphisto, Helly Hansen, Décathlon, Aigle, Regatta, Lafuma, Tecnica, TBS, Camel, Peak Performance, Schoeffel, Lowa, Meindl, Salomon, Raichle, Berghaus, Henri LIoyd, Napajiri, Columbia, Fjall Raven, Eider, Tenson, Lowe Alpine, Novestat, Arcus, Adidas, Reebock, Rockport, Nike, Viking, K-way, North Sails, Jack Wolskin, Bermudes, North Face, Musto, Patagonia...

● **Salon.** L'outdoor a son salon professionnel : le Sig outdoor qui a lieu en août, à Grenoble.

ADRESSES

■ **Aigle :** magasin Aigle, 139, boulevard Saint-Germain 75006 Paris. Tél. : 01-46-33-26-23. Points de vente en France : 05-49-02-38-00.

■ **Lafuma :** Au Vieux Campeur. Points de vente en France : tél. : 04-75-31-31-31.

■ **Columbia :** Au Vieux Campeur, chez Go Sport. Points de vente en France : tél. : 03-88-65-92-33.

■ **Patagonia :** Samaritaine, magasins de sport, espace week-end du Bon Marché. Vente par correspondance : tél. : 04-50-55-93-01.

■ **Timberland :** magasin Timberland, 18, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris, tél. : 01-56-24-22-22. Points de vente en France : 01-55-62-55-00.

■ **Helly Hansen :** Samaritaine, Au Vieux Campeur. Points de vente en France : tél. : 01-64-46-23-23.

■ **Décathlon :** 17, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-97-55. Ou 94, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 01-44-54-81-30.

■ **Au Vieux Campeur :** 48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 01-53-10-48-48. Points de vente : tél. : 01-53-10-48-48. Vente par correspondance : tél. : 01-69-81-47-47.

■ **Go Sport :** 30, avenue d'Italie, 75013 Paris, tél. : 01-53-62-91-91. Ou 68, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. : 01-43-27-50-50.

■ **Samaritaine :** 19, rue de la Monnaie, 75001 Paris, tél. : 01-40-41-20-20.

■ **Le Bon Marché :** 24, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 01-44-39-80-00.

PERRONO - BIJOUX
Ouvert les lundis 6, 13 et 20 Déc.
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

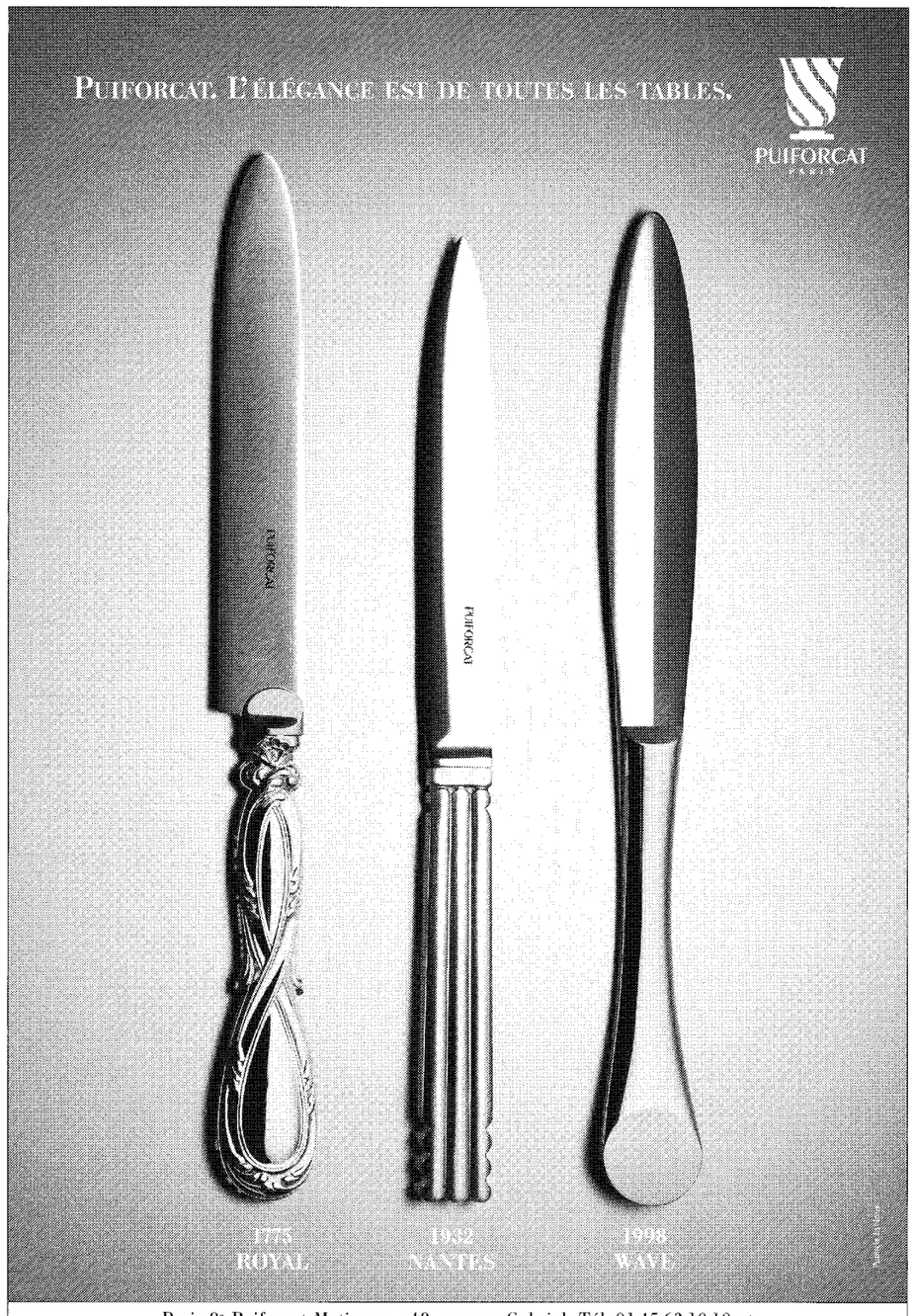

Paris 8e : Puiforcat Matignon : 48, avenue Gabriel. Tél. 01 45 63 10 10 et
Puiforcat François 1er : 22, rue François 1er. Tél. 01 47 20 74 27.
Puiforcat Monte-Carlo : 2, avenue des Spélugues. Tél. 00 377 93 50 01 10. Liste des points de vente : 01 49 17 85 10.

LeMonde Job: WMQ0412--0032-0 WAS LMQ0412-32 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0454 Lcp:700 CMYK

Temps agité

SAMEDI. Une dépression très creuse est située sur le nord de l'Europe. La perturbation associée est peu active mais glisse progressivement vers le sud du pays. Sur les régions le plus au nord, de l'air froid s'installe et le temps est souvent agité. Sur les régions méditerranéennes, la journée est ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les pays de Loire, le ciel faiblement pluvieux le matin laissera place à de belles éclaircies l'après-midi. Sur les autres régions, nuages et éclaircies se partageront le ciel. L'après-midi, des averses se produiront. Il fera de 9 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront nombreux et des averses se déclencheront. Quelques flocons de neige tomberont sur le relief des Ardennes. Le long des côtes, le vent atteindra 100 km/h en rafales en fin de journée. Il fera de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Franche-Comté et la Bourgogne, le ciel sera faiblement pluvieux. Plus au nord, quelques éclaircies se développeront, mais des averses se produiront ça et là. Celles-ci pourront prendre un caractère neigeux sur la Lorraine et l'Alsace. Il fera de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Le matin, il pleuvra sur Poitou-Charentes. Les pluies gagneront l'Aquitaine et le nord de Midi-Pyrénées. Il fera de 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages seront parfois accompagnés de pluies. Sur Rhône-Alpes, la matinée sera ensoleillée. L'après-midi, les pluies gagneront le nord de la région. Il fera de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Les brouillards matinaux laisseront place à un beau soleil. L'après-midi, le ciel se voilera par le nord. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 100km/h en rafales. Il fera de 15 à 18 degrés.

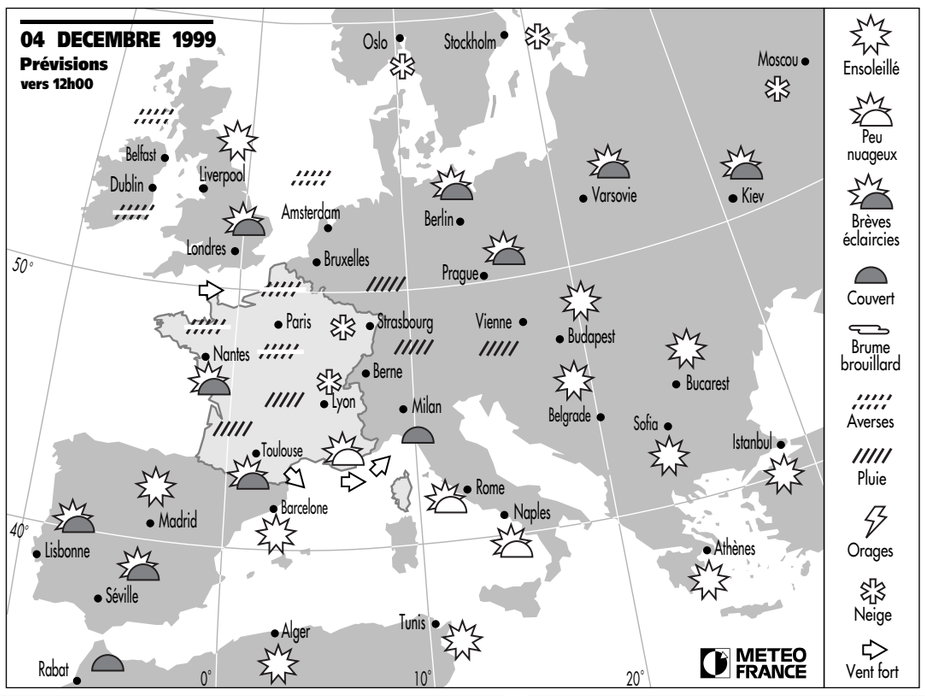

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Havas Voyages Vacances propose une croisière sur le Nil à bord du *Royal-Boat* (5 étoiles) pour fêter le millénaire. Le prix de 11 165 F, avec départ de Paris le 25 ou le 29 décembre, comprend les vols Paris-Louxor ou Paris-Assouan, les transferts, les visites, la croisière de 7 nuits en pension complète, la soirée du 31 décembre et une nuit dans le désert avec promenade à dos de chameau et dîner barbecue à Assouan. Renseignements au 01-41-06-41-23.

■ **INTERNET.** Le site de réservations en ligne Priceline (www. priceline.com) a accueilli trois nouvelles compagnies aériennes américaines : United Air Lines, American Airlines et US Air. Priceline double ainsi le nombre de sièges proposés et ajoute à son offre 142 nouvelles destinations américaines. Désormais, le site couvre presque 90 % du marché américain.

PRÉVISIONS POUR LE 04 DECEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/15	S
BIARRITZ	6/13	C
BORDEAUX	4/12	P
BOURGES	5/7	P
BREST	7/9	P
CAEN	6/7	P
CHERBOURG	6/7	P
CLERMONT-F.	2/8	P
DIJON	2/7	P
GRENOBLE	2/7	C
LILLE	3/6	P
LIMOGES	4/8	P
LYON	3/8	P
MARSEILLE	4/12	S
NANCY	5/6	P
NANTES	7/9	P
NICE	6/17	S
PARIS	5/7	P
PAU	2/11	C
PERPIGNAN	4/14	S
RENNES	7/10	P
ST-ETIENNE	3/9	P
STRASBOURG	6/8	P
TOULOUSE	2/10	C
TOURS	5/6	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/33	S
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	21/26	P
PAPEETE	24/30	S
POINTE-A-PIT.	23/30	P
ST-DENIS-RÉ.	21/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	3/7	P
ATHENES	11/16	S
BARCELONE	6/13	S
BELFAST	1/5	P
BELGRADE	4/12	S
BERLIN	2/6	N
BERNE	2/4	N
BRUXELLES	2/6	N
BUCAREST	-4/8	S
BUDAPEST	2/6	S
COPENHAGUE	-1/7	*
DUBLIN	2/5	P
FRANCFORT	3/7	N
GENEVE	3/5	N
HELSINKI	-2/3	*
ISTANBUL	6/12	S
KIEV	0/3	N
LISBONNE	12/16	N
LIVERPOOL	3/7	S
LONDRES	2/6	N
LUXEMBOURG	1/6	N
MADRID	2/11	S
MILAN	3/10	C
MOSCOU	-5/-1	*
MUNICH	0/4	P
NAPLES	10/16	S
OSLO	-8/-3	*
PALMA DE M.	8/16	C
PRAGUE	-1/6	N
ROME	10/17	S
SEVILLE	11/18	N
SOFIA	-4/10	S
ST-PETERSB.	-2/2	*
STOCKHOLM	-4/5	*
TENERIFE	13/18	S
VARSOVIE	-1/5	N
VENISE	6/12	S
VIENNE	2/8	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/28	S
BUENOS AIR.	16/31	S
CARACAS	24/28	S
CHICAGO	6/13	P
LIMA	18/23	S
LOS ANGELES	10/15	S
MEXICO	1/20	S
MONTREAL	1/6	C
NEW YORK	6/13	S
SAN FRANCIS.	7/14	S
SANTIAGO/CHI	12/27	S
TORONTO	6/11	C
WASHINGTON	4/17	S
AFRIQUE		
ALGER	9/18	S
DAKAR	23/28	C
KINSHASA	21/30	S
LE CAIRE	12/22	S
NAIROBI	16/24	C
PRETORIA	16/23	C
RABAT	13/19	C
TUNIS	11/19	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/29	C
BEYROUTH	14/19	S
BOMBAY	19/31	S
DJAKARTA	25/29	P
DUBAI	20/26	S
HANOI	17/20	C
HONGKONG	18/22	C
JERUSALEM	10/20	S
NEW DEHLI	9/27	S
PEKIN	-2/5	S
SEOUL	4/10	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	18/24	S
TOKYO	3/12	S

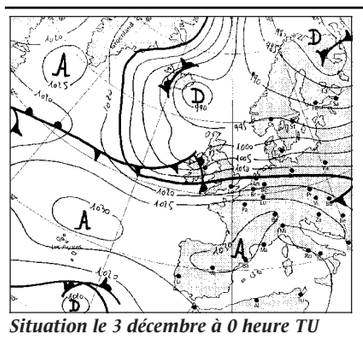

Situation le 3 décembre à 0 heure TU

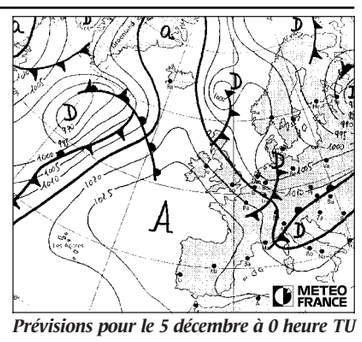

Prévisions pour le 5 décembre à 0 heure TU

Le « phyllobate terrible », grenouille tueuse et guérisseuse

L'ESPÈCE la plus toxique du règne animal mesure à peine 5 centimètres de long et vit dans la touffeur de la forêt colombienne, à l'ouest des Andes. Elle appartient à la famille de grenouilles la plus colorée qu'il nous soit donné de connaître : les dendrobates. Les 180 membres de cette tribu, tous habitants d'Amérique centrale et du Sud, ont des parures aux reflets incomparables. Robe unie ou marbrée, à rayures ou à pois, orange vif, vert métallique ou dorée : impossible de passer inaperçu. La plus surprenante étant celle de la grenouille fraise, à la magnifique coloration rouge ponctuée de noir.

HISTOIRES NATURELLES

Ne nous y trompons pas : ces couleurs sont celles du danger. Les Indiens d'Amérique s'en sont-ils inspirés, eux qui peignaient leur visage de teintes vives pour mieux effrayer leurs ennemis ? Par cette livrée incroyablement lumineuse, les dendrobates préviennent en tout cas de leur nature venimeuse, et dissuadent si bien leurs éventuels prédateurs qu'ils peuvent s'offrir le luxe de rechercher au grand jour leur pitance (insectes et petits arthropodes), au sol ou dans les arbres, sans être le moins du monde inquiétés. En serait-il autrement que leurs agresseurs ne s'en remettraient pas. Tous ces amphibiens, en effet, sécrètent à la surface de leur peau des substances chimiques extrêmement toxiques, auxquelles seuls quelques rares serpents et araignées sont capables de résister.

Décrit pour la première fois en 1978, *Phyllobates terribilis* ne fait pas exception. Comme son nom le laisse entendre, il est même le plus dangereux de tous. Sa peau visqueuse, d'un beau jaune-orangé uniforme, contient comme celle des autres dendrobates deux types de glandes cutanées : des glandes muqueuses, qui assurent son humidification permanente, et des glandes « granuleuses », ou glandes à venin. Celles-ci sécrètent un poison radical, un alcaloïde qui provoque à très faible dose des troubles nerveux, rapidement suivis d'atteintes cardiaques et respiratoires. Ce poison ne peut être inoculé, et se contente de suinter à la surface de la peau. A une dose infime (l'épiderme d'un adulte en contient tout au plus 200 microgrammes), mais suffisante, une fois ingérée, pour tuer vingt mille souris... ou une centaine d'hommes.

Est-ce à cette singularité que le « phyllobate terrible » doit de ne pas être menacé d'extinction, comme le sont aujourd'hui nombre de batraciens ? L'espèce, on l'a dit, sait tenir ses ennemis à distance, et personne n'a jamais cuisiné les cuisses de cette grenouille-là. Mais l'homme, pour autant, n'a pas manqué de s'y intéresser. Elle fut mise à contribution des siècles durant, en Colombie, par les Indiens de la tribu choco, qui la faisaient suinter en la maintenant au-dessus du feu, puis empoisonnaient avec son venin les pointes de leurs flèches.

UN REMÈDE POTENTIEL

Et si les armes à feu ont presque partout supplanté cette pratique ancestrale, ce sont les biologistes qui, désormais, fixent leur attention sur le petit anoure orangé. Tout poison naturel constitue en effet un remède potentiel, et celui que fabrique *P. terribilis* pourrait en fournir un grand nombre – substances relaxantes pour les muscles, régulateurs cardiaques ou anesthésiques plus puissants encore que la morphine.

Ainsi le petit dendrobate a-t-il fait, récemment, son entrée dans les laboratoires de recherche biomédicale. Il n'est pas le seul. Au cours des vingt dernières années, un nombre considérable de grenouilles, vivant aux quatre coins du monde, se sont révélées avoir dans la peau un véritable trésor. Hormones, neuropeptides, antibiotiques ou toxines, plus de trois cents substances biologiquement actives ont été identifiées à partir de leurs glandes à venin.

Or toutes, ou presque, présentent des analogies de structure avec des composés présents dans le cerveau ou dans l'intestin des mammifères. D'où, en théorie, une multitude d'applications médicamenteuses. Employées depuis l'Antiquité – sous forme de décoctions, d'emplâtres, de bouillons ou de tisanes – pour prévenir et guérir les maux les plus variés, puis disgraciées par les physiologistes, les grenouilles ont retrouvé un avenir thérapeutique. Les espèces vénéneuses en tête.

Dernière singularité, récemment découverte : les toxines produites par les dendrobates présentent d'étranges parentés avec d'autres substances, fabriquées elles aussi dans la peau des batraciens et médicalement prometteuses. Les amphibiens, vertébrés archaïques, utilisent en effet deux stratégies distinctes pour se défendre contre les microbes : la nôtre (lymphocytes et anticorps, qui permettent une réponse immunitaire spécifique), et une autre qu'ils partagent avec les insectes, consistant à synthétiser des peptides antibactériens à large spectre. Or ces petites protéines et les poisons violents des phyllobates sont produits par le même type de glandes granuleuses, et agissent de la même façon, en modifiant la perméabilité des cellules aux ions et à l'eau. Dans l'évolution des amphibiens, défense contre les prédateurs et défense contre les microbes relèvent peut-être de la même histoire.

Catherine Vincent

Des parents attentifs

Parlant de ses chères grenouilles, Jean Rostand (1894-1977) évoquait les *« pontes gélatineuses qui, flottant à la surface d'une mare basque, captivaient* [ses] *yeux de petit garçon »*. Le fruit des amours d'anoures est à peu près le même dans les forêts de l'Amérique tropicale, mais il bénéficie d'une plus grande attention parentale que dans nos régions tempérées. Enserrés dans une gelée qui leur assure protection et humidité, les œufs des dendrobates – quelques dizaines par ponte –, sont surveillés tout au long de leur maturation. Au moment de leur éclosion, la femelle ou le mâle les transporte sur son dos dans un milieu aqueux (une petite flaque au creux d'une palme peut suffire), en veillant à ce que les têtards, volontiers cannibales, soient séparés les uns des autres. Leur métamorphose survient environ trois semaines plus tard : minuscules encore, mais déjà porteuses de leur mortelle livrée, les grenouilles sautent à bas du feuillage et s'en vont crapahuter dans la forêt tropicale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99287

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

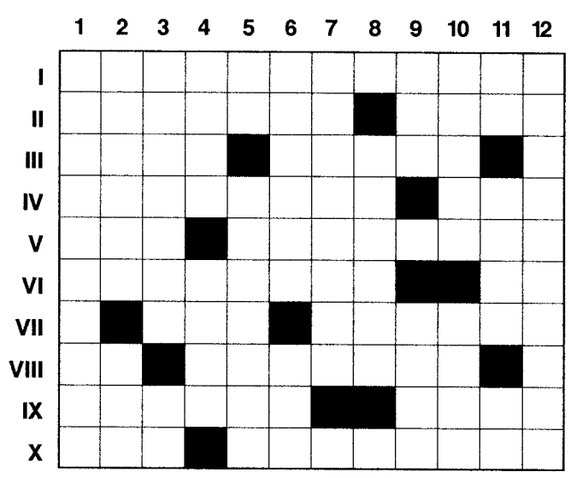

HORIZONTALEMENT

I. Assure la fermeture après le travail. – II. Qui ne devrait pas déborder. Visqueuse et collante. – III. A peine arrivé, il fit des bêtises. Tiré pour finir. – IV. Rejet total. Point de départ historique. – V. Que l'on ne pourra garder. Pièges à éviter chemin faisant. – VI. Mettais à l'épreuve. Opposition dans le texte. – VII. Perdit de l'eau. Dégrossis à la pierre. – VIII. Possessif. Prend toutes ses responsabilités. – IX. Met les déchets sous haute protection. Assemble les morceaux. – X. Bien marqué. Protections rapprochées.

VERTICALEMENT

1. S'il travaille, il essaie de ne pas se faire remarquer. – 2. Difficilement supportable. Passage obligé après le coq. – 3. Bien illustrées. Conjonction. – 4. Joua avec les mots. Faire un coup en vache chez l'âne. – 5. La moitié de tout. Un modèle qu'il faut encore remonter. – 6. Prit possession. Jetés dans le jeu. – 7. Il n'était pas question pour lui de rester dans sa réserve. – 8. Parfumés à la badiane. – 9. Prend toujours la direction opposée. Mettre en œuvre. – 10. Apporter son jugement. Qui a tendance à rester en arrière. – 11. Conjonction. Partit à l'aventure. Aide à tracer. – 12. Incapables de sentir la moindre nuance.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99286

HORIZONTALEMENT

I. Brouillamini. – II. Lambda. Malin. – III. Otai. Brel. – IV. Carquois. Ore. – V. St. Urus. Guer. – VI. Nini. Réforme. – VII. On. Thétis. Us. – VIII. Tête. Utopies. – IX. Prélevée. – X. Serti. Self.

VERTICALEMENT

1. Blocs-notes. – 2. Ratatiné. – 3. Omar. Ter. – 4. Ubiquité. – 5. Id. Ur. Pi. – 6. Laboureur. – 7. Risettes. – 8. Ames. Fiole. – 9. Mal. Gospel. – 10. Il. Our. Ivf (vif). – 11. Ni. Remuée. – 12. Intéressés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Le centenaire du métro

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 6 décembre, un timbre à 3 francs (0,46 €) pour le centenaire du métro parisien, inauguré le 18 juillet 1900. En 1987, déjà, un timbre était paru en hommage à Fulgence Bienvenüe (1852-1936), polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, responsable de la construction du métropolitain, qu'une loi du 30 mars 1898 avait déclaré d'utilité publique.

La première ligne, Porte-Maillot – Porte-de-Vincennes, est achevée pendant l'Exposition universelle de 1900. Le réseau parisien avait été précédé par ceux de Londres, New York, Chicago et Budapest. En 1901, le métro transporte plus de 50 millions de voyageurs. Aujourd'hui, long de plus de 200 kilomètres, il compte 297 stations (86 possèdent des accès classés, signés Hector Guimard).

Le timbre (format horizontal 36 × 22 mm) conçu et mis en page

par l'agence Pascale Pichot (photos RATP/Dupuis, Jean-François Muboussin, René Roy), est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante. La vente anticipée se déroulera à Paris, les samedi 4 et dimanche 5 décembre, dans les bureaux de poste temporaires « premier jour » ouverts à la Maison de la RATP, 54, quai de la Rapée ou 189, rue de Bercy (12e) et à la station Champs-Elysées-Clemenceau.

P. J.

★ Pascale Pichot sera présente, le samedi 4, de 13 heures à 15 heures pour une séance de dédicaces.

EN FILIGRANE

■ **Le Monde des philatélistes.** Un feuillet de neuf timbres du Niger sur des chiens est offert aux lecteurs du *Monde des philatélistes* de décembre. Ce numéro a une connotation sud-américaine avec la publication de la première partie d'une étude sur les timbres de la province argentine de Corrientes et un article sur les entiers postaux du Brésil (100 pages, en kiosques, 29 F).

■ **Concours de philatélie scolaire.** Le 6e Concours national de philatélie scolaire, organisé par la Fédération française des associations philatéliques, a pour thème : « L'évolution des transports au XXe siècle ». Les inscriptions seront closes le 31 décembre, les réalisations des projets devant parvenir aux organisateurs avant le 15 avril 2000. L'exposition finale se déroulera du 5 au 8 mai 2000, à Annecy, lors de Philexjeunes. Ce concours richement doté s'adresse aux établissements d'accueil pour enfants relevant d'enseignements spécialisés, aux collèges, lycées, écoles élémentaires et maternelles (rens. et inscr. : 6e Concours de philatélie scolaire, BP 32, 70400 Héricourt).

■ **Ventes.** La 61e vente à prix nets de Pascal et Bernard Behr (30, avenue de l'Opéra, 75002 Paris) disperse plus de 4 000 lots, dont une sélection de raretés, une collection de Ceylan et un 20 c noir *Cérès* sur lettre du 1er janvier 1849, proposé à 37 500 F (5 717 €).

LeMonde Job: WMQ0412--0033-0 WAS LMQ0412-33 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0455 Lcp:700 CMYK

MUSIQUES **Fondé en 1969 à Munich par Manfreid Eicher, le label ECM recouvre une diversité de musiciens, d'approches, de courants de la plupart des mouvements du jazz. Des musiciens du monde y donnent des nouvelles d'autres sons, des francs-tireurs s'y épanouissent auprès de grands noms : Pat Metheny, Chick Corea, Jack DeJohnette, Dave Holland, John Surman, Paul Bley et bien sûr Keith Jarrett, l'un des piliers avec Garbarek et Pärt de la relative sécurité financière de la marque. ● SPATIALISATION, découpage stéréophonique, réverbération : il y a un son ECM, assez typique pour être régulièrement copié. ● EN 1983, Eicher créé la division ECM « New Series », un espace privilégiant les créations extrémistes et relevant d'une indéniable « transversalité ». Il vient d'éditer la bande-son de la série *Histoire (s) du cinéma* réalisée par Jean-Luc Godard de 1988 à 1998.**

ECM, trente ans de pluralisme esthétique au service de la musique

Créée à Munich en 1969 par Manfred Eicher, la maison de disques a noué des relations suivies avec des pionniers et des stars comme Keith Jarrett, Arvo Pärt, Jan Garbarek, Steve Reich ou Pat Metheny. Sa dernière publication : la bande-son de « Histoire (s) du cinéma » de Jean-Luc Godard

QUAND IL FONDE, en 1969, ECM, sigle d'Editions of Contemporary Music (éditions de musique contemporaine), Manfred Eicher, contrebassiste allemand né en 1943 près du lac de Constance, pense surtout à se faire plaisir en renouvelant la diffusion phonographique du jazz. Trente ans plus tard, ECM a rejoint la liste des noms mythiques de l'histoire du jazz au point de devenir, comme l'américain Blue Note (fondé en 1939), un terme presque générique. Si le nom de Blue Note évoque aussitôt des ambiances de clubs enfumés avec des groupes plutôt hard-bop, à propos d'ECM il est devenu un lieu commun de parler de musique méditative, d'aridité parfois, de contemplation de soi.

Quand il crée, en 1983, la division New Series, Eicher bouscule les habitudes de la musique contemporaine, car il ne s'engage pas dans la défense d'une école donnée, mais dans le développement d'un espace de libre expression ouvert en priorité aux individualités, compositeurs, interprètes et, bien sûr, mélomanes. Le catalogue New Series (environ cent vingt titres sur les quelque sept cents références du label) regroupe des créations dont le seul point commun est le caractère extrémiste. Comment expliquer sinon le voisinage d'Arvo Pärt (nostalgique peintre d'icônes tonales dont *Tabula Rasa* fut l'emblème originel du label) et de Heinz Holliger (visionnaire dont le *Scardanelli Zyklus*, d'après Hölderlin, constitue l'une des plus fascinantes entreprises d'avant-garde de la fin du siècle) ? Tout aussi paradoxale semble l'appartenance des minimalistes américains John Adams et Steve Reich, du sériel intégral Jean Barraqué, du synthétique Kurtag et du folkloriste Tormis.

W. PATRICK HINELY

New York, studio Power station, 1996. Le guitariste Bill Frisell, Manfreid Eicher (au centre) et le saxophoniste Lee Konitz lors de l'enregistrement du disque « Angel Song ».

De même, le label munichois recouvre une diversité de musiciens, d'approches, de courants de la plupart des mouvements du jazz. Les musiques improvisées les plus hardies y ont une place, les icônes de la Great Black Music américaine démontrent qu'ECM ne s'intéresse pas seulement à l'Europe des grands espaces symbolisée par le saxophoniste Jan Garbarek. Des musiciens du monde y donnent des nouvelles d'autres sons, des francs-tireurs s'y épanouissent auprès de grands noms : Pat Metheny, Chick Corea, Jack DeJohnette, Dave Holland, John Surman, Paul Bley et, bien sûr, Keith Jarrett, l'un des piliers avec Garbarek et Pärt de la relative sécurité financière de la marque.

AIR LIBRE

Assurément, il y a un son ECM, assez typique pour être régulièrement copié. La spatialisation, le découpage stéréophonique, la clarté de chaque instrument, l'utilisation de réverbération (naturelle ou inventée technologiquement), donnent une impression d'espace sonore, d'ouverture à l'air libre. De là à parler d'une unicité sonore... En fait, s'il est historiquement attaché à deux ingénieurs du son, Martin Wieland et Jan Erik Kongshaug, et à des studios en Allemagne ou à Oslo, Manfred Eicher est un producteur plus voyageur qu'il n'y paraît.

Visuellement, ECM a su aussi inscrire une identité forte avec une équipe de graphistes et de photographes (Barbara Wojirsch, Frieder Grindler, Dieter Bonhorst, Dieter Rehm...), le recours à des typographies soignées et à des techniques variées (photographies, collages, signes...) – à ce titre, le passage du vinyle 30 cm au format CD fait perdre beaucoup à ces objets d'art. Seule constante, les musiciens, stars ou méconnus, sont rarement présents sur la pochette extérieure, les notes se limitent généralement aux titres des morceaux, à la composition des groupes et à quelques informations techniques.

Pour un label qui a fait du pluralisme esthétique une ligne de conduite – sans toutefois s'égarer vers le tout-venant – une autre constante apparaît. Elle concerne les New Series et réside dans la publication de récitals qui relèvent d'une indéniable « transversalité » comme *Dal niente*, du clarinettiste Edouard Brunner (de Stravinsky à Lachenmann), ou *Officium*, né de la rencontre du saxophoniste norvégien Jan Garbarek – à cheval d'ailleurs avec le jazz – et des chanteurs britanniques du Hilliard Ensemble.

La bande-son de la série *Histoire (s) du cinéma* réalisée en vidéo par Jean-Luc Godard de 1988 à 1998 revêt également l'apparence d'un récital. Le travail sur la voix et l'emploi édifiant d'une multitude de fragments musicaux invitent même à considérer l'ensemble comme une véritable œuvre électroacoustique offrant une image paradoxale de la création contemporaine.

On notera enfin que toutes les références du catalogue ECM sont disponibles en permanence, repressées à quelques centaines ou milliers d'exemplaires en fonction des stocks et des demandes. Un effort de gestion qui fait aussi la différence.

Pierre Gervasoni et Sylvain Siclier

Des interprètes inclassables

L'éclectisme illustré par les compositeurs inscrits au catalogue ECM se double d'une grande fidélité à des interprètes de premier plan connus pour leur ouverture d'esprit.

En dehors des jazzmen Keith Jarrett (piano), Jan Garbarek (saxophone) et Barry Guy (contrebasse), l'éditeur compte aussi des musiciens classiques dépourvus d'œillères tels que le violoniste Gidon Kremer, l'altiste Kim Kashkashian, le hautboïste Heinz Holliger, le Quatuor à cordes Keller ou les chanteurs du Hilliard Ensemble.

Manfred Eicher, producteur et créateur de la compagnie phonographique ECM

« Jean-Luc Godard dépasse tous les rêves des artistes du remix »

« Par son aspect *cross-over,* le catalogue *New Series* défend une conception de la musique contemporaine qui tend aujourd'hui à se généraliser dans la création. Pensez-vous avoir anticipé sur le goût dominant de cette fin de siècle ?

– Un artiste se doit d'être rigoureux et de prendre des risques. Bien sûr, en allant vers les extrêmes, il peut traverser des territoires sur le plan du style ou sur celui du matériau. Cependant, *cross-over* est un terme que l'on n'emploie jamais chez ECM. Il appartient au monde du marketing et du business musical dont les responsables parlent sans fin du *« potentiel* cross-over » et se demandent comment promouvoir un « produit » capable de toucher le plus de groupes démographiques possible. Le désir des musiciens de se transcender en absorbant toutes sortes d'influences n'est en aucun cas un phénomène « fin de siècle ». Le jazz fut, à l'origine, une musique liant Afrique et Europe. Certains compositeurs du XXe siècle ont aussi puisé leur inspiration bien au-delà des limites de la tradition classique. Giya Kancheli considère les collaborations entre Gil Evans et Miles Davis comme une pierre de touche ; Stockausen, Henze et Penderecki ont travaillé avec des improvisateurs ; Stravinsky adorait Benny Goodman ; Messiaen, Terry Riley et La Monte Young ont été influencés de manière déterminante par la musique indienne ; Heiner Goebbels et Erkki-Sven Tüür ont débuté dans des groupes de rock et cela s'entend dans leurs œuvres ; Bela Bartok et Sandor Veress ont, notamment, étudié le folklore hongrois pour le transcrire dans leur propre musique comme le fait aujourd'hui Veljo Tormis avec le patrimoine estonien. La liste pourrait continuer à l'infini...

– La spontanéité a toujours constitué votre mot d'ordre. Comment parvenez-vous à la maintenir à long terme ?

– La spontanéité, l'ouverture et l'intuition sont essentielles dans mon rôle de producteur de musique. Pour moi, une des manières d'éviter la routine consiste à travailler avec beaucoup de musiques différentes. Produire Roscoe Mitchell n'a rien à voir avec produire Arvo Pärt. Travailler sur une partition soigneusement conçue par György Kurtag est aussi exaltant que travailler sur une forme entièrement libre avec l'Art Ensemble of Chicago. Voyager entre les mondes permet, par exemple, d'approcher la musique de chambre avec un esprit tourné vers l'improvisation, mais aussi d'encourager les improvisateurs de jazz à penser un petit peu plus à leur structure.

– Les voyages musicaux prônés par Luigi Nono semblent aussi rejoindre en partie votre ligne de conduite.

– Je me suis trouvé proche de Nono quand je l'ai entendu suggérer que Gesualdo serait un jour considéré "plus d'avant-garde" que n'importe lequel des compositeurs de la seconde école de Vienne.

– De manière globale, les productions des *New Series* regardent vers le Nord, qu'il s'agisse des pays baltes ou du Caucase. Pourquoi ?

– Depuis l'enfance, j'ai toujours été fasciné par le Nord. De Strindberg à Ibsen, de Munch à Dreyer ou Bergman – et même Tarkovsky, qui a résidé dans les pays baltes –, la culture scandinave m'a fortement influencé. Mais le Nord est surtout un état d'esprit comme Glenn Gould l'a si bien souligné dans son essai *Idea of North.* Et le pianiste de jazz Paul Bley a fait remarquer de manière intéressante et pas inexacte que *« la musique est un substitut à la lumière du soleil, plus on va vers le Nord, plus la musique est intense ».*

> Conserver l'indépendance artistique et ne s'associer aux majors que pour des questions de distribution a été la clef de notre survie

– Cet élargissement des axes américain et germanique qui forment la base de votre catalogue n'est-il pas possible avec des compositeurs issus d'un pays latin tel que la France ?

– N'est-ce pas Schoenberg qui disait : *« Ou ce que nous faisons est de la musique ou c'est ce que font les Français, mais cela ne peut pas être les deux ? »* Je ne pense quand même pas qu'on puisse diviser la musique aussi nettement ! J'écoute beaucoup de musique française de l'école de Notre-Dame à nos jours. Et l'un de nos disques les plus acclamés de 1999 est justement la *Sonate pour piano* de Jean Barraqué par Herbert Henck. Mais nous avons aussi enregistré des œuvres de Messiaen, Milhaud, Boulez, Dutilleux, Caplet et Poulenc. Par ailleurs, la dernière livraison des *New Series* n'est autre qu'*Histoire(s) du cinéma* par le toujours remuant et vital compositeur français... Jean-Luc Godard.

– Quelle importance un coffret sur l'histoire du cinéma revêt-il pour un label de production musicale ? Ne risque-t-il pas de rater son public potentiel ?

– ECM est heureux de compter *Histoire(s) du cinéma* parmi les titres de son catalogue de musique et considère cette publication comme un sommet digne du trentième anniversaire. Je suis un inconditionnel de Jean-Luc Godard. Il incarne l'une des forces les plus créatives des arts d'aujourd'hui. Sa sensibilité à la musique et au son a toujours été exceptionnelle. J'en ai pris conscience avec *Vivre sa vie,* dans la juxtaposition des lignes et des rythmes, de la musique et du silence. Je comparerais volontiers les films de Godard à des partitions musicales hautement complexes. *Histoire(s) du cinéma* soutient la comparaison avec l'œuvre de n'importe quel compositeur contemporain. Godard dépasse là les rêves des post-modernes et de tous les artistes du remix. Alors, bien sûr, on peut manquer le public potentiel mais c'est le lot de chaque disque.

– Quels sont, à l'ère d'Internet, les avantages et les inconvénients d'un label indépendant ?

– Conserver l'indépendance artistique et ne s'associer aux grandes compagnies que pour des questions de distribution a été la clef de la survie d'ECM. Nous avons enregistré environ sept cents albums sans demander la permission à personne. Beaucoup de ces disques auraient été impensables à l'intérieur d'une major où l'aspect commercial est la considération principale. Avec la liberté arrive la responsabilité. C'est très prenant de superviser chaque aspect de chaque publication, de l'enregistrement au design de la couverture, et d'essayer de ménager à la musique une bonne diffusion dans le monde entier. C'est une bataille de chaque jour. Internet est au moins un bon moyen d'informer notre public. Mais je ne suis pas, pour l'instant, convaincu par les autres applications dont la diffusion par les procédés Real Audio ou MP3. La nécessité d'une forte compression élimine certains harmoniques et le son change tellement qu'il en perd toute subtilité. Toutefois, même après l'obtention d'une réelle fidélité musicale, je crois qu'il se trouvera toujours des gens pour apprécier le plaisir tactile des albums, refusant de rester assis devant leur ordinateur toute la journée à faire défiler de l'information sonore et visuelle. En tout cas, ce n'est pas ainsi que je veux goûter à la musique. »

Propos recueillis par Pierre Gervasoni

Quelques enregistrements

● **ECM New Series.**
- Sélection historique : *Sonate pour piano,* de Jean Barraqué ; *Scardanelli-Zyklus,* de Heinz Holliger ; *Tabula Rasa,* d'Arvo Part ; *Music for 18 Musicians,* de Steve Reich ; *Officium,* de Jan Garbarek et le Hilliard Ensemble...
– Nouveautés : *Das Buch der Klange,* de Hans Otte ; *Birds and Bells,* de Bent Sörensen ; *Litany to Thunder,* de Veljo Tormis ; *Flux,* d'Erkki-Sven Tüür ; *Quatuors à cordes,* de Peter Ruzicka ; *Histoire(s) du cinéma,* coffret de 4 livres (textes trilingues, nombreuses illustrations) et 5 CD réalisés à partir de la bande-son de la série vidéo de Jean-Luc Godard.

● **ECM jazz.**
- Sélection historique. *Nice Guys,* de l'Art Ensemble of Chicago ; *El Corazon,* d'Ed Blackwell et Don Cherry ; *Return to Forever,* de Chick Corea ; *Lookout for Hope,* de Bill Frisell ; *Photo With...,* de Jan Garbarek ; *Conference of the Birds,* de Dave Holland ; *Tribute,* de Keith Jarrett ; *Tales of Rohnlief,* de Joe Maneiri ; *80/81,* de Pat Metheny ; *Acoustic Quartet,* de Louis Sclavis et Dominique Pifarély ; *Road to Saint Ives,* de John Surman, *Music For Large and Small Ensemble,* de Kenny Wheeler...

LeMonde Job: WMQ0412--0034-0 WAS LMQ0412-34 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 09:12 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0456 Lcp:700 CMYK

Trent Reznor, l'homme malade du rock

Le fondateur de Nine Inch Nails soigne sa dépression en publiant son chef-d'œuvre, le double album « The Fragile »

TARYN SIMON

Trent Reznor, le démiurge de Nine Inch Nails, dans son studio de La Nouvelle-Orléans.

IL AURA donc fallu patienter cinq ans pour que Trent Reznor donne un successeur à cette terrifiante descente aux enfers de l'autodestruction qu'était *The Downward Spiral*. Cinq années au cours desquelles le démiurge de Nine Inch Nails aura collaboré à des bandes originales de films (*Tueurs-nés*, d'Oliver Stone, *Lost Highway*, de David Lynch), produit *Antichrist Superstar*, l'album de la gloire pour le *freak* Marilyn Manson et touché le fond. Rattrapé par un succès auquel ni lui ni sa musique difficile n'étaient préparés, le sorcier de l'*indus* a trouvé refuge dans les drogues et sombré dans une dépression nerveuse. Cette chute, assez courante dans ce milieu, serait sans grand intérêt s'il ne s'agissait de Trent Reznor, proclamé sauveur du rock par la presse américaine, dernier héros morbide des adolescents de la middle-class depuis la disparition de Kurt Cobain. Double album aussi attendu (deux ans de gestation) qu'ambitieux (23 chansons), *The Fragile* quitte enfin l'ombre pour la lumière.

Il y a dix ans, *Pretty Hate Machine*, premier chapitre de Nine Inch Nails, entérinait la victoire de la machine sur l'homme et ne trouvait d'issue que dans le luddisme et le sabotage. La grammaire de l'*indus* était posée : guitares hypersaturées, voix torturée, boîtes à rythmes robotiques, claviers à l'agonie. Le jeune homme originaire de la Pennsylvanie broyait du noir en concassant des sons, attitude radicalisée, parfois caricaturée, dans *The Downward Spiral*. *The Fragile* est l'antithèse de *Pretty Hate Machine* : ce long tunnel de spleen, de violence et de cauchemars débouche sur la faillite des systèmes et le retour de l'individu.

CD-ROM VAMPIRE

Dans son studio de La Nouvelle-Orléans, Reznor a mis en musique un journal de sa déprime, aussitôt comparé à *The Wall*, parallèle renforcé par la collaboration du producteur du monument de Pink Floyd, Bob Ezrin. Le sujet, peu original, est en effet identique : la solitude et l'incommunicabilité d'une star mégalomaniaque, via l'éternel retour de « l'homme schizoïde du XXe siècle » apparu il y a trente ans dans le premier King Crimson – dont l'ancien guitariste, Adrian Belew, participe également à *The Fragile*. L'album de Reznor joue de l'ambivalence de la personnalité en proposant deux entrées, un disque « à gauche » (pop haineuse ou mélancolique) et un « à droite » (inqualifiable, disons électro-funk expérimental).

Le premier, qui orchestre le choc entre la névrose de l'auteur et les agressions du monde extérieur, offre une stupéfiante entrée en matière. Quatre notes jouées sur une guitare classique semblent buter sur un mur, avant d'être étouffées par un martèlement de batterie et des bruits parasites de forge. *« J'ai volé trop haut et je me suis brûlé les ailes / J'ai perdu la foi dans tout »*, gémit Reznor. On craint devoir endurer cent minutes de plaintes narcissiques lorsque résonne le clavier spatial de *The Day the World Went Away* (une des meilleures chansons jamais écrites par Reznor), bientôt rejoint par des guitares tendues dans le rouge, avant un *finale ad lib* inattendu. A cette pop mutante et impure succède une pièce instrumentale (il y en aura six, formidables miniatures de musiques de films imaginaires), construite à partir d'un piano impressionniste et de synthés bourdonnant comme une ruche. Cet apaisement, qui laisse sourdre la menace, est brutalement interrompu par une promenade dans le Berlin glacial de Bowie (son pianiste, Mike Garson, participe lui aussi à l'effort de guerre) et d'Iggy Pop.

The Fragile tient les promesses de ses premiers titres. Cet album multidirectionnel n'est pas un CD, mais un CD-ROM, une mise à nu sonore et visuelle explorant tous les recoins de son tourmenté créateur, une œuvre vampire se gorgeant de tous les genres – europop, trash, metal, musique contemporaine. Mais Reznor a ordonné son intérieur en ruines : avant de casser ses jouets, il écrit des chansons mélodiques ; à la différence des bûcherons de l'*indus*, le bruitisme est ici un moyen, jamais une fin. Sa science des arrangements fait le reste. Alors que ses *beats*, peu dansants, ne ressemblent en rien à ce qu'en font les DJ de la techno, Reznor a recours à une riche palette d'instruments (notamment violoncelles et ukulélés) pour illustrer sa fragile résistance.

La guérison du convalescent progresse dans *I'm Looking Forward to Join you, Finally*, quatre titres avant la fin du voyage. *« Je me souviens parfois du parfum du soleil »*, chante Reznor qui se taira dans *Ripe (with Decay)*, dernier instrumental dodécaphonique. Des grésillements d'insectes, puis un larsen ferment ce disque sans tubes, dont le premier paradoxe est d'être à la fois le plus accessible et le moins complaisant de son auteur.

Comment ce rejeton de la *junk culture* américaine, éduqué avec Kiss, les films d'horreur et les superhéros des *comics*, peut-il signer une œuvre aussi sidérante, qui mérite des écoutes répétées et laisser sur le carreau tant de poseurs d'un rock « cérébral » ? Cette égalité des chances fait aimer le rock et ce grand disque malade.

Bruno Lesprit

★ *The Fragile*, 2 CD Nothing/Interscope Records 490 473-2. Distribué par Universal.

SÉLECTION DISQUES

JEHAN ALAIN

Litanies, Fugue, Intermezzo, Children's Corner, Post-Scriptum, Invention, Lamento, D'où vient cette nuitée, Complainte de Jean Renaud, Chanson à bouche fermée, Tu es Petrus, Messe grégorienne de mariage, Aventure, Foire.
Solistes, Camerata Saint-Louis, Georges Guillard (orgue, piano et direction)

L'organiste Georges Guillard est opiniâtre : on l'a vu dans le combat qui l'a opposé à la décision de la Mairie de Paris d'annuler la commande faite d'un orgue au grand facteur Jürgen Ahrendt pour la tribune de Saint-Louis-en-l'Ile ; on le voit dans sa fidélité à l'œuvre de Jehan Alain qui, contrairement à l'opinion couramment admise, n'a pas composé que de la musique d'orgue. Voici paru, sous la direction artistique de Guillard, le troisième volume d'une anthologie remarquable consacrée à la musique instrumentale et vocale de ce prodige au talent éclatant, à l'absence de vanité manifeste, mort trop jeune (vingt-neuf ans) pendant la seconde guerre mondiale.

Il y a des bluettes au charme irrésistible, des chansons pour enfants ou des harmonisations de thèmes populaires *(Children's Corner)*, des transcriptions bienvenues, comme celle, à deux pianos, des *Litanies, hit* organistique qui prend un caractère singulièrement différent joué ainsi, ou ce bouleversant *Lamento,* écrit pour l'orgue domestique de la famille Alain (l'organiste Marie-Claire est la cadette de la famille), que Georges Guillard a transcrit pour basson et orgue : accordement inédit et saisissant de beauté. Une jolie couleur modalisante, un sens de l'harmonisation très personnel (la *Messe grégorienne* pour ténor et quatuor à cordes est bourrée de trouvailles), une invention comme ingénue mais toujours bien tournée : des qualités qui font regretter plus encore que Jehan Alain n'ait pu donner sa vraie mesure. Le visage de la musique du XXe siècle n'en serait peut-être pas fondamentalement modifié, mais notre patrimoine compterait sûrement un grand nom de plus.

Renaud Machart

★ 1 CD Arion ARN 68447.

THE VIVALDI ALBUM

Airs d'Antonio Vivaldi extraits de Dorilla in Tempe, Griselda, Giustino, Farnace, Bajazet, Teuzzone...
Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Arnold Schoenberg Chor, il Giardino Armonico

Cecilia Bartoli est un cas : elle pourrait rouler en limousine, en sortir de temps en temps pour chanter Mozart et le bel canto romantique où elle veut, donner des récitals devant des salles combles, mais la délicieuse anti-superstar n'a qu'une idée en tête : la musique baroque. Elle voulait Vivaldi, Haendel, elles les a « eus » ; elle voulait la collaboration des « baroqueux », ils ne se sont pas fait prier – et ils n'ont pas eu tort (le *Giardino Armonico* a même été « prêté » à Decca par Teldec, qui s'est empressé de faire enregistrer un album concurrent (?) au même Giardino et à Eva Mei...). La jeune Italienne n'a pas encore convaincu le directeur du Met de New York de lui construire une salle pour chanter ce répertoire, mais cela ne devrait tarder... Tant mieux pour la musique ancienne, tant mieux pour la musique tout court.

Sorte de Marylin Horne light et raffinée, Cecilia Bartoli se joue de de ces airs ultra-virtuoses pris à des tempos d'enfer. Rien ne l'arrête : les traits, les trilles (qu'on ne distingue pas toujours d'un vibrato parfois trop accentué), les roucoulades et cascades en tous genres. Le plus prodigieux est sa capacité à conférer des grains, des densités, des couleurs différentes à sa voix longue, flexible et entre toutes émouvante. D'ailleurs, entre deux cabrioles, l'Italienne se laisse aller parfois à la plus douce des élégies. Orchestre actif et pas toujours philharmonique, prise de son un rien cotonneuse.

R. Ma.

★ 1 CD Decca 466 569-2.

JEFF GARDNER
The Music of Chance

En sous-titre du nouvel album de Jeff Gardner, on peut lire *« plays Paul Auster »* et plus précisément, au dos de la pochette, que les compositions de jazz du pianiste tirent leur inspiration des écrits du romancier et scénariste. On ne cherchera pas ici un hommage ni une illustration sonore stricto sensu, mais bien des ambiances que des mots, leur organisation, leur capacité à rendre des situations ont suscité chez un lecteur, qui se trouve être un musicien, un compatriote, un voisin new-yorkais. Les livres d'Auster ont une musique bien à eux, dit Gardner, une musique où la liberté et l'individu comptent, une musique qui pourrait bien être du jazz. D'où, par l'intermédiaire d'un trio (avec le contrebassiste Drew Gress et le batteur Tony Jefferson) qui peut devenir quintette, un jazz intemporel par sa manière d'être à la fois dans l'histoire et d'être d'aujourd'hui, pour des chansons sans paroles qui se déroulent avec une tranquille assurance. Parfois, Gardner rappelle ses attaches avec les musiques du Brésil, ailleurs ses connaissances de l'écriture contemporaine affleurent. On se réjouit aussi d'entendre le saxophoniste Rick Margitza, compagnon régulier de Gardner, et la voix de plus en plus présente de la trompettiste Ingrid Jensen. L'un et l'autre viennent enrichir les visions rêveuses de Gardner.

S. Si.

★ 1 CD Axolotl Jazz-Naïve Y 225 079.

GEORGE MICHAEL
Songs from the Last Century

On ne pourra s'empêcher de comparer ce nouvel album de George Michael au délicieux *As Time Goes By*, collection de chansons des années 30 publiée récemment par Bryan Ferry. Le crooner funky a pioché lui aussi dans un répertoire de classiques d'avant le rock – *Brother, Can You Spare a Dime ?, My Baby Just Cares for me, You've Changed, Where or When...* –, choisissant également de sacraliser quelques tubes pop – *Roxanne,* de Police, en version jazz, *Miss Sarajevo*, de U2... Mais là où l'ancien chanteur de Roxy Music a œuvré avec subtilité et tendresse, l'ex-Wham ! semble décorer un arbre de Noël de supermarché. Sous la houlette de Phil Ramone, arrangeur légendaire de la variété américaine, George Michael recouvre chaque note de vernis et gonfle sa voix d'une réverbération vilainement artificielle. Une armure clinquante qui décourage toute velléité émotive.

Stéphane Davet

★ 1 CD Virgin 494 423 2.

CAMARON
Paris 1987

Un album inédit du légendaire Camaron, disparu en 1992, c'est déjà en soi un événement. Une trace de ces fameux récitals que le *cantaor* sublime donna en compagnie du guitariste Tomatito en mars 1987 au Cirque d'hiver à Paris, c'est un cadeau béni des dieux, un plaisir sanguin, passionnant. Ceux qui y étaient savent. Les autres vont savoir. « La » voix du flamenco a donné ces soirs-là le meilleur. La braise et le couteau, l'irrésistible émotion, la fascinante douleur. Il a prouvé, une fois de plus, qu'il était le roi de ces chanteurs gitans. Les aficionados ayant reproché au chanteur ses mauvaises fréquentations – avec le rock, la basse, la batterie, la guitare électrique... –, les puristes déroutés par ses idées iconoclastes retrouvent ici leur idole. Dépouillé, déchirant, entier. La guitare de Tomatito, son accompagnateur habituel après Paco de Lucia, fait des prodiges. Tandis que défilent *alegrias, tarantos, fandangos* et *bulerias*, le style vif et festif dans lequel El Camaron fut le plus prolifique, l'émotion jaillit de la salle, palpable. Et parce que le flamenco, c'est une musique à voir autant qu'à écouter, les éditeurs ont eu la bonne idée d'offrir en prime un cadeau – pour ceux équipés d'un lecteur CD-ROM –, des images sur la dernière plage.

Patrick Labesse

★ 1 CD Mercury 5466332. Distribué par Universal.

HADOUK TRIO
Shamanimal

Une certaine idée du swing : nomade, ivre de dépaysement, butineur, globe-trotter. Cela fait longtemps que les allers et retours, les rencontres entre le jazz et les musiques dites « du monde » s'organisent et se désorganisent (on lira le hors-série *Jazz et World, la belle histoire*, publié par le mensuel *Jazzman*). Ce parti pris guide comme une envie le souffleur facétieux Didier Malherbe (sax soprano, flûtes, clarinette alto...) et le multi-instrumentiste Loy Ehrlich. Ils se sont connus dans les années 70, traçant ensuite chacun leur chemin jalonné de belles rencontres (Gong, Vassiliu, Higelin, Faton Cahen ou Brigitte Fontaine pour Didier Malherbe ; West African Cosmos, Peter Gabriel, Touré Kunda ou Youssou N'Dour pour Loy Ehrlich). Ils partagent le même goût pour les voyages d'où ils ramènent des instruments, leurs trésors : *doudouk, pékou, ocarina, hajouj, kora, awicha, n'goni*... Un incroyable bric-à-brac qu'ils mêlent à l'attirail percussif de Steve Shehan pour composer de fines mélodies, vagabondes, alanguies ou primesautières, une musique instrumentale cousue de légèreté dans laquelle défilent les images.

P. La.

★ 1 CD Celluloïd 670152. Distribué par Mélodie.

LeMonde Job: WMQ0412--0035-0 WAS LMQ0412-35 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:06 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0457 Lcp:700 CMYK

La fête, le poing, la foi aux Transmusicales de Rennes

Du rap, de la « house » et des chants soufis pour commencer. Les 21e rencontres entendent franchir les frontières des musiques et des genres jusqu'à samedi

RENNES
de notre envoyée spéciale

Des Gitans catholiques de France, des musulmans soufis du Pakistan et des rappers américains iconoclastes : Tekameli, Rizwan et Muazam « Qawwali », The Arsonists. Beau début de soirée pour les 21e rencontres Transmusicales de Rennes, festival qui, décidément, ne s'est jamais arrêté aux frontières, même pas à celles du rock. Jeudi 2 décembre dans la nuit donc, au Liberté, un grand hall rendu humain par le volume sonore, dix-sept groupes répartis en deux salles (haut et bas) avaient en charge de défendre l'image des « Trans », tête chercheuse des nouveaux courants musicaux, présidant aux mariages inédits et aux mutations génétiques de la musique populaire. En une petite dizaine d'heures de musique trois nuits durant, l'exploration peut aller loin. Les Transmusicales ont d'ailleurs pris très vite le tournant des musiques du monde, sans toujours y réussir totalement.

Ainsi le chant qawwal, expression de la mystique soufi dans le sous-continent indien, a-t-il été d'emblée accueilli dans la galaxie rock, et notamment par l'intermédiaire du label RealWorld fondé par Peter Gabriel. La rythmique entêtante, les chants à gorge déployée, le son de l'harmonium portatif, la ferveur, l'exotisme y sont sans doute pour beaucoup. Rizwan et Muazam « Qawwali » viennent d'éditer un album chez RealWorld, ils appartiennent à la famille proche du grand maître du genre, Nusrat Fateh Ali Khan, décédé prématurément, et qui flirta en son temps avec Massive Attack. Mais ces jeunes gens (vingt ans) n'en ont ni les qualités vocales, ni le charisme.

RECONSTRUCTION D'UN ART

Sans ses *bad boys*, la mystique du rap a-t-elle encore un sens ? The Arsonists, qui appartiennent au collectif new-yorkais Rock Steady Crew, portent le débat sur le fond. Les mauvais garçons s'entretuent, eux prennent la culture hip-hop à la racine (*Le Monde* du 1er décembre), se livrant aux joies de la chorégraphie de groupe. Cette tentative de reconstruction d'un art de la fête hip-hop (break dance et tags compris), tel que révélé dans le Bronx il y a plus de vingt ans, est assez décousue. La musique en pâtit. Les Arsonists révèlent une autre tendance lourde de l'année en cours : la pensée musicale en pointillés – arrêt en milieu de phrase, mélodie cassée, chorégraphie en constante rupture.

En comparaison, Public Enemy, invités vedettes de la soirée, font figure de poids lourds. Plus de quinze ans ont passé depuis la création de ce groupe new-yorkais qui précisément avait contribué à faire basculer le rap rigolard vers la revendication politique. Flavor Flav, en combinaison jaune canari, tient toujours le rôle du pitre, et Chuck D celui de l'idéologue. Comme à son habitude, Public Enemy débarque sur scène en tenue de combat, treillis, combinaisons noires, air résolu et guerrier, à la façon du *Ghost Dog* du cinéaste Jim Jarmush, la méditation zen en moins – les bruits de botte et les aboiements sont produits aux platines par l'excellent Terminator X. Tout est densité. Rien ne se perd, aucun son, aucun poing levé.

Pendant que Public Enemy compresse les échantillons de musique comme César les automobiles, dans la salle du Liberté haut, Super Collider, duo né à Brighton, joue à la vidéo, à la *house* du sud de l'Angleterre (parfois dénommée *big beat*) dans un déluge savant et sec de machines, de sirènes, de scratches électroniques. Christian Vogel triture les rythmes, Jamie Lidell chante en imitant les rock-stars et en déglingant des tuyaux en plastique, un troisième larron découpe en lanière des chiffons grafités dans une obscurité bleutée. Sans arrêt, en continu. On s'y perd et c'est tant mieux.

Véronique Mortaigne

INSTANTANÉ

LE GROUPE RÉCRÉATIF D'EMIR KUSTURICA

« Le meilleur guitariste des metteurs en scène, le meilleur metteur en scène des guitaristes », annonce généreusement Dr Nelle Karajlic, le chanteur de No Smoking en présentant Emir Kusturica à la foule. Après l'impact rap de Public Enemy, les Trans se laissent aller à un *fest-noz* slave sur les coups de 2 heures du mat'. Attraction de la fête, un cinéaste doublement palmé or à Cannes (pour *Papa est en voyage d'affaires* et *Underground*), de retour dans le groupe dont il tint la basse de 1986 à 1988. Passé à la six cordes, le réalisateur du *Temps des Gitans*, sans être un brillant instrumentiste, s'amuse de cette récréation. En haut de survêtement rouge et galurin de desperado, il sillonne la scène, improvise un cancan, tente les accords du *Bon, la Brute et le Truand*, jette un œil à son fils, Stribor, qui « bûcheronne » derrière la batterie.

Vrais meneurs de ce groupe yougoslave de dix musiciens, Dr Nelle et le violoniste, Dejan Sparavalo, se chargent de l'ambiance. On retrouve ici quelques-uns des éléments de l'univers baroque de l'auteur de *Chat noir, chat blanc* (dont la bande originale avait d'ailleurs été confiée à No Smoking). Un bric-à-brac festif largement inspiré de la culture tzigane, des amitiés viriles capables d'excentricité. Une collection de costumes illustre ces délires hétéroclites : uniforme de douanier, caleçon à fleurs, marinière et chapeaux de paille, pyjama lamé or, bob afro-centriste...

Avec une bonne humeur foldingue, le répertoire oscille entre rock, free jazz, musette, musique gitane et numéros de cirque. A son meilleur, le groupe confond poésie et débauche ; à son moins fin, il penche vers l'orchestre de kermesse de la bière. Le public rennais, de toutes façons, s'emballe pour cette *ouache* balkanique. Un album est prévu pour l'an 2000. Avant qu'Emir le saltimbanque ne se remette au cinéma ?

Stéphane Davet

« A », de Brice Pauset, aboutissement d'un millénaire de musique

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS. Brice Pauset : A (création). Par Caroline Chaniolleau, Claude Guyonnet (récitants), Françoise Kubler (soprano), Jean-Christophe Jacques (baryton), Catherine Bowie (flûtes), Philippe Wendling (tuba ténor), Pierre Dutrieu (clarinettes), Daniel Navia, Jean-Pierre Collot (pianos), technique Ircam, Eric Daubresse, Carl Harrison Faïa (assistants musicaux), ensemble Les Jeunes Solistes, Rachid Safir (direction). Théâtre du Châtelet, le 1er décembre.

21 h 45, sur la scène du Châtelet. Après quatre-vingt-dix minutes passées à maîtriser de manière exemplaire un flux musical volontiers rebelle, Rachid Safir (en frac) accueille Brice Pauset (en jeans et chemise blanche, col ouvert et manches retroussées) sous les applaudissements du public. Commence alors la sacro-sainte opposition – pas si fréquente de nos jours – des bravos et des huées réceptionnant l'œuvre nouvelle. Les mécontents ont sans doute tort de crier au snobisme intellectuel. On n'acclame pas une œuvre telle que *A* par pur conformisme avant-gardiste. On l'éprouve, de bout en bout, en solitaire. Elle met, certes, parfois mal à l'aise et exige une intensité de tous les instants qui procure aussi une expérience unique. A l'heure où le partage musical – y compris dans les cénacles « contemporains » – tourne souvent à la restauration rapide, il est bon de tomber sur des pièces du type de *A*. De quel type d'ailleurs ?

Brice Pauset qualifie de *« Passion profane »* sa partition pour solistes, quatre chœurs, deux ensembles et traitements informatiques. L'effectif vocal (avec deux récitants) justifie la référence au genre de la Passion. Quant au texte (principalement d'Antonin Artaud), il abonde dans le sens profane... Datant des années d'internement (1943-1944), les écrits du poète rapportés dans *A* s'acharnent sur la dislocation de l'homme avec une rare violence (comme celle d'Ovide dans les extraits des *Métamorphoses* cités en complément). Mais tandis que le verbe d'Artaud profane le mystère de l'être, la musique de Pauset entretient l'état sacré de la matière. La conjonction des deux, qui rappelle l'univers du dernier Pasolini, pourrait se résumer à un titre de Godard : *Sauve qui peut (la vie) !*

Paradoxalement, Brice Pauset transmet l'énergie presque bestiale d'Antonin Artaud par une écriture très sophistiquée. Dans la structure (à base de *Cori*, de *Strumenti*, de *Tutti*, d'*Arie* et de chorals) comme dans le matériau (balayage informatique de micro-intervalles). Le jeune compositeur (né en 1965) met en outre à profit les leçons de l'histoire en combinant, entre autres, teneurs médiévales, rhétorique baroque et organisation sérielle pour élaborer une œuvre que l'on entend ainsi comme le possible aboutissement d'un millénaire de musique. Cette entreprise doit enfin beaucoup aux interprètes, en particulier aux Jeunes Solistes dont la qualité de souffle (vocal et spirituel) fait merveille en toutes occasions.

P. Gi

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

LUNDI 6 DECEMBRE
S.1 et 7- Collection JEAN SOUSTIEL. **Me de RICQLES**
MERCREDI 8 DECEMBRE
S.2- Art d'Extrême-Orient. **PIASA**
S.5- Importants tableaux anciens. **PIASA**
JEUDI 9 DECEMBRE
S.8- Bijoux. Argenterie. **PIASA**
VENDREDI 10 DECEMBRE
S.10- Art nouveau. Art déco. **PIASA**

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

SORTIR

PARIS

Ani DiFranco
Hâtivement qualifiée de chanteuse folk, l'Américaine Ani DiFranco, vingt-neuf ans, est surtout une héritière surdouée de Joni Mitchell, curieuse de tout et s'abreuvant à toutes les sources, rock, punk, soul, jazz, funk (son dernier album, *To the Teeth,* accueille Maceo Parker, l'ancien accompagnateur de James Brown et de George Clinton, et l'ex-Prince). Conteuse inspirée, mêlant sujets sociaux et politiques à l'introspection des sentiments, la musicienne de Buffalo (Etat de New York) est une artiste farouchement indépendante, qui a autoproduit treize albums en une décennie. Son éthique et son talent font l'admiration de Bob Dylan et de Bruce Cockburn.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18e. Mo Anvers. Le 4, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 146 F.

Rizwan & Muazzam Musahid Ali Khan
La nouvelle génération du chant qawwal, expression musicale de la foi soufie, bouscule les idoles sans pour autant changer les fondations. Après la mort de Nusrat Fateh Ali Khan, grand chanteur qawwal de Faiçalabad, au Pakistan, la disparition d'un des deux Sabri Brothers, on attendait de nouvelles voix pour cette forme très dansante (clapping de mains, tablas) et mélodieuse (harmonium portable) de chant religieux. Egalement invités des Transmusicales de Rennes, Rizwan et Muazzam, jeunes héritiers d'une longue lignée de chanteurs, s'y appliquent (album chez RealWorld/Virgin).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Mo Bastille. Le 4, 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 121 F.

L'Orestie
Composée d'Agamemnon, des Choéphores et des Euménides, *L'Orestie* est considérée comme le sommet de la dramaturgie d'Eschyle. Ce théâtre vieux de vingt-cinq siècles est la première machine à déchiffrer les actes, les comportements, les motifs des tableaux qui résument et font pressentir, sous le ressac des paroles, l'unité d'un courant profond de fatalité qui emporte les dieux et les hommes. Mise en scène par Georges Lavaudant, *L'Orestie* est interprétée notamment par Gilles Arbona, Christiane Cohency, Patrick Pineau.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 6e. Mo Odéon. Du 3 décembre au 15 janvier. Du mardi au samedi, 19 h 30 ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.

CHÂTEAUVALLON

Décembre à Châteauvallon
Mais oui, Châteauvallon continue avec Christian Tamet aux commandes, jonglant avec le désir des élus locaux qu'un travail sur le terrain soit réalisé, tout en conservant au lieu mythique sa dimension nationale, voire internationale. Soit la quadrature du cercle. Mais les artistes sont là, plein d'idées et de soutien à la cause Châteauvallon. Ainsi Nicolas Frize vient-il y créer, le 4 décembre (20 h 30), un concert *Le Chant de la chair* et *La Chair du chant,* pièces écrites pour deux solistes professionnels et un ensemble de cent amateurs. Le 8 (20 h 30), Pascale Houbin donnera son *Récital* chorégraphique sur des airs de Piaf, Gréco, Ferré, Bourvil ; le 17 (20 h 30), Christophe Haleb et la compagnie La Zouze et Pushy inventent des *Etats de fête.*
Châteauvallon, Centre national de création et de diffusion culturelles, 83 Ollioules. Tél. : 08-00-08-90-90. De 50 F à 100 F.

GUIDE

SÉANCES SPÉCIALES

« Cinéma muet en concert »
En partenariat avec l'ARP (Association des auteurs-réalisateurs-producteurs) et la Cinémathèque de Toulouse, l'association Les Indépendants du premier siècle présente une sélection de courts et moyens métrages de la période muette signés Emile Reynaud, Emile Cohl, Alice Guy, Louis Feuillade, Marcel L'Herbier, Joris Ivens, Max Linder, Jean Vigo, Mark Donskoï... La projection des films sera accompagnée par deux ensembles de musique contemporaine : le Gilles Barikosky Quartet et Les Electrons libres. La soirée s'achèvera par un ciné-concert avec la projection de *Dans la grande ville* (1927), un film inédit du cinéaste russe Mark Donskoï.
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, 17e. Mo Place Clichy. Le 4, de 11 heures à 23 heures. Tél. : 01-53-42-40-20.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Fabrice Luchini dit...
des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Mo Madeleine. Du 4 décembre au 30 janvier. Du mardi au samedi, 20 h 45 ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-42-65-07-09. De 70 F à 210 F.

Compagnie du Gallion, Laura Scozzi, Trafic de style
Laura Scozzi : *Etant donné la conjoncture actuelle.*
Didier Stéphant : *Squatt'age.*
Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France, 93 Aulnay-sous-Bois. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-48-68-00-22. De 60 F à 100 F.

Orchestre Pasdeloup
Œuvres de Ravel, Finzi, Lalo et Bizet. Régis Pasquier (violon), Michel Gastaud (percussions), Jean-Pierre Wallez (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 4, 17 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 180 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Jansen, Estrada, Dachez, Monnet, Levinas et Giner. Armand Angster (clarinette basse), Ensemble Just'à Cinq, Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 4, 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Concours international de lutherie et d'archèterie
Œuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Rachmaninov et Dao. Patrice Fontanarosa, David Lefèvre, Anne-Sophie Mutter (violon), Marc Desmons, Laurent Verney (alto), Walter Grimmer, Alain Meunier (violoncelle), Daniel Marillier (contrebasse), Claude Lavoix, Lambert Orkis (piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 4, 19 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Jacques Higelin
Opéra-Théâtre, place France, 91 Massy. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13. 268 F.

Gianmaria Testa
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 4, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Alioune Mbaye Nder (soirée sénégalaise)
Salle LSC, 144, avenue du Président-Wilson, 93 La Plaine Saint-Denis. Mo Porte de la Chapelle. Le 4, 22 heures. Tél. : 01-44-92-09-70. 150 F.

Samy Elmaghribi
Chants arabo-andalou.
Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, hôtel Saint-Aignan, 71, rue du Temple, 3e. Mo Rambuteau. Les 4 et 6, 20 h 30 ; le 5, 17 heures. Tél. : 01-53-01-86-65. 90 F et 100 F.

17 Hippies
Les dix-neuf musiciens Berlinois secouent dans le même shaker freilekhs juifs, zwiefacher bavarois, oros bulgares, bourrées françaises, mélodies hongroises...
Vinéa Café, Bercy Village, 26-28, cour Saint-Emilion, 12e : le 4, 19 h 30 (entrée libre). Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18e : le 4, 23 heures. Tél. : 01-55-07-06-00 (90 F). Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, 19e : le 7, 20 heures (50 F).

RÉSERVATIONS

Les Belles Nuits du Ramadan
avec Aïcha Redouane et l'Ensemble El Adwar, Raï Kum, les Jilala de Fes...
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Du 10 au 20 décembre, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 132 F.

Henri Dès
Spectacles pour les enfants.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Du 18 décembre au 2 janvier. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

DERNIERS JOURS

4 décembre :
Mozart et Saliéri
d'Alexandre Pouchkine, mise en scène et interprétation Oleg Mokchanov.
Tremplin-Théâtre des 3 Frères, 18e. Tél. : 01-42-54-91-00. De 50 F à 100 F.

Meurtres hors champ
d'Eugène Durif, mise en scène de Jean-Michel Rabeux.
Théâtre Ouvert, 4 bis, cité Véron, 18e. Tél. : 01-42-62-59-49. 70 F et 100 F.

BOX MAN
www.boxman.fr
WES MONTGOMERY
Tequila
79 F
Prix TTC valable jusqu'au 31/01/00, hors frais d'expédition
Plus de musique pour plus de monde

LeMonde Job: WMQ0412--0036-0 WAS LMQ0412-36 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0458 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Le gouvernement thaïlandais recommande à la population de garder à portée de main, en prévision du bogue de l'an 2000, une lampe-torche et un poste de radio.

■ Alliés contre le bogue, les Russes et les Américains surveillent ensemble, à Peterson, dans le Colorado, les missiles balistiques et les lanceurs spatiaux pour prévenir les éventuels dysfonctionnements de leurs systèmes de mise à feu.

■ Jeudi 2 décembre, à Seattle, alors que des fermiers, des militants homosexuels, des mères avec leur bébé dans le dos, des sidérurgistes, des vétérans en chaise roulante et des *grunges* adeptes du piercing restaient suspendus aux lèvres de **José Bové**, d'autres couraient déjà vers la prison de la ville, où sont détenus 500 manifestants, au cri de : *« Let's get real, storm the Bastille ! »* (Soyons réalistes, prenons la Bastille !).

■ Si le géant alimentaire Mc Cain réalisait son projet, en 2001, le site de Matougues, près de Châlons-en-Champagne, battrait un record mondial en traitant 25 tonnes de frites à l'heure.

■ **Massimo D'Alema,** président du conseil italien, venu officiellement restituer à la Libye une Vénus du IIe siècle confisquée par les fascistes, a reçu, en échange, des mains du président **Kadhafi**, un vieux fusil pris à l'armée sous l'occupation italienne.

■ Jeudi 2 novembre, les évêques de l'Eglise catholique espagnole, engagée au côté de **Franco** pendant la guerre civile, ont demandé publiquement *« le pardon de Dieu »* pour les auteurs d'exactions commises *« dans les deux camps »*.

■ Les vestiges archéologiques découverts dans des déblais provenant des travaux accélérés du parking du Vatican *« n'intéressent absolument pas »* **Mgr Crescenzio Sepe,** chargé du Jubilé, voyant venir des foules de pèlerins en auto.

■ Jeudi 2 décembre, l'Unesco classe au patrimoine mondial la Villa d'Hadrien à Tivoli, près de Rome. **Marcin Gawlicki,** conservateur de la région de Gdansk, inscrit au patrimoine national le portail numéro deux des chantiers navals polonais.

■ **Jan Trefulka,** soixante-dix ans, l'un des onze écrivains tchèques actuellement en tournée en France, déplore la perte de l'autorité morale dont bénéficiaient les intellectuels dissidents à l'époque de la censure communiste : *« Aujourd'hui, on peut tout dire, mais personne ne vous écoute. »*

■ Des chercheurs danois du Jardin botanique de l'université de Copenhague, séduits par un jeune sapin élancé, aux branches bien proportionnées, idéales pour les boules de Noël, l'ont cloné.

Christian Colombani

Polémique autour du nouveau gouvernement de l'Ulster

Tout en soutenant le compromis politique qui a mis fin à la guerre en Irlande du Nord, la presse conservatrice dénonce la nomination d'un « ancien tueur de l'IRA » à un poste ministériel

« ET POURQUOI, *pendant que nous y sommes, ne pas nommer Milosevic haut commissaire des droits de l'homme aux Nations unies ? »* Aucun doute : de tous les médias conservateurs britanniques qui tirent cette semaine à boulets rouges sur la nomination surprise de Martin McGuiness au poste de ministre de l'éducation dans le premier gouvernement semi-autonome d'Irlande du Nord en vingt-cinq ans, l'hebdomadaire de droite, *The Spectator,* est le plus cruel. Passe encore que l'intéressé soit le numéro deux du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui lutte depuis des décennies contre « l'occupation » britannique des six comtés. Bon gré mal gré, et à l'instar de ses « coreligionnaires » conservateurs de la presse quotidienne – *The Times, The Daily Telegraph, The Mirror, The Sun,* etc. –, *The Spectator* doute de sa pérennité mais soutient quand même le compromis politique qui a permis mardi la naissance historique du premier exécutif nord-irlandais véritablement œcuménique.

Mais, comme les autres médias nommés, deux choses ne passent pas pour le magazine de la droite

intellectuelle. D'abord le fait que le nouveau ministre de l'éducation ait été un piètre élève et qu'il ait dû quitter l'école à quinze ans pour devenir commis boucher. *« M. McGuiness nous assure qu'il a reçu ces trente dernières années une éducation politique de première classe »,* ironise Bruce Anderson. *« Well, tout dépend de ce qu'il appelle "politique". »* Et le journal de rappeler que, dans les années 70, au plus fort des « troubles » qui firent 3 600 morts en trente ans en Irlande du Nord, *« la police suspecta fortement Martin McGuiness d'avoir été mêlé à plusieurs meurtres ». « Quel modèle offre-t-on aux élèves d'Ulster ? »*, s'interroge alors *The Spectator.*

De fait, et *The Times* comme *The Telegraph* et les autres l'ont souligné à l'envi tout au long de la semaine, l'intéressé, c'est de notoriété publique, commanda un temps, à l'âge de vingt-deux ans, la « brigade » de l'IRA dans sa ville natale de Derry. De fait encore, il est suspecté d'avoir occupé de 1980 à 1982 le rang de commandant en chef des opérations « militaires » de l'organisation clandestine républicaine, et il fut emprisonné plusieurs mois, à deux reprises, pour avoir été membre actif du groupe paramilitaire.

Sous prétexte de rapporter une mauvaise plaisanterie qui circulerait en ce moment à Belfast, *The Times* écrit : *« A partir de maintenant, dans les écoles nord-irlandaises, les élèves dissipés ne seront plus mis au coin, ils seront "knee-capped". »* Entrée dans le vocabulaire de la région, l'expression illustre une pratique ô combien cruelle, qui a du reste encore cours, parfois, à Belfast, et qui consiste, pour les miliciens républicains – mais aussi loyalistes – à briser à coups de batte de baseball ou par une balle bien ajustée le genou de ceux qui contreviennent à l'ordre moral décrété par les différents groupes armés dans les quartiers où ils exercent leur « loi ».

Hugo Young, dans le journal de centre-gauche *The Guardian,* a beau s'en prendre à *« tous ces journaux de droite »* qui oublient que *« sans McGuiness »*, qui incarne encore, à quarante-neuf ans, la résistance la plus longue et la lutte armée la plus dure contre la couronne britannique, *« il n'y aurait pas eu d'accord de paix »*, il demeure que *« la nomination d'un ancien tueur au gouvernement nord-irlandais reste inconcevable. »*

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ L'explication la plus convaincante des accusations rocambolesques portées (par la Serbie) à l'encontre de la France gît vraisemblablement dans les relations glauques qui ont longtemps existé entre Paris et Belgrade. Une connivence enracinée dans l'histoire et que revendiquait François Mitterrand lorsqu'il s'exclamait : *« La France ne fera jamais la guerre à la Serbie ! »* Jacques Chirac la fit ; dès 1995, d'ailleurs, il avait mis un terme sur le terrain à la très grande compréhension, pour ne pas dire plus, dont faisaient preuve nos troupes à l'égard des Serbo-Bosniaques. Mais il est clair que tous les liens n'ont pas été rompus entre militaires mais aussi entre services de renseignement.

RFI
Jacques Rozenblum

■ A Seattle, si l'on sent une odeur de roquefort et si l'on voit une pipe et une moustache poursuivies par une meute de caméras, aucun doute : il s'agit bien de José Bové. A lui seul, il a réussi à symboliser la coalition arc-en-ciel la plus hétéroclite qui soit. Elle rassemble des ONGistes, des syndicalistes, des activistes de tous poils et de tous horizons : zapatistes, arbronautes, écolo-terroristes, cyber-anarchistes et autres électro-hippies. On se souviendra de la bataille de Seattle comme d'un Fort-Alamo avec José Bové dans le rôle de chef indien. Sous ses airs rustiques, le nouveau *« frenchie »* le plus connu des Américains depuis la mort du commandant Cousteau (...) a réussi à faire du roquefort l'adjuvant indispensable de la lutte des classes.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Une nouvelle internationale anti-mondialiste a-t-elle vu le jour à Seattle en contrepoint de la conférence de l'OMC ? Il est très probable que non. Les contestataires rentreront bientôt chacun chez soi avec en poche leurs intérêts particuliers souvent contradictoires et parfois poujadistes. Toutefois, protestataires de tous pays et de toutes classes sociales, ils ont un trait commun que les responsables politiques devront désormais méditer. Ils ont fait valoir une profonde requête de proximité. Ils récusent l'anonymat et le caractère par trop éloigné d'une régulation mondiale qui échappe de plus en plus à la prise des citoyens. N'eut été leur protestation, l'OMC serait passée inaperçue du grand public et n'aurait intéressé que les pages spécialisées de la presse économique.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Jamais, de mémoire de statisticien, le « moral des ménages » n'avait été aussi élevé qu'en novembre, depuis l'invention – en 1987 – de l'indice chargé de le mesurer. L'Insee mesure la confiance des « ménages » dans les domaines du niveau de vie, des projets d'achat, de l'idée que chacun se fait de sa situation financière, etc. Il sonde plutôt les portefeuilles que les reins et les cœurs. Niveau de vie, oui, joie de vivre, (...) c'est autre chose. Il n'empêche, même si la mesure du « bonheur intérieur brut » n'existe pas, personne ne devrait se plaindre de ce qui se passe. Ni s'en attribuer à soi seul les mérites. La décrue du chômage est entrée dans les faits et s'est installée dans les esprits. Reste, le soleil revenu, à surveiller les coins d'ombre où il continue à faire froid.

www.tf1.fr

Un site multimédia centré sur l'image d'actualité, diffusée en direct à la demande

À PARTIR du 3 décembre, TF 1 inaugure un nouveau site Web consacré à l'actualité. Selon Colas Overkott, directeur de la filiale e-TF 1, l'objectif officiel est de s'imposer comme *« la plate-forme de référence de l'information francophone sur Internet »,* en proposant une gamme étendue de modes d'accès à l'information. Dans la partie « journal en ligne », priorité sera donnée à la vitesse : *« Nous publierons une première dépêche et une photo deux minutes au maximum après avoir eu connaissance d'un événement. Un article plus complet doit suivre dans la demi-heure. Ensuite, le dossier se construira au cours de la journée. »* E-TF1 sera aussi un portail relié à d'autres sources d'information (dépêches d'agences de presse, articles ou reportages audio publiés sur les sites d'autres grands médias, dont *Le Monde*).

Le point fort du nouveau site est bien sûr la vidéo, grâce aux images provenant du service info de TF 1 et de LCI, mais aussi à des moyens de production *« spécifiques au Web »*.

Les journaux télévisés de TF1 sont redécoupés en séquences thématiques, chaque reportage étant accessible à la demande. Selon le type de connexion dont dispose l'internaute, trois niveaux de qualité visuelle sont proposés, y compris le plein écran. On peut aussi accéder aux séquences vidéo à partir des textes du journal en ligne. Selon Colas Overkott, e-TF1 est en train d'inventer *« une nouvelle manière d'écrire sur le Web, réellement multimédia »* : à mesure que la vidéo se déroule, des textes et des illustrations d'accompagnement apparaissent automatiquement sur une autre partie de l'écran.

En outre, e-TF1 pourra couvrir l'actualité en direct, grâce à une flotte de *« webomobiles »*, petites camionnettes dotées de moyens de tournage et de transmission autonomes. Pour donner aux équipes une mobilité maximale, tout fonctionne sans fil : le signal de la caméra numérique est envoyé par ondes radio jusqu'aux ordinateurs embarqués dans la webomobile, puis retransmis vers les studios de e-TF1 grâce à une dizaine de lignes de téléphone portable groupées – la seule façon à ce jour d'obtenir à peu de frais un débit suffisant. Les internautes suivront en direct des manifestations, des conférences de presse ou des événements culturels parisiens. Ils pourront même communiquer avec le journaliste-cameraman, qui portera un petit ordinateur connecté à Internet, pour lui demander des précisions ou lui suggérer une question lors d'une interview.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MOUCHARD

■ Le logiciel de la société new-yorkaise Comet, permettant de remplacer le curseur de son ordinateur par un petit personnage téléchargeable sur près de 60 000 sites Web (et déjà utilisé par 16 millions d'internautes), serait en fait un mouchard : il envoie en permanence au serveur de Comet des renseignements précis sur ce que font ses utilisateurs connectés à Internet. La société ne nie pas les faits, mais précise qu'elle ne se sert jamais des numéros de série pour établir l'identité véritable des internautes. – *(AP.)*

AUTORITÉ DE RÉGULATION

■ M. Christian Paul, député (PS) de la Nièvre, a été chargé par Lionel Jospin d'une mission d'étude sur la création éventuelle d'un organisme de régulation de l'Internet. Dans son annonce, le premier ministre s'est référé à un document du Conseil d'Etat proposant de *« réunir en un même lieu l'ensemble des parties prenantes à la corégulation, afin d'encourager le dialogue et le partage d'expériences, de favoriser la diffusion des meilleures pratiques, de prévenir les conflits, d'émettre éventuellement des recommandations ou d'adresser des propositions aux pouvoirs publics* (...) *Ce lieu associerait les autorités de régulation françaises ».* – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F* ☐ **6 MOIS - 1 086 F** au lieu de 1 170 F* ☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ **F** 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F - TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

La bonne idée de M. Noir *par Alain Rollat*

EURÊKA ! Si tous les emplois fictifs devenaient des emplois publics, il n'y aurait plus d'emplois fictifs ! C'est l'ancien maire de Lyon, Michel Noir, qui suggérait cette réforme, l'autre soir, sur le plateau de « La Marche du siècle » où il était question des rapports sado-maso que les politiques entretiennent avec leurs juges. Son raisonnement ne manquait pas de bon sens.

Il se fondait sur la Constitution de la Ve République, qui a proclamé le rôle fondamental des partis dans l'expression de la démocratie française mais qui ne leur a jamais donné les moyens concrets de le tenir dans la vie publique. Il soutenait donc que tous les emplois dits fictifs sont en réalité, à la MNEF comme à l'Elysée, des emplois d'utilité publique dès lors que les élus les affectent au fonctionnement des institutions et des partis. M. Noir en voulait pour preuve, par exemple, les emplois municipaux que certains élus locaux mettent, en toute illégalité formelle, au service de la justice, à la demande des juges eux-mêmes, quand il s'agit de pourvoir à la gestion des « Maisons de justice » que l'administration publique institue, ici ou là, sans avoir les moyens de les financer. Le nouveau procureur de Nice, Eric de Montgolfier, a aussitôt saisi la balle au bond pour souhaiter que la représentation nationale ait *« le courage politique »* de légiférer dans le sens indiqué par M. Noir : *« Dites-le dans la loi !* a-t-il lancé aux parlementaires. *Il n'y aura de bonne justice, dans ce pays, que lorsque les politiques auront le courage de faire des lois qui soient applicables et ne donnent pas au juge ces pouvoirs qu'ils lui contestent ensuite... »* C'était bien envoyé.

Nous votons donc pour la proposition de M. Noir ainsi amendée par M. de Montgolfier. Mais notre contribution à ce débat national ne saurait lésiner sur l'audace. Nous préconisons, en plus, la création d'un corps de volontaires du progrès judiciaire, dont la première mission consistera à traquer les illégalités dans la région qui en détient le record si l'on en juge par le nombre des malhonnêtetés non fictives qu'on y rencontre au mètre carré. Ce n'est pas la Corse mais la Côte d'Azur, où M. de Montgolfier a besoin de renfort. La liste des principaux détenteurs de « permis de combines » est disponible dans l'enquête décapante réalisée sous ce titre, sur TF 1, par l'équipe du « Droit de savoir ». Et, comme cette brigade se devra d'être au-dessus de tout soupçon en matière de salubrité collective, la présence dans ce dossier d'un McDo déguisé en paillote sur la plage de Cagnes-sur-mer impose d'en confier le commandement à la paire Bové-Bonnet.

LeMonde Job: WMQ0412--0037-0 WAS LMQ0412-37 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0459 Lcp:700 CMYK

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.30 Rock Press Club : Rolling Stones. **Canal Jimmy**
23.00 L'Art, dernière expression de la liberté. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Kevin Smith ; Groove Armada ; François Berléand ; Carla Bruni. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
20.05 C'est la vie. Mon enfant est hyperactif. **TSR**
20.10 Soirée Philippe et Mathilde. **RTBF 1**
20.50 Thalassa. La fièvre des cabanes. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Alain Prost. **Paris Première**
21.55 Faut pas rêver. **France 3**
22.35 Bruel, nouvel album. **TMC**
22.55 Sans aucun doute. Le business de la voyance. Invitées : Véronique et Davina. **TF 1**
23.35 Intérieur nuit. Carnets de route. **RTBF 1**
23.50 Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. **Odyssée**

DOCUMENTAIRES

20.15 Design. [2/4]. Le lounge chair. **Arte**
20.30 Cinéma(s) d'Europe. **Canal +**
20.30 High School. **Planète**
20.45 La Saga scandinave. [2/2]. **Histoire**
21.25 Embarquement porte n° 1. Budapest. **Odyssée**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [5/6]. **Histoire**
21.50 Valentina, témoin d'un génocide. **Planète**
22.10 Grand format. L'homme qui écoute. **Arte**
22.10 L'Espagne sauvage. L'été. **Odyssée**
22.30 Le Peuple des cavernes. **Planète**
22.45 Le Temps des cathédrales. [5 et 6/9]. **Histoire**
23.25 Les Grandes Expositions. L'Amérique vue par l'Europe. **Planète**
23.55 Il était une fois le maillot de bain. **Planète**
23.55 A la redécouverte du monde. Philippines : Palawan, le dernier refuge. **TMC**

SPORTS EN DIRECT

13.25 Tennis. Coupe Davis. Finale. France - Australie. **France 3**
19.00 Ski. Coupe du monde. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de France (18e journée). Marseille - Le Havre. **Superfoot**
22.00 Equitation. **Eurosport**

MUSIQUE

19.35 Solti dirige Stravinsky. *Symphonie en trois mouvements.* Avec Gudrun Haag, harpe ; Barton Weber, piano. . **Muzzik**
21.05 James Carter. **Muzzik**
22.10 The Rolling Stones. A Saint-Louis, aux Etats-Unis, en 1998. Au Hyde Park de Londres, en 1969. **Canal Jimmy**
23.20 Maria Callas à Hambourg. A la Musikhalle, en 1962. **Paris Première**

VARIÉTÉS

20.55 Téléthon 2000. L'espoir. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.45 Le Maire et la Mosquée. Dagmar Wagner. **Arte**
20.55 Crime d'amour. M. Bunio. **O.** **M 6**
23.00 Les Filles du maître de chai. François Luciani [1/3]. **Téva**

SÉRIES

20.45 Stargate SG-1. Décision politique. **Série Club**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'appel d'ailleurs. **Série Club**
21.35 La Planète des singes. Pris au piège. **13ème RUE**
22.20 Le Damné. Heat (v.o.). **Série Club**
22.30 Serpico. Jeux dangereux. Un traître parmi nous. **13ème RUE**
22.40 X-Files, l'intégrale. Le seigneur du magma. La visite. **O.** **M 6**
23.00 La Quatrième Dimension. Tous les gens sont partout semblables. Exécution. **Série Club**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. L'économie a le sens de l'histoire. **M 6**

FILMS

14.55 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■ Michael Cimino (EU, 1978, v.o., 180 min). **Ciné Cinémas 3**
15.25 Jamais plus jamais ■ ■ Irvin Kershner (Etats-Unis, 1983, 140 min). **Cinéfaz**
15.55 La Lectrice ■ ■ Michel Deville (France, 1988, 95 min) **O.** **Cinéstar 1**
16.05 Cadavres exquis ■ ■ ■ Francesco Rosi (Italie, 1975, 130 min). **Histoire**
18.50 Wonder Bar ■ ■ Lloyd Bacon (EU, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
19.30 La Belle et la Bête ■ ■ ■ Jean Cocteau (France, 1945, N., 100 min). **Cinétoile**
20.30 Les Amants de la nuit ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
22.10 Le Petit César ■ ■ Mervyn LeRoy (EU, 1931, N., v.o., 80 min). **Ciné Classics**
22.50 Alice au pays des Merveilles ■ ■ Dallas G. Bower et Marc Maurette (Fr. - EU, 1948, 75 min) **O.** **Canal + Vert**
23.30 La Grande Evasion ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

23.45 Dimanche d'août ■ ■ **Luciano Emmer. Avec Anna Baldini, Emilio Cigoli** (It., 1949, N., v.o., 75 min). **Arte**
0.15 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min). **Ciné Cinémas 2**
0.50 La Mouche ■ ■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil, L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Coupe de l'America.
20.40 Boom, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Années tubes.
22.55 Sans aucun doute. Le business de la voyance.
0.45 Formule foot.
1.20 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.05 Un livre, des livres.
17.10 Bogue ou pas bogue.
17.15 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Téléthon 2000.
20.00 Journal, Météo 2, Point route.
20.55 Téléthon 2000. L'espoir.
1.30 Téléthon. Lignes ouvertes.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. La fièvre des cabanes.
21.55 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 La Séparation ■ Film. Christian Vincent.
0.58 Bogue ou pas bogue ?
1.00 3 x + net.
1.10 Nocturnales, jazz à volonté.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.30**
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma(s) d'Europe.
21.00 En plein cœur Film. Pierre Jolivet ✪.
22.40 Jour de foot.
23.25 US Marshals ■ Film. Stuart Baird **O.**
1.30 Etrange rendez-vous ■ Film. Terence Young ✪.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Design. [2/4] Le lounge chair.
20.45 Le Maire et la Mosquée. Téléfilm. Dagmar Wagner.
22.10 Grand format. L'homme qui écoute.
23.45 Dimanche d'août ■ ■ Film. Luciano Emmer (v.o.).

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Crime d'amour. Téléfilm. Maurice Bunio **O.**
22.40 X-Files, l'intégrale. Le seigneur du magma **O.** La visite. **O.**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Invité : Petr Kral.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Rediffusions.
22.10 Carnet de notes. Phil Glass et le Kronos Quartet.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Herbert Blomstedt. Œuvres de Beethoven, Nielsen.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-Club. Le trio d'Aldo Romano, avec Louis Sclavis et Henri Texier.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour clarinette et orchestre* n° 1 op. 26, de Spohr, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Rafael Frühbeck de Burgos, Karl Leister, clarinette.
20.40 Piano aux Jacobins. Hélène Grimaud, piano.
22.40 Le Roi Roger. Opéra de Szymanowski. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle, Thomas Hampson (le roi Roger).

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-INTER

20.00 Intemporel
Chaque vendredi soir, Michel Polac, créateur en 1954 du « Masque et la plume », tient séance sur les ondes de France-Inter. Avec ses invités, il bâtit une bibliothèque susceptible de résister au temps mais qui n'est pas sans correspondance avec l'actualité. Fabrice Luchini est l'invité, ce soir, de celui qui officia sur de nombreuses télés et radios mais qui garde une tendresse innée pour les livres.

FRANCE 3

23.25 La Séparation ■
Inspiré d'un roman éponyme de Dan Franck (qui obtint d'ailleurs le prix Renaudot, en 1991), ce film de Christian Vincent fait le récit amer et précis d'une séparation conjugale, racontée par l'époux. Daniel Auteuil et Isabelle Huppert campent avec un certain brio les personnages d'un long métrage qui, sans être dénué de qualités, n'a pas le talent ni l'émotion de *La Discrète*, film qui révéla le cinéaste.

ARTE

23.45 Dimanche d'août ■ ■
Une journée d'été à la plage qui se transforme en chronique sociale, brillante et mordante d'ironie. Tourné en 1949 par Lucian Emmer, ce long métrage permet de découvrir l'œuvre, typique de l'évolution du néoréalisme italien, d'un cinéaste peu connu de cette veine. Les acteurs, dont Marcello Mastroianni, alors dans sa prime jeunesse, mais aussi Anna Baldini et Vera Carmi, y sont lumineux.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10, 4.10 Le Monde des idées. **LCI**
21.00 Prix Nobel de littérature, politiquement incorrects ? Invités : Karin Blanc ; Jean-Paul Dollé ; Yann Moix ; Jacques Rigaud ; Nikita Sturve ; **Forum Planète**
22.00 Fascisme, la maladie du XXe siècle. Invités : Pierre Juquin ; Pierre Milza ; Henry Rousso ; Zeev Sternhell. **Forum Planète**
23.00 La Vie à la cour du roi Lion. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture. Mon Dieu, qu'est-ce que l'Espagne ? Invités : Bernardo Atxaja ; José Maria Flotats ; José Angel Mañas ; Arturo Perez Reverte ; Carmen Posadas ; Jorge Semprun ; Gonzalo Suarez. **TV 5**
15.30 Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. **Odyssée**
17.45 Le Club. Avec Claude Brasseur. **Ciné Classics**
18.00 et 0.20 Paris modes. Workwear. **Paris Première**
18.00 Mezzo l'info. Le Pavillon aux pivoines. **Mezzo**
18.15 Envoyé spécial. Etats-Unis : Croisades contre l'homosexualité. Les roues de la colère. Etats-Unis : Des emplois en or. Dix questions sur le siècle. **TV 5**
19.00 T.V. + **Canal +**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 4 décembre 1949 : Prémices de crise au Moyen-Orient. Invité : Maxime Rodinson. **Arte**
19.00 Recto Verso. Invité : Alain Prost. **Paris Première**
21.05 Thalassa. Escale en Sibérie. **TV 5**
21.40 Metropolis. De page en page. A vos musées : Rouen. Kurt Weill. Luc Sante. Otar Iosseliani. **Arte**
22.15 La Vie à l'endroit. Vous avez dit porno ? **TV 5**
22.50 Cambouis. USA, Laguna Seca. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

19.05 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [5/6]. Le Sud-Est : la piste des larmes. **Odyssée**
19.15 Le Temps des cathédrales. [8/9]. Le bonheur et la mort. **Histoire**
20.10 Le Cinéma muet. [3/5]. Méliès et Pathé (1903-1914). **Ciné Classics**
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [5/13]. Metropolis. **Planète**
20.40 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Gary Cooper. **Ciné Classics**
20.45 L'Aventure humaine. L'Etoile de Ganegama. Pierres précieuses et faux éclats. **Arte**
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [3/6]. Jeunes loups et grands fauves. **Histoire**
20.50 Visages du Burundi. [1/6]. Les pentecôtistes du Burundi. **Odyssée**
21.20 Tueurs en série. Kenneth McDuff, le tueur au balai. **Odyssée**
21.45 Un siècle de mémoire ouvrière. [1 et 2/5]. **Histoire**
22.10 Cent ans de comédie. [2/2]. **Ciné Cinémas**
22.25 1900... 2000 : L'explosion du sport. [2/3]. **France 3**
22.40 Les Authentiques. Le combat du beaufort. **Odyssée**
23.05 Bo, l'arbre de Bouddha. **Odyssée**
23.45 Nathalie Sarraute. [3/6]. **Histoire**
0.00 Un siècle d'écrivains. Dylan Thomas. **France 3**
0.00 Babylone yé-yé. [3/12]. Faut rigoler, c'est rigolo. **Canal +**
0.15 Music Planet. Jeff Buckley. Fall in light. **Arte**
0.30 Valentina, témoin d'un génocide. **Planète**
0.30 Survivre. [3/8]. Le lémurien. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames (2e manche). **Eurosport-TSR**
13.45 Handball. Championnat du monde féminin. Groupe B. France - Cuba. **Pathé Sport**
14.00 Tennis. Coupe Davis. Finale. France - Australie. Le double. **France 3**
14.00 Biathlon. Coupe du monde. Poursuite dames (10 km). **Eurosport**
14.05 Rugby. Championnat de France Elite 1 (8e journée). Stade Toulousain - Stade Français. **Canal +**
16.30 Saut à skis. Coupe du monde (2e étape). **Eurosport**
18.45 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. **Eurosport**
20.00 Volley-ball. Championnat de Pro A masculine. Cannes - Poitiers. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Championnat de Pro A (13e journée). Chalon-sur-Saône - Dijon. **Pathé Sport**

DANSE

0.00 Pulcinella. Ballet. Chorégraphie de Nils Christe d'après L. Massine. Musique d'Igor Stravinsky. Par le ballet Scapino. L'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

MUSIQUE

19.00 Le Pavillon aux pivoines. Mise en scène. Chen Shi-Zheng. **Mezzo**
19.30 Emmanuel Chabrier & Manuel De Falla. Avec Alicia De Larrocha, piano. Dir. Serge Baudo. **Muzzik**
20.30 The Nat « King » Cole Show 19. Dir. Nelson Riddle. **Muzzik**
22.00 Barenboim à la Staatsoper unter den Linden de Berlin. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
23.25 Earth, Wind & Fire. Au Japon, en 1994. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 Les Compagnons de Jéhu. Michel Drach [1/3]. **Festival**
20.55 Le Sang du renard. Serge Meynard. **France 3**
22.45 L'Amour en feu. Hartmut Schoen. **Arte**
23.10 Hollywood night. Cavale criminelle. Jeremiah Cullinane. ✪. **TF 1**
23.55 La Fée carabine. Yves Boisset. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

21.50 European Film Awards 1999. **Canal +**

SÉRIES

20.00 Ally McBeal. Love Unlimited (v.o.). **Téva**
20.10 Mister Bean. La fortune du pot, Mister Bean. **France 3**
20.15 Friends. Celui qui draguait au large. **RTL 9**
20.20 Animorphs. Morphose dangereuse. **Canal J**
20.25 The PJ's, les Stubbs. Hangin'with Mr. Super (v.o.). **Série Club**
20.50 Le Caméléon. Affaires de famille. **M 6**
22.05 New York Police Blues. Dans le cirage. **Canal Jimmy**
22.25 New York District. Un flic assassiné. Le salaire de l'amour. **13ème RUE**
22.40 Profiler. Coupable ou victime. **O.** **M 6**
23.00 Homicide. Pour le bien du pays. **Série Club**
23.45 Oz. Partie de dames (v.o.). **Série Club**
0.00 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes (v.o.). **Téva**
0.50 La Planète des singes. Pris au piège. **13ème RUE**

FILMS

13.05 Le Fan ■ Tony Scott (EU, 1996, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
13.10 Est-ce bien raisonnable ? ■ Georges Lautner (France, 1981, 105 min). **Cinétoile**
13.15 Double filature ■ Rudolph Maté (EU, 1953, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
14.40 Wonder Bar ■ ■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

ALDO G.R.

16.25 La Belle et la Bête ■ ■ ■ **Jean Cocteau. Avec Josette Day, Jean Marais** (France, 1945, N., 95 min). **Cinétoile**
18.00 Le Violent ■ ■ Nicholas Ray (EU, 1949, N., v.o., 90 min). **Cinétoile**
23.00 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min). **Ciné Cinémas 1**

CINÉ CINÉMAS

23.00 La Mouche ■ ■ **David Cronenberg. Avec Jeff Goldblum, Geena Davis** (EU, 1986, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas 3**
23.05 La Lectrice ■ ■ Michel Deville (France, 1988, 95 min) **O.** **Cinéstar 2**
0.30 Les Professionnels ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min). **Cinétoile**
0.55 Lacombe Lucien ■ ■ Louis Malle (France, 1974, 135 min). **Ciné Cinémas 2**
1.50 Les Bas-fonds ■ ■ Jean Renoir (France, 1936, N., 95 min). **Ciné Classics**
2.25 Tandem ■ ■ Patrice Leconte (France, 1986, 85 min). **Ciné Cinémas 3**
2.30 Prince Valiant ■ ■ Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
3.55 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1954, v.o., 125 min). **Cinétoile**
4.00 Raging Bull ■ ■ Martin Scorsese (EU, 1980, N., v.o., 125 min). **Cinéfaz**
4.15 La Cérémonie ■ ■ Claude Chabrol (France, 1995, 110 min) **O.** **Canal +**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Un tandem de choc.
16.40 Dingue de toi.
17.15 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Au nom du sport.
20.40 Le Résultat des courses.
20.42 Coupe de l'America, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 La Soirée Pascal Obispo.
23.10 Hollywood night. Cavale criminelle. Téléfilm. Jeremiah Cullinane ✪.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.35 Téléthon.
15.00 Tiercé.
15.15 Téléthon champion.
17.20 Le Caméthon du Téléthon.
17.25 Téléthon dansant.
18.25 1000 enfants vers l'an 2000.
18.35 Les Défis du Téléthon.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Téléthon 2000 : Cœur en fête.
4.00 Madeleine. Court métrage.

FRANCE 3

14.00 Tennis. En direct. Coupe Davis : France-Australie.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Mister Bean.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Sang du renard. Téléfilm. Serge Meynard.
22.25 1900... 2000 : L'explosion du sport. [2/3] Les héros du siècle.
23.30 Météo, Soir 3.
0.00 Un siècle d'écrivains. Dylan Thomas.
0.45 Plumes et paillettes.

CANAL +

14.05 Rugby. En direct. Toulouse - Stade Français.
16.30 Football américain.
▶ **En clair jusqu'à 20.40**
17.05 A la une.
17.29 Entre chien et chat.
17.30 Décode pas Bunny.
18.05 Vision d'Escaflowne.
18.30 Les Renés.
18.55 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. H ; Spin City ; Seinfeld.
21.50 European Film Awards 1999.
0.00 Babylone yé-yé.
0.30 Le Journal du hard.
0.40 Niqueurs-nés. Film. Fred Coppula ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 100 % question.
14.00 Econoclaste.
14.30 Correspondance pour l'Europe. Les commissariats en Europe.
15.00 Le Journal de la santé. Le cancer du colon.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Le Laos, pays aux mille richesses.
16.55 Jangal. [13/13].
17.25 Va savoir.
18.05 Daktari.
19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.15 Black Adder.
20.45 L'Aventure humaine. L'Etoile de Ganegama.
21.40 Metropolis.
22.45 L'Amour en feu. Téléfilm. Hartmut Schoen.
0.15 Music Planet. Jeff Buckley.
1.15 Theo contre le reste du monde. Film. Peter F. Bringmann.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 V.
15.10 Les Mystères de l'Ouest.
16.10 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinésix.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon ; Buffy contre les vampires **O** ; Profiler **O.**
23.30 Solidays. Les coulisses.
0.05 Solidays. Le grand bal.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Jazz à l'affût. Julien Loureau.
20.50 Expresso.
21.00 Mauvais genre. Spécial BD. Invité : Christophe Blain.
22.05 Fiction.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Operas euroradio. *La Gioconda.* Opéra de Ponchielli. Par le Chœur et l'Orchestre du Lyric Opera de Chicago, dir. Bruno Bartoletti, Jane Eaglen (la Gioconda), Johan Botha (Enzo Grimaldo), Robynne Redmon (Laura).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. L'Ensemble InterContemporain, dir. Ingo Metzmacher.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Rossini, Viotti, Chopin.
20.00 Les Soirées. Pouchkine et la musique.
22.00 Da Capo. Solomon. Œuvres de Chopin, Mozart, Beethoven, R. Schumann, Liszt, Brahms.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
O Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMAS 3

23.00 La Mouche ■ ■
Dans sa version de *La Mouche,* réalisée en 1986 avec Jeff Goldblum et Geena Davis, le cinéaste canadien David Cronenberg reprend, en le transformant considérablement, le scénario d'un film d'épouvante de série B de Kurt Neumann (1958). Une histoire qui décrit un processus de décomposition du corps et de l'esprit jusqu'à une fin terrifiante et d'une étrange beauté. En v.o.

ARTE

0.15 Music Planet
Mort noyé dans le Mississippi en mai 1997, à l'âge de trente ans, alors qu'il préparait un disque à Memphis, le chanteur et guitariste américain Jeff Buckley n'aura laissé de son vivant qu'un album, *Grace* (1994). Une seule œuvre qui rend bien dérisoire d'abondantes discographies. Ce documentaire de Don Kent, s'il élude les zones d'ombre (la drogue entre autres), glorifie, à raison, un talent inouï.

FRANCE 3

0.00 Dylan Thomas
« Aimez les mots ! » était la seule consigne que Dylan Thomas donnait aux interprètes de ses textes. Jusqu'au seuil de ces années 80 qui ont sonné le glas d'une certaine façon d'espérer le monde, le poète a subjugué toute une jeunesse chevillée à pulvériser limites et tabous. Un certain romantisme de la révolte, chaloupant de désespoirs en subversions, de rages en illuminations rimbaldiennes.

LeMonde Job: WMQ0412--0038-0 WAS LMQ0412-38 Op.: XX Rev.: 03-12-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:03,12, Base : LMQPAG 09Fap:100 No:0460 Lcp:700 CMYK

Le Monde
SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1999

Les astreints

par Pierre Georges

FESTOYEZ en paix, bonnes gens, le gouvernement veille ! Ainsi donc, face au grand méchant bogue qui menace et rôde par les nuits sans mémoire de la Saint-Sylvestre, Lionel Jospin a-t-il pris la seule mesure qui s'imposait : permissions de Nouvel An supprimées ! Les ministres consignés ! Tout le monde sur le – funeste – pont et chacun à son poste, c'est-à-dire, en son ministère.

Gouverner c'est aussi faire en sorte que les réverbères informatiques restent allumés et en bon état de marche. Imaginez que, par quelque facétie amnésique et calendaire, le système central de la Place Beauvau enfouisse à tout jamais, au plus profond de sa mémoire profonde, au trente-sixième dessous des catacombes documentaires, tous les fichiers des renseignements généraux. Un siècle de perdu, filatures, écoutes, grands bandits, petits malfrats, terroristes de toute obédience, dossiers en tout genre sur citoyens de toute tendance politique, tout cela effacé d'un coup d'éponge boguiste. Il faudrait en l'an 2000 tout recommencer à zéro, à triple zéro.

Imaginez tout ce qui est imaginable et qui n'arrivera pas, mais quand même ! Que l'alerte rouge soit déclenchée partout. Que les trains prennent la clé des champs. Que les avions volent sans plan de vol. Que les sous-marins d'attaque attaquent. Que les centrales nucléaires entrent en sécession, le cœur en pleine confusion et fusion. Que Bercy, grand paquebot informatique, jette à la Seine toutes ses mémoires monétaires et fiscales. Oui, imaginez le pire et par exemple une société d'argent sans argent, les distributeurs bancaires en rideau avalant, dans une orgie définitive, toutes les cartes bancaires de France et de Navarre !

Ah, nous serions jolis ! Français, si j'étais vous, je ferais des provisions de mémoire et de billets de banque, sous le matelas de Mémé, à l'ancienne. Et je m'en irais réveillonner à pied, sans prendre le moindre risque, ni le plus petit métro, pour faire une méga-teuf dans un abri anti-bogue !

Mais, fort heureusement, cela n'arrivera pas. Le gouvernement saint-sylvestrera pour nous, admirable de prévoyance, mère de la sûreté informatique. Comme des tas de gens, d'ailleurs, dans toutes les entreprises, à tous les points névralgiques de l'ère des ordinateurs. C'est-à-dire partout. Et ces gens portent un nom qui fait fureur en cette fin d'année et revient dans toutes les conversations : les *« astreints »*.

Etre astreint ou ne pas l'être, telle est la question rituelle. Et tel est le dialogue fort ordinaire du MOMENT : *« Alors, ce réveillon, vous le passez où ? Hélas, nulle part, mon bon, je suis astreint, je suis d'astreinte. »* Les astreints, comptez-vous ! Ils sont légion, hélas, et pas seulement ministres. Et pas seulement informaticiens, avec une belle nuit pour méditer sur les grandeurs et servitudes de leur métier.

Les astreints sont partout, extra-festifs comme il est des extra-terrestres. Et de partout, hors la légitime fierté de l'astreint, monte la longue plainte du syndicat des damnés de la Saint-Sylvestre du siècle : *« Et nos primes, et nos primes ! »* Allons, qu'ils se rassurent, la nuit sera longue, mais la prime sera belle. Le père Janvier, lui, n'est pas une ordure !

Les avocats de la famille du petit Grégory demandent la réouverture du dossier

Ils réclament des analyses génétiques pour identifier le corbeau

LES AVOCATS de la famille du petit Grégory Villemin, dont la mort, le 16 octobre 1984, dans les Vosges, n'a jamais été élucidée, ont annoncé leur intention de demander la réouverture du dossier afin que soient effectuées des expertises génétiques. Leurs démarches s'appuient sur les nouvelles possibilités qu'offre la police scientifique en matière de recherche d'ADN. Les avocats des parents et des grands-parents de la victime estiment qu'une telle analyse pourrait éventuellement permettre d'identifier le « corbeau », auteur de plusieurs lettres et appels anonymes, avant et après la mort de ce petit garçon de quatre ans, dont le corps ligoté avait été retrouvé dans la Vologne.

L'avocat des grands-parents, Me Paul Lombard, a indiqué avoir adressé une lettre en ce sens, jeudi 2 décembre, au procureur général près la cour d'appel de Dijon. Le procureur général, Mme Hélène Magliano, s'est refusée, vendredi matin, à tout commentaire sur cette affaire. C'est à elle qu'il appartient de décider s'il y a lieu, ou non, de rouvrir ce dossier.

Les avocats demandent l'analyse de l'ADN de la salive susceptible d'être prélevée sur le timbre d'une lettre adressée au grand-père de l'enfant, le 27 avril 1983, et figurant parmi les scellés. L'enveloppe ayant été en partie déchirée, il s'agit en fait d'une moitié de timbre. Ce « demi-timbre » est-il exploitable ? *« J'ai consulté des spécialistes,* assure Me Lombard, *et j'ai constaté que la technique de l'ADN avait fait des progrès considérables ces derniers temps. Une expertise est possible avec un degré certain de fiabilité. »* Me Thierry Moser, qui intervient au nom de Christine et Jean-Marie Villemin, est moins catégorique : *« Est-ce que cette salive existe encore en quantité suffisante ? Est-ce qu'elle a été conservée correctement après toutes ces années ? »*

Interrogé par *Le Monde,* un expert de la police scientifique a indiqué qu'une exploitation efficace du timbre n'était possible qu'à certaines conditions. Il faut principalement qu'il ait été conservé dans un milieu sec. L'humidité rend inexploitable les prélèvements.

RECUEILLIR DES CELLULES

D'autre part, les experts doivent être en mesure de recueillir suffisamment de cellules épithéliales sur le timbre pour obtenir un résultat. Cette condition est nécessaire, même si une quantité infime peut suffire à l'analyse. Celle-ci n'est, par ailleurs, possible que s'il s'agit bien de salive humaine. Si l'auteur de la lettre a timbré l'enveloppe à l'aide d'une éponge, le recueil d'empreintes génétiques est impossible. Le dossier judiciaire de *« l'affaire Gregory »* avait été refermé après le non-lieu prononcé, le 3 février 1993, au bénéfice de Christine Villemin, qui fut un temps soupçonnée du meurtre de son fils. Premier inculpé dans cette affaire, le cousin du père de Grégory, Bernard Laroche, avait également été placé en détention puis remis en liberté avant d'être tué d'un coup de fusil par Jean-Marie Villemin. Ce dernier a été condamné en 1993 à cinq ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour ce meurtre.

Si le timbre s'avérait scientifiquement exploitable, le profil génétique ainsi identifié serait comparé à celui de Bernard Laroche, mais aussi à celui d'autres personnes citées dans ce dossier. L'hypothèse de l'existence de plusieurs corbeaux – évoquée en cours d'instruction – devrait également être envisagée.

Philippe Broussard

Mise en examen de Jean Castela dans l'affaire Erignac

LE MILITANT NATIONALISTE CORSE, Jean Castela, a été mis en examen, jeudi 2 décembre, pour *« complicité d'assassinat »* par les trois juges antiterroristes parisiens chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Considéré comme le chef de la cellule nord du commando, cet enseignant, qui incarne la ligne radicale de la revendication nationaliste, est suspecté d'avoir inspiré *« intellectuellement »* l'assassinat et d'avoir participé à la rédaction du communiqué de revendication.

Incarcéré et mis en examen, le 22 novembre 1998, pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, puis le 23 décembre 1998, pour *« destruction de bien immobilier en relation avec une entreprise terroriste »*, Jean Castela était déjà poursuivi pour les attentats commis, en 1997, contre les locaux de l'ENA à Strasbourg (Bas-Rhin) et contre des bâtiments thermaux à Vichy (Allier). Ces actions avaient été revendiquées par le groupe des *« sans sigles »*, également à l'origine de l'assassinat du M. Erignac. Jean Castela a toujours démenti les accusations portées contre lui.

Crédit agricole : accord sur les 35 heures

LA CFDT A ANNONCÉ, vendredi 4 décembre, son intention de signer le projet d'accord sur les 35 heures au Crédit agricole. Près de 70 000 salariés sont concernés. L'accord devrait générer 10 300 embauches sur trois ans, ce qui représente selon les syndicats, entre 2 500 et 3 500 créations d'emplois. Il prévoit l'attribution de 13 à 18 jours de congés supplémentaires, ce qui ramène le nombre de jours travaillés à 205 par an. Les horaires sont en général maintenus sur la base de 39 heures, mais, dans certains cas, ils peuvent varier de 28 à 42 heures. Selon la CFDT, environ 15 % des effectifs sont concernés par un forfait en nombre de jours. Les salaires ne sont pas gelés mais progresseront moins vite que prévu.

Ce projet a donné lieu à de vifs débats au sein de la CFDT, le principal syndicat (45 % des voix au comité d'entreprise). 54 % de ses sections l'ont approuvé. Un autre syndicat a également signé l'accord : la FGSOA (14 %). FO (12 %) a annoncé vendredi qu'elle ne signerait pas le texte *« pour le moment »,* en raison de certaines *« ambiguïtés »* qu'il souhaite voir levées. La CGC (7 %) se prononcera lundi 6 décembre mais, selon ses dirigeants, sa réponse devrait être positive. La CGT (10 %) et SUD (7,5 %) ne devraient pas signer.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : l'équipe du professeur Jean-Marc Legeais (service d'ophtalmologie de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, Paris) a annoncé,** jeudi 2 décembre, avoir, pour la première fois en France, tenté avec succès, le 10 novembre, une greffe de cornée à partir d'un fragment tissulaire provenant d'une membrane amniotique, prélevée sur le placenta issu d'une femme ayant accouché par césarienne qui avait préalablement donné son consentement.

■ **FOOTBALL : Lille a conforté sa première place** du championnat de France de deuxième division, jeudi 2 décembre, en s'imposant (1-0) à domicile face à Nice, lors d'un match avancé de la 21e journée.

■ **VOILE : le Défi français a été battu de 37 secondes**, vendredi 3 décembre, à Auckland (Nouvelle-Zélande), par le syndicat italien Prada, lors de la deuxième journée du troisième round robin qui compte pour les éliminatoires de la Coupe de l'America.

Deux morts, dont un banquier, dans un incendie criminel à Monaco

DEUX PERSONNES sont mortes, vendredi matin 3 décembre, dans un incendie criminel au dernier étage d'un immeuble de Monaco, à la suite d'une agression au cours de laquelle une autre personne a été blessée à l'arme blanche, a indiqué le centre de presse de la Principauté.

La police monégasque recherche deux personnes qui auraient pris la fuite, encagoulées et armées, selon les premiers témoignages recueillis. L'une des personnes décédées est le directeur de la Republic Bank of New York, Edmond Safra, de nationalité libanaise. Les deux victimes sont mortes par asphyxie, a précisé le centre de presse. Le blessé, qui a été atteint d'un coup de couteau et dont les jours ne sont pas en danger, est le garde du corps du banquier.

Tirage du *Monde* daté vendredi 3 décembre 1999 : 525 913 exemplaires. 1 – 3

Enseignement : report des élections dans les lycées professionnels

LE MINISTÈRE de l'éducation a décidé de reporter le vote des 58 000 professeurs de lycée professionnel (PLP) aux élections paritaires triennales prévues le 7 décembre. La nouvelle date n'est pas encore fixée, mais les services de Claude Allègre indiquent *« vouloir aller vite ».* C'est un arrêt de la cour administrative d'appel de Paris, rendu jeudi 2 décembre, qui est à l'origine de ce report précipité.

A la demande de SUD-Education, celle-ci a en effet annulé le jugement du 28 octobre du tribunal administratif de Paris, qui déclarait irrecevable la liste des candidats présentés par ce syndicat à la commission administrative paritaire nationale des professeurs de lycées professionnels. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, la cour a estimé que le tribunal administratif de Paris s'était situé d'emblée sur le terrain du *« plein contentieux »,* se substituant à l'administration pour apprécier la représentativité d'une organisation syndicale, alors qu'il aurait dû se situer sur un autre terrain, celui de *« l'excès de pouvoir ».*

En clair, pour la cour, le tribunal administratif de Paris n'a pas statué sur ce qui lui était demandé, à savoir la requête initiale du Snetaa (Syndicat national de l'enseignement technique, action et autonomie), qui réclamait l'annulation de la décision du ministère de l'éducation reconnaissant la représentativité des listes Sud-Education dans l'enseignement technique. La cour administrative d'appel a jugé *« irrecevable »* cette requête du Snetaa, pour défaut de qualité à agir du représentant de ce syndicat. Le commissaire du gouvernement avait invité la cour à retenir ce premier argument, tout en concluant à la représentativité du syndicat SUD-Education.

APPEL AU BOYCOTT

L'affaire risque de ne pas en rester là. Pour les élections professionnelles des professeurs des écoles, des lycées et des collèges (plus de 700 000 enseignants), les listes nationales SUD ne sont pas en cause, mais le syndicat a déposé de nombreux recours devant les tribunaux administratifs pour défendre ses listes académiques ou départementales. Or, les décisions rendues sont contradictoires. Dans le second degré, où SUD a obtenu un score de 2,4 % lors des élections précédentes de 1996, dix-sept listes académiques ont été présentées, huit invalidées par les recteurs. Là où le syndicat a engagé des recours, il les a vu rejeter dans les académies de Bordeaux, Lille, Nantes et Versailles. Ils ont été acceptés à Clermont-Ferrand et à Grenoble. SUD fait systématiquement appel, et a déjà décidé, après le jugement de Nantes, de se pourvoir en cassation.

Dans le premier degré (1,3 % des voix en 1996), même scénario : SUD a fait appel de la décision d'invalider deux de ses vingt listes départementales, dans le Gard et le Nord. En outre, le syndicat a appelé les personnels à boycotter les élections dans les académies et les départements où ses listes ont été invalidées. *« Le commissaire du gouvernement ayant conclu à notre représentativité à Paris pour notre liste nationale dans les lycées professionnels, il faudra bien harmoniser le paysage »,* note Jean-François Fontana, secrétaire général de SUD-Education. Les élections enseignantes se dérouleront dans un climat particulier, sur lequel pèse l'hypothèse d'une annulation ultérieure.

En outre, l'arrêt de la cour administrative d'appel de Paris est important pour le contentieux suscité par les dispositions de la loi Perben sur la représentativité dans la fonction publique. C'est la première fois que cette cour – compétente pour toutes les commissions paritaires nationales – statue avant des élections. En tranchant ce contentieux sur le terrain de l'*« excès de pouvoir »*, elle assouplit la jurisprudence plus restrictive forgée par le tribunal administratif de Paris.

Nathalie Guibert et Caroline Monnot

Les USA pour 2 000 F TTC.
Dernier jour pour attraper au vol les plus beaux vols.
Soit 304,90 € tarif aller-retour. Renseignez-vous sur les conditions d'application auprès de votre agence de voyages, de votre agence Air France, au 0 802 802 802 (0,79 F TTC/mn), 36 15 AF (1,29 F TTC/mn) ou sur le www.airfrance.fr. Période de transport : 10 janvier au 15 mars 2000.

★EURO RSCG / BETC 552 043 002 RCS Bobigny
Faire du ciel le plus bel endroit de la terre.